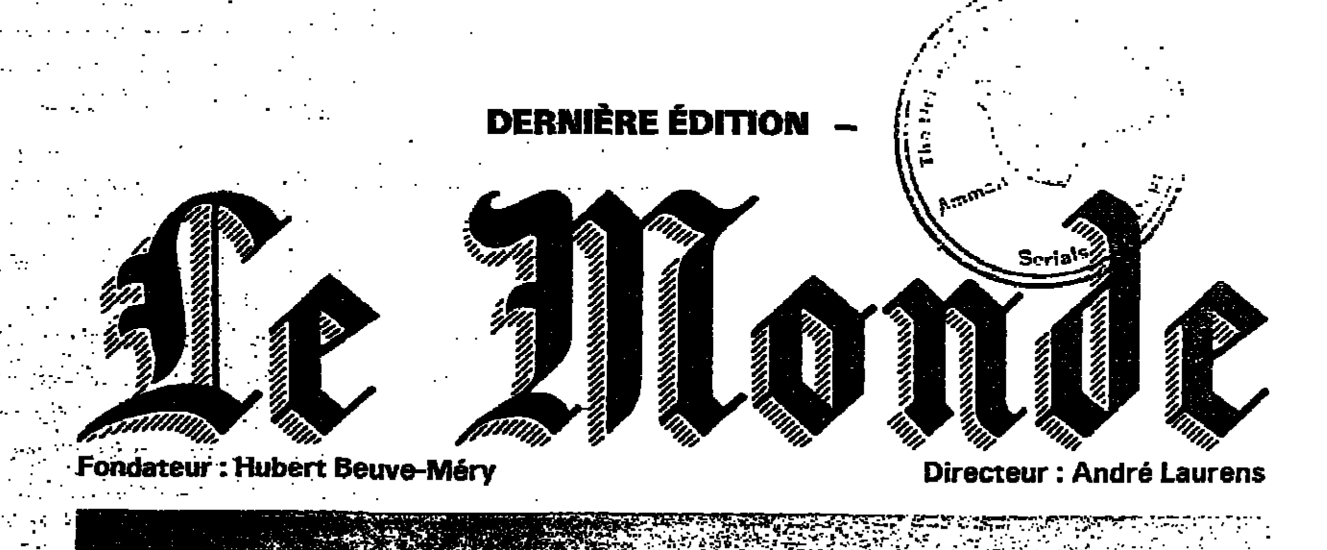
DERNIÈRE ÉDITION –



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12145 — 6 F — DIMANCHE 12-LUNDI 13 FÉVRIER 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

La succession à Moscou

Le Kremlin du monarque inconnu

Avec la mort de Iouri Andropov, secrétaire général du Parti communiste et président du présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique, c'est un grand de ce monde qui nous quitte. *Mais il s'en va comme il est arrivé* : en inconnu. Homme de l'ombre, il a gouverné incognito l'une des deux grandes puissances de la planète. Dans une époque où la pression des médias favorise, parfois avec excès, la personnalisation du pouvoir et renforce sa dimension charismatique, la parenthèse Andropov garde son mystère. *C'est, peut-être, le seul et vrai* mystère de ce pays, celui que n'explique aucun traité marxiste, ni aucun témoignage de dissidence.

Par bien des aspects, l'Union soviétique ressemble aux pays capitalistes avec lesquels elle rivalise. Les secrets dont elle s'entoure sont plus ou moins percés, qu'il s'agisse de sa puissance militaire, de sa capacité économique ou de ses exploits dans l'espace. On connaît aussi l'envers longtemps caché du régime, son système répressif, ses faiblesses. Ce qui reste d'inconnu, d'inexploré, Iouri Andropov l'incarnait, et, en abrégeant sa vie, le destin semble avoir souligné le caractère symbolique de son règne.

Une part de ce mystère tient d'abord au mode de sélection des dirigeants. Elle s'exerce dans le secret de l'appareil du parti sous l'effet de groupes de pression qui ne s'expriment pas publiquement en tant que tels. Chaque fois, le successeur surprend. Au mieux, on le détecte parmi les prétendants possibles, mais sans certitude et sans forcément le connaître. Une fois qu'il a en main les rênes du pouvoir, il peut se révéler sous son vrai jour, et même avec exubérance. Ce qu'a fait Nikita Khrouchtchev – mais on a vu, ensuite, les risques d'un tel comportement. Leonid Brejnev les a mesurés et a joué son rôle avec plus de réserve.

L'autre part du mystère soviétique est que le principal dirigeant du pays n'a pratiquement pas besoin d'exister comme personnage médiatique. Par rapport à ce qui se passe presque partout ailleurs, le monarque n'a pas à se montrer : on n'en croit pas ses yeux à force de ne rien voir. Iouri Andropov, éloigné de la scène politique par la maladie, n'a pas soutenu la comparaison avec le président Reagan : on ne saurait être plus à l'aise que celui-ci dans les différents tableaux du show présidentiel, soit pour accueillir un énième hôte étranger comme un ami de toujours, soit pour manifester la complicité conjugale dans les circonstances les plus solennelles. Sans aller jusqu'à ces comportements, qui appartiennent au folklore américain, Iouri Andropov n'a eu ni la force ni le temps de prendre l'apparence de sa fonction, d'habituer l'opinion soviétique et internationale à son image de dirigeant suprême. Le plus étonnant est qu'il ait pu exercer sa charge sans cette consécration des liens entre gouvernants et gouvernés qui, d'une manière ou d'une autre, doit se formaliser : par le vote, l'adhésion populaire, la dimension religieuse. Iouri Andropov a gouverné sans incarner véritablement le système politique dont il était le produit. C'est donc que le système fonctionne tout seul, sans nécessité de contrôle externe, pour lui-même.

A. L.

Le choix de M. Tchernenko pour présider les obsèques du numéro un soviétique confirme le rôle-clé du compagnon de Brejnev

De notre correspondant

Moscou. – L'imagination n'a pas pris le pouvoir en URSS. La nomination de M. Constantin Tchernenko à la tête de la commission chargée d'organiser les obsèques de Iouri Andropov indique en effet que celui-ci est désormais le mieux placé dans la course à la succession. Il faut encore attendre la réunion plénière du comité central pour connaître le nom du nouveau secrétaire général, mais, d'ores et déjà, M. Tchernenko a une longueur d'avance sur ses deux principaux concurrents nettement moins âgés et moins ternes que lui : MM. Gorbatchev et Romanov. Les caciques du petit groupe dirigeant formé par le bureau politique, le secrétariat et quelques responsables militaires de haut rang ont donc choisi de confier à l'un des leurs, un homme de soixante-douze ans et demi, surtout connu comme ancien protégé de Leonid Brejnev, le soin de veiller au bon déroulement des funérailles. Cette fonction est tout sauf honorifique. Elle a déjà servi de tremplin dans le passé à Staline, à Khrouchtchev et à Andropov lui-même.

A en juger par la réaction des Moscovites, les Soviétiques ont accueilli avec une certaine indifférence la disparition de Iouri Andropov. Il n'y a rien eu de comparable en particulier aux scènes d'émotion collective qui avaient suivi la mort de Staline.

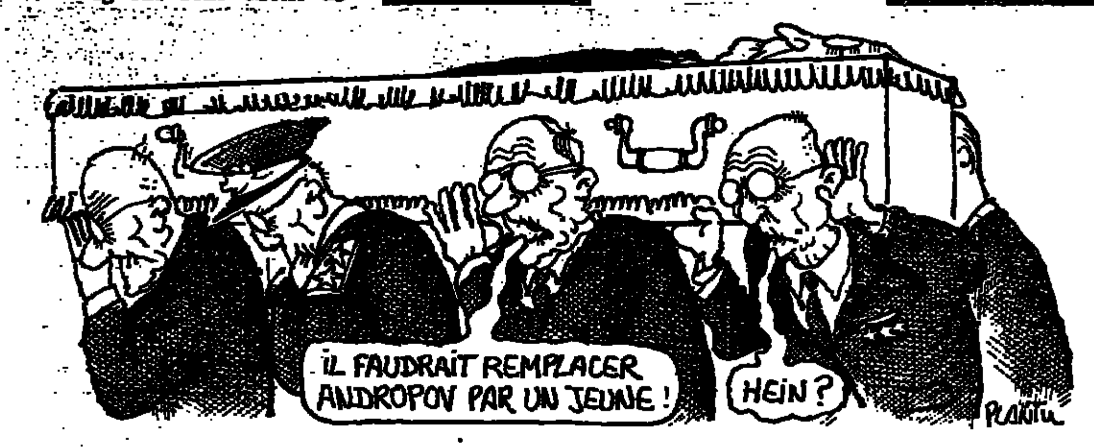
DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

LUNDI

Un dossier du Monde

L'URSS APRÈS ANDROPOV



Les ballons d'essai de M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Athènes. – *« Je savais que ce moment était proche »*, a dit M. Mitterrand vendredi après midi, 10 février à Athènes, en commentant le décès de Iouri Andropov. Quelques heures plus tôt, avant de quitter Paris, le président de la République ignorait cependant ce qui venait exactement de se passer à Moscou. Mais il avait manifestement été informé qu'un événement important venait d'avoir lieu dans la capitale soviétique.

La disparition du successeur de Brejnev a bien sûr éclipsé les brèves conversations Mitterrand-Papandréou destinées à faciliter l'élaboration d'un compromis communautaire acceptable pour les Dix. Le président de la République ne s'y est pas trompé, pas plus d'ailleurs que les journalistes qui l'accompagnaient et qui se sont contentés, au cours de la conférence de presse *qui a conclu* cette curieuse journée, de lui demander ses réactions. Celles-ci peuvent se résumer ainsi : l'événement était prévisible; souhaitons que la phase de transition qui s'annonce ne soit pas trop déstabilisatrice.

« Je n'ai pas connu personnellement Iouri Andropov, a affirmé M. Mitterrand, *mais beaucoup de témoignages font état d'une personnalité qui m'a toujours semblé très forte, ce qui peut constituer un facteur éventuel de stabilité dans la conduite des affaires publiques, d'autorité personnelle, de connaissance des dossiers et de véritable culture. On ne peut que déplorer qu'un homme mis en mesure d'accomplir son action, la voie ainsi interrompue et que la maladie puis la mort n'aient pas permis le développement des politiques qui, on peut le supposer, dépendent plus d'un collège, d'instances collectives, que d'un seul homme. Puisque la vie des nations dépasse celle des individus, il faut espérer que nos deux pays sauront entretenir et développer des relations utiles sur le plan bilatéral mais aussi pour la paix dans le monde. De ce point de vue, déjà avant la mort de Iouri Andropov, certaines dispositions me semblaient devoir être prises dans ce sens. Il serait tout à fait dommage pour le monde que le changement du premier responsable d'Union soviétique puisse laisser supposer de nouvelles difficultés. A mon sens il n'y a pas lieu de le croire. »*

Ces derniers propos du président de la République constituent une allusion à l'affaire du Proche-Orient. Paris espère, on le sait, que Moscou n'opposera pas son veto au Conseil de sécurité des Nations unies à l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth pour succéder à la force multinationale chancelante.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

Huit jours dans l'espace

Challenger revient à son point de départ

Partie du centre spatial Kennedy, en Floride, le vendredi 3 février à 14 heures (heure française), la navette spatiale américaine Challenger devait s'y poser samedi 11 février entre 13 h 16 et 13 h 19, selon la force du vent. Cet atterrissage constitue une nouvelle « première » au programme d'une mission qui en a connu plusieurs, mais aussi beaucoup d'échecs.

Lors des neuf vols précédents, en effet, les navettes américaines, qu'il s'agisse de Challenger ou de Columbia, ont atterri sur la base aérienne d'Edwards, en Californie, où de nombreuses pistes dessinées sur le fond d'un ancien lac salé autorisent une certaine imprécision dans la phase finale de la descente, qui se fait en vol plané. Imprécision que se sont d'ailleurs toujours interdite les commandants de bord, qui ont chaque fois amené leur engin, malgré sa maniabilité réduite, exactement dans l'axe de la piste et qui l'ont posé, à quelques mètres près, à l'emplacement théorique.

Il n'y avait donc aucune inquiétude sur la capacité de Vance Brand d'égaler ses prédécesseurs – dont il fait partie puisqu'il commandait la cinquième mission – et de réaliser un atterrissage impeccable sur la piste longue de 5 kilomètres, spécialement aménagée pour recevoir la navette. Piste qu'il aurait déjà dû inaugurer à la fin du cinquième vol, mais de très mauvaises conditions météorologiques avaient alors conduit les responsables à préférer la Californie.

On a pu craindre, ces derniers jours, qu'il en soit de même, mais le ciel de Floride s'est dégagé à temps. L'atterrissage au centre Kennedy fait gagner une semaine dans la préparation du vol suivant, temps nécessaire pour ramener la navette, fixée sur le dos d'un avion, de la côte ouest à la côte est.

Les dernières heures de vol n'ont été marquées par rien de notable, sauf la traditionnelle conférence de presse en orbite. Premier homme à flotter librement dans l'espace, Bruce McCandless – qui attendait ce jour depuis sa sélection comme astronaute en 1966 – s'est déclaré ravi de son fauteuil volant. Mais Vance Brand n'a pas caché une *« extrême déception »* devant les nombreux incidents qui ont marqué cette mission, et notamment la perte des deux satellites de télécommunications que la navette devait mettre en orbite.

M. A.

(Lire page IV, dans « le Monde aujourd'hui », un bilan de la mission de Challenger.)

LA GAUCHE ET L'ÉTAT

La fin du tout-politique

par ALAIN TOURAINE (*)

Séparons-nous enfin de l'idée que tout est politique, que tout roman est de droite ou de gauche, que les débats sur l'université opposent conservateurs et progressistes, qu'en un mot tout, de la vie privée aux problèmes internationaux, se range dans deux tiroirs parallèles, la droite et la gauche.

Que signifiait ce tout-politique ? Sûrement pas que les débats parlementaires pénétraient jusqu'au tréfonds de la vie sociale et culturelle ; les Français n'ont jamais accordé une telle importance aux députés. Il voulait dire que la vie sociale et culturelle ne peut changer qu'en bloc et sous la conduite de l'État. Etat de droite protégeant les entrepreneurs et le marché, contenant les revendications, freinant l'évolution des mœurs ou Etat de gauche, dirigiste en économie, favorable aux syndicats et laïc. Alors qu'une grande partie de la vie sociale restait locale et traditionnelle, c'est l'Etat qui apparaissait comme le seul agent efficace de changement. De Gaulle et Giscard ne crurent pas moins à l'Etat que les planificateurs de la Libération et le Parti socialiste d'aujourd'hui.

Depuis quelques années, il est vrai, ce principe central de la vie publique en France a été ébranlé. Une deuxième gauche, plus « civile », s'est opposée à la première, plus étatiste. Une droite, elle aussi « civile », s'est opposée à une autre, dont le conservatisme social a besoin de s'appuyer sur un Etat fort. Mais, les institutions aidant, on faisait encore semblant de croire que la droite et la gauche étaient, plus que des forces politiques, des projets de société, voire des types de personnalité. Ce qu'un grand nombre de Français découvrent aujourd'hui est que cette orgueilleuse représentation de la politique ne correspond plus à la réalité. Bien sûr, il existe et il existera toujours de profondes différences entre un gouvernement de droite et un gouvernement de gauche, et entre leurs électorats. Mais en premier lieu nous avons appris depuis un demi-siècle que la gauche comme la droite sont traversées par l'opposition insurmontable de la démocratie et du totalitarisme. De manière plus immédiate, aujourd'hui, le champ d'action de *l'Etat et donc l'importance des choix* politiques apparaissent limités de deux manières. D'abord, parce que notre Etat n'est plus guère souverain : il est pris dans le système économique mondial et dans des affrontements internationaux où il ne joue qu'un rôle secondaire. Il est dérisoire de débattre en termes purement français d'une politique de l'informatique ou des télécommunications ; plus absurde encore de croire aux vertus du protectionnisme quand l'avenir de l'industrie française dépend de marchés extérieurs qu'elle ne peut pas se réserver.

L'Etat a aujourd'hui comme tâche principale le redressement de la production dans une économie ouverte et tenant compte des forces sociales. Il doit donc, pour y répondre, se dégager d'une grande partie de l'administration interne de la société. *Effort difficile* pour un Etat socialiste qui doit se transformer en un Etat investisseur et pragmatique, et également au reste pour un Etat de droite, comme l'a montré l'échec du giscardisme.

Ce dégagement est d'autant plus indispensable que le développement, dans une société démocratique et ouverte, ne peut pas se réaliser seulement de haut en bas.

(Lire la suite page 11.)

(*) Directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

re pouls

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 12 février. – Fin du séminaire franco-espagnol de Rambouillet. Réunion à Paris du groupe des Cinq pays les plus riches du monde.
Haïti : Elections législatives.

Lundi 13 février. – *Paris* : réunion ministérielle de l'OCDE.
Londres, Rome, Bruxelles : voyage du chef de l'opposition canadienne, M. Mulroney (jusqu'au 19).
Argentine : visite du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher.

Mardi 14 février. – *Canada* : jugement de la Cour suprême sur la constitutionnalité d'une autorisation de survol de l'Alberta par les missiles américains.
New-York : entretien Moubarak-Reagan.

Mercredi 15 février. – *Bruxelles* : rencontre entre M. Mitterrand et le premier ministre belge, M. Martens.
Vienne : trentième session de la commission de la condition de la femme de l'ONU.

Jeudi 16 février. – *Paris* : le président Mitterrand reçoit le chef de l'opposition canadienne.

SPORTS

Toute la semaine. – J.O. d'hiver à Sarajevo.

Mardi 14 (et mercredi 15) : Tournoi de football en salle au Palais omnisports de Paris-Bercy.

Samedi 18 février. – Tournoi des Cinq nations de rugby : Pays-de-Galles-France à Cardiff et Angleterre-Irlande à Londres.
Coupe de France de football.
Championnats de France d'athlétisme en salle à l'INSEP.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 152 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

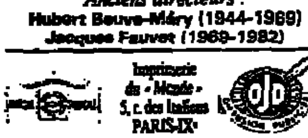
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A DIX ANS, LE BANNISSEMENT DE SOLJENITSYNE

Un zek en première classe

Il était 16 heures 12, le mercredi 13 février 1974, quand l'avion de ligne d'Aeroflot atterrit à Francfort avec plus de quatre heures de retard sur l'horaire. A cause des mauvaises conditions météorologiques, espliquait-on... A son bord, l'écrivain Alexandre Soljenitsyne, qu'on avait pour l'occasion déchu de la nationalité soviétique par décret du praesidium du Soviet suprême. Banni.

Ainsi s'achevait la partie (russe) de bras de fer entre le pouvoir soviétique et cet homme que rien – ni le camp, ni les honneurs, ni le dénigrement – n'était parvenu à rompre, et qui avait été prêt à tout pour ne pas quitter son pays. On l'avait sorti de prison le matin même et on l'avait amené à bord juste avant le décollage, entouré d'une demi-douzaine de policiers qui l'avaient fait asseoir, seul, rideaux tirés, dans la cabine de première classe.

A Francfort, l'attendait un « collègue et ami, » prix Nobel comme lui, l'écrivain Heinrich Böll, un des rares auteurs contemporains ouest-allemands à être publiés en URSS, chez qui il passa sa première journée de liberté à l'Ouest et où il reçut notamment son compagnon de détention, réfugié en France, Dimitri Panine, le Sologdine du *Premier cercle*... Sa famille le rejoindra à Zurich le 29 mars.

Cette déportation en Occident – la première expulsion d'un citoyen soviétique depuis Trotski en 1929 – *marqua, on n'en eut pas immédiatement* pleine conscience, le début d'une période de répression, au moment même où l'URSS tentait encore, au moyen de divers gestes de détente, de dissiper la méfiance des Occidentaux. Aurait-elle eu lieu de cette manière sans la publication en russe à Paris, six semaines plus tôt, d'un réquisitoire impitoyable contre l'univers concentrationnaire soviétique, *l'Archipel du Goulag ?* Mais pourquoi Alexandre Soljenitsyne avait-il décidé de faire éclater alors ce brûlot, qui va donner le départ à une campagne de dénigrement contre lui d'une rare violence ?...

« Le cœur serré, je me suis abstenu pendant des années de faire imprimer ce livre déjà prêt : mon devoir envers les survivants passait avant mon devoir envers les morts. Maintenant que la Sureté détient ce livre, il ne me reste plus qu'à le publier immédiatement. » Cet avertissement laconique de l'auteur donnait des éléments d'explication. Déjà, dans une interview publiée *dans le Monde* du 29 août 1973, Soljenitsyne prévenait clairement le pouvoir : *« Aussitôt après ma mort ou ma disparition ou ma privation de liberté sous quelque forme que ce soit,* déclarait-il, *mon testament littéraire entrera immédiatement en vigueur (...) Alors commencera la part essentielle de mes publications, dont je me suis abstenu toutes ces années. »*

Ce n'est pas une menace en l'air. Mais ce qu'il ignore alors, ce qu'il n'apprendra que le 3 septembre, c'est que, à Léningrad, une femme s'est pendue après avoir été interrogée plusieurs jours par le KGB. *Cette femme, Elizabeth Voronianskaia*, avait dactylographié *l'Archipel du Goulag* et, à l'insu de l'auteur, en avait enterré un exemplaire ; et cet exemplaire était désormais entre les mains de la police. Deux jours plus tard, Soljenitsyne donnait *l'ordre de publier l'Archipel du Goulag* et divulguait la nouvelle à la presse occidentale. La machine était en marche, inéluctable. Le dernier acte du combat d'un pot de terre contre le pot de fer avait commencé, et tous ignoraient encore comment *et quand l'action allait se dénouer.*

Entre-temps, pour empêcher que se multiplient les publications « sauvages » d'écrits hors censure, avait été créée à Moscou une agence pour les droits d'auteur (VAAP), canal désormais obligatoire par lequel devront désormais passer – sous peine de poursuites – *les écrivains soviétiques* désireux de faire publier leurs œuvres à l'Ouest. Cette nouvelle menace laisse froid Soljenitsyne, qui fait savoir immédiatement qu'il ne tiendra pas compte de la nouvelle législation *« tant que les maisons soviétiques refuseront de publier* (ses) *œuvres »*... Les brimades dont il est l'objet depuis des années augmentent en violence.

Quand Khrouchtchev était son allié...

Une campagne de dénigrement de grande ampleur est déclenchée dans la presse soviétique, alors qu'on parle toujours de détente à Moscou. Le premier commentaire à propos de *l'Archipel du Goulag* paraît dans *la Pravda* du lundi 14 janvier avec *ce titre éloquent:* **« Le chemin de la trahison »**.

L'histoire de la découvert d'Alexandre Soljenitsyne avait pourtant commencé, sinon comme un comte de fées, du moins comme un acte moral quand, en décembre *1962, avait paru*, avec l'appui du secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, Nikita Khrouchtchev, le premier livre sur la vie quotidienne dans un camp stalinien : *Une journée dans la vie d'Ivan Denissovitch.* Ce texte allait jouer un rôle non négligeable, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, dans la déstalinisation.

Encouragé par ses lecteurs – anonymes – et par une foule d'anciens détenus qui lui envoient des matériaux, dès 1963, il a commencé à rédiger *l'Archipel du Goulag* qu'il achèvera en cinq ans. *« Que le KGB déboule en ce moment,* écrit-il en 1966, *et le murmure de millions d'agonies, tous les testaments imprononcés des disparus, tout tombe entre leus mains ; je n'arriverai plus désormais à le reconstituer... »*

Devant les manifestations d'hosti*lité qui se font plus nombreuses,* notamment de la part de Mikhaïl Cholokhov qui vient de recevoir le prix Nobel de littérature, Soljenitsyne décide d'engager la lutte, ouvertement, contre le pouvoir : en mai 1967, dans une lettre adressée au *congrès des écrivains de Moscou,* il réclame la *« suppression de toute censure »* et demande à l'Union de *« défendre les auteurs persécutés ».* Il est sans moyens d'existence : on ne l'édite plus dans les revues, aucun de ses ouvrages n'a paru en livre en URSS où l'on ne dispose que des exemplaires de la revue *Novy Mir*, depuis longtemps épuisés. Il proteste contre les fonctionnaires de la littérature et les policiers qui, depuis des années, s'efforcent de le discréditer et l'empêchent de publier ses œuvres. *« Ils ne sont capables d'aimer que les morts »*, écrit-il encore, reprenant les mots de Pouchkine.

Il n'aura droit à aucune cérémonie à la Maison des écrivains pour son cinquantième anniversaire, comme c'est la coutume. Et il va bientôt être exclu de l'Union des écrivains, privé du droit de demeurer à Moscou ; *il trouve alors* un refuge chez le violoncelliste Rostropovitch, au village de Jonkovka. Il ne cesse de ruer, de riposter aux insinuations orales comme aux attaques écrites, qualifie ceux qui viennent de l'exclure d'*« aveugles qui guident des aveugles »*, se démène ouvertement ou multiplie les provocations comme personne avant lui n'avait *osé le faire.* On lui suggère de s'exiler : *« Personne n'a l'intention de retenir Soljenitsyne, ni de l'empêcher de quitter le territoire soviétique, s'il le désire, pour se rendre là où ses écrits antisoviétiques sont accueillis avec tant d'enthousiasme »*, fait savoir dans un communiqué le secrétariat de l'Union des écrivains. On demande à ses collègues de le dénoncer, certains résistent. D'autres en remettent, comme Cholokhov qui déclare devant un congrès de kolkhoziens : *« Nous autres écrivains, nous avons encore nos doryphores. Ce sont eux qui mangent le pain soviétique mais veulent servir leurs maîtres bourgeois et leur envoient leurs ouvrages par des voies détournées. »*

En lui décernantors le prix Nobel 1970, cinqans après Cholokhov, dix ans après Pasternak, l'Académie suédoise fait déborder la coupe... A la différence de Pasternak, qui avait dû refuser, il accepte la distinction, mais ne se rend pas à Stockholm (*« Mon voyage serait mis à profit pour me couper de mon pays... »*). Il ne se passera plus de mois sans que la presse, la télévision, ses « collègues », son ancienne femme même, ne l'accusent de faire le jeu de l'ennemi, d'être une menace pour la détente.

« A qui profite le battage antisoviétique ? », demande *la Gazette littéraire* ; *« vieux routier des affaires, faisant du business avec son antisoviétisme »* dit la *Pravda* du 14 janvier ; *« résidu de gros propriétaires fonciers »*, *« vlassovien émule du fascisme »*, *« maniaque fou de haine »* qui *« tourne en dérision tout ce qu'il y a de plus radieux et de sacré dans notre vie »*, *etc.*

Le pouvoir semble avoir perdu le mètre-étalon de l'injure *ad hominem* et de ne plus savoir quelle attitude prendre devant ce monstre qui échappe aux règles : ex-protégé de Khrouchtchev, prix Nobel, il prend trop de place. Ils avaient le choix : l'emprisonner ou le faire partir en Occident. Ils ont préféré de pas faire de martyr et ont cru qu'on pouvait tuer quelqu'un en le diffamant. Et ils se sont trompés, tout comme l'Occident s'était trompé en croyant tenir avec Soljenitsyne un homme de gauche ! Lui, tel un chêne qu'on n'abat pas, continue depuis le Vermont à menacer, à réécrire l'histoire de la révolution, à prophétiser, à affirmer qu'il rentrera dans son pays.

Et c'est peut-être parce qu'ils regrettent d'avoir laissé partir Soljenitsyne qu'ils s'acharnent tant sur Sakharov, « relégué » à Gorki...

NICOLE ZAND.

ROUIL.

IL Y A CINQUANTE ANS, LES COMBATS DE RUE DE VIENNE

Le glas de la démocratie autrichienne

Lundi 12 février 1934, à 11 h 46, la coupure généralisée du courant électrique arrête une grande partie de la vie économique de la capitale autrichienne et immobilise les tramways dans les rues. Quelques instants plus tard, des coups de feu éclatent dans plusieurs arrondissements, des véhicules de la police et de l'armée sillonnent les principales artères de la ville à toute allure. D'abord surpris, les Viennois comprennent rapidement que la guerre civile vient de débuter dans leur pays après une assez longue période de tension intérieure. Comment a-t-il été possible d'en arriver là ?

Deux grands partis animent la vie politique du pays, qui compte 480 000 chômeurs. Le Parti social-démocrate a dirigé l'Autriche du 12 novembre 1918 au 10 juin 1920. Depuis cette date et jusqu'en 1938, les chrétiens-sociaux disposent de la majorité des sièges au Parlement. Mais le sectarisme des dirigeants des deux partis va conduire progressivement de l'affrontement verbal à la lutte armée. Depuis 1920, chacun des deux partis possède une milice armée, le *Republikanischer Schuntzbund* (Association de défense républicaine) pour le Parti social-démocrate, les *Heimwehren* (Défense de la patrie) pour le parti chrétien-social. Le *Schutzbund* compte 62 000 membres en 1932, les *Heimwehren* 23 000.

L'affrontement entre la droite et la gauche se radicalise lorsque le docteur Engelbert Dollfuss devient chancelier, le 20 mai 1932, car il entreprend une réforme totale de l'Etat autrichien et instaure un régime autoritaire.

Lors du congrès du Parti national-socialiste autrichien à Vienne, des agressions sont commises par les nazis contre des israélites qui célèbrent le Nouvel An juif, dans le deuxième arrondissement , le 2 octobre 1932. Cet événement a pour conséquence de déterminer le chancelier Dollfuss à s'appuyer sur les *Heimwehren* pour s'opposer aux nazis et à appeler au gouvernement le chef de la *Heimwehr* de Vienne, Emil Fey.

Dès qu'il est nommé secrétaire d'Etat à la sécurité publique, le 17 octobre 1932, Fey interdit tout défilé sur la voie publique au *Schutzbund*, aux communistes et aux nationaux-socialistes. Pour consolider son pouvoir, Dollfuss dissout le Parlement le 4 mars 1933. Puis, Fey dissout successivement le *Schutzbund* le 30 mars, le Parti communiste le 30 mai et la Parti national-socialiste le 20 juin. Le 7 juillet, il crée un corps de volontaires articulé en quatre régiments, fort de 35 000 hommes et qui doit être mobilisé en cas de troubles intérieurs.

Devant le renforcement de la droite, les dirigeants du Parti social-démocrate décident de passer à l'épreuve de force. Malgré les conseils de modération du général Theodor Körner et du docteur Karl Renner, les dirigeants du parti, et en premier lieu le docteur Otto Bauer et le docteur Julius Deutsch, pensent que *« l'heure du règlement des comptes »* avec les chrétiens-sociaux est arrivée.

Ils étudient les forces en présence. Le gouvernement Dollfuss dispose de 4000 hommes de l'armée fédérale, 7500 de la police et de la gendarmerie fédérale et d'environ 6000 hommes du corps de volontaires. Ces forces peuvent être renforcées par 2500 hommes de la *Heimwehr* de Vienne et par environ 2000 hommes d'autres formations de droite. De son côté, le *Schutzbund* compte 17 500 hommes, répartis en quarante-cinq bataillons. Grâce à l'effet de surprise, le rapport de forces semble favorable aux sociaux-démocrates.

Une initiative gouvernementale va mettre le feu aux poudres. En effet, à partir du 24 janvier 1934, le chancelier Dollfuss cherche à prévenir la guerre civile en organisant, dans la banlieue de Vienne, puis dans la capitale, des perquisitions systématiques dans les locaux du Parti social-démocrate, dans les bâtiments publics où siègent des élus de ce parti et dans des appartements privés. Environ deux cents membres du Parti social-démocrate, dont le major Eifler, sont arrêtés et des armes sont saisies.

Le 9 février, le chef du *Schutzbund* de Haute-Autriche, Richard Bernasek, est informé qu'une directive secrète du directeur de la sûreté de Haute-Autriche ordonne l'arrestation de tous les cadres du parti figurant sur une liste qu'il diffusera et leur internement dans un camp. Le *dimanche 11 février*, Bernasek donne l'ordre d'armer le *Schutzbund* de Haute-Autriche et de résister par la force à toute perquisition ou arrestation. La direction du parti cherche à temporiser et envoie à Bernasek un télégramme qu'il ne reçoit pas. Lorsque le lundi 12 février, à 6 h 30, les policiers de Linz s'approchent de l'hôtel Schiff, siège régional du Parti social-démocrate de Haute-Autriche, ils sont accueillis par des coups de feu, qui marquent le début de l'insurrection dans les régions industrielles et à Vienne.

Le 9 février, la direction du parti décrète que le signal de la grève général sera l'annonce de l'arrestation du bourgmestre de Vienne, Karl Seitz, qui sera diffusée par un émetteur radio situé dans la mairie. Le 12 février, à 8 heures, la direction du parti apprend par téléphone que les combats entre le *Schutzbund* et, la police ont commencé à Linz. Les dirigeants du parti vont établir leur quartier général au « George-Washington-Hof » au sud de la ville. A 10 h 30, ils donnent l'ordre d'alerte, à 12 h 30, celui d'armer le *Schutzbund* et, à 15 heures, celui de résister par les armes aux forces gouvernementales.

Certains chefs sociaux-démocrates, considérant que l'insurrection est vouée à l'échec, n'engagent pas la lutte. La résistance armée sera bien organisée dans les quartiers de Simmering, d'Ottakring, de Döbling et de Floridsdorf. Du côté gouvernemental, la garnison est mise en état d'alerte à 10 h 15 à la suite de l'annonce des combats de Linz. A 12 heures, les casernes reçoivent l'ordre de se préparer à résister et les unités de l'armée fédérale commencent à barrer les rues avec des réseaux de fils de fer barbelés et mettent en place un dispositif de sécurité.

A 18 heures, un conseil des ministres extraordinaire se déroule au ministère de la défense et décide la dissolution du Parti social-démocrate, du conseil municipal et régional de Vienne. Le maire de Vienne est remplacé par un commissaire fédéral. A 19 heures, le maire de Vienne et un certain nombre de conseillers municipaux sociaux-démocrates sont arrêtés. La grève générale ayant échoué, l'insurrection est vouée à l'échec.

Certains nids de résistance tiendront jusqu'au 16 février. Dans le quartier de Landstrasse, deux mille membres du *Schutzbund*, installés dans le marché central aux bestiaux, résistent jusqu'à la nuit du 13 au 14 au 4e régiment de volontaires. Dans les quartiers de Margareten, de Meidling, d'Ottakring, de Simmering, de Döbling et de Floridsdorf, les membres du *Schutzbund* tiennent jusqu'au 14 février. A Döbling, l'artillerie gouvernementale doit intervenir pour s'emparer du « Karl-Marx-Hof ».

Les pertes du *Schutzbund* sont élevées. Elles sont estimées par le gouvernement Dollfuss à 118 tués et 279 blessés, mais le journaliste britannique George Eric Rowe affirme que le nombre des morts est de 1 500 à 2 000, celui des blessés de 5 000. Les forces gouvernementales ont eu 47 tués et 152 blessés tandis que 109 civils ont été tués et 259 blessés.

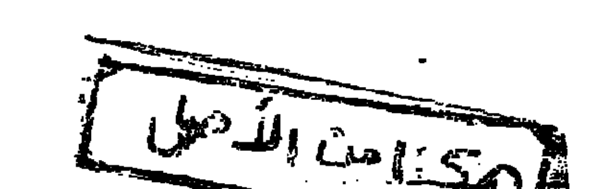
Le 23 février, le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, lance un appel à l'apaisement et à la réconciliation et prend l'initiative des secours aux familles des victimes civiles de l'émeute.

Les combats de rue de Vienne de février 1934 sonnent le glas de la démocratie en Autriche et de l'indépendance de ce pays. Tandis que les chefs rescapés de la social-démocratie se réfugient à l'étranger, notamment en Tchécoslovaquie, ceux qui ont été capturés sont jugés et internés. La guerre civile favorise les nationaux-socialistes auxquels les chrétiens-sociaux ne pourront pas résister quelques années plus tard.

Certains contemporains ont bien compris les événements. Ainsi, le chanoine Svetlik, député populiste tchécoslivaque, déclarait le 2 mars 1934 : *« Les troubles d'Autriche résultent de ce que, lieu de lutter contre les hitlériens, on s'est mis à combattre la social-démocratie. Il y a peu de temps encore, le chancelier Dollfuss prononçait un discours incitant les socialistes à entrer au gouvernement tandis que les chefs de la social-démocratie déclaraient pouvoir s'entendre avec les chrétiens-sociaux sur la base d'un Etat corporatif. Il faut pourtant regretter que nous nous trouvions devant la tombe ouverte d'une démocratie. »*

JEAN NOUZILLE.

★ *Sources :* Kurt Peball, *Die Kämpfe in Wien in Februar 1934*, Vienne, 1978. Félix Kreissler, *De la révolution à l'annexion. L'Autriche de 1918 à 1938*, Paris, 1971. Archives des affaires étrangères, Paris, Correspondance politique, Autriche, Volumes 182, 183 et 184.



La succession de Iouri Andropov

M. Tchernenko : Les espoirs du dauphin malheureux

Avec sa crinière blanche, sa large face aux pommettes saillantes et aux yeux légèrement bridés, Constantin Oustinovitch Tchernenko trahit ses origines sibériennes. De nationalité russe, bien que son nom soit de consonnance ukrainienne, il est né en 1911 dans le territoire de Krasnoïarsk, en Sibérie, dans une famille de paysans.

De sa jeunesse, on sait peu de choses. Il semble qu'il rentre très tôt dans l'appareil du Komsomol (la jeunesse communiste), ce qui lui permet de faire l'école du parti puis l'Institut pédagogique de Kichinev (capitale de la Moldavie), où il reçoit une formation d'enseignant. Entre-temps, à l'âge de vingt ans, il a adhéré au parti communiste auquel il doit toute sa carrière.

Constantin Tchernenko est un pur produit de l'appareil. Après ses études, il reste à Kichinev et travaille à partir de 1948 au service de l'agitation et de la propagande de cette petite République agricole dont l'URSS vient d'annexer une partie, prise à la Roumanie voisine. *C'est la chance de sa vie.* C'est là, en effet, qu'il rencontre Leonid Brejnev, premier secrétaire de 1950 à 1952, qu'il ne quittera pratiquement plus. Quand Brejnev « monte » à Moscou comme secrétaire du comité central, M. Tchernenko le rejoint ; il trouve une place dans un secteur du service de propagande et d'agitation de la République de la Russie que dirige alors M. Illitchev.

En mai 1960, quand Brejnev devient président du présidium du Soviet suprême, une sorte de chef de l'Etat qui n'a pas alors un grand pouvoir, il gravit un nouvel échelon en devenant chef du secrétariat du présidium. Il s'occupe des questions administratives, des rendez-vous de son patron ; *il est l'assistant fidèle* qui porte les serviettes et ouvre les bouteilles d'eau minérale au cours des réunions. Il y reste jusqu'en 1965. Mais entre-temps, son protecteur est arrivé au sommet du pouvoir. Brejnev devenu secrétaire général n'oublie pas le fidèle Tchernenko. Il le récompense pour ses bons et loyaux services avec la direction d'un département du comité central, mais n'importe lequel, car au-delà de la gratification accordée à un sous-fifre, Brejnev veut contrôler directement les cadres du parti. Il nomme donc M. Tchernenko chef du département d'organisation, *où il suit pour le compte du* secrétaire général la carrière de tous les fonctionnaires du parti, fait la liaison avec les organisations locales, bref, surveille et soigne la clientèle de Brejnev, cette masse d'aparatchiks qui assurera la stabilité du pouvoir pendant dix-huit ans.

En même temps, M. Tchernenko noue des amitiés qui pourront se révéler utiles le jour où la succession du patron sera ouverte.

Secrétaire particulier de Brejnev

Quand Brejnev a pris le pas sur les deux autres membres de la troïka qui est arrivée au pouvoir après la chute de Khrouchtchev, il accorde une nouvelle promotion au représentant du clan moldave : M. Tchernenko devient secrétaire du comité central en 1976, organisme dans lequel il est entré comme suppléant en 1966 et comme titulaire en 1971. Il continue à s'occuper des affaires générales tout en assurant le secrétariat particulier du Brejnev. En 1975, il était aux côtés du secrétaire général à la conférence européenne d'Helsinki et en 1979 il l'accompagnera à Vienne pour la signature des accords SALT II.

En 1977, un an après le vingt-cinquième congrès qui l'a élu au comité central, il devient membre suppléant du bureau politique et poursuit sa foudroyante ascension dès l'année suivante en étant nommé titulaire. Il se pose alors comme un prétendant à la couronne. Nul doute qu'il est le préféré de Brejnev, mais sauf cette protection qui peut se révéler finalement gênante, il n'a guère d'états de services à faire valoir. Passe encore qu'il ne se soit pas couvert de gloire pendant la Grande Guerre patriotique ou qu'il n'ait jamais dirigé aucune entreprise. Après tout, Iouri Andropov était dans le même cas ; mais il n'a aucune expérience internationle ; sa carrière dans le parti se limite à la propagande ; il n'a pas de liens particu*liers avec le complexe militaro*-industriel et il ne brille pas par ses analyses fulgurantes de l'économie soviétique ou de la situation internationale.



Dessin de CAGNAT.

Quand Brejnev s'enfoncede dans la maladie, sa seule chance est que le chef de l'Etat et du parti soviétique se retire en le désignant comme successeur. Brejnev était-il sur le point de le faire en novembre 1982, quand il fut terrassé par une crise cardiaque ? C'est possible. Toujours est-il qu'il meurt dans que M. Tchernenko ait été oint. C'est son rival Andropov qui triomphe. Depuis longtemps, *M. Tchernenko se méfie* du patron du KGB. C'est lui qui organise les travaux du vingt-sixième Congrès en 1981 et il s'arrange pour qu'Andropov soit le seul membre du bureau politique à ne pas présider une séance.

Après la mort de Souslov, il espère récupérer l'héritage et notamment la direction de l'idéologie. Quand Andropov quitte le KGB pour le secrétariat du comité central, M. Tchernenko doit partager : l'idéologie et les rapports avec les partis communistes qui ne sont pas au pouvoir vont à Andropov, lui, doit se contenter des relations avec les partis frères au pouvoir.

A la mort de Brejnev, c'est lui qui présente au comité central la candidature de son rival. Humiliation ou marchandage ? Il fera la même chose, en juin 1983, pour la présidence du présidium du Soviet suprême. Pendant quinze mois, son pouvoir a été à éclipses. Il perd rapidement le contrôle du département de l'organisation, mais il gagne la surveillance de l'idéologie. Il est absent pendant deux mois, au printemps 1983, période qui correspond à l'apogée du pouvoir d'Andropov. Sans doute est-il malade. Il revient en force au plénum de juin où il prononce le discours d'ouverture sur les questions idéologiques.

Sa pensée, *qui tient en quelques* clichés, est d'une rare pauvreté. Il répète les formules de la plus stricte orthodoxie. Il est d'ailleurs difficile de lui attribuer des opinions personnelles, ses œuvres complètes ayant été jusqu'alors consacrées à illustrer les thèses de son défunt maître. A en juger par ses discours, il serait plutôt opposé aux réformes économiques et partisan de la planification centralisée ; il compterait plus sur les méthodes stakhanovistes et « l'enthousiasme des masses » que sur les stimulants matériels, sur la discipline du Plan plus que sur l'autonomie des entreprises et plus sur la lutte idéologique que sur l'ouverture au monde.

*Son âge, son passé, ses idées en fe*raient un secrétaire général chargé de maintenir le système plutôt que de le réformer, en attendant que les « jeunes » aient mûri ou mis fin à leurs querelles.

DANIEL VERNET.

Le mode de sélection du chef du parti et de l'État

Créé quatre ans après la révolution de 1917, le poste de secrétaire général du Parti communiste est, en URSS et dans les pays socialistes, occupé par le dirigeant le plus important, même si celui-ci n'excerce pas toujours des fonctions de premier plan dans l'appareil d'État. Sous Lénine, qui était le chef réel du parti, le secrétariat était avant tout chargé des questions administratives.

Ce secrétariat du comité central deviendra, à la fin de la vie de Lénine, le secrétariat général du parti, à la tête duquel fut placé un homme qui était en même temps au bureau politique. Lénine, malade, entendait ainsi coordonner mieux l'activité des orginisations du parti.

Staline fut le premier à occuper cette fonction, en mars 1922, après le XIe congrès du parti. Le secrétariat général deviendra assez rapidement le centre réel du pouvoir. Staline prit ainsi le pas sur ses collègues, qui, à l'origine, considéraient ce poste comme purement administratif alors qu'eux traitaient de haute politique.

Staline occupa ces fonctions jusqu'en octobre 1952. Le poste fut supprimé, lors du XIXe congrès, qui se tint six mois avant sa mort (le 5 mars 1953), sans que l'on sache vraiment pourquoi. *A la mort de Staline, la* direction du parti fut confiée à M. Malenkov, qui ne l'occupa que quelques jours car, le 14 mars 1953, il sera appelé à la direction du gouvernement, tandis que Nikita Khrouchtchev devenait le chef du secrétariat. Le titre officiel de premier secrétaire lui fut attribué en septembre de la même année par le comité central. Il le conservera jusqu'en octobre 1964.

Leonid Brejnev le remplacera jusqu'à ce que le XXIIIe congrès décide, en 1966, que le responsable de l'appareil du parti aurait le titre de secrétaire général du *comité central. A la même épo*que, le présidium reprit l'appellation de Politburo (bureau politique) qu'il avait sous Staline et Lénine. Le 12 novembre 1982, Iouri Andropov succédait à Brejnev.

La composition du bureau politique et du secrétariat est fixée *par le comité central, qui se réu*nit en moyenne deux fois par an et ne fait que ratifier les modifications décidées par la majorité des membres du bureau politique. Le vote a lieu à main levée. Le comité central décide aussi des grandes orientations et apprécie l'action des dirigeants. Les membres titulaires et suppléants du comité central sont, pour leur part, élus à bulletin secret par le congrès, qui est convoqué une fois tous les cinq ans.

Depuis 1977, année où fut adoptée une nouvelle Constitution, le secrétaire général du parti a cumulé ses fonctions avec *celles de président du présidium* du Soviet suprême. Ce cumul n'est cependant pas inscrit dans la Loi fondamentale, et Iouri Andropov a dû attendre jusqu'au mois de juin 1983 pour devenir président.

Le Soviet suprême, composé de deux chambres, est élu tous les cinq ans au suffrage universel direct par les Soviétiques âgés de plus de dix-huit ans. (Les prochaines élections doivent en principe avoir lieu le 4 mars.) Il désigne le présidium où sont représentées toutes les républiques composant l'Union soviétique. Ce présidium choisit en son sein un président, qui fait fonction de chef de l'État bien que le présidium soit en droit un chef d'État collectif, et un premier vice-président, qui remplit les fonctions protocolaires.

M. Cheysson journaliste vedette

M. Claude Cheysson n'a sans doute pas entièrement ravi la vedette à Iouri Andropov, le vendredi 10 février, mais il s'en est fallu de peu. Il a en effet réussi un superbe « coup » journalistique en donnant avant tout le monde, vers 11 h 30, la nouvelle que guettait le monde entier : l'annonce du décès du numéro un soviétique. Ce « scoop » aura fait rêver plus d'un reporter, mais il a plongé dans un embarras considérable le Quai d'Orsay et l'Elysée.

Le ministre des relations extérieurs, qui présidait à Bruxelles une réunion ministérielle de la Communauté avec les pays du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), a en effet interrompu la séance après avoir jeté un coup d'œil sur un petit papier qu'on *lui* avait passé, et annoncé : *« M. Andropov est décédé »*. Puis il a invité l'assistance à se lever et à observer une minute de silence *« à la mémoire du principal dirigeant d'un des plus grands pays du monde. »*

Les délégués devaient ensuite reprendre le fil de leurs travaux. Mais, si peu inattendue que fût la nouvelle que M. Cheysson venait de leur communiquer, leurs discussions pouvaient difficilement passer, désormais, pour l'événement du jour. Il se trouva quelques-uns des deux cents participants environ pour éprouver un besoin urgent de sortir de la salle pour téléphoner... Les journalistes qui « faisaient les couloirs » de la réunion n'ont eu qu'à recueillir l'annonce de cette annonce. Pour couper court à toute autre rumeur, le ministre français devait d'ailleurs faire confirmer par un des porte-parole adjoints du Quai d'Orsay, qui se trouvait avec lui à Bruxelles, la teneur de ses propos.

Il semble, en fait, que M. Cheysson ait été informé directement par Moscou (mais *s'agissait-il de l'ambassade de* France ?) *de la mort du dirigeant* soviétique, et qu'il n'ait pas su, au moment où il prenait connaissance du très court message manuscrit qu'on lui remettait en séance, que le Kremlin ne l'avait pas encore annoncée officiellement. Or, il n'est vraiment pas dans les usages diplomatique *que ce genre d'information soit* donnée, avant les autorités concernées, par un ministre étranger.

D'où l'extrême gêne avec laquelle, au Quai d'Orsay, on a accueilli les questions sur cette procédure pour le moins inhabituelle. On ne pouvait ni confirmer la nouvelle, ni sembler tout ignorer d'une déclaration du ministre, faite devant deux cents diplomates étrangers. Il y a dû avoir, vendredi en fin de matinée, beaucoup de responsables de la diplomatie française pour espérer en secret, de tout son cœur, que la nouvelle fût confirmée... L'angoisse du Quai d'Orsay, il est vrai, n'aura duré que trois quarts d'heure. — B. B.

Le rôle-clé du compagnon de Brejnev

(Suite de la première page.)

Alertés par la musique classique diffusée sur les ondes nationales, quelques habitants de la capitale s'étaient bien groupés, vendredi en fin de matinée, autour des postes de radio branchés dans les magasins ou dans les hôtels ; mais, dès l'annonce officielle, à 14 h 30 (heure de Moscou), ces attroupements, au demeurant modestes, avaient disparu.

Les piétons, fort nombreux dans le centre de la ville en fin d'après-midi et en début de soirée, semblaient surtout préoccupés par l'habituelle chasse aux provisions. Rue Arbat, cependant, une file de gens attendaient leur tour pour acheter, au magasin Plakat, un portrait de l'ancien secrétaire général. L'atmosphère était tout à fait comparable à celle qui prévalait immédiatement après la mort de Leonid Brejnev. Les drapeaux ont été mis en berne vendredi en fin de matinée. La nuit tombée, le spectacle sur la place *Rouge était saisissant, en raison des* puissants projecteurs qui éclairent habituellement la scène. Des lumières brûlaient aux deux derniers étages du nouvel immeuble du KGB. De nombreuses tchaika et quelques zil, les voitures de l'élite, stationnaient devant le siège du comité central.

Il est à peu près acquis que le bureau politique s'est réuni vendredi matin. C'est à ce moment-là qu'ont été prises les grandes décisions annoncées vendredi soir au journal télévisé de 21 heures. La principale est la nomination de M. Tchernenko comme président de la commission des funérailles, qui est composée des membres du bureau politique (titulaires et suppléants), puis du secrétariat, *les uns et les autres classés* par ordre alphabétique, et enfin de personnalités diverses, telles que le président de l'Académie des sciences. L'absence dans cette liste de certains noms semble due au fait que les intéressés ne résident pas à Moscou (c'est le cas notamment de MM. Chtcherbitski, Kounaev et Chevarnadzé, respectivement chef du parti en Ukraine, au Kazakhstan et en Georgie). Il a d'autre part été annoncé que Iouri Andropov serait *« enterré sur la place Rouge »*, mardi 14 février. Le défunt secrétaire général aura donc droit à l'honneur suprême d'être enseveli au pied des murs du Kremlin, derrière le mausolée de Lénine.

Le présentateur du journal télévisé a également lu un *« message au peuple soviétique »* émanant des plus hautes autorités du Parti et de l'Etat. Ce texte affirme la continuité de la politique intérieure et extérieure de l'URSS. Il ressemble pour l'essentiel à celui qui avait été publié après la mort de Brejnev. Il évoque notamment la *« coexistence pacifique entre Etats à systèmes sociaux différents »* et la *« volonté de paix »* de l'URSS. *« Dans la situation internationale actuelle compliquée et dangereusement aggravée, le Parti communiste de l'Etat soviétiques considèrent comme leur devoir principal de faire respecter sans défaillance la cause de la paix, de faire preuve de retenue et de vigilance, de contrecarrer résolument les desseins aventureux de l'impérialisme et de consolider la capacité de défense du pays »*, poursuit le message.

On retiendra que Iouri Andropov est qualifié d'*« homme modeste et de principes »*. L'appréciation portée sur le défunt est entièrement positive, mais d'une grande sobriété à l'image d'ailleurs du personnage disparu. Dans la nécrologie signée, comme tous les autres documents rendus publics vendredi soir, par le comité central du parti, le présidium du Soviet suprême et le conseil des ministres, Iouri Andropov est également loué pour sa *« modestie »*.

La *Pravda* de ce samedi publie tous ses textes dans une première page bordée de noir illustrée par un grand portrait du disparu. Le quotidien du Parti donne également les conclusions médicales *signées* par l'académicien Tchazov et dix autres sommités *(voir par ailleurs)*.

Les autorités ont donc attendu vingt-deux heures pour annoncer officiellement le décès. Ce délai est légèrement inférieur à celui qui avait été observé après la mort de Brejnev, mais sans commune mesure avec ce *qui s'était passé avec Staline. Un* deuil de quatre jours, du 11 au 14 février inclus, a été proclamé. Le jour des obsèques, les écoles et les lycées seront fermés. Des salves d'artillerie seront tirées à Moscou et dans vingt autres ville. Le travail cessera pendant cinq minutes dans les entreprises.

Si M. Tchernenko est nommé secrétaire général au cours du week-end, le scénario aura été quasiment identique à celui d'il y a quinze mois. Si les choses traînent, on ne manquera pas d'attribuer ce retard à une concurrence entre le vieux brejnévien qu'est M. Tchernenko et les deux « jeunes » qui partagent avec lui le privilège d'appartenir à la fois au bureau politique et au secrétariat : MM. Mikhail Gorbatchev (cinquante-deux ans) et Grigory Romanov (soixante et un ans depuis quatre jours), mais qui doivent plus à Iouri Andropov. La nomination de M. Tchernenko serait assurément une défaite posthume de l'ancien président du KGB ; elle pourrait être aussi interprétée comme une volonté de prudence de la part du groupe dirigeant. Face aux incertitudes actuelles, les vieilles recettes brejnéviennes auraient paru préférables au « réformisme » teinté d'intellectualisme prêté à Iouri Andropov. A moins, tout simplement, que, trop « jeunes », se barrant l'un l'autre l'accès au pouvoir suprême et ne disposant pas encore d'une clientèle *suffisante, les deux « nouveaux »* aient décidé — comptant sur un règne court — de s'incliner devant le privilège de l'âge.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les organes dirigeants avant la mort du chef du PC

Le bureau politique (politburo) du **comité central du PC soviétique comptait treize membres de plein droit : MM. Andropov (secrétaire général), Tchernenko, Gorbatchev, Romanov (tous trois également secrétaires du comité central), Tikhonov (président du conseil des ministres), Aliev et Gromyko (tous deux premiers vice-présidents du conseil des ministres, le second de surcroît ministre des affaires étrangères), Oustinov (ministre de la défense), Grichine, Chtcherbitski et Kounaev (respectivement chefs du parti à Moscou, en Ukraine et au Kazakhstan), Solomentsev (président du comité de contrôle du parti) et Vorotnikov (chef du gouvernement de la fédération russe). L'âge moyen reste comme précédemment de soixante-sept ans.**

Les membres suppléants du politburo, dont l'effectif était passé de huit à sept en octobre, avec le décès de M. Rachidov, chef du parti en Uzbekistan, sont six : MM. Tchebrikov (seul nouveau membre, président du KGB), Ponomarev et Dolgnikh (secrétaire du comité central du parti), Demitchev (ministre de la culture), Kouznetzov (premier vice-président du présidium du Soviet suprême), Chevarnadze (chef du parti en Géorgie).

Le secrétariat du comité central **comptait onze membres : MM. Andropov, Tchernenko, Gorbatchev, Romanov, Dolgnikh, Ponomarev, Kapitonov, Roussakov, Zimianine, Ryjkov et Ligatchev (seul nouveau membre). L'âge moyen est de soixante-cinq ans.**

Le communiqué des médecins

L'agence Tass a diffusé, vendredi 10 février, le bulletin médical suivant : *« Iouri Andropov, né en 1914, souffrait de néphrite intersticielle, de néphro-sclérose, d'hypertension secondaire, de diabète sucré, compliqués d'insuffisance rénale chronique. Depuis 1983, par suite d'interruption des fonctions des reins, il suivait un traitement d'hémodialyse (rein artificiel).*

» Le traitement assurait un état satisfaisant et entretenait la capacité de travail. Cependant, à la fin de janvier 1984, l'état s'est aggravé par suite de modifications dystrophiques progressives dans les organes internes et d'hypotension progressive.

» La mort est survenue le 9 février 1984 à 16 h 50, la cause immédiate étant l'insuffisance cardio-vasculaire et l'arrêt de la respiration. L'examen anatomo-pathologique a entièrement confirmé le diagnostic. »

Le communiqué médical est signé par Evgueni Tchazov, de l'Académie des sciences, ainsi que par Nikolai Lopatkine, Nikolai Malinovski et d'autres membres titulaires de l'Académie de médecine de l'URSS.

Les réactions à la mort de Iouri Andropov

Survenant au terme d'une longue maladie, la nouvelle de la mort de Iouri Andropov a été accueillie sans surprise dans le monde. La plupart des chefs d'Etat ou de gouvernement occidentaux ont adressé des télégrammes de condoléances au Kremlin, *évoquant notamment* les responsabilités que portait le numéro un soviétique dans le maintien de la paix. Le premier ministre canadien, M. Trudeau, a annoncé dès vendredi soir *qu'il se rendrait* à Moscou *pour* les obsèques de Iouri Andropov, comme l'avait déjà fait savoir le chancelier ouest-allemand, M. Kohl. Le Japon sera représenté par son ministre des affaires étrangères, M. Abe.

● A ROME, le pape *Jean-Paul II n'a fait* aucun *commentaire. Le* quotidien du Vatican, *l'Osservatore Romano,* écrit toutefois qu'au cours du règne de Iouri Andropov, *« la diplomatie soviétique n'a pas accompli de progrès significatifs » et qu'« en matière de politique intérieure (...), la situation ne s'est guère améliorée ».*

● *DANS LES PAYS SOCIALISTES*, la plupart des dirigeants ont rendu hommage à la mémoire du secrétaire général du PC soviétique. Quatre jours de deuil ont été décrétés à Cuba. Les radios et télévisions bulgare, hongroise, est-allemande, tchécoslovaque et polonaise ont interrompu et modifié leurs programmes pour la diffusion de messages et de musique funèbre. A Varsovie, M. Lech Walesa s'est borné à déclarer qu' *« en bon chrétien »*, il souhaitait que Iouri Andropov *« repose en paix ».* La radio roumaine, pour sa part, n'a annoncé la nouvelle qu'au milieu de son journal de la soirée, sans commentaire.

● A *PÉKIN, la télévision a interrompu ses programmes* pour annoncer la mort du président soviétique, dont la presse chinoise publie samedi en première page une brève biographie. Le président de la République, M. Li Xiannian, et celui de l'Assemblée nationale, M. Peng Zhen, ont adressé au Soviet suprême de d'URSS un télégramme de condoléances déclarant notamment : *« Le président Andropov a exprimé à plusieurs reprises son désir d'améliorer les relations sino-soviétiques. C'est le désir sincère du gouvernement chinois de voir les relations entre les deux pays être normalisées. »*

● A DAMAS – où l'on apprend que le premier vice-premier ministre soviétique, M. Aliev, a annulé la visite qu'il devait faire prochainement en Syrie, – le président Assad a ordonné un deuil de sept jours. Un deuil de trois jours a également été décrété au Liban.

● A NEW-YORK, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuelar, a rendu hommage à Iouri Andropov, *« pour sa dévotion fervente aux efforts pour la paix mondiale ».* Actuellement souffrant, il ne pourra se rendre à Moscou pour les obsèques et sera représenté par M. Jean Ripert, directeur général de l'ONU pour la coopération économique internationale et le développement.

WASHINGTON : le vice-président Bush représentera M. Reagan aux obsèques

De notre correspondant

Washington. – Prompts à réaffirmer à l'annonce de la mort du numéro un soviétique leur volonté de dialogue avec l'URSS, les dirigeants américains ont, en revanche, mis une journée entière à décider de faire conduire par le vice-président Bush la délégation américaine aux obsèques de Iouri Andropov.

M. Bush sera porteur, a fait savoir la Maison Blanche, d'un message personnel de M. Reagan dans lequel le président exprime sa disponibilité à une proche rncontre avec le futur nouveau premier secrétaire. Cette décision est le fruit d'un compromis entre les conseillers politiques de M. Reagan et les responsables de la diplomatie américaine. Les premiers – le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Baker et son adjoint M. Deaver – souhaitaient que le président se rende en personne à Moscou afin de manifester avec éclat son désir de négocier avec le Kremlin. Ce geste protocolaire aurait en effet permis, à neuf mois de l'élection présidentielle, de rassurer l'opinion américaine inquiète de l'absence de contacts avec l'URSS, sans pour autant oliger Washington à des concessions de fond. Les seconds – M. Shultz et M. McFarlane, le conseiller pour les affaires de sécurité nationale – faisaient au contraire valoir que le président ne pouvait s'exposer aux risques d'une rebuffade, envisageable dans la mesure où les responsables américains ne s'attendent pas à de rapides changements dans la politique soviétique.

Parallèlement engagé dès l'aube *par les chaînes de télévision dans* leurs journaux matinaux, ce débat a, au demeurant, parcouru l'ensemble du monde politique américain et divisé les soviétologues des plus prestigieuses universités. D'un côté, les huit candidats à l'investiture démocrate, à l'exception de M. Glenn, pressaient tous le président de faire le voyage pour donner la preuve qu'il *« saisira désormais toute occasion de défendre la paix ».* De l'autre, MM. Kissinger et Brzezinski, les deux plus illustres prédécesseurs de MM. Shultz et McFarlane, appelaient à la même prudence que leurs successeurs. Pour l'ancien secrétaire d'Etat, un trop grand *« empressement »* aurait été *« inapproprié »*, même si les Etats-Unis doivent se montrer prêts à être *« réceptifs »* à un adoucissement de Moscou auquel – a-t-il déclaré – on peut espérer s'attendre. L'ancien conseiller pour les affaires de sécurité de M. Carter proposait, lui, que M. Bush ou M. Shultz soient chargés de faire savoir au Kremlin qu'on considère à Washington que *« le temps est venu d'un dialogue au niveau le plus haut ».*

En donnant finalement raison aux actuels et aux précédents responsables de la diplomatie, M. Reagan gagne sur les deux tableaux. Il confirme devant l'opinion américaine et internationale que son ton vis à vis de l'URSS a changé et, dans le même temps, laisse à Moscou, après un discret signe de bonne volonté, la responsabilité de saisir ou non la balle.

Cette position arrange d'autant plus le président qu'il doit s'entretenir à Washington, au début de la semaine, avec M. Moubarak, le président égyptien, et le roi Hussein de Jordanie, de l'évolution de la situation au Proche-Orient et qu'il pouvait difficilement décommander ses rendez-vous au moment où la crise libanaise bat son plein.

En milieu de journée, tandis que se poursuivaient les discussions au sein de l'équipe dirigeante, M. Shultz avait réuni une conférence de presse impromptue pour déclarer que les Etats-Unis *« étaient disposés à œuvrer de façon constructive avec le ou les nouveaux dirigeants soviétiques »* en faveur d'un dialogue *« constructif, réaliste et positif ».*

Peu après, le porte-parole de la Maison blanche avait fait savoir de Californie ouM. Reagan prend des vacances dans son ranch de Santa Barbara, que le président avait envoyé un message au premier vice-président du Soviet suprême pour l'assurer de *« ses condoléances »*, de *« sa sympathie »*, du *« profond désire du peuple américain d'une paix mondiale »* et ds son espoir qu'une *« véritable coopération puisse être établie avec l'Union soviétique afin de rendre le monde meilleur ».*

M. Bush, qui devait faire escale en Grande-Bretagne, au Luxembourg et en Allemagne fédérale avant d'arriver mardi à Moscou, y sera accompagné de deux autres personnalités dont l'identité n'avait pas encore été précisée ce samedi matin. M. Shultz qui avait assisté, en même temps que le vice-président, aux obsèques de Leonid Brejnev, restera, lui à Washington.

BERNARD GUETTA.

BONN : les espoirs incertains d'une reprise du dialogue Est-Ouest

Correspondance

Bonn. – Les drapeaux sont en berne à Bonn. La mort du secrétaire général du parti communiste soviétique, Iouri Andropov, n'a pas surpris. Mais dans l'atmosphère tendue qui règne actuellement entre l'Est et l'Ouest, l'Allemagne ne peut pas ne pas s'inquiéter de la période d'incertitude qui s'ouvre pour les négociations sur la limitation des armements nucléaires et l'avenir des relations entre les deux Etats allemands. Rappelant l'optimisme qui avait prévalu au moment de l'arrivée au pouvoir de Iouri Andropov, les commentaires estiment généralement que son règne a été trop bref pour qu'on en tire des conclusions, et ils appellent à la prudence.

Pas plus qu'ailleurs, on ne se risque à un quelconque pronostic. Les noms de Romanov, Gorbachev, Tchernenko et Vorotnikov y sont là aussi communément cités, mais il n'est pas question, comme l'a indiqué le chancelier Khol lui-même, de se lancer dans des pronostics hasardeux. *« Ce que sera la suite, comment va s'orienter la direction soviétique, qui seront les hommes, personne,* a-t-il dit à Brême, *ne peut se prononcer là-dessus aujourd'hui. »*

Le chancelier Kohl qui se rendra à Moscou pour les funérailles en compagnie de son ministre des affaires étrangères M. Hans Dietrich Genscher, a été le seul chef d'Etat occidental à rencontrer Iouri Andropov en juillet dernier. A quelques mois du début de l'implantation des missiles américains à moyenne portée en Allemagne fédérale, les discussions avaient été difficiles. Moscou et Bonn étaient restées sur des positions très tranchées. On avait cependant pu remarquer qu'il n'avait pas été question pour Moscou de toucher aux relations économiques entre les deux payx et, somme toute, le chancelier était revenu de son voyage plutôt rassuré.

Dans le communiqué publié vendredi après-midi à Bonn, le gouvernement allemand rappelle qu'en entreprenant cette visite, le chancelier avait voulu marquer l'importance qu'il attache *« à de bonne relations avec l'Union soviétique et avec sa direction ».* L'intérêt de l'Allemagne, ajoute-t-il, est de *« parvenir avec l'Union soviétique à une nouvelle et meilleur qualité des relations ».*

M. Brandt « consterné »

Dans les milieux politiques on s'interroge surtout sur l'avenir des négociations entre Soviétiques et Américains sur la réduction des armements nucléaires. Bien que l'on ne s'attende pas au ministère des affaires étrangères à une inflexion de la politique suivie jusqu'à présent par le Kremlin, le parti social-démocrate dont les représentants avaient également été reçus à plusieurs reprises l'année dernière à Moscou, souhaitent que les nouveaux dirigeants soviétiques s'ouvrent au dialogue avec Washington. La mort d'Andropov inquiète cependant plus qu'elle ne rassure les milieux d'opposition allemands. M. Willy Brandt a exprimé sa *« consternation »*, estimant que dans une période de tension dangereuse, Iouri Andropov, *« avait clairement montré qu'il était conscient de sa responsabilité pour la paix mondiale. »*

Le porte-parole des « verts », M. Hans Suhr, a rappelé pour sa part l'intérêt qu'avaient suscité auprès des pacifistes les propositions du numéro un soviétique sur un gel des armements nucléaires et la prise en compte des forces de frappe française et britannique. Les « verts » redoutent doncla succession, et espèrent que les nouveaux dirigeants ne céderont pas à la pression des militaires. *« Nous avons peur,* a déclaré Hans Suhr, *que la confrontation entre les blocs »* ne devienne plus âpre encore. *« Il faut que le mouvement de la paix se renforce et poursuive ses actions de protestation. »*

La politique de Iouri Andropov n'a pas eu, il est vrai, que des aspects négatifs aux yeux de l'Allemagne. Les échanges commerciaux avec l'Est n'ont guère été affectés, mais surtout les relations entre les deux Allemagne n'ont probablement jamais été meilleures que maintenant.

Les dirigeants allemands s'attendaient, l'année dernière, à ce que, comme à l'habitude, Moscou fasse peser la menace d'une détérioration sensible du climat entre Bonn et Berlin-Est. Il n'en a rien été, bien au contraire. Malgré le développement de la campagne pacifiste et les efforts du Kremlin pour entretenir la crainte de l'holocauste final, les gouvernements des deux Allemagne ont *pu conclure en toute impunité*, en juillet 1983, un accord sur la fourniture d'un crédit d'un milliard de dollars à l'Allemagne de l'Est, et M. Erik Honecker a montré, depuis, par quelques gestes significatifs, comme le démantèlement d'une partie des installations de tirs automatiques à la frontière, qu'il n'était pas sourd aux préoccupations humanitaires du gouvernement ouest-allemand.

HENRI DE BRESSON.

M. MARCHAIS : un homme de dialogue

Publié à la « une » de *l'Humanité*, l message du comité central du PCF au PCUS souligne notamment que *« S'appuyant sur des acquis considérables, Iouri Andropov et la direction du parti communiste de l'Union soviétique ont entrepris des réformes pour améliorer l'efficacité économique, développer le progrès social et impulser la participation démocratique, la responsabilité des travailleurs dans la société. »*

Il ajoute que le nom de Iouri Andropov *« restera attaché aux nombreuses propositions pour la paix et le désarmement formulées par le gouvernement soviétique et qui reçoivent un large écho dans le monde...*

M. Georges Marchais a notamment déclaré, pour sa part : *« Je l'avais rencontré à deux reprises. La première fois, en novembre 1982, j'avais pu me rendre compte de son ouverture d'esprit, de son énergie, de son sens du dialogue. Iouri Andropov m'était apparu comme un homme conscient des immenses responsabilités qui venaient de lui échoir à la tête de son pays, désireux d'encourager les réformes sociales, économiques, démocratiques correspondant aux évolutions de la société soviétique, qui ont eu de premières applications.*

» J'avais pu constater, lors de cette discussion, combien il était attaché au maintien et à l'approfondissement des relations de solidarité entre nos deux partis, fondées sur l'indépendance totale, la non-ingérence et l'égalité en droits.

» Je garde également en mémoire la rencontre officielle qui s'est déroulée entre nos deux partis, en juillet dernier. Iouri Andropov avait manifesté une très vive préoccupation devant l'aggravation des tensions internationales liées à l'escalade de la course aux armements. Il nous avait fait part de la volonté de son parti de contribuer à écarter les menaces qui pèsent sur la paix du monde, et nous avions adopté une déclaration commune appelant à l'action en faveur de la paix, de la détente, de la réduction équilibrée des armements à l'Est comme à l'Ouest. Notre rencontre lui avait donné l'occasion de manifester son désir de voir se développer des rapports d'amitié et de coopération entre la France et l'Union soviétique.

» Nous retiendrons de Iouri Andropov le souvenir d'un homme d'Etat trop tôt disparu dont les efforts en faveur du progrès de la société socialiste de son pays, et en faveur de la paix en Europe et dans le monde auront marqué son époque. »

Au nom du gouvernement, M. Pierre Mauroy a adressé à son homologue soviétique un message, dans lequel le premier ministre exprime son émotion *« devant la disparition d'un homme qui tout au long de sa vie s'est consacré à servir et à favoriser le progrès de son pays. Le gouvernement français,* ajoute-t-il, *se souvient notamment des efforts de coopération entre nos deux pays dont l'Union soviétique a témoigné au long de ces derniers mois ».*

Pour le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, *« cet homme, à qui l'on prêtait l'intention de faire des réformes en URSS, n'a pu les faire et donc on peut se poser la question de savoir s'il y a des réformateurs en URSS et s'ils pourront choisir un homme qui veuille le faire ».*

Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Claude Estier (PS), a affirmé : *« La maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois laissait prévoir une issue fatale, mais ce délai a sans doute permis, à la direction de l'Union soviétique, d'assurer sa succession et la continuité d'une politique qui n'avait, peut-être, faute de temps, pu encore faire entrer dans les faits un certin nombre de réformes qui se dessinaient après la mort de Leonid Brejnev. »*

Selon M. Pierre Bauby, secrétaire politique du PCML *(Parti communiste marxiste-léniniste)*, *« ce qui caractérise les quinze mois pendant lesquels Iouri Andropov a dirigé l'Union soviétique est d'abord la continuité. Continuité de l'occupation militaire de l'Afghanistan (...). Continuité et accélération de la course aux armements (...), et de la rivalité avec l'autre superpuissance impérialiste, les USA ».*

Dans l'opposition, le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, a estimé que le « bref règne » de Iouri Andropov *« aura été marqué par un double échec : échec en matière de politique étrangère parce qu'il n'a pas su empêcher l'installation des Pershing en Europe et, échec à l'échelle interne, dans la mesure où les problèmes économiques de l'URSS se sont encore aggravés et où la violation des accords d'Helsinki y sont aujourd'hui, de plus en plus nombreux et flagrants ».*

« Cet ancien patron du KGB, hissé à la force du poignet et de l'intrigue de la hiérarchie communiste mondiale, a maintenu l'URSS en situation de dictature et a encore accentué le caractère militaire et impérialiste de ce pays, menaçant ainsi l'existence des libertés démocratiques dans le monde », a ajouté M. Lecanuet.

M. Jacques Chirac a adressé à l'ambassadeur d'URSS en France un télégramme de condoléances. Le *président du RPR y* exprime notament *« l'émotion qu'éprouve notre pays, tous ceux qui sont attachés aux relations entre la France et l'Union soviétique, au premier plan desquels figure le peuple de Paris et son conseil municipal ».*

Le président du Parti radical, M. André Rossinot, a affirmé que, *« malgré une intense campagne de désinformation, Andropov n'a été en rien le libéral qu'on nous promettait ».*

Le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) a estimé que *« la disparition d'un chef du KGB, responsable du massacre de Budapest, du génocide afghan, de l'agression du Boeing indo-coréen et de la répression des droits de l'homme ne peut être considéré comme une catastrophe ».* Le Parti de M. Philippe Malaud espère que cette mutation permettra l'émergence d'un dirigeant moins sectaire que celui que l'on nous avait cependant présenté comme un « libéral ».

Enfin à l'extrême droite, le Parti des forces nouvelles (PFN) a indiqué : *« A chaque fois qu'un communiste nous quitte, nous sommes heureux. Lorsque c'est le premier des communistes, nous sommes fous de joie. Pourtant, nous sommes sans illusion : Andropov meurt, mais la tyrannie demeure. »*

Les ballons d'essai de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Quelques indices positifs avaient été enregistrés avant le décès de Iouri Andropov. Sont-ils toujours valables ?, se demande-t-on maintenant dans l'entourage de M. Mitterrand. La période de transition qui va, de toute façon, s'ouvrir ne va-t-elle pas entraîner une sorte de paralysie du pouvoir à Moscou ? Une crispation sur des positions déjà définies ? Un refus de toute innovation, si timide soit-elle ? Ces dernières interrogations ne concernant pas d'ailleurs le seul Proche-Orient mais aussi l'ensemble de la politique Est-Ouest, en particulier le délicat dossier de la limitation des armements.

Le lent dégel des relations bilatérales sera-t-il lui aussi affecté par la mort d'Andropov ? C'est une autre question qu'on se pose. Depuis la fin de l'année 1983, M. Mitterrand avait en effet décidé d'infléchir son attitude à l'égard de l'URSS qui a toujours été faite de méfiance. L'invitation à Paris, à la fin du mois de janvier, de M. Ivan Arkhipov, premier vice-premier ministre, avait illustré cette volonté de relancer les relations entre Paris et Moscou, en particulier dans le domaine commercial. Il s'agissait là d'une évolution sensible de la position française puisque, dès le 10 mai 1981, on laissait entendre dans les allées du pouvoir socialiste que le temps des *« petits télégraphistes »* était bien fini et que *« jamais les relations franco-soviétiques ne seraient comme avant tant que l'URSS occuperait l'Afghanistan ».*

Ballons d'essai

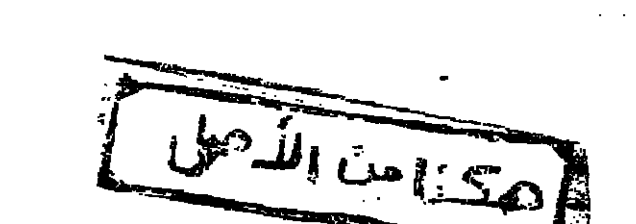
En fait, ce n'est pas tant l'Afghanistan ou la Pologne que les SS-20 qui sont à l'origine du blocage des relations de l'Elysée avec le Kremlin. Moscou, en effet, n'est pas près de pardonner à M. Mitterrand d'avoir plaidé la cause du rééquilibrage des euromissiles et d'avoir ainsi contribué à l'échec – au moins pour l'instant – du mouvement pacifiste. A maintes reprises, des commentateurs soviétiques ont dénoncé *« l'atlantisme croissant »* de la France, oubliant dans ce cas de mentionner la présence de ministres communistes dans le gouvernement Mauroy. Ces critiques ont été étendues à la politique française au Proche-Orient, volontiers assimilée à celle de Washington et à l'intervention militaire de Paris an Tchad.

Jamais, cependant, Moscou n'a voulu rompre radicalement avec Paris, même pas à la suite de l'expulsion de France, en avril 1983, de quarante-sept diplomates soviétiques accusés ouvertement d'espionnage.

Peut-être les relations franco-soviétiques se seraient-elles dégelées plus tôt s'il n'y avait eu l'affaire du Boeing sud-coréen. La tension causée par la destruction de cet appareil civil priva de toute conséquence la visite rapide que fit peu après à Paris M. Gromyko. Quelque temps plus tard, cependanft, M. Mitterrand lançait plusieurs « ballons d'essai » en direction de Moscou, d'abord à la télévision française, le 16 novembre, lorsqu'il laissa entendre qu'il accepterait que les missiles du plateau d'Albion soient pris en compte dans la négociation sur les euromissiles, puis à Belgrade, lorsqu'il salua ostensiblement *« le grand peuple russe »* et déclara que *« l'harmonie de l'Europe passe par le dialogue franco-soviétique ».* C'est aussi à ce moment-là qu'il fit savoir qu'après le début de l'installation des Pershing 2 et des missiles de croisière, plus rien ne s'opposait à une reprise des contacts avec Moscou au plus haut niveau. De tels contacts auraient pu, en revanche, s'ils avaient eu lieu avant que les Européens n'aient fait preuve de fermeté, être interprétés par Moscou comme un signe de mollesse.

A Athènes, M. Mitterrand a tenu à lancer un nouveau « ballon d'essai », affirmant notamment : *« Au-delà des débats politiques souvent sévères, toujours sérieux, je n'oublie jamais qu'il existe et continue d'exister entre le peuple russe et le peuple français une histoire riche et forte de luttes en commun. Dans les moments décisifs, cette donnée de l'histoire est déterminante dans mon appréciation. »* Cela veut-il dire que le président de la République va se rendre à Moscou pour assister mardi aux funérailles de Iouri Andropov ? On ne le croyait pas vendredi soir, le président de la République ayant précisé qu'il renouvelerait ses condoléances à son retour à Paris *« par des canaux normaux »*, c'est-à-dire sans doute à l'occasion d'une visite à l'ambassade d'URSS où un registre sera ouvert, conformément à la tradition. Il en dira sans doute davantage dimanche soir, lors de l'émission « Sept sur sept », à laquelle il doit participer.

JACQUES AMALRIC.



et le bilan de quinze mois de pouvoir

CULTURE

Le triomphe de la grisaille

Iouri Andropov est arrivé au pouvoir auréolé d'une bonne réputation, qu'il avait lui-même contribué à forger pendant les quinze ans qu'il passa à la *tête* du KGB. Même ceux qui ne voyaient pas en lui le « libéral » de l'iconographie le tenaient pour un intellectuel « ouvert » à la culture moderne et occidentale. Ne disait-on pas qu'il possédait une collection de tableaux abstraits, qu'il lisait des nouvelles en anglais, qu'il aimait le jazz et buvait... du whisky ?

Sans doute tranchait-il sur ses collègues du bureau politique dont la caractéristique principale n'est pas une culture encyclopédique. L'intelligentsia, qui n'avait pas totalement rompu avec le régime sans lui être entièrement inféodée, nourrissait un petit espoir : *elle n'attendait* pas du libéralisme, mais une sorte de « *totalitarisme éclairé* » où les frontières du possible et de l'interdit seraient nettement marquées et où un art libre sans être contestataire pourrait se développer.

Le bilan est accablant. Il faut dire que le « ménage » avait été fait bien avant novembre 1982, sous le règne même de Brejnev, quand Iouri Andropov présidait aux destinées du KGB. Les intellectuels, écrivains, artistes, avaient déjà été l'objet d'une attention spéciale qui avait contraint nombre d'entre eux — et souvent les meilleurs — au silence ou à l'exil.

Une sous-culture

La situation ne s'est guère améliorée et même, dans une certaine mesure, a empiré au cours des derniers mois. Le meilleur symbole de ce changement est la situation du directeur de la Taganka, M. Iouri Lioubimov, qui a profité d'une mise en scène à Londres pour rester en Grande-Bretagne aussi *longtemps*, a-t-il dit, que les autorités soviétiques ne le laisseraient pas travailler tranquillement dans son pays.

Or M. Lioubimov était une sorte de protégé de M. Andropov, dont la fille a épousé un acteur de la Taganka. Le metteur en scène qui était la coqueluche du « tout-Moscou » a certes toujours eu des ennuis avec la censure, mais il avait su admirablement en jouer pour asseoir sa réputation et, plusieurs fois, M. Andropov, président du KGB, était venu à son secours. En septembre dernier, le secteur idéologique était passé sous la direction de M. Tchernenko, qui ne semble pas avoir pour les beaux-arts la même inclination que l'ancien secrétaire général, qui n'a rien voulu ou pu faire pour le directeur de la Taganka.

C'est d'ailleurs M. Tchernenko qui, au cours du plénum du comité central du mois de juin dernier, a défini la ligne idéologique. Elle est du plus pur classicisme. Il faut en finir avec le laisser-aller au théâtre et au cinéma, lutter contre les programmes de variétés au contenu malsain, contre la subversion idéologique et les progrès de la religion dans la jeunesse. Ce vaste programme exprimé dans la « langue de bois » la plus traditionnelle...

Le tableau n'est pourtant pas absolument sombre. De même qu'aux pires moments de la terreur stalinienne se poursuivait une activité culturelle souterraine — les gens « *écrivaient pour leurs tiroirs* », disait-on, — de même, sous Brejnev, avait fleuri toute une sous-culture ni officielle ni dissidente, qui s'est maintenue sous Andropov.

C'est là qu'il faut sans doute chercher les créations les plus originales, dans les concerts de musique contemporaine pour lesquels les billets ne sont distribués qu'à des connaissances, dans les petites salles de théâtre expérimental, dans les appartements mêmes, pour une unique représentation, dans le foyer d'une entreprise où se produit un groupe de jazz, dans un ciné-club du fin fonds de la banlieue où se passe un film qui n'est pas autorisé sans être complètement interdit, dans les séminaires savants qui réunissent quelques amis dans des logements exigus ou dans les caves d'un immeuble qui abritent une exposition d'art abstrait.

Ces groupes se font et se défont, s'établissent ou bien ont une existence éphémère, mais c'est cette « zone grise » qui maintient vivante la culture soviétique ; c'est d'elle que sortiraient de grandes œuvres pour peu que disparaisse la chape de plomb qui l'écrase. Rien n'indique que ce soit pour demain.

D. V.

Dissidents victimes d'un « libéral » très répressif

En donnant de Iouri Andropov, lors de son accession à la tête du PCUS, l'image d'un homme libéral, ouvert aux influences culturelles occidentales, la propagande soviétique avait laissé espérer un relâchement de la répression contre les dissidents d'Union soviétique. C'était mal connaître celui qui, en tant que responsable du KGB pendant quatorze ans, était parvenu à liquider la « grande dissidence », dont les représentants furent pratiquement tous emprisonnés ou exilés dans les années 70.

Devenu secrétaire général, Andropov a fait preuve d'une sévérité encore accrue — dans un climat de quasi-guerre froide, qui ne l'incitait pas à faire des concessions à l'opinion publique occidentale, — contre ceux qu'il qualifiait de « *prétendus défenseurs des droits de l'homme* ».

Ce durcissement s'est traduit notamment par une nouvelle loi sur les camps de travail, entrée en vigueur à l'automne dernier, qui autorise les directeurs de prisons à prolonger sans jugement la peine des détenus « désobéissants ». Un autre texte, datant de janvier, a ajouté à la liste déjà longue des « crimes contre l'Etat », la transmission à l'étranger d'informations « *scientifiques ou autres* » : les personnes reconnues coupables d'un tel délit sont passibles de deux à huit ans de camp.

Selon une étude de la Société internationale des droits de l'homme, la répression de l'ère Andropov s'est caractérisée enfin par son caractère fortement antireligieux. La société dispose d'informations sur mille quatre cent soixante-dix-neuf personnes détenues en URSS pour des motifs politiques ou religieux, mais on considère généralement que la moitié, au moins, des arrestations et condamnations restent ignorées.

Au moins en matière de lutte contre la dissidence, le bilan du passage de M. Andropov à la tête de l'Etat soviétique apparaît « positif » du point de vue du régime. Le physicien Youri Orlov, le mathématicien Anatoli Chtcharanski et le militant juif Iossif Begun, trois des dernières figures du mouvement des droits de l'homme, sont toujours emprisonnés. La voix du physicien dissident Andrei Sakharov, isolé à Gorki, se fait de moins en moins entendre.

Les groupes organisés sont presque tous démantelés ; les départs se sont faits rarissimes pour les juifs soviétiques ; le KGB a réduit au silence les quelques pacifistes indépendants qui tentèrent de militer, à l'extérieur des organisations officielles, pour un dialogue avec l'Occident. Mais la plus grande victoire de Youri Andropov n'a-t-elle pas été finalement d'avoir découragé une opinion occidentale fatiguée de réclamer la libération des contestataires ?

ECONOMIE

Les réformes restent à faire

Iouri Andropov laisse-t-il l'économie soviétique dans un état très différent de ce qu'il avait trouvé en accédant au secrétariat général ? Fondamentalement, la réponse est négative. Faute de temps ou d'audace, il n'aura pas pu mener à bien les réformes dont on lui prêtait l'intention, ni briser le carcan bureaucratique, largement responsable du gaspillage et de l'inefficacité. Si l'on s'en tient aux chiffres officiels, il aura réussi, cependant, à arrêter un déclin évident dans les dernières années du règne de Brejnev.

En novembre 1982, les maux dont souffrait l'économie soviétique n'étaient ni nouveaux ni inconnus. La désorganisation d'une planification hypercentralisée, le marché noir encouragé par la pénurie, le laisser-aller général, l'inadaptation des systèmes de gestion des entreprises, multipliaient les goulets d'étranglement et manifestaient l'incapacité de l'économie soviétique à passer du développement extensif qu'elle avait connu depuis l'ère stalinienne à un développement intensif, fondé sur une augmentation de la productivité, des investissements massifs dans les secteurs de pointe, une intégration rapide du progrès scientifique et technique dans l'industrie.

Ce ne sont pas les incantations et les bonnes paroles qui manquaient. Mais, précisément, M. Andropov s'était promis, dès son arrivée au pouvoir, de rompre avec cette pratique brejnévienne des longues diatribes jamais suivies d'effets, des promesses non tenues et des réformes avortées.

En insistant sur la nécessaire prudence, il avait, dès son premier discours devant le comité central, esquissé les réformes qui lui paraissaient indispensables pour mener à *bien la transformation et la* modernisation de la société soviétique : pas des mots, mais des actes, dirigés vers un accroissement de l'efficacité. C'était presque un langage de technocrate.

La productivité devait devenir l'indice principal de la réussite économique (les entreprises ne devaient plus se contenter de remplir les objectifs du plan, sans regarder à la dépense en matières premières et en main-d'œuvre, ni à l'utilité des marchandises produites, mais elles devaient fabriquer des objets commercialisables en économisant les moyens de productions) ; les entreprises devaient acquérir une plus grande autonomie de décision — sous-entendu, par rapport à l'administration centrale du plan, — mais M. Andropov avait bien précisé que, dans ce domaine, il convenait d'agir avec la plus grande circonspection. Enfin, pour répondre aux besoins des citoyens soviétiques, les industries des biens de consommation devaient être décentralisées.

L'ancien secrétaire général était revenu dans plusieurs discours sur ces quelques grands principes de sa pensée économique, en décembre dernier encore, dans le discours qu'il avait fait distribuer en son nom au plénum du comité central, et où il annonçait un réexamen général des méthodes de gestion économique. Que ces vélléités n'aient pas fait l'unanimité dans la direction soviétique, la réaction de M. Baïbakov, président du Gosplan, en est la parfaite illustration.

Au lendemain d'un discours de M. Andropov dans lequel le chef de l'Etat et du parti soviétiques soulignait l'impératif de la décentralisation, M. Baïbakov convoquait — fait *rarissime à Moscou* — *une conférence* de presse pour signifier que l'administration du plan entendait conserver toutes ses prérogatives.

Des méthodes classiques

Par tempérament, par formation ou par nécessité, M. Andropov a recouru aux méthodes les plus simples et les plus classiques pour tenter de remettre de l'ordre dans l'économie : les méthodes administratives et policières. La lutte contre la corruption et le gaspillage, qui n'est pas forcément impopulaire, surtout quand elle touche des « barons » du régime, s'est développée à deux niveaux. Elle n'a pas épargné des membres de la *nomenklatura* qui avaient largement profité de la faiblesse, voire de la complicité de Brejnev et de ses proches.

C'est ainsi que le ministre de l'intérieur, le directeur du Cirque de Moscou, le directeur du plus célèbre magasin d'alimentation de la capitale, *un premier secrétaire* de région, des hauts fonctionnaires de centrales d'exportations, etc. ont payé pour avoir porté atteinte à la « *propriété socialiste* ». Certains ont été passés par les armes. Il ne fait guère de doute que, sous le couvert de la lutte contre la corruption, des opposants politiques à Iouri Andropov ont été éliminés.

Mais l'ancien secrétaire général s'était attaqué aussi à la délinquance économique quotidienne, à l'alcoolisme et à l'absentéisme, qui n'est pas l'apanage de la bonne société. Dans un premier temps, tout au moins, les contrôles dans les cinémas et les queues devant les magasins par des miliciens qui vérifiaient que les spectateurs ou les clients n'auraient pas dû se trouver à la même heure au bureau ou à l'usine, a commencé par inspirer de fortes craintes. La tension s'est relâchée au fil des mois, mais l'effet psychologique recherché a, au moins, été atteint.

Est-ce à ces mesures administratives qu'il faut attribuer le léger mieux enregistré par les statistiques officielles pour l'année 1983 ? Le produit national brut a augmenté de 3,1 % par rapport à 1982 (une année où, il est vrai, les résultatss avaient été particulièrement médiocres), la production industrielle de 4 %, la productivité du travail de 3,5 %, avec cependant une nette tendance au ralentissement du rythme de progression au deuxième semestre.

Même en ce qui concerne la récolte de céréales, véritable baromètre de l'activité agricole, les chiffres ont été meilleurs qu'en 1982. Dans l'industrie, le plan a été dépassé, mais — signe du nouveau réalisme qui devait caractériser le règne de Iouri Andropov — les objectifs avaient été révisés en baisse par rapport au projet laissé par Brejnev.

Cette amélioration sensible de la situation économique n'est en tout cas pas la conséquence des réformes fort modestes qui ont été entreprises. Une loi sur les « collectifs » de travail a renforcé le contôle sur la gestion des entreprises et accru — théoriquement — la participation des salariés à la planification ; un nouveau système de rémunération introduisant un lien contraignant entre *la productivité et les salaires* est appliqué à titre expérimental dans quelques secteurs industriels depuis le 1er janvier dernier.

Mais un rapport de l'institut de recherches économiques de Novosibirsk, dirigé par l'académicien Aganbegian et pépinière de « réformistes », a été laissé sous le boisseau. Sans être révolutionnaire, il proposait de tenir compte dans la gestion des « *régulateurs économiques* », en d'autres termes du marché, et il suggérait d'établir une « *sociologie des résistances au changement* » pour déterminer les groupes sociaux qui s'opposent à une réforme en profondeur de l'économie.

Ces idées de changement ne datent pas de M. Andropov. Elles avaient fleuri à la fin du règne de Khrouchtchev et au début de celui de Brejnev. Vingt ans après, tout reste encore à faire.

D. V.

Des changements significatifs dans l'appareil du Parti et de l'État

Les changements les moins spectaculaires, mais peut-être les plus significatifs parce qu'ils pouvaient, à terme, conduire à une modification de l'équilibre des forces et peut-être à de nouvelles orientations politiques, ont eu lieu, pendant le bref règne de Iouri Andropov, dans l'appareil moyen du Parti et de l'État.

Le renouvellement de 22 % des premiers secrétaires de région en quinze mois a été récemment analysé ici (*le Monde* du 10 février). Il en est allé de même pour dix-neuf des quatre-vingt-quatorze ministres que compte le gouvernement de l'URSS.

Parmi ceux-ci, notons la promotion de deux nouveaux premiers vice-présidents du conseil (MM. Aliev et Gromyko, tous deux membres du Politburo du Parti) et la mise à l'écart de deux vice-présidents, notamment de M. Novikov, *un ancien associé de Brejnev* qui dirigeait les affaires de la construction et est tombé victime du scandale de l'Atommach, cette sorte de Framatome soviétique où de graves accidents s'étaient produits. Le ministre qui supervisait depuis vingt ans toutes les constructions de missiles militaires (sous le nom anodin de « constructions mécaniques générales ») a également été remplacé et muté dans l'industrie civile.

Importantes aussi ont été les mutations à la tête d'une dizaine de départements du comité central, sortes de ministères de l'appareil du Parti. Il s'est agi non seulement des secteurs de la propagande, de la science et de l'enseignement, dont les dirigeants « brejnéviens » ont été purgés, mais aussi des départements de l' « organisation du Parti » (confiée à M. Ligatchev, récemment promu de surcroît secrétaire du comité central), du « service général » (retiré à M. Tchernenko au cours de l'été 1983) et de la « direction des affaires », trois services-clefs qui gèrent les mouvements de cadres et veillent à la bonne marche des procédures dans l'ensemble de la machine du Parti. La direction des Komsomols (Jeunesses communistes) a également été renouvelée et un nouveau département dit « économique » a été crée au sein du comité central.

Les changements opérés à la tête de la police d'Etat (KGB) et du ministère de l'intérieur (MVD), dont l'ancien titulaire a même été exclu du comité central du Parti pour corruption, sont bien connus. Mais M. Andropov a également confié le service du comité central en charge des « cadres à l'étranger » (un secteur étroitement lié au KGB) à M. Tchervonenko, rappelé pour l'occasion de son poste d'ambassadeur à Paris.

Un autre ancien diplomate en poste à Paris, M. Tchetverikov, est devenu premier adjoint du département de l' « l'information » : une belle promotion pour un homme qui venait d'être expulsé de France dans la charrette des quarante-sept diplomates et représentants soviétiques, en mars 1983... En revanche, un autre ancien ambassadeur en France, M. Abrassimov, qui occupait l'importante fonction d'ambassadeur en RDA, a été rétrogradé à la direction de l'Intourist, ce qui devrait lui coûter son siège au comité central.

Si les changements à la tête du Parti dans les grandes Républiques ont été généralement liés à des décès (en Ouzbékistan et en Biélorussie) ou à des promotions (en Azerbaïdjan, à la suite de la montée de M. Aliev à Moscou), ils ont entraîné parfois des remaniements plus considérables. En Biélorussie, notamment, on a assisté au remplacement du chef du gouvernement et de son premier adjoint, du second secrétaire et du ministre de l'intérieur entre autres.

En janvier, déjà, le choix du premier secrétaire de cette République, M. Sliounkov, un fonctionnaire du Gosplan qui n'était pas — et n'est toujours pas — membre du comité central du Parti, avait attiré l'attention, de même que la promotion du maire de Léningrad, M. Zaikov, pour succéder à M. Romanov comme premier secrétaire de Léningrad par-dessus la tête de l'appareil du Parti en place dans la grande métropole.

Peu de changements sont en revanche intervenus dans l'armée, où toutes les têtes sont encore aujourd'hui les mêmes que sous Brejnev. Simplement, Iouri Andropov avait distribué les étoiles avec beaucoup plus de générosité que son prédécesseur : quatre généraux d'armée ont été promus il y a un an au grade de maréchal de l'Union soviétique, sans parler d'autres maréchaux « techniques » promus dans divers secteurs des forces armées.

M. T.

DANS LA PRESSE NATIONALE

Sans nuances...

Dans *le Matin de Paris*, « *Vincent Lalu estime que les citoyens du monde auraient intérêt à prendre conscience qu'acharnement thérapeutique et raison d'État sont en passe de constituer un cocktail très dangereux pour le futur de l'humanité (...). Grâce aux progrès de la médecine*, dit-il, *voici le venu le temps des chefs d'État « légumes »*.

Yves Moreau, dans *l'Humanité*, se situe dans un tout autre registre. Sous le titre « *quinze mois* », l'éditorialiste du quotidien communiste dégage les grandes lignes de l'action du secrétaire général du PCUS pendant ses quinze mois de pouvoir : « *Sur le plan intérieur*, écrit-il, *on a souvent employé, à propos d'Andropov, les mots de* « réformes » *et de* « renouveau ». *S'il était en effet attaché à combattre bien des formalismes, bien des résistances aux changements nécessaires, il voulait surtout, selon ses propres termes, que soit réussie* « la fusion des avantages du système socialiste avec les réalisations de la révolution scientifique et technique ».

En finir avec un certain attentisme, faire davantage appel à l'esprit de responsabilité, aux initiatives de tous, ce furent certainement pour Iouri Andropov des préoccupations démocratiques.

A propos de l'action internationale de Youri Andropov, Yves Moreau ajoute : « Andropov a continué Brejnev en ce sens que, comme ce dernier, il s'est employé à la fois à préserver l'équilibre qui prévient une troisième guerre mondiale et à contrarier une relance de la course aux armements. (...)

Radical changement de ton avec *le Quotidien de Paris*, dont l'éditorial est titré : « *La mafia change de patron* ». Philippe Marcovici estime que « *les frileuses démocraties occidentales, qui après le long hiver de Brejnev, voulaient à tout prix croire au printemps de Moscou (...) n'ont pu que contester amèrement le durcissement d'un régime immuable dans sa quête de domination, inchangé dans la brutalité de ses méthodes.*

« *A l'intérieur, la répression s'est abattue, ouvrant plus grandes encore les portes du goulag aux dissidents, aux juifs, aux minorités, aux artistes, bref à tous ceux qui refusaient de se couler dans le moule de la grise conformité.*

A l'extérieur (...) le chantage et la menace tenaient lieu de politique tous azimuts, ajoute l'éditorialiste.

« *Iouri Andropov est parti. Il lègue à son successeur des asiles psychiatriques, des cimetières entiers et l'immense armée des ombres peuplant l'archipel du goulag.* » Dans *le Figaro*, Alain Peyrefitte, sous le titre : « Immuable », affirme : « *Comment* [la] *politique* [soviétique] *aurait-elle pu changer alors que le dirigeant suprême est désigné en fait par la douzaine de membres du Politburo, à la condition expresse que cette équipe restreinte demeurera en fonctions et conservera l'essentiel du pouvoir ? Andropov, qui connaissait les limites de l'autorité dans une société bloquée, n'eut pas de ces naïvetés. Il se contenta d'insensibles coups de pouce pour placer ses hommes dans les réseaux du parti. Il réussit à diminuer la fréquence des queues devant les magasins ou à modérer l'absentéisme des travailleurs. Mais il savait bien qu'il ne pouvait toucher aux bases sur lesquelles repose une société où tous neutralisent chacun.* »

Enfin, *Libération* consacre entièrement sa « une » à la mort de Iouri Andropov, sur le modèle de la première page de la *Pravda*. Dans le « corps » du journal, Gérard Dupuy estime que « *pour un grand-malade-qui-nous-gouverne* », les résultats internationaux obtenus par Iouri Andropov peuvent « *faire envie à plus d'un bien-portant* ».



Le bilan de la politique de Iouri Andropov

LES RELATIONS EST-OUEST

Un échec, une bavure et beaucoup d'embarras

A l'intérieur, Iouri Andropov a au moins tenté d'introduire des changements et l'a dit. A l'extérieur, il l'a peut-être tenté aussi, mais l'on ne s'en est guère aperçu. En matière de relations Est-Ouest, il y a eu non seulement stagnation mais crispation, ce qui s'est traduit par au moins un sérieux échec, pas mal d'embarras et même une bavure.

La bavure, c'est la destruction du Boeing sud-coréen de la KAL, dans la nuit du 31 aooût au 1er septembre 1983, avec ses deux cent *soixante-neuf passagers. Sans doute*, Andropov n'a-t-il été – très probablement – pour rien dans cette tragédie, *mais il était le garant du système* qui l'a produite, et cette affaire restera comme une tache sur son court règne (voir par ailleurs).

Des kremlinologues audacieux émettent même l'hypothèse que cet événement et la tension qui s'en est suivie ont été déterminantes dans la rechute de sa ou de ses maladies. Le fait est que c'est précisément du début septembre que datent la longue absence du maître du Kremlin et le ralentissement général de la vie politique qu'elle entraîne (une certaine *réanimation ne sera perceptible* qu'en décembre).

Rigidité

Il n'est pas interdit de penser que l'évolution des rapports Est-Ouest aurait été quelque peu différente, malgré l'affaire des euromissiles, sans cette bavure des militaires soviétiques. Au mois d'août encore, des signes de dégel commençaient d'apparaître dans les rapports soviéto-américains, avec l'annonce *de la reprise prochaine de siscussions* sur l'ouverture de consulats, et sur la coopération scientifique, sans parler de la reconduction de l'accord sur les ventes de blé. Cette évolution sera stoppée net en septembre, pour faire place à des invectives d'une vigueur jamais vue depuis bien longtemps.

L'échec, c'est surtout l'amère pilule des Pershing et missiles de croisière américains que Iouri Andropov aura dû avaler, malgré une puissante campagne menée tant auprès *des opinions que des gouvernements* occidentaux. Là encore, le nouveau secrétaire général ne faisait qu'hériter d'un problème légué par Brejnev : les décisions cruciales avaient été prises sans lui dix ans plus tôt (le déploiement du SS-20), ou encore en 1980-1981, quand Moscou avait défini ses positions dans la négociation.

Sans doute encore imposa-t-il un tournant important avec sa proposition de décembre 1982 qui renversait l'argumentation utilisée *jusqu'alors en justification du SS-20* (celui -ci était désormais mis sur le même plan que les missiles français et britanniques, non plus avec les « systèmes avancés » américains) et prévoyait une réduction relativement importante de cet arsenal en Europe.

Mais cette proposition n'eût pas l'effet escompté sur les gouvernements occidentaux, pas même sur les opinions. *En outre, elle n'eut pas* l'air de plaire aux chefs de l'armée rouge et aux professionnels de la diplomatie. *Des observateurs américains* bien informés estiment que M. Gromyko, par exemple, qui voyait d'un mauvais œil les empiètements trop rapides du secrétaire général du parti dans son domaine réservé, ne l'a jamais réellement défendue.

Toujours est-il que le comportement soviétique dans toute la phase finale de la négociation sera extraordinairement rigide et dtérile : toutes les ouvertures possibles, qu'il s'agisse de l'éventuelle fusion des deux négociations sur les armements nucléaires, (ce qui aurait permis de contourner l'obstacle des forces françaises et britanniques), ou encore d'une éventuelle reprise du compromis dit de « la promenade dans les bois » (qui aurait éliminé les Pershing), toutes ces ouvertures sont fermées les unes après les autres, à l'initiative de Moscou, ce qui facilite considérablement la tâche de M. Reagan et des autres responsables européens concernés.

Dans un dernier pas de clerc, le négociateur soviétique Kvitsinski va jusqu'à suggérer, probablement sur les instructions de M. Gromyko, un nouveau mode de comptage qui ne change rien au fond, mais oublie les forces françaises et britanniques et, par conséquent, la proposition Andropov. Mais il est pas en mesure de formuler cette proposition officiellement et demande aux Américains, *en vain bien entendu, de le faire* à sa place...

Il résulte de tout cela un certain embarras. En rompant, fin novembre, les négociations de Genève – non seulement celles sur les euromissiles, mais aussi les START sur les armements intercontinentaux, une *éventualité* qu'un porte-parole soviétique avait formellement écartée quelques semaines plus tôt – la direction *soviétique a voulu manifester* sa mauvaise humeur, mais elle s'est aussi enfermée dans la position difficile de celui qui refuse le dialogue et récuse, à l'avance, son principal partenaire, le président américain.

A l'heure où la recherche du « *dialogue pour le dialogue* » est considéré comme l'ingrédient indispensable d'une politique étrangère digne de ce nom par une majorité des opinions, il y a là un handicap, une nouvelle source de découragement pour le mouvement pacifiste et une attitude peu crédible au fond, puisque tout le monde comprend que le dialogue devra bien être repris un jour. En attendant, c'est une occasion en or offerte à M. Reagan de jouer les « pères-la-détente » auprès de ses électeurs, l'homme qui *ne rêve que de dialogue et attend* patiemment la fin de la bouderie.

Gromyko « gardien de but »

Il faut dire que la diplomatie soviétique est encore plus paralysée à partir de septembre par la maladie du numéro un. Non seulement Iouri Andropov, qui n'aura fait qu'un seul voyage à l'étranger en quinze mois (Prague en janvier 1983), n'est plus à même de recevoir des interlocuteurs *étrangers, mais il semble répugner* à se faire remplacer dans cette activité, tout au moins dans sa partie *Est-Ouest* : ainsi M. Trudeau, qui voulait poursuivre à Moscou sa « *mission de paix* », en est empêché par l'absence d'interlocuteur de taille – et pas seulement par celle de M. Andropov. De son côté, M. Gromyko se met à jouer, aux dires de diplomates américaines, le rôle de « *gardien de but* », empêchant nombre de visiteurs occidentaux de voir d'autres membres du Politburo que lui-même.

Sans doute M. Tikhonov, chef du gouvernement, s'entretient-il d'économie avec plusieurs responsables européens (le commerce est-ouest, et notamment avec l'Europe occidentale, aura finalement traversé sans aucun dommage cette période de tension). M. Tchernenko organise-t-il des « conférences » des secrétaires des partis frères chargés *des questions idéologiques et internationales* », mais chacun reste strictement dans son domaine et répète les positions déjà connues.

Les relations Est-Ouest en souffrent, *mais peut-être plus encore les* relations Est-Est, puisque la pratique des rencontres au sommet était *depuis toujours un ingrédient essentiel* des « reprises en main » périodiquement nécessaires à la cohésion du bloc. Le général Jaruzelski et sans doute bien d'autres de ses collègues est-européens doivent ajourner leurs pélerinages à Moscou, le Comecon ne tient pas la rencontre au sommet que tout le monde jugeait mûre pour l'automne, le pacte de Varsovie ne donne pas son aval au *déploiement de nouvelles fusées soviétiques* en RDA et en Tchécoslovaquie, l'opinion de ces deux pays renâcle visiblement devant cette perspective. Seul M. Gromyko arrache finalement l'autorisation de faire en Roumanie, à la tête d'une délégation « *du parti et du gouvernement* », une visite que Iouri Andropov aurait faite en d'autres temps. Mais tout le reste semble rester quelque peu en friche.

C'est sous cet aspect-là que la mort du numéro un soviétique promet un changement. Il n'y aura sans doute pas avant longtemps de « nouvelle politique étrangère », avec ce que cela comporte de rencontres, de voyages, de sommets et d'autres *manifestations de la routine diplomatique* normale. L'ostracisme décrété à l'encontre du président Reagan ne prendra pas fin de si tôt, même si un sommet soviéto-américain est en quelque sorte imposé par Washington à l'occasion des funérailles de mardi. Mais le dialogue avec les Européens pourrait devenir plus actif.

MICHEL TATU.

LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

Le refus d'un aveu

L'affaire du Boeing sud-coréen abattu le 31 août 1983 au large de l'île Sakhaline par la classe soviétique restera comme le souvenir le plus tragique du règne de Iouri Andropov. Moscou, de jour en jour et de semaine en semaine, a obstinément refusé d'accepter ses responsabilités dans ce drame qui a couté la vie à deux cent soixante-neuf personnes.

Les autorités soviétiques commencent par mentir effrontément, au moins par omission, en prétendant que l'appareil, repéré par leurs chasseurs, a simplement disparu « *en direction de la mer du Japon* ». Il faudra plusieurs jours avant qu'elles admettent avoir « *mis un terme* » à son vol. La thèse officielle demeurera *que l'avion était en mission d'espionnage*, que les véritables coupables sont donc les *Etats-Unis et leurs alliés sud-coréens* qui ont ainsi exposé les vies de passagers innocents et *que le pilote du Sukhoi 15 qui a* abattu le Boeing des Koréan Airlines n'a donc fait son devoir.

Thèse officielle qui se double toutefois d'un commentaire officieux répondant peut-être autant à l'émotion de l'opinion soviétique qu'à celle du monde extérieur : nous n'aurions pas abattu l'avion si nous su qu'il transportait des passagers civils. Autrement dit : nous ne sommes pas des monstres et nous n'aurions pas envoyé à la mort, de sang-froid *et même si certains secrets* militaires étaient en danger, plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'étaienr pas même conscients du danger couru.

La contradiction n'a jamais été résolue entre ces deux versions. Ou bien, comme le prétendent encore les porte-parole officiels de Moscou, les militaires soviétiques n'ont fait « *que leur devoir* ». Ou bien il y a eu « *erreur* », à tout le moins de graves *lacunes dans les procédures* d'identification du Boeing de la KAL. Dans les deux cas il y a eu *crime, volontaire ou involontaire.*

C'est à cet aveu que la direction soviétique, sous le règne de *Iouri Andropov, ne s'est pas résignée*, pour des raisons qui aujourd'hui encore demeurent obscures. *D'autres questions*, certes, demeurent posées, auxquelles n'ont pas répondu complètement les commissions d'enquête. Pourquoi l'appareil sud-coréen s'est-il si longtemps et si profondément écarté de sa route normale ? Pourquoi son équipage n'a-t-il pas été prévenu du danger qu'il courait ? Pourquoi, quand le drame a menacé, les moyens de communication hautement perfectionnés qui existent entre la zone Sakhaline, *Moscou, Washington, Tokyo – et peut-être Séoul* – n'ont-ils pas fonctionné pour éviter le *pire ? Il demeure que la responsabilité de l'ordre de tir* – qui a entraîné la mort de deux cent soixante-neuf personnes – a été donné par des Soviétiques. Se peut-il que, politiquement, Iouri Andropov n'ait pas été en mesure de le désavouer ?

A. J.

ENVERS LA CHINE

De l'ouverture aux « petits pas »

Dans la longue et lente histoire des relations sino-soviétiques, Iouri Andropov n'aura finalement joué qu'un rôle épisodique, et sans doute est-ce l'un des terrains sur lesquels son règne n'aura pas réellement ouvert les perspectives *qui* paraissaient se dessiner il y a un peu plus d'un an.

Certes, le dialogue entre Moscou et Pékin avait été renoué du temps de Leonid Brejnev, et une première série de conversations – « préliminaires » mais tout à fait officielles – sur la normalisation des relations entre les deux grands pays communistes avait déjà eu lieu lors du séjour à *Pékin, au mois d'octobre* 1982, du vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Ilyitchev.

Mais le nouveau chef du PC soviétique avait paru vouloir donner un dynamisme inédit à ce processus de rapprochement, et l'on put croire, un moment, que la diplomatie soviétique réaliserait, sous son autorité, sa première percée en Asie. *Il ne s'agissait pas seulement* de rumeurs. Ne vit-on pas Iouri Andropov, dans les salons du *Kremlin, serrer longuement la* main du ministre chinois des affaires étrangères de l'époque, M. Huang Hua, venu à Moscou pour les obsèques de Leonid Brejnev et qui allait peu après s'entretenir avec son collègue M. Gromyko ? Moyennant quoi, M. Huang Hua n'hésitait pas, à son retour à Pékin – un peu précipitamment sans doute, – à se *déclarer « très optimiste » sur* l'avenir des discussions sino-soviétiques.

Durcissement

Est-ce l'imprudence de ses propos qui coûta son poste, quelques jours plus tard, au chef de la diplomatie chinoise ? Vraisemblablement pas car d'autres signes de *mouvement* apparaissaient simultanément. Egalement à l'occasion des obsèques de son prédécesseur, Iouri Andropov avait *clairement indiqué* l'intérêt qu'il portait à la direction asiatique en recevant successivement Mme Gandhi, le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, et le chef du régime de Kaboul, M. Karmal.

Des fuites opportunes vinrent ensuite *suggérer que l'ancien chef du* KGB avait, de longue date, éprouvé des doutes sur l'aventure afghane et qu'il ne pouvait, en conséquence, que souhaiter sortir son pays de ce bourbier. Avec un règlement en Afghanistan aurait été levé l'un des « *obstacles* » qui, d'après Pékin, se dressaient sur la voie d'une normalisation des relations sino-soviétiques.

Début 1983, un voyage de M. Kapitsa en Asie du Sud-Est encouragea d'autres espoirs. Des indications concordantes laissaient croire, en effet, que le vice-ministre soviétique des affaires étrangères était notamment venu à Hanoï afin de prier les Vietnamiens de mettre leur diplomatie à l'heure des normalisations, c'est-à-dire d'envisager au Cambodge des formules de règlement politique qui permettraient de retirer leurs troupes de ce pays et de lever ainsi un second obstacle au progrès du dialogue politique entre Moscou et Pékin.

Troisième obstacle : la pression militaire soviétique à la frontière *chinoise. C'est, entend-on dire*, le moins difficile à surmonter. D'abord parce qu'il ne met guère en cause, comme pays tiers, que la Mongolie – qui n'est pas en mesure de mettre des bâtons dans les roues de la diplomatie entre grandes puissances. Ensuite parce que des gestes sans graves conséquences stratégiques, comme un allègement des forces de part et d'autre de la frontière sur une profondeur de 20 à 30 kilomètres, n'en apparaîtraient pas moins comme des « *mesures de confiance* » significatives.

Or sur ces trois dossiers, rien ou pratiquement ne s'est passé. Les effectifs militaires n'ont pas bougé *à la frontière – malgré la participation* d'experts des forces armées des deux pays à la session des *conversations sino-soviétiques* qui eut lieu au mois de mars 1983 à Moscou – et la puissance de feu soviétique s'est plutôt renforcée avec l'installation d'une trentaine de nouveaux missiles SS-20. La guerre se poursuit en Afghanistan sans que l'ébauche d'un règlement paraisse se profiler à l'horizon.

Dans le Sud-Est asiatique enfin, la situation est à ce point bloquée que à en croire des propos tenus en privé à Hanoï, les Vietnamiens eux-mêmes en viennent à regretter qu'un « durcissement » des rapports sino-soviétiques leur ôte pratiquement tout espoir dans l'immédiat de voir quiconque les aider à sortir de la difficile situation où ils se sont enfermés.

Durcissement ? En tout cas, sur le plan politique proprement dit, car si les conversations sino-soviétiques se poursuivent au rythme actuel d'une rencontre tous les six mois (la prochaine est prévue dans quelques semaines à Moscou) l'objectif d'un accord, fût-il partiel, paraît plutôt moins proche *aujourd'hui qu'il y a un an tandis* que les polémiques, par voie de presse et parfois de discours officiels, *se raniment à l'occasion entre* Moscou et Pékin.

Ce qui a évolué, en revanche, ce sont les échanges d'un caractère moins compromettant entre les deux pays. *Un courant s'est établi* dans les relations humaines – sportives, touristiques, scientifiques, *universitaires – qui contribue* progressivement à améliorer les connaissances réciproques.

On est allé un peu plus loin avec les voyages de personnalités moins *anonymes* – comme celui de M. Kapitsa à Pékin au mois de septembre dernier. La courtoisie *diplomatique se pratique d'assez* bonne grâce et il est vraisemblable que la délégation chinoise qui assistera aux obsèques de Iouri Andropov sera d'un niveau au moins comparable à celle qui s'était rendue à Moscou pour les funérailles de Leonid Brejnev.

Mais, surtout, c'est le tissu des relations économiques qui s'est étoffé et raffermi et c'est à cet égard que le règne de Iouri Andropov aura été marqué par un changement. Est-ce principalement du fait des Soviétiques ? Il y a plusieurs années que ceux-ci font miroiter aux Chinois les avantages que présenterait pour eux un développement de la coopération entre les deux pays – par contraste aux onéreuses acquisitions, en devises étrangères, de la Chine auprès de pays capitalistes occidentaux.

Mais ils n'ont été entendus qu'il y a peu de temps et l'idée d'une participation substantielle de l'URSS au programme de développement de la Chine – à commencer par la modernisation des usines construites par les Soviétiques dans les années 50 – n'a été acceptée que récemment. Ce peut être un vaste programme qui, si prudent qu'on reste de part et d'autre, pourrait prendre une dimension politique dès lors qu'une personnalité comme M. Arkhipov, premier vice-président du conseil des ministres *d'URSS, envisage de se rendre* à Pékin pour en discuter.

A une stratégie d'ouverture s'est donc substituée celle des « petits pas », qui laisse en plan les grands problèmes régionaux. La faute à qui ? Sans doute l'indécision n'a-t-elle pas freiné le mouvement à Moscou seulement car une certaine dose d'incertitude politique a également joué à Pékin. Le successeur *de Iouri Andropov* trouve donc, à cet horizon, les dossiers dans un état assez peu différent de celui où les avait laissés Leonid Brejnev. A cette différence près, mais de taille, que des canaux de communication nouveaux se sont établis entre les deux Etats et que, du côté chinois – tout en s'apprêtant à accueillir dans deux mois le président Reagan – on évite soigneusement désormais de se laisser associer à l'« impérialisme » américain face à l'« hégémonisme » soviétique.

ALAIN JACOB.

AVEC LE PCF

Un bilan contrasté mais positif

L'accession de Iouri Andropov à la tête du PC soviétique avait été appréciée par *les dirigeants communistes* français comme annonciatrice d'évolutions positives dans la politique intérieure et extérieure de Moscou. Le message rendu public le vendredi 10 février par M. Georges Marchais témoigne des espoirs que la direction du PCF avait fait profession de placer dans la personnalité et les intentions supposées du nouveau secrétaire général.

M. Marchais faisait, le 20 janvier dernier à la télévision, l'éloge de Khroutchev ; l'impression donnée par les responsables communistes français était qu'Andropov leur paraissait pouvoir être, comme l'homme de la déstalinisation, un réformateur, mais plus prudent, plus habile, plus rigoureux aussi.

Les dirigeants du PCF, conscient de ce que l'audience de leur parti souffre de la dégradation de « *l'image* » de *l'Union soviétique* dans l'opinion publique française, ne pouvaient que faire bon accueil à la *réputation de libéralisme dont* jouissait Andropov et contribuaient à l'entretenir. Cette conduite s'imposait *d'autant plus à eux que 1983* allait être une année difficile pour le PCF, partagé entre son alliance avec *les socialistes et sa défense des positions* soviétiques dans l'affaire des euromissiles.

Que l'avènement d'une nouvelle direction à la tête du PC soviétique pût être considéré comme marquant *la fin* d'un certain immobilisme, c'était, pour les communistes français, un élément susceptible de leur rendre *la tâche* un peu moins malaisée. La politique soviétique serait peut-être moins rébarbative, davantage « *plaidable* » auprès de l'opinion française.

Les communistes français ont dû constater finalement, comme les observateurs, que la consolidation du pouvoir du nouveau dirigeant se heurtait à des obstacles qu'ils estimaient prévisibles mais dont la résistance apparut tout de même les surprendre. En octobre dernier toutefois, dans les *Cahiers du communisme*, M. Gérard Streiff, correspondant à Moscou de *l'Humanité*, membre du comité central du PCF, dressait de la gestion Andropov un premier bilan contrasté mais positif pour le secrétaire général.

Du point de vue des relations entre partis, la brève période d'exercice du pouvoir par Andropov a été marquée pour le PCF par deux rencontres au sommet, l'une lors des obsèques de Brejnev en novembre 1982, l'autre en juillet 1983. Cette dernière est politiquement la plus significative puisqu'elle avait donné lieu à la publication d'une déclaration commune exprimant l'accord des deux parties sur la question des euromissiles et, singulièrement, sur la nécessité d'inclure la force nucléaire française dans le décompte des armements occidentaux en Europe. En signant ce texte, M. Marchais s'était placé en contradiction avec la position française, celle du *président de la République et du* gouvernement auquel le PCF participe.

Des incidents

Le séjour de M. Marchais à Moscou avait été émaillé d'incidents. Les Soviétiques avaient d'abord révélé officieusement que M. Charles Fiterman, ministre des transports, qui devait se rendre en visite officielle dans leurs pays à la même époque, avait annulé son voyage au dernier moment, information qui mettait l'accent sur l'ambiguité de la politique du PCF.

L'agence Tass avait ensuite prêté à M. Marchais, au sujet des euromissiles, des propos parfaitement *conformes à la position soviétique*, mais que le secrétaire général du PCF avait affirmé n'avoir jamais *tenus. L'agence officielle avait, dans* un premier temps, rectifié sa dépêche, mais elle avait ensuite omis du *compte rendu de la déclaration commune* le passage qui, selon M. Marchais, exprimait la position exacte des communistes français.

Ces incidents, considérés soit comme la mise en scène d'un désaccord factice (permettant à M. Marchais de marquer une fausse distance avec les dirigeants soviétiques), soit comme l'expression d'un désaccord réel des Soviétiques avec la participation du PC au gouvernement, n'avaient pas en tout cas servi le prestige du secrétaire général français. Ils devaient être effacés en octobre dernier par M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint de la section de politique étrangère du PCUS qui avait déclaré « *excellente* » les relations entre les deux partis et qualifié de « *pas en avant* » la présence de ministres communistes dans le gouvernement de la gauche.

Qu'est-ce qui avait valu à M. Marchais ce regain de chaleur de la part des Soviétiques ? Les communistes français s'opposent officiellement aux analyses portant sur les rivalités internes aux sphères dirigeantes soviétiques, mais ils admettent que des désaccords politiques puissent exister et s'exprimer au-dehors jusque dans le traitement appliqué aux « partis frères ».

M. Zagladine est pour eux un interlocuteur plutôt amical, dont ils avaient apprécié, par exemple, les *déclarations au colloque* international organisé par le PCF en janvier 1983 à l'occasion du centième anniversaire de la mort de *Marx. Ils* avaient vu dans les propos du numéro deux de la section étrangère du PCUS la reconnaissance de leurs thèses selon lesquelles le mouvement communiste international doit tendre au dialogue entre les différents partis et non à la définition d'une politique commune.

PATRICK JARREAU.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Des champignons vénéneux pour le pouvoir

La Tchécoslovaquie officielle ne pouvait vraiment pas « rester passive » devant l'installation menaçantes des Pershing américains. Le 25 octobre dernier, la presse publiait donc la déclaration selon laquelle les gouvernements de Prague et de Moscou « ont décidé d'entreprendre les travaux préparatoires à l'installation de bases pour fusées tactiques ». Les travaux vont bon train mais les occupés n'apprécient pas outre-mesure la protection de l'occupant. Beaucoup le disent, avec courage et en public. Le pouvoir n'aime guère ce pacifisme-là.


FRANCHINI.

Par un beau dimanche de 1978, trois amis vont aux champignons, sacrifiant ainsi au sport national, dans les forêts de Brdy, à 40 kilomètres au sud-ouest de Prague et à une centaine, à vol d'oiseau, de la frontière avec l'Allemagne fédérale. Absorbés par leurs recherches, ils se perdent de vue un moment. *« Un coup de gueule, « Stoï ! » (« Halte ! »), me fige brutalement sur place »*, me racontera l'un d'entre eux, *un soldat russe sort d'un buisson, son pistolet-mitrailleur braqué.* » Une patrouille soviétique conduit le « suspect » au commissariat de police du bourg le plus proche, où il retrouve les deux autres membres de l'expédition. Interrogatoires, explications. Retour à Prague par un train de nuit. Signataire de la Charte 77, l'un des amateurs de champignons, que nous nommerons K..., est en fâcheuse posture. Il a, en effet, passé les années 50 en prison, et dans les camps à extraire de l'anthracite et surtout de l'uranium pour *« nos amis soviétiques »*.

Buveurs de bière de notre taverne et autres experts des collines de Brdy racontent l'histoire avec force rires : *« Ces idiots ne savaient donc pas qu'il y a là-bas des fusées russes ? »*

Nous voici en fin août 1981. Je fais une randonnée solitaire sur les crêtes des monts Beskydes, à la frontière polono-morave (340 à 430 kilomètres à vol d'oiseau de la frontière). Je rattrape un autre marcheur et nous cheminons côte à côte. La pluie se faisant plus drue, nous descendons vers la vallée. Mon compagnon, ingénieur, originaire de la région, me parle de catastrophe écologique, d'agonie accélérée des forêts. Il évoque aussi la *« route stratégique »* construite récemment pour accéder au plus haut de ces monts, la Lysa hora (le mont Chauve, 1 325 mètres). Il me la montre, fermée par une solide barrière et un panneau *« Interdit au public »*. Elle est deux fois plus large que les autres, et deux chars peuvent certainement y avancer de front. Une autre « route stratégique », récemment construite, mène au deuxième sommet de ces monts, le Smrk (le Sapin, 1 300 mètres), me raconte l'ingénieur consterné par la dévastation du site. D'autres témoins confirmeront ses dires.

Les travaux préparatoires à l'installation de fusées soviétiques (stables ou mobiles) en Tchécoslovaquie ont été sans doute entrepris bien avant l'annonce officielle. Au milieu des années 60, avant l'occupation de la Tchécoslovaquie, un « accord » avait été signé, portant sur l'installation des bases de lance-missiles à la frontière occidentale du pays. Il avait même été précédé de longues tractations en raison des réticences des dirigeants tchécoslovaques d'alors.

Même si on y tire que sur des terrains militaires, la Tchécoslovaquie est *l'Afghanistan de l'Europe*. Le nouvel « accord » sur l'installation de fusées à têtes atomiques renforce, en effet, une occupation, en l'occurrence celle de l'URSS. A l'évidence, les bases de fusées ont exigé et exigeront de nouvelles *« mesures de sécurité »* pesant sur la vie quotidienne de la population, ainsi qu'une collaboration encore plus ferme des appareils répressifs. La *« drôle d'occupation »* est de moins en moins drôle. Les contraintes, liées à la présence de l'occupant et à son intervention directe dans la vie du pays, s'accentuent. On a vu de nouvelles « routes interdites » apparaître sitôt après le 25 octobre. Méticuleuses, les autorités ont créé des « zones de sécurité » dans lesquelles le citoyen peut, ou ne peut pas, posséder de ruches. Comme les chercheurs de champignons, les abeilles sont sous haute surveillance. Plus sérieusement, le régime commence à menacer les opposants *« en liberté »* de *« paragraphes »* plus durs réprimant les *« crimes contre la sécurité de la république et de ses alliés »*, dispositions permettant de condamner à dix ou quinze ans de prison, ou même à la peine capitale.

Un protocole secret accompagne sans nul doute l'*« accord »* officiel sur les missiles. Il est presque certain qu'il porte, notamment, sur l'aspect économique de l'installation des fusées, comme le texte tout aussi secret qui accompagnait *« l'accord sur le séjour temporaire de l'armée soviétique sur le territoire tchécoslovaque »* de 1968 et dont nous connaissons aujourd'hui la teneur.

La Tchécoslovaquie jadis développée glisse, comme le démontrent les sérieuses analyses des spécialistes qui éditent une revue économique en *samizdat*, vers le statut de *« pays en voie de développement »*. Depuis quelques années, le produit national stagne. La capacité concurrentielle de l'industrie, surtout mécanique, jadis si renommée, ne cesse de diminuer sur le marché mondial. La consommation de la population a stagné ou baissé au cours des cinq années écoulées : la consommation de viande, par exemple, a diminué de dix pour cent pendant cette période ; la vente de voitures particulières de quarante pour cent. On a construit environ un tiers de logements en moins, le tourisme vers l'étranger s'est effondré, tandis que diminuait légèrement la consommation de tissus, linge, vêtements et chaussures.

Des refus publics

Il est vrai que l'armement de la *« communauté socialiste »*, auquel la Tchécoslovaquie doit participer, exige des sommes toujours plus élevées. D'après des informations datant de 1982, un avion de type nouveau coûte vingt fois plus que son prédécesseur démodé, et un char ultramoderne dix-neuf. L'électronique est hors de prix, et le pays ne trouve guère de compensation à couler les tonnes de plaques d'acier qui représentent l'essentiel de la participation à la fabrication de ces blindés. Celle-ci a, au demeurant, connue de périlleuses difficultés en raison du manque de coopération avec la Pologne. Il semble bien qu'une modernisation de l'armement, mesure ordonnée par les Soviétiques tous les six ou sept ans, a eu lieu en Tchécoslovaquie en *1982-1983. La* dépendance économique et politique des petits pays vis-à-vis de l'URSS, qui détient pratiquement le monopole de la fabrication et de la fourniture des armements modernes, est ainsi renforcée. Cela explique, pour une bonne part, que l'endettement de la Tchécoslovaquie envers l'URSS se soit aggravé ces dernières années.

Le pouvoir mystificateur s'est, par ailleurs, engagé à fond dans l'organisation du *« consensus des citoyens »* pour approuver l'installation des fusées. Du 26 au 28 octobre 1983, à travers toute la Tchécoslovaquie, la presse a assuré que *« des centaines de milliers de citoyens ont exprimé leur soutien à l'accord des gouvernements de la RST et de l'URSS »*.

Les informations moins officielles donnent un autre son de cloche : la population a vraiment peur de la guerre. Abreuvée de propagande sur les terrifiants périls que présentent les missiles en RFA, elle en redoute les ravages dans un pays aussi peuplé que le sien. *« C'est la première fois depuis 1969 que le Tchèque se sent aussi bouleversé »*, entend-on dire à Prague. Indices révélateurs : on se rue sur les produits durables pour les stocker tandis que les propriétaires de résidences secondaires dans les régions proches des bases soviétiques tentent de vendre à n'importe quel prix.

Cette *« angoise atomique »* suscite une autre réaction, que le pays n'avait pas connue depuis 1969 : beaucoup de ceux qui se sont tus docilement pendant des années prennent la parole. Dans les nombreuses entreprises, universités, lycées et même dans l'administration, on pose des *« questions désagréables »*. Et cela, souvent au cours des réunions convoquées pour voter *« l'approbation éclatante »* de l'installation des missiles du « Grand Frère ». De nombreux intervenants ont courageusement refusé de s'incliner, amenant à lever précitamment la séance, parfois sans que la *« résolution d'approbation »* préparée ait été adoptée.

D'après les informations venant de Bohême et mentionnant des noms *précis d'entreprises, d'écoles ou de* bureaux, des dizaines de milliers de citoyens ont exprimé directement leur désaccord avec l'installation des missiles soviétiques : leur courage est parfois plus grand encore que celui qu'exigea la signature de la Charte 77. Ils ont, en effet, dû prendre leur périlleuse position en public, devant leurs collègues et leurs chefs. A Brno, deuxième ville du pays, une collecte de signatures a commencé en novembre sous une courte lettre adressée au président et au gouvernement, protestant contre l'installation des armes atomiques en Tchécoslovaquie. Plus de mille personnes ont apposé leur nom en quelques jours. Seule une intervention policière massive a empêché que cette pétition *« illégale »* ne prenne plus d'ampleur.

Ces réactions ont conduit le pouvoir a mettre rapidement un terme aux réunions publiques d'approbation de « l'accord ». Le premier ministre s'est même senti obligé, dans son discours au congrès de l'organisation de culture physique, de reconnaître que *« personne n'éprouve de plaisir »* devant l'installation des missiles. Ceux qui ont exprimé leur désaccord n'ont, à ce jour du moins, pas été inquiétés, de peur de réactions de solidarité.

Pour la première fois depuis le 21 août 1969, quand, à l'occasion du premier anniversaire de l'occupation, les Tchèques et les Slovaques avaient manifesté leur opposition dans les rues et où des affrontements avaient éclaté dans plusieurs villes, un nombre important de citoyens ont donc protesté publiquement et directement contre la volonté de l'occupant.

Ce nouveau sursaut aura-t-il des conséquences plus durables ? Pour l'instant, on est porté à le croire. Le récent synode de l'Église protestante des Frères de Bohême n'a pas approuvé l'installation des missiles en Tchécoslovaquie, mais s'est prononcé contre les missiles *« partout dans le monde »*. Bien plus, il a exprimé par une lettre sa solidarité à Jan Litomisky, l'un des Frères qui purge une peine de trois ans pour son engagement religieux et politique. La Charte 77, malgré la répression et l'émigration forcée de nombre de ses signataires, est entrée dans la huitième année de son combat courageux avec une nouvelle équipe plus *« radicale »* de porte-parole.

Le refus public de l'installation des armes atomiques soviétiques élargit considérablement la base d'action d'un mouvement d'opposition ouverte encore peu important. S'exprimera-t-il à propos du problème essentiel des droits de l'homme sous l'occupation ? Formulera-t-il de nouvelles revendications prenant en considération le destin de la Tchécoslovaquie, en liaison avec celui de l'Europe ? Des idées encore latentes, comme celle née après le 21 août 1968, d'une *« neutralité »*, viendront-elles au grand jour ?

Ceux qui observent les *« pays de l'Est »* de l'extérieur et qui — malgré les révoltes polonaise, hongroise ou tchécoslovaque — s'obstinent à les croire figés et statiques devraient enfin comprendre qu'ils ne sont pas peuplés de millions de fourmis manipulées et manipulables à jamais. Le désir de vivre dans la liberté et dans la dignité y est plus présent que ne le croit le mystificateur au pouvoir.

KAREL BARTOSEK,
(historien tchécolovaque vivant en France.)

AUTRICHE

Encombrante maison natale de Hitler !

Le trafic de poignards SS et insignes nazis — reliques « authentiques » le plus souvent fabriquées en Espagne, se porte à merveille dans le monde entier. La maison natale de Hitler est un lieu de pélerinage pour les nostalgiques et un but d'excursion pour les badauds. Mais elle a rallumé la petite guerre entre ceux qui ont bonne mémoire et ceux qui préfèrent conserver de bons souvenirs.

Correspondance

Braunau. — Cette petite ville de dix-huit mille habitants en Haute-Autriche se serait bien passée de la nouvelle querelle qui oppose, au conseil municipal, les socialistes et le parti populiste. *« Nous n'y sommes pourtant pour rien !* s'exclame l'un des conseillers. *Nous nous retrouvons avec cette maison sur les bras comme la Vierge à l'Enfant »*... Cette maison encombrante n'est autre que celle où naquit Hitler en 1889.

Tout a commencé en septembre dernier quand les conseillers socialistes ont décidé d'apposer sur l'immeuble une plaque portant : *« Plus jamais de fascisme. Des millions de morts témoignent en faveur de la paix, de la liberté et de la démocratie. »* La propriétaire porta plainte contre le maire socialiste, estimant que d'aucuns pouvaient voir là une *« provocation »*, ce qui attirerait les attentats sur son bien. *« Regardez-moi le trou qu'ils ont percé dans cette belle maison, si c'est pas un malheur ! »*, déplore la patronne du tabac d'en face, en contemplant l'endroit où devait être scellée la plaque. *« Il faudrait quand même en finir avec cette histoire, c'est du passé maintenant ! »*

Ce passé, pourtant, reste étonnamment vivant à Braunau et fait marcher le commerce. Chaque été, des cars venus spécialement de la proche Bavière déversent des centaines de touristes devant l'édifice, assez banal, qui abrite aujourd'hui des ateliers d'artisanat pour handicapés mentaux. De simples curieux, des familles en balade qui se tirent le portrait devant la porte d'entrée, des nostalgiques aussi, des fétichistes qui grattent le mortier de la façade et repartent avec leurs amulettes dans des sacs en plastique.

A force de menaces, la municipalité est parvenue à endiguer le commerce de pacotille qui fleurissait sur ce lieu de pélerinage : verres à bière ou petits médaillons à l'effigie du Führer, vendus dans les auberges, les buvettes et les stations d'essence. On a fait disparaître de la vitrine d'un magasin du centre un buste en cire de Hitler. Mais, pour les plus persévérants des pélerins, il y a toujours moyen de se procurer, dans les environs, un cendrier ou un coussin à croix gammée. J'ai tenté ma chance dans un magasin de verreries, et je me suis vu offrir une assiette en étain, gravée de l'image de la maison natale et de cette sobre inscription : *« Führer und Reichskanzler* (chancelier du Reich) *Adolf Hitler. »*

Une « célébrité mondiale »

« Que voulez-vous, c'était un personnage mondialement célèbre, comme Napoléon », m'a-t-on dit. Après tout, le garçon du café-salon de thé est tout prêt à proposer un « café Hitler » si cela attire le client, et l'une de ses collègues suggère, un peu gênée tout de même, que des visites payantes de la maison natale *« fassent la fortune de Braunau »*.

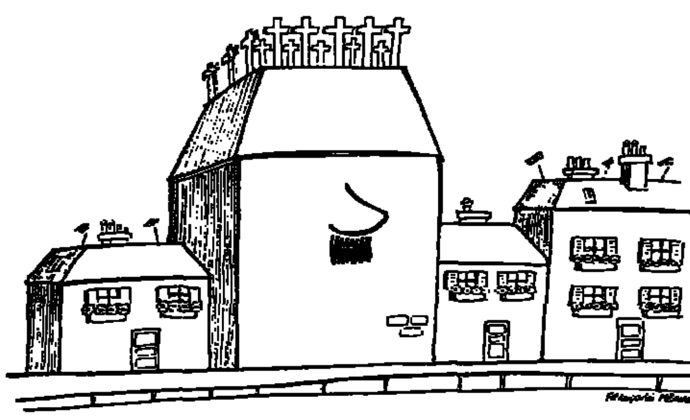
En tout cas, tout en se défendant de la moindre sympathie pour l'enfant du pays, nos interlocuteurs n'apprécient guère l'initiative du maire, *« qui aurait au moins pu consulter la propriétaire »*. L'ancien président du syndicat d'initiative va un peu plus loin : *« Le texte de cette plaque n'est pas assez neutre. »* Le curé déplore le *« manque de sobriété »* de l'inscription. *« Pourquoi ne condamner qu'un côté ?*, poursuit-il. *Et les crimes du bolchevisme ? Et les millions de chrétiens massacrés en Union soviétique et en Chine ? Il arrive qu'après la messe certains visiteurs me demandent le chemin et commentent : « Tout n'était pas mauvais. Il faut comprendre. C'était un temps de misère. »* Point de vue confirmé par le café-tabac : *« Tout n'était pas si mal que ça ! Il y avait un tel chômage... »*

La misère des années 30, la montée du mouvement nazi, la fête populaire que fut ici, comme partout ailleurs en Autriche, l'Anschluss (le rattachement à l'Allemagne), le premier regain d'activité économique sous Hitler, sont autant de souvenirs et d'images qui résistent au discours républicain et antifasciste. Il est vrai que les politiciens autrichiens de l'après-guerre en ont usé avec beaucoup de discrétion. Tout en s'identifiant à l'Autriche stable, prospère, sociale et démocratique, qui s'est reconstruite sur les cendres du III[e] Reich, nombre de citoyens ont du régime nazi une perception ambiguë, où les bons souvenirs se mêlent à un sentiment diffus de culpabilité.

Finalement, une sorte de coexistence non avouée s'est instaurée entre deux visions opposées du passé nazi, qui feignent de s'ignorer. Il y a, d'un côté, la commémoration des victimes *du nazisme par les cercles* restreints d'anciens résistants, les militants de gauche, les intellectuels libéraux, les organisations juives et quelques dignitaires politiques et religieux. De l'autre côté, les groupes d'anciens combattants de la Wehrmacht et des SS cultivent l'image, plutôt flatteuse, des vaillantes armées du III[e] Reich.

Le directeur de l'école d'enseignement musical de Braunau, porte-parole des jeunes socialistes, Wolfgang Simboeck, trente et un ans, raconte : *« Si quelqu'un vient et me dit : tu es trop jeune, tu ne peux pas en parler, je réponds que mon père a perdu ses deux jambes et que mon oncle est mort à la guerre. »*

« Pour le meilleur et pour le pire, nous lui avons juré fidélité à l'armée. Ce devoir, il fallait l'accomplir », explique de son côté un ancien combattant, approuvé par ses compagnons de tablée. Ils n'en veulent à Hitler que comme artisan de sa propre défaite : *« Nous l'avons perdue, cette guerre, parce qu'il voulait trop de choses à la fois ; tant de territoires ne pouvaient être défendus efficacement contre les infiltrations des partisans »*, explique un ouvrier retraité, qui a *« fait »* la Russie, la Yougoslavie et la France avant d'échouer dans un camp de prisonniers au Texas. Et les victimes de la terreur nazie ? *« A Braunau, deux rues portent les noms de cheminots tués par les nazis*, dit un jeune socialiste; *l'un collectait de l'argent pour aider les familles des militants ouvriers emprisonnés. L'autre a été envoyé dans un camp de concentration pour le simple fait d'avoir donné quelques sous au premier. Mais très peu de gens les connaissent. Leur souvenir est comme effacé. La famille de l'un d'entre eux a même honte, car on l'accuse d'avoir été communiste. »*


FRANÇOISE MÉNAGER.

Plus effarante, l'histoire de ce soldat qui, après avoir été soigné d'une blessure dans un hôpital, n'a pas pu, deux jours avant l'arrivée des Américains à Braunau, rejoindre son unité : il a été condamné à mort par les SS à Braunau, et exécuté, une semaine avant la capitulation. Le cercle des anciens combattants de son village d'origine continue pourtant à refuser que son nom soit inscrit sur le monument aux morts.

« Moi, affirme un ancien combattant sur un ton qui se veut rassurant, *si j'allais à Moscou, j'irais voir le mausolée de Lénine. Alors pourquoi s'étonner de l'intérêt des gens pour la maison de Hitler ? »*

DANNY LEDER.

Étranger

● EFFICACITÉ DE L'ARTILLERIE AMÉRICAINE
● EBAUCHE DE « MODÉRATION » DE L'OPPOSITION

Le pouvoir a des raisons d'espérer

De nos envoyés spéciaux

Beyrouth. – La mort de Iouri Andropov n'a pas, malgré le saugrenu deuil officiel de trois jours décrété par l'Etat libanais, affecté outre mesure les Beyrouthins, qui ont profité, vendredi 10 février, d'une première journée de calme relatif après quatre jours de guerre, pour sortir de chez eux.

Très tôt, les habitants de Beyrouth-Ouest (*secteur islamique*) sont descendus dans la rue à la recherche d'un ravitaillement qui commence à poser des problèmes : la coupure de la ville en deux, effective depuis le début des combats, fait déjà sentir ses effets et les queues devant les boulangeries sont impressionnantes ; il ne faut pas moins de plusieurs heures pour obtenir du pain, quand il en reste, et beaucoup de légumes *commencent* à manquer.

Quelques *magasins* ont rouvert leurs portes vendredi. Des commerçants viennent par ailleurs constater les dégâts occasionnés à leurs établissements par les combats de ces derniers jours. Dans Hamra, principale artère commerçante de Beyrouth-Ouest, *la* reprise a été timide. Des restaurants et cafés ont cependant ouvert leurs portes. Les bris des bouteilles d'alcool dans quelques bars d'hôtels mercredi 8 février, mis sur le compte de miliciens incontrôlés, ne se sont pas renouvelés, mais, par prudence, les bouteilles de whisky ont disparu des vitrines.

Les miliciens chiites d'Amal sont assez peu visibles dans la ville, à l'exception de quelques patrouilles comme l'armée libanaise en dépêchait il y a une semaine, à bord, sans doute, des même véhicules blindés M-113, qui arborent déseomais des portraits de feu l'imam chiite Moussa Sadr et le drapeau vert de l'islam. Le semblant d'ordre qui règne à Beyrouth-Ouest constitue, sans conteste, un succès pour M. Nabih Berri, le chef de la milice Amal, qui veut éviter à tout prix l'anarchie *dont le souvenir hante* tous les habitants de l'Ouest.

Les *miliciens* d'Amal *prennent* d'ailleurs très au sérieux les récriminations des habitants qui viennent se plaindre, qui d'un vol, qui d'une occupation intempestive d'un appartement. Reste à savoir cependant jusqu'à quand cette situation très fragile pourra se maintenir, alors que les combats se poursuivent tout *le long de la ligne de démarcation*. Durant une grande partie de la nuit et très tôt ce samedi, le bruit des explosions et les longues rafales d'armes automatiques ont résonné dans Beyrouth.

L'agacement des sunnites

A la recherche du moindre signe positif, les autorités libanaises, qui *se résument en ces jours difficiles* au seul président Amine Gemayel, entouré de son ministre, celui des affaires étrangères, M. Elie Salem, et de quelques conseillers, estiment en déceler un, et de taille, dans le communiqué de l'opposition diffusé à Damas. Ce texte n'inclut pa, en effet, l'exigence de la démission du *chef de l'État, formulée par le dirigeant* druze, M. Walid Joumblatt. On en déduit que la Syrie ne l'exige pas non plus et que le veto escompté de l'ancien président Frangié a joué à cet égard. D'autres éléments sont énumérés, susceptibles de laisser espérer une amorce de déblocage de l'impasse actuelle.

Tout d'abord, M. Berri fait preuve d'une modération et d'un *sens de l'Etat remarquables*. En deuxième lieu, les musulmans sunnites sont agacés, voire exaspérés devant la montée des musulmans chiites et des druzes, qui risque de se *traduire par un grignotement du* pouvoir se faisant autant à leur dé*triment* qu'à celui des chrétiens. Même opposés à la politique de M. Gemayel, les dirigeants sunnites se trouvent contraints de contrarier les plans de ses ennemis. L'attitude du mufti sunnite, le cheikh Hassan Khaled, qui ne réclame ostensiblement que des *réformes constitutionnelles* auxquelles M. Gemayel se dit prêt, est significative à cet égard. De même, on relève que la radion des mourabitons, milice sunnite, est brusquement devenue modérée et, en tout cas, n'accorde qu'une place limitée à *Amal* et à son chef *qui lui* ont pourtant permis de faire sa réapparition dans la rue.

Le vice-président du conseil supérieur chiite, *le cheikh Mohamed* Mehdi Chamseddine, suit la même ligne que son *alter ego*, le mufti sunnite. Enfin et surtout, le coup d'arrêt donné par le bombardement naval américain, mercredi soir, aux batteries qui pillonnaient l'armée libanaise et le secteur chrétien à partir du territoire sous contrôle syrien, montre qu'après *tout, les* Américains sont plus efficaces par leur présence navale qu'en disposant de mille ou deux mille hommes à terre. Tout un village transformé en place druze et le PC de l'artillerie syrienne en montagne auraient été pulvérisés par les obus de 1 200 kilos du *New-Jersey*. « *Le message a été reçu* », souligne-t-on à Washington.

A Beyrouth-Est, on est du même avis et l'on espère ne pas se tromper. On y constate, en tout cas, que les bombardements *sur les quartiers* chrétiens, pour n'avoir pas cessé totalement, sont devenus « *normaux* », donnant à la population de Beyrouth-Est un minimum de possibilité de déplacement.

« *Un rééquilibrage des forces s'opérait au fur et à mesure que tombaient les obus américains. Qui donc disait que les Etats-Unis se désengageaient au Liban en retirant leurs marines ? Ils s'y engagent peut-être davantage* », nous a même dit un « *progressiste* » de Beyrouth-Ouest, peu suspect d'être favorable à la politique de Washington.

C'est quand même aller un peu *vite en besogne*, même *si* la disparition de M. Andropov donne un argument à ceux qui pensent que les Etats-Unis peuvent tirer parti des circonstances, pour imposer une solution au Liban, d'une période de flottement à Moscou, qui rendrait la Syrie plus vulnérable à leurs pressions. Cela étant, il n'est pas dit que les *Etats-Unis ne « lâcheront » pas* le régime du président Gemayel, dont l'éventuel départ du pouvoir provoquerait sans nul doute de graves convulsions.

Quant à la modération du communiqué de l'opposition libanaise, à Damas, elle est toute relative dans la mesure où, comme le dit justement M. Joumblatt, si le président Gemayel devait, sans démissionner, se soumettre à toutes les conditions qui y sont posées, « *il ne lui resterait plus qu'à se suicider* ». Reste à se demander si M. Berri et ses miliciens, malgré leur premier succès et toute leur bonne volonté, pourront « *tenir la distance* ».

Les plus optimistes estiment que la Syrie a jeté tous ses atouts dans la balance pour obtenir une victoire au Liban, compensant le dur revers qu'a constitué pour elle la réinclusion de l'Egypte dans le monde islamique. A leurs yeux, *les Etats-Unis* l'ont finalement arrêtée net. Selon *cette analyse, cette situation* déboucherait sur un compromis. Neuf années de guerre au Liban ont néanmoins montré que tous les retournements y étaient possibles.

FRANÇOISE CHIPAUX et LUCIEN GEORGES.

« N'abandonnez pas le Liban à une épouvantable solitude » *demandent aux grandes puissances* les archevêques de Paris et de Chicago

Les archevêques de Paris et de Chicago (*où vit la plus importante* communauté libanaise des États-Unis) ont appelé, vendredi 10 février, les grandes puissances à « *ne pas abandonner le Liban à une épouvantable solitude* ». « *Devant l'évolution dramatique de la situation* », le cardinal Jean-Marie Lustiger et le cardinal Joseph Bernardin soulignent dans cet appel qui sera lu dans leurs diocèses dimanche que « *c'est le devoir des grandes puissances de ne pas abandonner le Liban en raison de considérations à court terme ou de faux prétextes* ».

Les catholiques de Paris sont invités à une veillée de prière à l'intention du Liban, dimanche *12 février de 16 heures à 20 heures*, à l'église Notre-Dame-du-Liban, *17, rue d'Ulm, 75000 Paris*, veillée à laquelle participera le cardinal Lustiger.

D'autre part, la Croix-Rouge *française a renouvelé son appel* des jours précédents en faveur des victimes du conlit libanais : « *Les besoins de sang sont vitaux. Mais*, ajoute l'organisation humanitaire, *il faut nous aider également en envoyant des dons en espèces* ».

★ **CCP 600 00 Y Paris, Croix-Rouge française, avec la mention « Liban ».**

LIBAN

Du côté des vainqueurs

Les chiites veulent devenir

La conquête de Beyrouth-Ouest, au début de cette semaine, par les miliciens chiites du mouvement *Amal annonce* peut-être un tournant capital *dans l'histoire du Liban*. Si la victoire des forces de l'opposition devait conduire à *la* chute du régime du président Amine Gemayel, les bouleversements qui s'ensuivraient changeraient vraisemblablement le visage du pays du Cèdre.

Le chef druze du parti socialiste progressiste, M. Walid Joumblatt, se fait l'interprète de toutes les communications musulmanes (70 % de la population) et sans doute aussi d'une partie de l'opinion chrétienne, quand il proclame que « *l'Etat libanais est une formule dépassée dans sa constitution et sa formule politique actuelle* ». La guerre civile, qui sévit depuis neuf ans entre adversaires et défenseurs des structures établies par la Loi fondamentale de 1926 et *articulées par le pacte national* de 1943, est-elle entrée dans, *une phase décisive* ?

Même si les forces coalisées *de l'opposition sont finalement* contraintes à composer avec les *formations* de la droite *maronite*, les phalangistes en tête, une nouvelle *répartition* du *pouvoir* paraît inéluctable, en faveur des musulmans. Parmi ces derniers, les chiites devraient logiquement en être les principaux bénéficiaires parce qu'ils ont été, tout au long de l'histoire, la communauté la moins pourvue et la plus opprimée de toutes celles (dix-sept, au total) qui constituent le Liban multiconfessionnel forgé par la France mandatrice au lendemain de la première guerre mondiale.

Les chiites ont plus d'un titre pour exiger qu'on les traite désormais en citoyens à part entière. Leur « *libanisme* » n'est ni suspect ni de fraîche date. Fuyant les persécutions des omeyyades sunnites qui gouvernent l'empire à partir de Damas, leurs ancêtres, des « dissidents » aux *yeux de l'islam* « orthodoxe », venant de Mésopotamie *et de la péninsule arabe notamment*, se répandent dès le sep*tième siècle dans leur nouvelle* patrie. Ils s'enracinent, entre autres, au cœur du *Mont-Liban*, qui devait, plusieurs siècles plus tard, devenir un fief de la chrétienté. Ils avaient, en effet, devancé les maronites – eux aussi des rescapés des exactions sunnites, en Syrie – au Kesrouan où ils constituent la grande majorité de la population jusqu'au début du quatorzième siècle. C'est en 1305, à l'issue de treize ans de massacres par les gouvernants mamelouks, que le Kesrouan est vidé de ses habitants chiites : les survivants sont contraints de choisir entre la conversion au maronisme (à quoi beaucoup se *résignent) et la migration sous* des cieux plus cléments, en particulier à Baalbek, dans la vallée de la Bekaa, et au sud du Liban, où ils sont encore aujourd'hui majoritaires. Dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, les maronites prennent le relais des musulmans sunnites pour les chasser de la majeure partie du Mont-Liban.

A des époques où se confondaient foi et identité, chauvinisme et intolérance religieuse, où les conflits d'intérêts dégéné*raient volontiers* en de sauvages affrontements, les chiites – da*vantage que d'autres* communautés – ont été sans doute ceux qui ont subi les outrages les *plus* cruels. Considérés comme des hérétiques par les *sunnites*, en raison de leur croyance qu'Ali, gendre et cousin du prophète Mahomet, était l'héritier naturel de ce dernier – *chiite signifie* textuellement partisan (d'Ali), – *également rejetés par* les druzes, autres dissidents de l'islam, et par les *chrétiens*, ils *ont* été, au fil des siècles, méprisés, humiliés, réprimés, combattus ou *massacrés* par *les uns et* par les autres, tout autant par les *croisés que par les* conquérants ottomans. Ne pouvant compter, pour leur protection, ni sur l'Occident chrétien ni sur l'Orient arabe (et sunnite), ils furent parmi les plus déterminés, au lendemain de la première guerre mondiale, à œuvrer en faveur de la création d'un Liban indépendant, que des sunnites espéraient fondre au sein d'une grande république syrienne.

Ils ne réussirent pas pour autant à occuper la place à laquelle ils aspiraient. Le rapport des forces *ne leur étant pas* favorable, on ne leur accorda qu'un « *strapontin* », *selon le terme de* l'un de leurs chefs. Le pacte na*tional* » *négocié en* 1943, *au nom* des chrétiens, par le maronite Bechara El-Khoury et, en celui des musulmans, par le sunnite Riad El-Solh les situa au troisième rang dans la hiérarchie communautaire, en se fondant sur un recensement effectué en 1932. Bien que celui-ci n'ait pas été depuis actualisé, et pour cause, on estime que les chiites constituent aujourd'hui près de 40 % de la population, contre 30 % de chrétiens, 20 % de sunnites et 10 % de druzes (1).

Cependant, aux termes du système mis en vigueur il y a quarante ans, les chiites sont censés être représentés à tous les échelons de l'Etat – Parlement, gouvernement, fonction publique – dans une proportion de 20 % seulement. Et, bien qu'ils aient reçu en prime la présidence de la Chambre, ils n'ont jamais exercé un *véritable pouvoir politique* ; les charges qui leur ont été *confiées étaient le plus souvent* honorifiques ou secondaires, les *positions-clés dans l'administration* étant réservées aux maro*nites* et, accessoirement, aux sunnites. Selon une statistique publiée en 1974, à la veille de la guerre civile, les 85 principaux postes de la haute administration étaient répartis comme suit : 43 aux chrétiens, 22 aux sunnites, 14 aux chiites et 6 aux druzes.

La plus défavorisée

Le système électoral, taillé à la mesure des « grandes familles » qui l'avaient conçu, a contribué à figer le système dans ses composantes politiques, économiques et sociales. La plupart des dix-huit députés chiites qui siègent dans l'actuel Parlement – *qui n'a pas été renouvelé* depuis 1972 – sont, en effet, de *grands propriétaires fonciers*, de richissimes hommes d'affaires ou de *prospères membres de professions* libérales, qui votent le plus souvent dans le même sens que leurs collègues phalangistes. Aucun d'eux n'appartient à ou ne sympathise avec l'une ou l'autre des formations populaires qui bénéficient, de notoriété publique, de la confiance de leurs électeurs.

La communauté chiite, la plus nombreuse, est aussi la plus défavorisée et constitue, en grande partie, la base de la pyramide sociale. Au début de la dernière décennie – à une époque où la conjoncture économique était re*lativement saine*, – *22 % des fa*milles chiites, contre 14 % chez *les chrétiens, avaient chacune un* revenu annuel inférieur à 3000 F ; 82 % *recevaient* moins de 12000 F, montant d'autant plus modeste qu'il servait à subvenir aux besoins d'une famille en moyenne plus importante (de six à huit personnes) que la catholique (de trois à cinq membres). Au sommet de l'échelle sociale, la proportion des familles chrétiennes (10 %) ayant un revenu annuel supérieur à 50000 F était cinq fois plus élevée que celle des familles chiites (2 %).

Ces statistiques fournies par l'Association du planning familial (2) indiquent encore que 70 % des chiites sont des travailleurs manuels (artisans, metayers, marchands ambulants, ouvriers), 13 % sont patrons ou directeurs d'entreprise et 2 % membres de professions libérales. Hommes et femmes confondus, un chiite sur deux est analphabète, deux sur trois n'ont pas accompli le cycle de l'enseignement primaire.

L'Etat libanais contribue à entretenir le sous-développement et la misère dans les régions chiites, en particulier au sud du Liban : les investissements dans les domaines de la production, des équipements sociaux, du logement sont insignifiants ; fidèles à un concept archaïque de la libre entreprise, les pouvoirs publics n'interviennent que rarement pour protéger les travailleurs

WALID JOUMBLATT

Western et tragédie

Qu'est-il arrivé à Walid Joumblatt ? Ceux qui le connaissent peu ou prou ont peine à l'imaginer l'écume à la bouche. Car il ne ressemble guère à *ses invectives haineuses* contre le président Gemayel, ce « type à abattre », ni aux déclarations frénétiques qu'il *multiplie* ces *derniers* temps. Et peut-être moins encore au rôle d'agent des Syriens qu'il est amené à jouer, attisant depuis Damas la guerre civile dans son pays. Les injures pleuvent sur lui : pour le président de la République italienne, M. Pertini, c'est un « morphinomane ». Il s'entend traiter par ses adversaires *de « voyou » et d'« irresponsable »*. Pourtant l'homme, complexe et déroutant, sait aussi être séduisant, affable et *même* plein d'humour. Comment, à trente-sept ans, a-t-il été saisi de frénésie, alors que toujours il avait apporté à la politique l'enthousiasme d'un conscrit désigné pour une corvée ?

Paradoxe de plus dans cette nature paradoxale. Car ce qui frappe le plus en Walid Joum*blatt est bien le côté comédien distribué à contre* emploi. Dans un foyer séparé, il a eu l'enfance difficile des fils d'hommes trop illustres et trop occupés, à la fois écrasés et éblouis. Descendant d'une lignée tumultueuse, bercé par la légende secrète et belliqueuse des druzes, il trouvait un rôle écrit à l'avance. L'a-t-il refusé en cachant son *élégance* d'aristocrate derrière de faux airs débraillés ? En tout cas, il a pris le contre-pied du grand *seigneur oriental pour se composer un personnage*. Ses longues mains de pianiste rivées au ceinturon, jeans délavé, crâne dégarni au sommet d'un corps de jour sans pain qu'il voûte comme à plaisir, étrange regard las des yeux saillants sous de *lourdes* paupières… c'est un héros de western, *revenu* de tout, et pour qui le train a sifflé une fois *de trop*.

Pourtant, le voici redevenu « bey » *lorsqu'il* reçoit, courtois et nonchalant, l'hommage de ses hommes liges dans son romanesque castel de *Moukhtara. Ou encore dans le raffinement de cet* appartement beyrouthin où le décor est à son image, juxtaposant la tradition ancestrale et une modernité agressive, comme dans ces grandes photographies du palais familial prises au *fish eye* pour en torturer les perspectives. Et, par dizaines, des images du père inimitable : Kamal Joumblatt *dans l'intimité, Kamal Joumblatt avec tous les* grands de ce monde, Kamal Joumblatt, bienveil*lant prince du progressisme oriental serrant la* main d'un Soviétique pataud, Kamal Joumblatt regardant l'objectif avec cet air de hauteur incommode et souveraine qui, joint à sa moustache hérissée et à son nez de cormoran, lui donne l'allure d'un de Gaulle glissé dans la peau de Massu…

A son assassinat, sans doute par les Syriens, en 1977, il a fallu pourtant – dans le drame et le désespoir – succéder à ce père adoré. Concilier le



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

personnage et le destin, le fardeau du chef de clan et le goût de la dolce vita, des collections de soldats de plomb et de casques de la Wehrmacht, des voitures rapides et des jolies filles. *Mais la véritable transformation a sans doute eu* lieu en décembre 1982. Le front encore ouvert, il venait d'échapper de justesse à un attentat et recevait, avec son habituelle urbanité, le journaliste de passage. Certes, en faisant le procès du *« coup d'État phalangiste »*, il entrecoupait toujours ses répliques de *« bof ! »* désabusés. Mais *cette fois, il avait vu la tache sanglante sur le scé*nario. Il savait qu'on y mourait pour de bon et qu'on y tuait ses ennemis. *Le cow-boy auquel le* monde politique reprochait son dilettantisme et ses inconséquenses était saisi par le démon de la vengeance.

« Progressiste » et *« homme de gauche »* ? Cela aussi figurait dan l'héritage que n'a pas choisi cet étrange membre de l'Internationale *socialiste. En politique, il* aime les idées simples, déteste l'idéologie et les débats verbeux de son parti ou du Mouvement *national auquel il appartient. « C'est un homme plutôt de droite »*, disait de lui, à un confident, le président Sarkis avec son exquis sens des nuances. Qu'importe au fond ? Le successeur de Kamal Joumblatt est d'abord du côté des siens, vacillant jusqu'au vertige dans les contradictions de son héritage, de son tempérament, de son devoir. Sur la scène libanaise où se côtoient tant d'habiles et d'affairistes, ce fils de chef titubant et déchiré est le seul acteur pathétique.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Dans une guerre civile, peut-on parler de « vainqueurs » ?
Il n'y a que des perdants dans un pays qui se déchire.
Pourtant, en la phase présente du conflit et avec l'appui décisif de la Syrie, une partie des Libanais l'a emporté sur l'autre, comme naguère les chrétiens.
Ce sont d'abord les chiites, première communauté par l'importance, mais aussi la plus démunie, qui exigent un rôle accru, sinon le premier, dans le Liban de demain.
Et toute une coalition de partis dont certains, tel le PPS sont mal connus.
C'est aussi M. Walid Joumblatt, vainqueur combien ambigû.

des citoyens à part entière

contre l'arbitraire des possédants ; les forces de l'ordre croisent les bras face aux incessants raids, coups de mains et enlèvements qu'effectue l'armée israélienne en guise de représailles contre les fedayin palestiniens installés dans les zones frontalières ; aucune mesure n'est prise en faveur de la réinsertion dans la vie active de dizaines de milliers de réfugiés qui, fuyant les destructions et la mort, viennent se mêler, dans les bidonvilles de la banlieue de Beyrouth, aux Palestiniens, aux Kurdes, aux Arméniens du sous-prolétariat urbain, ainsi qu'aux agitateurs de tout poil.

La relève de l'imam Sadr

Hautement politisés par la force des choses, nourris de l'idéologie égalitaire des premiers imams, les chiites sont nombreux, dans les années 60 et 70, à adhérer et à animer les syndicats et les partis de gauche. C'est le cas en particulier du parti communiste – longtemps à majorité chrétienne, – dont les effectifs sont constitués pour 50 % de musulmans, pour la moitié environ chiites.

L'extension du radicalisme marxiste et « athée » n'est pas du goût des notables issus des classes moyennes. Les dignitaires religieux, en particulier, y voient une menace pour la spécificité, la cohésion et les capacités défensives de leur communauté à un moment où les tensions confessionnelles se développent. Dès le début des années 60, l'imam Moussa Sadr, un obscur mollah, né en Iran et formé dans la ville sainte de Qom, se charge de rassembler ses coreligionnaires sous la bannière d'un islam réformiste et dynamique. Grand, la stature imposante, la barbe au vent, le regard de braise, tribun sans pareil, il galvanise les foules par des prêches dans lesquels il mêle habilement le spirituel au temporel. Il se garde de froisser les sensibilités politiques de ses ouailles. Au contraire, il prône la légalisation du parti communiste, établit des relations confiantes avec les dirigeants baasistes, pro-syriens ou pro-irakiens, coopère avec le colonel Kadhafi, flatte les nassériens et autres panarabes, défend avec passion la cause palestinienne.



Elu en mai 1969 président du Conseil islamique chiite suprême – le premier organisme représentatif de l'ensemble de la communauté, autorisé par les autorités en décembre 1967, – il ne parvient pas pour autant à réduire l'influence dominante de la gauche. En février 1974, il fonde parallèlement le « Mouvement des déshérités », qui se fixe entre autres, comme objectif de combattre *« les féodaux et autres exploiteurs »*, *« l'impérialisme »*, *« les visées expansionnistes »* d'Israël et de supprimer *« le confessionalisme dans le système politique en vigueur »*. Se présentant comme le défenseur de *« tous les déshérités »*, sans distinction de religion, le Mouvement se prononce encore en faveur de *« l'unité, l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté du Liban »*.

Dix-sept mois plus tard, le 6 juillet 1975, l'imam Sadr annonce la création de l'aile militaire du Mouvement, sous le nom d'Amal (l'espoir). C'est précisément cette organisation qui, cette semaine, a repris Beyrouth-Ouest à l'armée libanaise, avant d'exiger, par la voix de son chef, M. Nabih Berri, la démission du président Amine Gemayel.

Parmi les facteurs déterminants qui ont contribué au succès de l'entreprise de l'imam Moussa Sadr – sanctifié depuis sa mystérieuse disparition en Libye en août 1978 – figurent deux événements majeurs : le triomphe de la révolution islamique en Iran en 1978-1979 et la défaite, lors de l'invasion israélienne du Liban en 1982, du mouvement palestinien et des formations progressistes.

« Le réveil du chiisme libanais, écrivait dès mars 1974 M. Marwan Hamade, l'un des dirigeants de l'actuel front de l'opposition, *est-il celui d'une communauté, d'une région, d'une classe ou, plus simplement, de tous les déshérités ? »* Le proche avenir se chargera de répondre à une question que tous les Libanais se posent encore aujourd'hui.

ÉRIC ROULEAU.

(1) Selon une étude citée par le *Wall Street Journal*, le 15 décembre 1983.

(2) Reproduit le 30 septembre 1980 par les Fiches du monde arabe (B.P. 5026, Nicosie, Chypre).

Un curieux mouvement politique : le Parti populaire syrien

Parmi les miliciens de diverses obédiences qui ont occupé Beyrouth-Ouest mardi 7 février, les moins connus étaient les « PPS » arborant pour emblème une roue dentée. Pourtant, le Parti syrien nationaliste social, couramment désigné sous son ancien nom de Parti populaire syrien (PPS), est sans doute, après le Parti communiste, le plus ancien mouvement politique et l'un des plus curieux non seulement du Liban mais du monde arabe. Il fut fondé à Beyrouth en novembre 1932 par un chrétien grec-orthodoxe, c'est-à-dire de rite byzantin, Antoine (Antoun) Saadé, fils d'un médecin émigré en Amérique du Sud.

Un bon observateur libanais devait nous dire un jour, et il n'est pas seul dans son pays à avoir cette opinion : *« Toutes préférences politiques à part, il faut bien reconnaître que le Liban a eu trois grands hommes politiques depuis son indépendance en 1943 : Antoine Saadé, Kamal Joumblatt et Bechir Gemayel, et qu'ils ont tous trois été assassinés à l'instigation de la Syrie. »*

Un « nationalisme social »

L'exécution de Saadé, en juillet 1949, a pu en effet être assimilée à un assassinat. Après avoir lutté contre le Mandat français (1920-1943) sur le Liban, Saadé, brouillé avec le gouvernement de son pays devenu indépendant, s'installa en Syrie, d'où, avec l'appui du dictateur de l'époque, Hosni Zaïm, il essaya de susciter une insurrection à Beyrouth. Moins heureux que d'autres aujourd'hui, il échoua et fut livré par Zaïm aux autorités libanaises qui le firent juger et fusiller.

L'idéologie qualifiée par le PPS lui-même de *« nationalisme social »* a survécu au fondateur et aux interminables querelles de succession. Laïque ou plutôt se proposant, comme les communistes arabes, de dépasser les *« réductions confessionnelles »*, le PPS rencontra un écho particulièrement favorable parmi les chrétiens, notamment grecs-orthodoxes, toujours à l'affût d'une doctrine leur permettant d'échapper au statut de citoyen de seconde zone prévu pour eux par l'ordre islamique. Des musulmans modernistes, surtout chiites, furent également séduits par une théorie qui s'apparente à celle du Baas, le Parti de la renaissance, dont deux ailes rivales sont à présent au pouvoir à Damas et à Bagdad.

De Chypre à Koweït

Cet idéal de modernité, qui en reste plus que jamais un au Levant, recouvre aussi un projet autrement contestable, mélange de césarisme, de violence et de secret, projet qui a pu, non sans exagération toutefois, faire surnommer Saadé *« le Führer »* et ses partisans en chemise brune, *« les nazis arabes »*. Anticommuniste, militariste, judéophobe, pro-palestinien, vouant aux gémonies les *« isolationnistes »* (surnom des chrétiens soupçonnés de vouloir créer un petit Liban sans musulmans), le PPS se dota également d'une théorie socio-économique particulièrement fumeuse. Elle prévoit *« l'abolition de la féodalité et l'organisation de l'économie nationale sur la base de la production »* et prône une sorte de fusion entre l'économie et la culture, baptisée par certains le *« spirimatérialisme »*...

La véritable originalité du PPS réside peut-être dans sa conception – empruntée, dit-on, à l'orientaliste jésuite belge Henri Lammens – d'une *« Syrie naturelle »* unifiée qui n'a finalement rien de ... naturel, puisque, outre les terres « classiques » du Croissant fertile (Liban, Syrie, Jordanie, Palestine y compris Israël, Irak et Koweït), elle engloberait la totalité de Chypre, *« dépassant ainsi la stérile confrontation turco-hellène »*, dans l'île d'Aphrodite... La *« nation syrienne »*, rêve du PPS, n'a cure des différences de langue, de culture ou de religion et encore moins des aspirations des ethnies concernées : elle a vocation à fondre toutes ces différences en son sein autour d'un *« chef à vie »* qui aurait dû être le fondateur du parti ou l'un de ses multiples épigones.

En attendant, il fallut passer par les arcanes de la *Realpolitik*. Eliminés de Syrie en 1955, les militants *« nationalistes sociaux »* s'entendirent avec leurs cibles de la veille, les rois hachémites de Jordanie et d'Irak et le président Camille Chamoun, qu'ils appuyèrent lors de l'insurrection nassérienne au Liban en 1958. Nouveau revirement en 1961 où, pendant que Beyrouth fêtait la Saint-Sylvestre, le PPS tenta un coup d'État contre le successeur de M. Chamoun, le général-président Chehab.

Amnistié en 1969, le PPS se situe alors *« à gauche »* et rejette toute solution diplomatique au problème israélo-arabe. En 1975, au moment où éclate au Liban la guerre qui y dure encore, *« les PPS »*, dirigés par M. Inam Raad, notable melkite (1) du Chouf, qui est depuis lors leur chef, décident de se battre contre leurs compatriotes chrétiens aux côtés des Palestiniens. M. Raad est nommé, en 1976, vice-président du Mouvement national regroupant les partis, généralement à dominante musulmane, favorables aux Palestiniens. Une égérie du PPS, l'actrice chrétienne Nidal Achkar, fit figure un moment de pasionaria de la *« gauche »* libanaise.

En septembre 1982, la bombe qui tua le président élu, Bechir Gemayel, avait été déposée par un jeune maronite du PPS, Habib Chartouni, qui a avoué son crime et se trouve depuis lors en instance de jugement dans une prison beyrouthine, sans que les enquêteurs aient su ou osé mettre en lumière les responsabilités syriennes supposées.

L'engagement du PPS aux côtés de diverses milices islamiques n'a pas empêché, notamment au Chouf, en septembre 1983, que des militants chrétiens du parti soient tués de sang-froid par leurs propres alliés... Des témoignages indiquent aussi que des partisans de M. Raad ont, dans le même temps, sauvé du massacre plusieurs civils chrétiens, membres ou sympathisants du propre parti de M. Walid Joumblatt, traqués par des druzes dans la montagne. Ces *« bavures »* n'ont pas incité le PPS à revoir ses alliances. Hier parti faible mais dynamique, il n'est plus aujourd'hui que l'un des multiples instruments de la pénétration syrienne au Liban..

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Chrétiens orientaux ayant le même rite byzantin que les Grecs orthodoxes, mais rattachés à Rome depuis le dix-huitième siècle.

LE REPLI DES « MARINES » ET LES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

Force multinationale et décisions unilatérales

Les derniers développements de la crise libanaise illustrent une fois encore les aléas et les difficultés des relations euro-américaines. En annonçant, mardi 7 février, le repli partiel des « marines » de Beyrouth, le président Reagan a-t-il donné aux trois autres pays occidentaux le signal du départ ? Les Britanniques ne le se sont pas fait dire deux fois, et ont aussitôt évacué leur contingent. Les Italiens ont annoncé un « repli graduel ». Et jamais les Français n'ont affirmé avec autant d'insistance leur intention d'obtenir des Nations Unies une « solution de substitution » à leur présence militaire à Beyrouth.

On s'irrite, à Paris, du caractère à la fois abrupt et unilatéral de la décision américaine. Celle-ci n'a été précédée d'aucune consultation entre Washington et les pays concernés. Ni même, fait plus rare en la circonstance, d'une information diplomatique préalable des partenaires des États-Unis. Quant au pilonnage des positions syriennes par l'artillerie lourde du New-Jersey, elle n'a aucunement fait l'objet, assure-t-on au Quai d'Orsay, d'une consultation avec Paris, et encore moins d'une coordination technique, sur le terrain, avec les responsables militaires français. On estime même au contraire, au ministère des relations extérieures, que ces bombardements « ne sont pas de nature à faciliter la recherche d'une solution pacifique. » (nos dernières éditions datées du 11 février), observation que l'entourage de M. Cheysson étend naturellement à toutes les interventions militaires de ce type, quels qu'en soient les auteurs, dans le pays.

On est d'autant plus enclin, du côté français, à déplorer les décisions américaines, que la façon dont M. Mitterrand en a été informé après coup a beaucoup agacé le chef de l'Etat. Celui-ci a reçu mardi matin, à La Haye, où il était en voyage officiel, un message de M. Reagan dans lequel le président américain, tout en commençant par indiquer qu'il s'interrogeait sur la conduite à tenir au Liban, annonçait ensuite que sa décision était déjà prise...

L'attitude de M. Reagan, et ses conséquences pour les deux autres pays européens également engagés dans la force multinationale, présente pour Paris un triple risque. Le premier serait tout simplement que la France se retrouve seule composante d'une force qui, ainsi n'aurait vraiment plus le moindre caractère « multinational », après avoir déjà perdu sa dénomination – et, à l'évidence, sa fonction – d'« interposition ». Ce qui alimenterait, dans l'Hexagone comme à l'extérieur, la controverse sur l'opportunité de cette présence.

En second lieu, Paris, qui rechercherait justement les moyens de se dégager progressivement, ne veut surtout pas apparaître comme « suiviste » à l'égard de Washington. Surtout s'agissant du Liban, vis-à-vis duquel la France a toujours éprouvé un attachement très ancien et assume des responsabilités particulières.

Des « signes » de Moscou

Enfin, tout en ayant manifestement changé de ton à l'égard du président Gemayel, naguère encore présenté avec insistance comme le seul détenteur de la légitimité, le gouvernement français tient à ne pas sembler trop ouvertement « lâcher » les autorités légales du Liban, ou ce qu'il en reste. C'est à l'évidence le sens de la formule employée par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gatel, qui a déclaré jeudi à Orléans : « Je ne vois pas ce qui, à l'heure actuelle, pourrait changer notre position. Nous continuons à soutenir l'Etat légitime et à œuvrer pour le dialogue. » Pas plus, d'ailleurs, qu'on ne souhaite paraître, en conservant pour l'instant ses positions à Beyrouth, au moment où plusieurs ambassades étrangères organisent l'évacuation de leurs ressortissants, faire peu de cas des risques encourus par les Français au Liban, qui sont encore au nombre d'environ six mille, et au « *courage tranquille et au calme* » desquels un hommage a été rendu par le porte-parole du Quai d'Orsay. Ceux qui le demandent peuvent, au demeurant, être évacués des zones les plus menacées.

C'est maintenant aux Nations unies que se joue la nouvelle phase diplomatique de cette interminable partie. Là encore, la conduite adoptée par les Etats-Unis pourrait compliquer la tâche de la France. La recherche d'une « solution de substition » à la force multinationale est accueillie avec réserve par le département d'Etat. Les Américains sont visiblement partagés entre l'envie de passer le relais à l'institution internationale et la crainte de voir les Soviétiques, dont dépend en définitive le succès de l'initiative française auprès du Conseil de sécurité, reprendre ainsi toute leur importance dans ce conflit, où leurs alliés syriens dictent leur loi.

La France dispose-t-elle d'indications lui laissant espérer un assouplissement de la position de Moscou, jusqu'alors hostile à la solution « casques bleus » ? Depuis quelques semaines, avec l'art de litote que pratiquent les diplomates, on laisse entendre que ce n'est pas exclu, à différents signes. Mais les signes en question semblent encore assez minces.

Il s'agit plutôt, en réalité, d'une absence de signes contraires. On observe par exemple avec espoir que les premières démarches du président du Conseil de sécurité des Nations unies, M. Shah Navaz (Pakistan), pour faire suite à la requête française, ne se heurtent pas à l'hostilité de principe des représentants soviétiques (il est vrai qu'il en était déjà de même à l'automne dernier : ils avaient alors évité de formuler clairement leur opposition). De même, M. Gromyko se serait montré très légèrement plus conciliant sur cette question lors de son entretien avec M. Cheysson, en janvier dernier à la conférence de Stockholm...

Mais on insiste en toute hypothèse, du côté français, sur le fait que la démarche de Paris ne doit pas être interprétée, ni à Washington ni à Moscou, comme un acquiescement à l'idée d'une partition de fait du Liban, et notamment d'un partage en deux zones d'influence où, chacun par allié interposé, l'Union soviétique et les Etats-Unis exerceraient leur contrôle.

M. Francis Gutmann, secrétaire du Quai d'Orsay, a reçu jeudi M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain, chargé du Proche-Orient, qui venait de Rome et se rendait à Londres, pour y expliquer la position américaine aux trois autres pays membres de la force multinationale. Il en a profité pour lui préciser les raisons de la demande française auprès des Nations unies, et tenter de convaincre le représentant du Département d'Etat que Washington n'avait aucun motif, bien au contraire, de bouder la démarche de Paris.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Réaction des Forces libanaises après la condamnation par le Quai d'Orsay des bombardements américains.* – A la suite de la condamnation par Paris (nos dernières éditions du 11 février) des bombardements américains sur les positions syriennes et druzes au Liban, le bureau parisien des Forces libanaises (chrétiennes) a exprimé l'espoir, vendredi 11 février, que *« l'attitude de la France ne soit pas définitive »*. Les Forces libanaises se demandent *« pourquoi la France dénonce l'action des États-Unis alors que les forces américaines au Liban, en ripostant aux agressions syriennes, ne font qu'accomplir la mission définie en commun accord par tous les pays de la force multinationale, consistant à soutenir le pouvoir légal libanais »*, et s'étonne que *« la France n'a pas condamné plutôt le pilonnage « syro-joumblattiste » dirigé contre les régions civiles libanaises »*.

● *Les socialistes et M. Joumblatt.* – Dans un message à M. Jospin, premier secrétaire du PS, l'association Droits socialistes de l'homme, dont le responsable est M. Pierre Percis, se déclare *« scandalisée par l'appel au meurtre lancé par Walid Joumblatt contre le président Amine Gemayel »*. L'association demande une *« réunion d'ugence de l'Internationale socialiste afin de statuer sur cette affaire grave »*. M. Joumblatt est vice-président de l'IS et l'association estime que si son *« exclusion n'était pas décidée, la respectabilité reconnue des membres de cette Internationale serait gravement compromise »*.

● *Israël et son accord avec le Liban.* – Des rumeurs circulant à Beyrouth sur l'éventualité d'une abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, le premier ministre israélien, M. Shamir, a averti samedi 11 février le président Gemayel que *« si l'accord était annulé, Israël se considérerait libre de tous les engagements prévus, notamment ceux portant sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban »*. Le premier ministre a précisé que si *« cet accord était annulé, Israël veillerait à renforcer la sécurité de ses frontières nord en s'assurant le concours de forces locales libanaises ne se trouvant pas sous la tutelle du gouvernement libanais »*. – *(AFP)*

Étranger

A LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Le représentant de la RDA est accusé d'être un ancien nazi

De notre correspondante

Genève. — La commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège au Palais des nations depuis le 6 février, sous la présidence de M. Koojmans, représentant les Pays-Bas (*le Monde* du 9 février), s'est transformée, dès qu'elle a aborbé les points de l'ordre du jour portant sur le Proche-Orient, en un festival de hargne anti-israélienne. L'impression qui prévaut est que nombre d'orateurs des pays arabes et communistes sont davantage motivés par la haine de l'Etat d'Israël — et même, pour certains, par celle du peuple juif — que par le désir de résoudre les problèmes dramatiques auxquels fait face le peuple palestinien. Cette impression est renforcée par l'amnésie qui semble frapper les mêmes orateurs pour tout ce qui a trait aux combats sanglants qui ont déchiré l'OLP, ainsi qu'au rôle et au comportement de la Syrie dans ce contexte.

Il n'est pas sans intérêt de relever, cependant, que la Fédération internationale démocratique des femmes est particulièrement inquiète des « *menaces israéliennes contre la Syrie* » et qu'elle n'hésite pas à appliquer le terme de « *génocide* » à la politique d'occupation israélienne au Liban du Sud. L'observateur de la République islamique d'Iran s'est élevé, pour sa part, contre « *le comportement odieux et l'intolérance religieuse des Israéliens au Liban* ».

Quant à M. Valerian Zorine, chef de la délégation soviétique, ex-bras droit de Vichinski, le procureur des procès staliniens, il a assuré que « *l'alliance stratégique entre les Etats-Unis et Israël amplifie une guerre non déclarée contre les peuples palestinien et libanais* », et que « *les Etats-Unis ne font aucun cas des droits de l'homme* ».

« Le très digne M. Klenner »

M. Ephraïm Dowek, observateur d'Israël, ne s'est pas privé de citer les noms des Etats dont les représentants ont participé à l' « *orgie* » anti-israélienne et dont « *la plupart peuvent faire valoir le plus odieux catalogue de violations flagrantes des droits élémentaires de l'homme contre leurs propres citoyens* » : Soudan, Somalie, Vietnam, Pologne, Biélorussie, Tchécoslovaquie, Algérie, Irak, Yémen démocratique, Turquie, Iran, Afghanistan, RDA.

Pour ce qui est de ce dernier pays, l'orateur a fait observer que son représentant était « *le très digne M. Hermann Klenner, titulaire de la carte numéro 975.61.41, en date du 20 avril 1944, du parti national-socialiste. Il est compréhensible que sa haine des juifs se soit transformée en haine de l'Etat juif, et qu'il veuille nous donner des leçons de morale internationale* ».

Après cette intervention, la délégation est-allemande s'est retirée pour consultation, puis M. Klenner a pris la parole pour assurer que tous les membres de son gouvernement avaient souffert sous le IIIe Reich, qu'ils avaient tous combattu le nazisme, et qu'il n'avait pas à répondre à une accusation qui, selon lui, puise sa source dans un journal ouest-allemand.

ISABELLE VICHNIAC.

M. Barre a rencontré M. Kohl à Bonn

M. Raymond Barre a reçu, vendredi 10 février, à Bonn, le prix Ludwig Erhard destiné à récompenser une personnalité qui s'est engagée pour « *l'économie sociale de marché, l'ordre libéral et contre la bureaucratie et la toute-puissance de l'Etat* ».

A cette occasion, l'ancien premier ministre a qualifié de « *particulièrement préoccupant* » le déficit budgétaire des Etats-Unis, tout en remarquant que « *les pays européens ne peuvent se glorifier d'une situation budgétaire meilleure* ». « *La grande leçon de ces dernières années*, a-t-il déclaré, *est qu'une politique économique libérale doit reposer sur une combinaison judicieuse de la politique monétaire et de la politique budgétaire, et que la réduction du déficit budgétaire, grâce à la réduction des dépenses publiques, est une condition nécessaire à une reprise économique saine et à une expansion durable de l'activité économique. La réduction des impôts*, a-t-il ajouté, *ne saurait précéder l'assainissement budgétaire, sauf à provoquer les déséquilibres et les tensions que l'on peut observer à l'heure actuelle aux Etats-Unis.* »

M. Barre a souligné « *la force du deutschemark, étayée par la stabilité des prix et par l'équilibre de la balance des paiements* [qui] *a été un facteur essentiel de la lutte contre l'inflation et de l'importation à conditions avantageuses des biens alimentaires et des produits de base ou des produits intermédiaires pour l'industrie* ».

M. Raymond Barre avait été reçu à dîner en tête-à-tête par le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, jeudi soir 9 février. Il avait rencontré, au cours de ces deux journées passées à Bonn, diverses personnalités, notamment M. Hans Dieter Genscher, ministre fédéral des affaires extérieures et président du Parti libéral, M. Alfred Dregger, président du groupe CDU-CSU au Bundestag, et M. Alfred Biehle, président de la commission de la défense au Bundestag.

A travers le monde

Chine

ACCORD COMMERCIAL AVEC L'URSS. — La Chine et l'Union soviétique ont signé le vendredi 10 février, à Pékin, leur accord commercial annuel prévoyant, pour la troisième année consécutive, une forte augmentation de leurs échanges commerciaux qui doivent atteindre 1,17 milliard de dollars en 1984, a annoncé l'agence Chine nouvelle.

L'agence précise que ce chiffre est en augmentation de 60 % par rapport à celui de 1983 — qui n'avait pas été officiellement annoncé — mais qui était estimé à quelque 800 millions de dollars par les experts occidentaux. En 1981, le volume des échanges commerciaux sino-soviétiques était encore de l'ordre de 200 millions de dollars. — (*AFP*).

El Salvador

- QUARANTE-TROIS MILLE ASSASSINATS POLITIQUES EN DIX MOIS. — Plus de quarante-trois mille personnes ont été tuées pour des raisons politiques aux cours des dix premiers mois de l'an dernier au Salvador, a déclaré vendredi 10 février, M. José Ridruejo, juriste espagnol chargé par la commission des droits de l'homme des Nations unies d'établir un rapport sur le Salvador. La Commission salvadorienne des droits de l'homme, qui dépend du gouvernement, chiffre pour sa part le bilan des incidents politiques à neuf cent soixante-huit victimes pour les six premiers mois de 1983. Selon le rapport de M. Ridruejo cinq mille meurtres politiques avaient eu lieu en 1982, douze mille en 1981. — (*Reuter.*)

Espagne

- VIOLENCES PRÉÉLECTORALES. — La campagne électorale s'est ouverte jeudi 9 février à minuit dans un climat tendu. Des incidents ont opposé en plusieurs régions les forces de l'ordre à des militants réclamant vengeance pour les deux activistes assassinés mercredi 8 février dans le sud de la France par le GAL (Groupe antiterroriste de libération). A Renteria, près de Saint-Sébastien, quatre poids lourds français ont été incendiés, et une banque a été plastiquée. A Bilbao, une bombe a été déposée contre la vitrine d'un magasin d'exposition de la régie Renault, les vitrines du Parti socialiste ont été saccagées. Un policier a été blessé, et huit manifestants interpellés à Pampelune. — (*AP.*)

Guatemala

- UN DIRIGEANT SOCIAL-DÉMOCRATE ASSASSINÉ. — Un dirigeant de Fuerza Nueva (social-démocrate), M. Jorge Galvez Loaiza, a été retrouvé mort vendredi 10 février à Guatemala, après avoir été enlevé la veille par un groupe d'homme armés et masqués. — (*AFP*).

ÉTATS-UNIS

Un petit tour au paradis d' « Alphabetville »

Correspondance

New-York. — Tracée comme une carte marine où l'on doit toujours donner sa position par latitude et par longitude, l'île de Manhattan porte une excroissance gagnée sur la rivière : le Lower East Side. Ses avenues s'appellent A, B, C et D, d'où son surnom d'« Alphabetville ». Depuis toujours refuge des émigrants de tous pays, cette «porte vers l'Amérique» était la première étape vers des jours qu'on espérait meilleurs. Le quartier aura été irlandais, allemand, juif, noir, slave, chinois, italien, avant de se « latiniser » au début des années 60. Les derniers arrivants l'ont fortement marqué, subissant en retour, dans leur langue, dans leurs habitudes et dans leur morphologie même, les effets de l'*American way of life*. Le Lower East Side est devenu, prononcé à leur façon, la « Loisada » de ces « *Espagnols* », en graffiti fous sur tous ses murs. Cooper Union, à l'entrée de la Bowery, ne retentit plus des cris d'une foule revendicatrice, mais le silence n'y a pas pris ses quartiers pour autant.

Les synagogues, les églises orthodoxes ou serbo-croates ont peu à peu fait place aux *iglesias cristianas*, églises chrétiennes en tout genre. La pauvreté, qui n'est plus passagère, est bien ancrée sur les décombres de ce paysage d'après guerre. Elle s'est institutionnalisée. Le seul commerce qui se soit bien installé dans le quartier quand celui-ci se vidait de ses petits marchands est celui de la drogue, du vol, du recel, de la débrouille.

Lorsqu'on n'est pas « dans le coup », on se fait indiquer, ici, des itinéraires précis : la B, au nord de la 6e Rue, ça va; la C entre la 6e et la 3e, à la rigueur; éviter la 4e, la 3e et la 2e. Les vieux habitants du quartier, ceux qui n'ont pas déménagé vers les verdures des banlieues, respectent inlassablement ces itinéraires préservés.

A l'est du Village

Ils maudissent les revendeurs, les guetteurs, les coursiers, les caissiers, de la drogue, mais s'accrochent et restent sur place sans jamais pouvoir s'habituer. Ils notent les va-et-vient des centres de vente, les «galeries de tir» (shooting galleries) où l'on se fait l'injection et qui se ferment dans tel bloc, mais se rouvrent dans tel autre, à côté. Ils changent simplement de route pour passer inaperçu, être le plus terne possible le long des murs lépreux. Et ils attendent : que les flics sortent enfin de leurs grosses voitures blanches et bleues, posées là comme des ventouses, et fassent le nettoyage; que les immeubles abandonnés soient rénovés; que les terrains vagues soient reconstruits; que la *gentrification* (processus d'ennoblissement social) les atteigne eux aussi.

Il y a encore quatre ans, la frontière entre l'enfer et le purgatoire se situait à la Première Avenue. Le Gault et Millau de New-York indique deux têtes de mort sur son plan de la ville : au bout de la 42e Rue et dans le Lower East Side. Mais le mètre carré en ville étant l'un des plus chers du monde, il a bien fallu mordre à l'est, et Loisada est devenue «East Village» à son tour, gagnant du même coup un peu de la connotation artistico-intellectuelle de Greenwich Village. La spéculation va bon train, et les petits restaurants et les galeries (d'art) atteignent maintenant l'Avenue B. Seuls à ne pas changer : les deux «ukrainiens», dont « Odessa ».

Cependant, le gramme d'héroïne étant tout aussi cher, les promoteurs ne se risquent pas plus loin... pour l'instant. Cette spéculation s'est faite en deux temps. Pour la première « génération » de promoteurs, il a fallu d'abord acheter des immeubles vétustes et déloger leurs occupants pas ou peu solvables — drogués, bénéficiaires de l'aide sociale *(welfare)*, etc. — et ce, par n'importe quel moyen : arrêt du chauffage (le thermomètre descend très bas en hiver à New-York) ; chaudières trafiquées pour éviter les amendes lors des inspections ; serrures inutilisables...

Ensuite, revendre plus cher, mais à un prix encore raisonnable, à un second promoteur qui se chargera des opérations de rénovation indispensables à une hausse conséquente des loyers.

Enfin, proposer tout cela, très cher cette fois, à des particuliers, sous forme de copropriété, procédure assez classique en soi. Les noms des principales sociétés immobilières qui se sont livrées à ce genre d'opérations sont évocateurs : Four-on-the-Park (Quatre sur le parc) ; LoHo Associates (Lo[wer East Side] + Ho[uston], sur le modèle de Soho, qui a si bien marché), pour ne citer que deux exemples.

Ceux qui ne peuvent payer sont expulsés et vont s'entasser dans les immeubles « sociaux » qui bordent l'East River, émigrent vers le Bronx ou Brooklyn ou rejoignent les quelque vingt mille sans-abri de la Bowery et d'ailleurs. La Ville spécule aussi, à sa manière : elle possède nombre d'immeubles et de terrains « gelés ». Un projet de maison pour artistes, sur la 8e Rue, a même été repoussé par le Community Board (sorte de conseil municipal) à cause de la vétusté des immeubles à rénover.

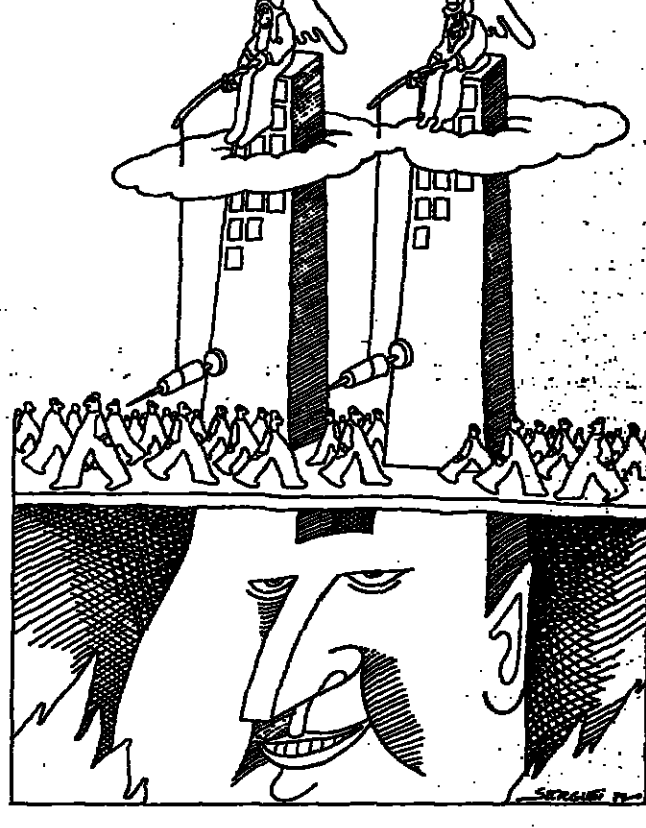
Totems dans le parc

Si le discours du maire, M. Koch, est plein d'optimisme — il croit, dit-il, à l'intégration économique des couches les plus pauvres, — son imagination est débordante. Après la gigantesque campagne « *I love NY* » (« J'aime New-York », avec un cœur bien rouge), reprise sur tous les tons et sur tous les gadgets, imitée à Boston et même à Paris, M. Koch s'est dit qu'il fallait bien, après tout, égayer ce pauvre quartier et lui redonner un semblant de vie.

Face à l'immense terrain vague de l'Avenue C, là où précisément, la TV vient de tourner un feuilleton de plus sur la violence, on peut désormais admirer, façon acrylique, une pharmacie, deux poissonneries — « Jose's Fish » et « Zorro's C Food », — un marchand de primeurs qui livre gratis et, plus loin, un immense rivage (Porto-Rico ?) regorgeant de fruits tropicaux géants sur fond de mer turquoise... Ces peintures naïves ne sont pas, bien entendu, sans *intérêt ; elles rappellent* les rideaux de fer peints de Harlem ou du quartier italien de Boston, mais, adossés aux fausses caisses du faux marchand de primeurs, les revendeurs d'héroïne sont bien là, et l'on a des ennuis si l'on se risque à prendre des photos.

On voit de belles jeunes filles « blond sain » courir le long de Tompkins Square, où l'on ne se risquait pas naguère à la nuit tombée. C'est un drôle d'endroit que ce parc, plus sale que Gramercy Park, mais où les écureuils gris regardent les joueurs d'échecs slaves sous un *Ginkgo biloba* sans feuilles et des arbres morts taillés en totems.

N'en déplaise aux promoteurs, le Lower East Side ne recueille encore que les restes de la *gentrification* : les punks et les artistes, vrais ou faux, qui ne peuvent se payer les loyers exorbitants de l'Upper East Side. Cette marginalité-ci se donne des frissons à côtoyer l'autre marginalité, celle des drogués ou de leurs pourvoyeurs, et les dangers — réels — du quartier. Ils ont leur marché aux puces sur l'Avenue A, au bout de leur rue, St. Mark's Place. Ils ont leurs boîtes : The Sin (Le Péché) ; The 8 BC (La 8e [entre] B [et] C) ; *The Pyramids*. Le week-end, les banlieusards sages de Westchester et du New-Jersey viennent s'encanailler à ces pyramides-là : après tout, on est libéré ou on ne l'est pas !



SERGUEL

Au 320 de la 3e Rue, entre C et D, le loyer de l'appartement n'est pas cher. Au coin de la rue, il y a le « projet », un ensemble d'immeubles sociaux, sortes de sous-HLM. La 3e Rue, à cet endroit, ce sont quatre églises de quatre sectes différentes, six terrains vagues, cicatrices d'anciens immeubles brûlés et rebrûlés (les assurances !), puis démolis par la Ville, huit immeubles abandonnés (pour les mêmes raisons), murés avec des parpaings, dans lesquels des trous ont été aménagés par les vendeurs de drogue pour y installer des « galeries », déménageuses en diable) au gré des descentes de police. Il y a aussi un dispensaire géré par une organisation charitable, deux tentatives de jardin... et, enfin, cinq immeubles habités par des particuliers, dont le 320 et le 319-321, où est installé le QG de la drogue. Sans parler des carcasses de voitures volées et dépouillées de tout ce qui peut être réutilisé ou vendu, des réfrigérateurs, cuisinières, matelas abandonnés sur les trottoirs et des ordures omniprésentes.

Restent deux vrais magasins : une *bodega* (taverne), qui fait des affaires sur la bière et la *junk food* (mauvaise alimentation à bon marché), et un vieux pressing tenu par un réfugié juif autrichien qui parle français et tire chaque soir son rideau de fer pour s'en aller dormir ailleurs.

Le choix du peuple

« *Paradise, Paradise !* » Paradis. Jour et nuit, ces deux mots retentissent sous ma fenêtre aux stores baissés. Le petit homme ventru à la casquette noire est là, devant la boutique de jouets qui n'en est pas une. Quelqu'un d'autre prendra la relève. La litanie revient de l'autre côté de la rue : « *Paradise, Paradise !* » Au milieu du bloc, c'est : « *Blackjack, Blackjack !* » ; en octobre dernier, c'était : « *PC! PC!* », *People's choice*, le choix du peuple ; il y a un an, CHK et Lucky Seven étaient les plus populaires. Un vendeur proposait même, il y a peu de temps, son propre mélange, 3-D.

La dose coûte 10 dollars environ, plus 3 dollars de seringue. La poudre est vendue dans de petits sachets de papier sulfurisé (glassing envelops) avec cachet apposé selon la variété, eux-mêmes mis dans une petite enveloppe jaune de 5,5 cm × 9 cm *(dime bag)* également revêtue d'un cachet. Comme on le voit, le choix est grand. Ici, c'est l'héroïne et rien d'autre. Pour les drogues douces, il faut aller voir ailleurs, à l'angle de la Seconde Avenue et de la 9e Rue, par exemple.

« El Chico » est assis sur le perron du 320 avec sa femme. Ils forment un drôle de couple. Ils habitent en face. Lui jure sur la tête de sa mère que, ce qui l'intéresse, c'est le travail, et c'est tout. Seulement une petite *cervezita* (bière) de temps à autre. Mais il ne se rappelle pas la dernière fois qu'il a travaillé, et à chaque passant il crie : « *Works ! Works for rent !* », seringues à louer. Ses seringues sont dans un petit sac en papier marron caché dans la poubelle.

Les guetteurs sont aux croisements des rues. Quand la police arrive, ils donnent le signal en criant : « *Bajando ! Bajando las putas !* » (« Elles descendent ! Les putes descendent ! ») Lors des arrestations, la rue se vide tout d'un coup, comme elle se vide les jours de grand froid, sans que le petit trafic *(drug « mart »)* s'arrête jamais complètement.

Les grosses voitures blanches et bleues de la police sont passées dans la 3e Rue : ils sont là, les gens les ont vus, qu'on se le dise. Le défilé dans le trou noir recommence ailleurs, comme un jour de soldes chez Macy's, avec, parfois, le service d'ordre en prime quand les clients sont trop indisciplinés. Il leur faudra suivre le labyrinthe des étages éclairés à la bougie avant de pouvoir enfin se piquer. « *It's open ! It's open !* » C'est ouvert, vous pouvez y aller. Les clients ? Des jeunes en majorité, chômeurs pour la plupart, petits blancs ou de couleur.

Ici, la drogue, c'est tout simplement l'ordinaire, le quotidien de gens qui survivent. C'est aussi normal que l'école maternelle de la 4e Rue où les enfants ne savent pas parler sans hurler et où les petits garçons s'affrontent déjà comme autant de petits machos. Aussi banal que le décompte régulier des cadavres dus aux overdoses, aux règlements de comptes ou aux attaques à main armée. La Californie est loin, et Kafka, c'est seulement pour les autres.

CHRISTIANE TRICOT.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Deux « extrémistes du centre »

« Monsieur Edgar Faure, un peu à gauche »... « Monsieur Maurice Faure, un peu à droite »... L'émission de FR 3 « Rencontre avec... », vendredi soir 10 février, n'est pas commencée que la régie demande aux « deux Faure » de se rapprocher pour satisfaire aux exigences des cadrages — des *« créneaux »*, selon le terme technique.

Leur créneau à eux, politique cette fois, c'est le centre : *« centre droit »*, dit Edgar, qui malgré tout, préférerait *« centre centre »*. *« Centre gauche »*, revendique Maurice. Cet espace, dans lequel Maurice se compare à *« un grain de blé coincé entre deux meules »*, est infinitésimal dans cette Vᵉ République où le scrutin majoritaire, l'élection au suffrage universel du président de la République (l'un et l'autre avaient voté contre son instauration en 1962). *« Tout converge vers la bipolarisation »*, assure l'ancien président du MRG. Et pourtant.

Les difficultés de l'entreprise au regard des échecs passés ? Ce n'est pas Maurice qui les minimise : *« La ligne de démarcation,* dit-il, *entre la droite et la gauche passe exactement au milieu du centre et laisse comme une plaie dont les deux lèvres sont ouvertes et qui, du fait qu'elles sont saignantes, prouvent que l'opération était difficile à réaliser. »* Demain — c'est-à-dire en 1986, — les conditions de la réussite passeront par la proportionnelle. Aujourd'hui, c'est au tour d'Edgar d'affirmer que la plupart des difficultés actuelles ne sont plus des pommes de discorde. Même sur les nationalisations — l'UDF a voté contre, le MRG pour, — *« entre gens de bonne volonté »*, on pourrait se mettre d'accord, observe le sénateur du Doubs.

Si, ici ou là, il peut y avoir divergences, ce n'est pas sur l'Europe qu'elles se manifesteront. Au contraire, pour l'un et l'autre, voilà le terrain des suprêmes convergences : oui à une Europe fédérale, oui aux Etats-Unis d'Europe, oui encore à une monnaie commune dont la création permettrait de se débarrasser du dossier des montants compensatoires, — *« ces enfants naturels des disparités monétaires »*, selon l'expression du sénateur du Lot, — oui à une défense européenne. Tout cela supposant une *« autorité politique commune »*, déclare Edgar, qui ne choque pas son interlocuteur en parlant d'un *« président des Etats-Unis d'Europe »*.

Plus européens que jamais parce que les circonstances l'imposent, ces deux pionniers et avocats de la cause communautaire estiment nécessaire de « pousser » — et non « tirer » — une liste pour le scrutin du 17 juin, dont Edgar assure qu'elle sera à ce point non partisane que ses candidats devront se mettre en congé de parti.

« Maximalistes » pour l'Europe, les « deux Faure » se révèlent comme des *« extrémistes » du centre.* Edgar, tenté de « rouler » pour M. Mitterrand ? Maurice accédant à un désir du chef de l'Etat ? Le premier répond par un engagement qu'il conclut en boutade : *« Je m'engage à n'être jamais ministre dans un gouvernement à majorité socialiste. (...) Je ne travaille pas pour François Mitterrand, parce que si je travaillais pour quelqu'un, ce serait pour moi. »* Le second jure qu'il n'a jamais parlé avec le président de la République de cette initiative, dont l'objectif est de *« déplacer le centre de gravité de la politique française »*, avant qu'elle ne soit lancée.

De ce débat sans affrontement, de cette « conversation », où l'immodestie d'Edgar (citant le cardinal de Retz, Jacques Chaban-Delmas, Mgr Lustiger, Churchill, Raymond Aron, saint Ambroise, et d'autres encore), fait écho à la placidité de Maurice (qui en appelle au tracé des fleuves amazoniens longtemps parallèles avant de se rejoindre, ou encore aux constructeurs des cathédrales gothiques du treizième siècle, qui, en creusant les fondations, savaient que ce seraient d'autres qu'eux qui poseraient la voûte finale). Edgar et Maurice entendaient bien faire la démonstration que le révolutionnaire n'est pas l'excès, ni l'affrontement des extrêmes, quitte à ce que cela dérange ceux pour qui on ne fait pas du neuf avec de l'ancien. Tous deux se donnent jusqu'au 19 avril pour décider s'il y aura ou non une liste aux européennes, dont, en tout cas, ils ont décidé du principe, se donnant ainsi d'autres occasions de répéter leur duo.

ANNE CHAUSSEBOURG.



Dessin de CAGNAT.

La fin du tout-politique

(Suite de la première page.)

La modernisation dépend, certes, de la capacité d'investir, mais tout autant de l'aptitude à produire, diffuser et utiliser des informations, ce qui veut dire que l'éducation, la vie culturelle, les mœurs, les relations d'autorité, les méthodes de négociation et de prise de décision, les réseaux de communication, l'espace laissé aux initiatives, bref l'intensité, la précision et la flexibilité des échanges sont d'une importance si fondamentale que tout étatisme, quel qu'il soit, toute identification des acteurs sociaux et culturels avec les gouvernants est par soi-même négatif.

Où en sommes-nous de ce point de vue ? Depuis dix ans, la France, qui semblait s'être modernisée au cours d'un quart de siècle d'expansion, se révèle, à l'épreuve de la crise, beaucoup plus conservatrice et rigide qu'on le pensait. De tous côtés, on freine, à gauche comme à droite. La France n'est pas, n'a jamais été moderniste. Beaucoup de groupes sociaux sont incapables d'agir et s'enferment dans des défenses corporatistes ou des idéologies de retrait et d'indifférence à l'égard des affaires publiques. Ceux qui ont cru, avec Mendès France, à la nécessité d'accroître la capacité d'information, de négociation et de décision des acteurs sociaux privés et publics n'ont jamais été qu'une minorité, respectueusement saluée et constamment écartée des décisions.

Ce groupe, déçu et inquiet, ne s'identifie plus entièrement à la droite ou à la gauche. Même ceux de ces cadres, scientifiques, entrepreneurs, syndicalistes qui ont des engagements politiques nets, ne se définissent plus seulement en termes politiques, mais d'abord en termes sociaux, économiques et culturels. Beaucoup feront des choix politiques en se demandant d'abord lequel des candidats au gouvernement local ou national est le plus susceptible d'ouvrir la société, lequel, au contraire, par pessimisme ou par idéologie, entend s'en tenir au tout-politique. L'important est que le camp dont ils se méfieront le plus aura de la peine à vaincre. La gauche, qui les a mal traités et, surtout, déçus, comprend-elle aujourd'hui qu'elle ne peut survivre sans leur appui ?

Un bon signe : la gauche qui croyait au tout-politique est en retraite, la prétention des fonctionnaires idéologues se fait plus discrète ; le congrès de Valence est loin ; les erreurs économiques ont conduit à plus de réalisme, l'investissement sort de la tombe et le président de la République annonce une baisse des prélèvements obligatoires de l'Etat sur le produit national. La politique économique actuelle est courageuse. Mais dans l'ordre de la gestion sociale et culturelle, le redressement se fait attendre. Certes, le monde hospitalier s'est révolté contre la réforme Ralite, mais la gauche s'entête encore à appeler démocratisation l'arrivée au pouvoir dans le secteur public des bureaucrates centralisateurs et des minorités syndicales, elles-mêmes affaiblies par ce rôle gestionnaire. Comme si les professionnels modernisateurs étaient les principaux ennemis de ces pseudo-progressistes, enfoncés dans leurs corporatismes.

Quant au monde ouvrier, les égards qu'on lui témoigne n'empêchent pas que les fautes commises font peser sur la France un chômage et un marasme dont il est la principale victime au moment même où la reprise entraîne les autres grands pays industriels. Le syndicalisme lui-même, trop associé au pouvoir politique, a fort à faire aujourd'hui pour retrouver son indépendance et son influence.

On peut se réjouir, en voyant le redressement opéré depuis plus d'un an, au contraire, enrager de voir les résistances de l'Etat gestionnaire et *idéologue qui continue à paralyser le* pays. L'impression dominante est celle de la confusion. La prétention de la gauche du programme commun à transformer par sa parole et son action toute la société a suscité des attentes comme des craintes : les craintes ont été vérifiées, mais les attentes déçues. La gauche officielle est divisée, incohérente et en est aujourd'hui réduite à compter pour sa survie sur la reprise de l'économie américaine et sur les divisions de la droite française. La faiblesse de ses adversaires est grande en effet, mais elle ne suffit pas à arrêter son propre affaiblissement.

Une certaine marge de liberté

La gauche du programme commun existe de moins en moins. La contradiction entre les principes de l'alliance PC-PS et les exigences du présent est chaque jour plus visible. Le moment n'approche-t-il pas où le Parti communiste décidera que mieux vaut pour lui-même le retour de la droite au pouvoir et l'affaiblissement du Parti socialiste ? Ne pense-t-il pas déjà qu'il se redressera en reprenant son rôle d'expression des mécontents en une période où ne manquent pas les sujets de mécontentement ? Le PC ne serait pas rejeté dans l'opposition par une alliance du PS avec les modernisateurs ; au contraire, seule une ouverture capable de rendre à la gauche la majorité peut obliger le PC à limiter son rêve d'indépendance.

La gauche a encore une certaine marge de liberté et les modernisateurs sont loin d'avoir rompu avec elle, même si elle les irrite souvent. La droite n'a pas encore fait oublier ses échecs, sa petitesse, son archaïsme ; la poussée de l'extrême droite raciste l'affaiblit encore. Mais le jour où la droite réussirait à discipliner la poussée réactionnaire du *RPR* et la mollesse aristocratisante de l'UDF dans une action ferme et respectueuse des conquêtes sociales, les chances de la gauche se réduiraient, car beaucoup des forces d'initiative se sentiraient moins menacées par une telle politique, même si elle annonçait inévitablement des affrontements, que par la valse-hésitation de la gauche du programme commun, hésitant entre la stratégie qui lui a permis d'arriver au pouvoir et la politique qui lui permettrait d'y rester.

La gauche qu'on nomme libérale-libertaire ne se raliera pas à la droite, même moderniste ; elle en serait au contraire la seule force vivante d'opposition, la seule capable — mais à quelle échéance ? — de faire basculer la gauche vers l'avenir. *Mais, pour l'instant, rejetée,* méprisée par la gauche officielle, elle est éloignée de la majorité comme de l'opposition et réduite à un silence qui parfois incommode. Ce qu'indique ce silence est qu'il n'existe pas de solution à gauche sans rupture avec la stratégie et l'idéologie du passé, sans une grande alliance entre la gauche officielle devenant peu à peu réaliste et les forces modernisatrices, celles qui sont tentées par la droite libérale comme celles qui veulent rester à gauche.

Un certain nombre de changements observables semblent aller dans ce sens, mais lentement et confusément. Ce que la gauche officielle doit comprendre est qu'elle ne peut plus espérer de soutien des modernisateurs si elle ne choisit pas une politique de manière cohérente et active. Un tel choix n'a pas à être simpliste ou brutal. Les objectifs prioritaires de la gauche doivent être nécessairement à la fois la défense de la Sécurité sociale et la modernisation accélérée, technologique et culturelle du pays, qui appelle concertations et négociations avec les entreprises, les syndicats, les experts et professionnels. Ce qu'elle doit abandonner, c'est le soutien coûteux d'activités non rentables et surtout une gestion administrative et idéologique de toutes les activités sociales, au nom du culte païen du service public.

Choisir et défendre ces deux priorités et se délester de ces deux boulets : telles sont les conditions politiques de la survie de la gauche ; telles sont aussi les conditions de la meilleure politique possible de redressement. Si la gauche n'est pas capable de faire de tels choix ou si elle les refuse, tant pis pour elle, et la France basculera vers des solutions de droite beaucoup plus coûteuses, beaucoup plus brutales, qui risquent de nous tirer vers le passé à court terme, mais qui créeront à court terme moins de déceptions et d'inquiétudes qu'une politique soufflant à la fois le froid et le chaud, incapable de faire des choix et de les appliquer.

Entre réalité et idéologie

Ce qui doit être changé par priorité, c'est le rapport des gouvernants à la société. Il faut mettre fin au tout-politique. Les gouvernants doivent être aux frontières, assurer l'indépendance, la compétitivité, les choix d'avenir du pays dans un monde en éruption ; aux acteurs sociaux de cultiver le territoire à l'abri de ses défenses. Autrefois, l'armée *était dans les villes où elle réprimait* les manifestations ouvrières ; aujourd'hui elle est dans les camps, hors des villes ou à l'étranger et les rapports du pays avec son armée se sont améliorés. Que l'ensemble de l'appareil d'Etat, administratif, économique et idéologique suive cet exemple.

Le jour où la gauche se sera libérée de ce tout-polique dans sa version socialiste, elle retrouvera ses chances, car le pays préfère une politique de gauche à une politique de droite et sent fortement qu'il est fou de choisir entre la modernisation économique et les protections sociales. Mais si la gauche au pouvoir retarde trop longtemps l'*aggiornamento* nécessaire, elle perdra le pouvoir, car l'urgence du redressement rend intolérables les prétentions du tout-politique et les errements de gouvernants déchirés entre les contraintes de la réalité et les illusions de leur idéologie.

Le gouvernement a déjà fait certains choix économiques indispensables ; mais il ne sait pas gérer socialement la crise et surtout il n'a pas renoncé à sa méfiance à l'égard des acteurs du changement. Il est lui-même si divisé qu'un arbitrage s'impose. Celui-ci ne peut être fait dans le bon sens que si le pouvoir reconnaît comme priorité absolue l'alliance du gouvernement et des forces modernisatrices, par-dessus les jeux de la politique qui ne sont plus à la hauteur des problèmes à résoudre pour sortir de la crise, et qui ont perdu une grande partie de leur capacité de mobilisation sociale.

ALAIN TOURAINE.

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le PC se satisfait des garanties apportées par M. Fillioud

Les députés communistes approuveront, finalement, le projet de loi sur la presse, dont l'Assemblée nationale a adopté, vendredi 10 février, cinq nouveaux articles. C'est ce qu'il faut retenir de l'intervention de M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) qui, à propos de l'article 20 sur les pouvoirs d'identification de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, s'est déclaré satisfait des précisions apportées par M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, sur la limite qui serait apportée à ces pouvoirs pour les journaux des partis politiques. Les communistes manifestent ainsi leur solidarité avec le gouvernement alors même qu'ils sont loin d'avoir obtenu toutes les garanties qu'ils exigeaient au début du débat.

Le PC aurait souhaité que la presse des partis politiques soit formellement exclue du champ d'application de la loi. Ni le gouvernement ni de PS ne l'ont accepté. Le PC a demandé qu'au moins il soit inscrit dans le texte que la commission ne pourrait, de quelque manière que ce soit, porter atteinte à la libre activité des partis politiques — garantie par la Constitution — et tout particulièrement à leur activité éditrice. La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a simplement proposé, et les députés l'ont suivie, de préciser que les pouvoirs de la commission pour la transparence seront limités par le *« libre exercice de l'activité des partis et groupements politiques visés à l'article 4 de la Constitution »*. Le PC a d'abord vu là un progrès insuffisant. Mais au cours de la discussion du projet, M. Georges Fillioud a eu l'occasion, le mardi 7 février, de préciser : *« Les pouvoirs de la commission s'arrêteront aux portes des sociétés éditrices des publications dépendant d'un parti politique. Leur mode de financement échappe ainsi aux compétences de la commission qui n'aura pas accès non plus aux fichiers d'abonnés ou de souscripteurs (...) les publications politiques ne sauraient être assimilées à des publications marchandes. Elles affichent ouvertement leurs orientations, elles n'ont pas pour objectif le profit, elles concourent au débat démocratique. »*

Le PC s'est contenté de cet engagement verbal du ministre. M. Brunhes a expliqué le vendredi 10 février : *« Nous aurions préféré que* [les garanties] *soient plus précisément indiquées dans la loi, mais, compte tenu de vos engagements, le groupe communiste votera l'amendement de la commission de l'article 20 »* et donc, puisque c'était le dernier point qu'il discutait, l'ensemble du projet.

L'opposition avait violemment critiqué l'utilisation dans ce texte des pouvoirs accordés aux agents de la direction de la concurrence et des prix par des ordonnances de 1945 en matière économique. *La commission* des affaires culturelles l'avait écoutée sur ce point, puisqu'elle avait fait disparaître dans les articles 20 et 21 toute référence à ces ordonnances, et transféré à l'autorité judiciaire la possibilité d'infliger des amendes aux entreprises qui refuseraient de répondre aux demandes de renseignements de la commission pour la transparence. Entièrement réécrit, l'article 21, dispose désormais que les éventuelles visites d'entreprises de presse se feront sous le contrôle étroit de magistrats (*le Monde* du 25 janvier).

Si la majorité de l'Assemblée a suivi la commission des affaires culturelles, le RPR et l'UDF ont estimé que ces aménagements sont encore insuffisants. M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) a fait remarquer que la version adoptée de l'article 20 met au service de la commission pour la transparence toutes les administrations, donc celle de la concurrence et des prix, toujours dotée des pouvoirs prévus par l'ordonnance de 1945.

M. Fillioud a répondu que, *« quelque critique qu'on puisse faire aux ordonnances de 1945 »*, celles-ci s'appliquent à l'ensemble des entreprises : il n'est donc possible, ni pour lui ni pour la majorité de l'Assemblée, d'inscrire dans le projet de loi en discussion, comme le souhaitait l'opposition, que ces ordonnances ne s'appliquent pas aux entreprises de presse.

La liberté d'association

De même, au cours du débat, le secrétaire d'Etat a apporté, verbalement, des garanties que lui demandaient le RPR et l'UDF mais a refusé — et l'Assemblée avec lui — de les faire figurer dans la loi : il en va ainsi de la liberté d'association, dont M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a dit qu'elle ne pourrait être mise à mal par les investigations de la commission pour la transparence ; des documents réunis par les journalistes pour l'exercice de leur profession, dont M. Fillioud a précisé qu'ils ne font pas partie de ceux utiles à l'accomplissement de la mission de la commission, qui ne pourra donc pas y avoir accès ; de la présence du responsable de l'entreprise en cas de visite de celle-ci par les agents de la *commission, présence* dont le secrétaire d'Etat a annoncé que, soit par voie réglementaire soit par la jurisprudence, elle serait rendue obligatoire.

De la même façon, à l'article 22, qui dispose que les décisions de la commission sont publiées (au *Journal officiel* et dans la, ou les, publications concernées) et *« motivées »*, la commission des affaires culturelles a fait préciser que ces décisions sont *« susceptibles de recours devant le Conseil d'Etat. Lorsqu'un recours est assorti d'une demande de sursis à exécution, il est statué sur cette demande dans un délai maximum de deux mois »*. L'opposition a tenté de faire valoir que l'introduction d'un tel recours devrait être suspensive de l'application des décisions de la commission, *afin de ne pas « condamner à mort »* des entreprises de presse, alors même que leur recours est susceptible d'être accepté.

Pour la majorité, le problème ne se pose pas, puisque le délai de deux mois est insuffisant, à ses yeux, pour permettre à l'administration des finances et à celle des PTT de mettre en œuvre la suppression des franchises postale et fiscale éventuellement décidées, en application de la loi, par la commission.

L'Assemblée nationale a, enfin, adopté les articles 23 et 24 du projet, qui prévoient respectivement la possibilité, pour les autorités judiciaires, de demander, à l'occasion d'affaires dont elles sont saisies, l'avis de la commission, et l'établissement d'un rapport annuel publié au *Journal officiel*, sur l'application de la loi.

J.-L. A. et Th. B.

A L'EXTRÊME DROITE

M. Le Pen rénove son état-major

M. Jean-Marie Le Pen est lundi soir 13 février l'invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2. Voilà donc le président du Front national officiellement promu parmi les principales personnalités de la vie politique française. L'ancien parachutiste bénéficie de cette consécration une semaine après avoir reçu la caution de M. Raymond Barre qui a pris soin, le 5 février, devant « le Grand Jury RTL-*le Monde* », de le distinguer de certains de ses lieutenants dont les propos présentent parfois, selon l'ancien premier ministre, un caractère raciste, voire antisémite.

L'objectif de M. Le Pen est justement, d'accréditer le jugement de M. Barre qui se refuse à le tenir pour un *« épouvantail »*. Le même souci conduit le président du Front national à rénover son état-major pour s'entourer d'hommes nouveaux. Outre M. Jean-Pierre Stirbois, adjoint au maire de Dreux, deux hommes incarnent cette volonté de changement : son chef de cabinet, M. Jean-Marie Le Chevallier, venu des rangs giscardiens, et le nouvel animateur du parti dans la région Ile-de-France, M. Jean-Pierre Schenardi, qui viennent tous deux d'être cooptés au sein du bureau politique, en compagnie du nouveau trésorier, M. Pierre Dupuch. Dans le nouvel organigramme du Front national, ces renforts cohabitent désormais, à égalité de responsabilités, avec les militants des deux générations précédentes, par exemple MM. Michel Collinot, porte-parole, et Roland Gaucher, vieux baroudeur de l'extrême droite.

Ce renouvellement favorise les ralliements au détriment du RPR et de l'UDF. C'est ainsi que M. Stirbois a installé les 25 et 26 janvier, à Mulhouse, une fédération locale sous la présidence d'un ancien membre du Parti républicain, M. Roland Bader, et, à Strasbourg, un bureau départementale provisoire dirigé par un ancien militant RPR, M. Marc Matz. Pour ratisser largement à droite, l'*« épouvantail »* essaye de se métamorphoser en sirène... Mais si l'on en juge par la tonalité de la campagne qu'il vient d'engager contre Mme Simone Veil, il risque d'avoir du mal à convaincre qu'il cherche vraiment à se débarrasser des vieux oripeaux. Le porte-parole du Front national vient en effet de jurer de son antisémitisme... pour mieux rappeler les origines confessionnelles de l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne (lire ci-dessous). Le Front national fournit ainsi un nouvel argument caricatural à ses adversaires et Mme Veil s'en trouve confortée dans son idée, exprimée le 22 janvier au micro d'Europe 1, que M. Le Pen *« représente une atteinte à la démocratie »*.

ALAIN ROLLAT.

Jean-Pierre Stirbois : *l'honorable n° 2*

Un conseiller général d'Eure-et-Loir a dit un jour : *« C'est curieux que Stirbois soit au Front national, il a l'air normal... »* C'est vrai : le numéro deux du Front national, *« l'homme de l'effet Dreux »*, comme disent désormais ses admirateurs, ne colle guère à la caricature du « facho » moyen dont la gauche affuble généralement les amis de Jean-Marie Le Pen.

Jean-Pierre Stirbois, c'est même, à première vue, l'antithèse de l'ancien parachutiste. Il prend un certain plaisir, n'en doutez pas, à cultiver cette différence. Contrairement à son chef de file, homme de passions, d'emportements, de lyrisme, d'estrade, tout est chez lui sang-froid, méthode, analyse, retenue calculée. Un profil « payant » puisque le voici adjoint au maire de Dreux, après un long et patient combat local contre le PS et le PC, promu au rang de curiosité politique, car son nom n'est plus inconnu, confirmé dans ses fonctions de « dauphin » et installé dans le rôle qui sert le mieux les intérêts électoraux de son parti : offrir à l'extrême droite (pardon ! la droite nationale...) un visage honorable. On aurait tort d'y voir un camouflage.

Cet imprimeur parisien de trente-neuf ans, fils de chaudronnier, père de famille, ne force pas son naturel. Sa personnalité physique elle-même dégage une impression de solidité. Au sens propre comme au figuré, cet homme brun a du coffre.

Le Front national a trouvé en lui, depuis 1981, l'organisateur qui lui manquait au poste de secrétaire général, à la fois pour diriger les opérations de propagande et pour structurer la formation en faisant appel, autant que possible, à des militants ayant un profil aussi « présentable » que le sien.

Un militant convaincu

Mais, sous l'apparatchik, c'est bien un militant convaincu qui agit. Si le style Stirbois, tout en nuances dans la forme, tranche avec celui de Le Pen, le fond, lui, ne varie pas. Bien au contraire, le premier lieutenant de l'ancien député manifeste dans l'expression de ses convictions une assurance carrée qui ne fait place à aucun compromis. Il le dit : *« Je suis bien dans ma peau en défendant mes idées. »* Et si l'immigration tient tant de place dans son propre discours, c'est bien parce que ce thème correspond à sa priorité personnelle : *« Quand j'en parle, j'ai le sentiment de le faire en sachant de quoi je parle... »* Pourquoi diable aurait-il l'extrême droite honteuse ?

Jean-Pierre Stirbois ne renie rien de ses racines, qu'il a fortifiées successivement au comité Tixier-Vignancour, au mouvement Jeune Révolution et aux groupes d'Action jeunesse avant d'adhérer au FN en 1977. Homme de dialogue, certes, mais pour les besoins de la cause. Pur et dur d'abord !

A. R.

Roland Gaucher : *la tradition*

Roland Goguillot, dit Gaucher, incarne la tradition. Ce militant de soixante-cinq ans, blanchi sous le harnais de toutes les batailles de l'extrême droite, après des débuts à l'extrême gauche, va répétant aux jeunes que *« le marxisme-léninisme est la meilleure école de guerre politico-militaire »*. Sa propre guerre, ce polémiste-né l'a conduite en faisant la navette entre *Minute*, le Front national, le Parti (rival) des forces nouvelles (PFN) et les catholiques intégristes. Revenu au Front national en 1979, il aspire à former les nouvelles générations militantes qui alimentent leurs convictions à la lecture de ses nombreux ouvrages historiques. Mais cette entreprise n'est pas aussi aisée qu'on pourrait le penser : *« Nous avons un problème d'amalgame entre les anciens et les nouveaux cadres »*.

Le verbe

Sa raison d'être, c'est son verbe, qu'il épanche au micro de la radio traditionaliste créée par les amis de Mgr Ducaud-Bourget, et surtout dans l'organe du Front national où il règle de vieux comptes, en ce moment, avec l'ancienne équipe dirigeante du PFN qui a rejoint le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), mais aussi avec *« Monsieur Topinambour »*, le *« Coluche de Saint-Céré »*, *« Poujadolf »*, entendez par là Pierre Poujade, coupable à ses yeux d'avoir dénigré Jean-Marie Le Pen. Malheur à qui tombe sous la plume de cet idéologue dont l'expérience n'atténue pas l'exaltation.

A. R.

Le « Combat philosophique », de Germaine Burgaz

De notre correspondant régional

Lyon. — Visage volontaire. Voix charmante. Germaine Burgaz, cinquante et un ans, est aujourd'hui vice-présidente du Front national, déléguée pour la région Rhône-Alpes. Mère de deux enfants, sans profession, elle affirme son peu de goût *« pour les honneurs et les mondanités »* et enregistre avec beaucoup de satisfaction la progression de son parti, qui recrute *« trois adhérents par jour »* dans le seul département de la Drôme, où elle habite, à Beaumont-lès-Valence.

« Rien ne me prédestinait à la politique, dit-elle. *Mon père votait Guy Mollet. Il avait fait de la résistance à Dieulefit. C'était un réfractaire au STO. »* Le ton est donné : *« Non, le Front national n'est pas nazi ; oui, il a une légitimité patriotique. » « Je me souviens,* raconte-t-elle, *de la Gestapo frappant à la porte de chez nous en 1944. »* Le choc, pour Mme Burgaz, ce sera l'Algérie. Un drame vécu avec son mari, un vétérinaire pied-noir, dont les parents sont restés « là-bas » jusqu'en 1962 : *« J'avais la photo de Challe et de Salan dans ma cuisine, et je n'en rougis pas. »*

Sa rencontre avec Jean-Marie Le Pen aura lieu plus de dix ans après la guerre d'Algérie. C'est en chrétienne que Mme Burgaz était, en fait, entrée en politique, dès 1965, en adhérant au Centre démocrate de M. Jean Lecanuet.

La rupture sera consommée avec la loi sur l'IVG. Elle est très satisfaite du triomphe médiatique de sa formule — *« Simone Veil, la tricoteuse de Giscard ! »* — lancée depuis la tribune du Palais des congrès, le 14 janvier, à Lyon. Mme Burgaz écarte les objections relatives au peu de succès de ses propos anti-avortement (*« Les hôpitaux sont devenus des fours crématoires »*). La présidente de Laissez-les vivre était dans la salle...

Son adhésion au Front national se fera très simplement. Un coupon paraît, en 1973, dans *Minute*. Mme Burgaz envoie 25 F. Un don symbolique mais suffisant pour qu'elle soit, un an plus tard, officiellement investie comme représentante départementale du candidat Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle. A cette époque, les militants du Front national se comptaient sur les doigts d'une seule main dans le département. Depuis, Mme Burgaz déploie une très grande activité : sept candidatures à des élections locales ou nationales, avec des scores qui *« augmentent sans cesse »*. Dans son village, les croix gammées associées à son nom ont disparu des murs. Elle est devenue *« crédible »*.

Sa profession de foi. Mais là, précise-t-elle, c'est Germaine Burgaz qui parle et non pas la responsable du Front national. Madame la vice-présidente conclut donc à titre personnel : *« Quand on a un mandat* [électif], *il vient autant de Dieu que des électeurs. Si Dieu vous le donne, il faut en faire bon usage. »*

Les voies [voix ?] du Seigneur...

CLAUDE RÉGENT.

Michel Collinot : *l'homme-orchestre*

Michel Collinot, c'est d'abord la hantise du journaliste, le permanent trop zélé qui multiplie les interventions pour qu'on parle de son cher « Jean-Marie » dans les journaux et qui ne lésine pas sur le téléphone, au besoin, pour crier à la censure lorsqu'on relativise les prises de position dont il inonde les salles de rédaction. Mais ce barbu de trente-sept ans, au gabarit de rugbyman (1,80 mètre, 98 kilos), fils d'un modeste caviste et lui-même ancien représentant en vins, est aujourd'hui un homme heureux car son rêve paraît sur le point de se réaliser.

Son rêve ? *« Redonner à la droite nationale, par l'ouverture médiatique, sa place dans la vie politique française. »* Est-ce dû à sa fonction principale, l'« agit-prop » ? Toujours est-il que cet homme est une tornade dont les coups de vent et de gueule font douter le personnel permanent et bénévole du 11, rue Bernouilli que Michel Collinot ait pu être naguère l'un des doux petits chanteurs de la manécanterie de Saint-Ferdinand dans le quartier des Ternes.

Aux côtés de Jean-Marie Le Pen depuis 1977, comme Jean-Pierre Stirbois, militant de longue date, c'est l'homme-orchestre des opérations de presse et relations publiques, le créateur de Radio-Le Pen, de *RLP-Hebdo*, l'organe du parti. Porte-parole en titre, aucun excès ne l'effraie.

Ecoutez-le déclamer sa « Rengaine » dans les colonnes de son hebdomadaire : *« Je suis en guerre contre le communisme. Je le suis depuis mes dix ans, c'est-à-dire depuis Budapest (...). J'en appelle à la guerre totale contre le totalitarisme (...). Nous sommes, si nous n'y prenons pas garde, à la veille de la guerre civile (...). Pour stopper cet engrenage, il faut chasser le parti de la trahison et ses complices connus. Il faut traquer les autres. »*

Sa dernière dénonciation en date : la préparation d'un attentat contre Jean-Marie Le Pen et Michel Rocard. *« La main criminelle,* dit-il, *devait être celle d'un certain R..., qui travaille avec un certain F... au sein d'une association dénommée F..., lequel est en liaison avec un certain C..., qui fait figure de secrétaire général d'un certain M... Le tout se situe officiellement à l'extrême droite. Pourtant, M... n'est pas sans lien avec un membre du Parti communiste français. L'objectif visé par les comploteurs serait de créer une situation à l'italienne pendant l'ascension de Le Pen... »* Aux abris !

A. R.

Jean-Pierre Schenardi : *la « nouvelle vague »*

« Le Pen, je le suivrai en enfer ! » Ce n'est pas l'un des plus anciens militants du Front national qui dit cela, mais, au contraire, le prototype de la « nouvelle vague » : Jean-Pierre Schenardi, conseiller municipal de Nogent-sur-Marne, président de la fédération du Val-de-Marne et de la fédération régionale d'Ile-de-France.

Quarante-six ans, brun, sec, énergique, souriant, chef d'une entreprise familiale de maçonnerie, ce petit fils d'immigrés italiens n'avait milité nulle part avant d'adhérer au Front national, en septembre 1981. Il l'a fait sans complexe, après avoir été choqué, dit-il, qu'au siège du RPR on lui ait conseillé de voter pour M. Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle de mai 1981, alors qu'il avait voté pour M. Chirac au premier. Les controverses sur l'immigration ?

Jean-Pierre Schenardi montre son nez : il en a personnellement souffert quand il était enfant. *« J'ai eu le nez cassé et j'ai dû changer d'école quatre fois parce que j'étais un « sale rital » ! »*

Ce qui lui plaît, en Le Pen, c'est que *« ceux qui acceptent de passer par les trous de serrure pour aller à la soupe ne sont pas de ses amis »*. Il l'a rejoint surtout parce qu'il a été *« élevé dans l'anticommunisme »*. Il a décidé de se consacrer à cette lutte, dans la banlieue parisienne, où il vient d'être chargé de la coordination des fédérations. Dans son département du Val-de-Marne, le nombre des adhérents est passé de quatre en 1981 à trois cent quarante-sept en décembre dernier. *« Mais ce n'est pas dans mon milieu que j'ai fait le plus d'adhésions,* indique Jean-Pierre Schenardi. *Mon engagement politique contrarie mes activités professionnelles. Je crois que je vais perdre des clients, c'est un risque que j'accepte. »* Au Front national, on dit de lui que *« c'est un des hommes qui montent le plus vite... »*

A. R.

Jean-Marie Le Chevallier : *le conseiller*

Chef de cabinet du président du Front national, conseiller numéro 1, homme de confiance, Jean-Marie Le Chevallier, quarante-sept ans, a occupé à plusieurs reprises des fonctions autrement plus importantes.

Quand on a été pendant dix ans directeur de la chambre de commerce de Rennes, représentant des républicains indépendants en Bretagne, fondateur d'un club Perspectives et réalités, représentant régional du comité de soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974, directeur de cabinet de M. Jacques Dominati au secrétariat général de la Fédération nationale des républicains indépendants en 1975-1976, directeur du service de presse de M. Maurice Plantier (RPR) au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, et qu'on a donc une des meilleures cartes de visite dont puisse rêver un futur notable, comment se retrouve-t-on agrégé au chef de file d'une formation marginale ?

Par déception ! Jean-Marie Le Chevallier fut l'un des premiers déçus du giscardisme : *« J'étais venu aux républicains indépendants plus attiré par la personnalité de Poniatowski que par celle de Giscard, qui me paraissait lointaine, et je souhaitais que les RI constituent un vrai parti de droite, structuré, puissant,* dit-il. *Dès 1976, j'ai constaté que l'Elysée ne voulait pas s'embarrasser d'un tel parti, qui l'aurait gêné dans sa politique de séduction des intellectuels de gauche. Il y avait déjà une dérive de gauche chez Giscard. »*

Par estime ! Jean-Marie Le Chevallier n'a rencontré le président du Front national qu'il y a une dizaine d'années, par l'intermédiaire de Jacques Dominati. La sympathie s'est muée en complicité, dans des circonstances dramatiques. C'est au retour d'un baptême chez les Le Chevallier, dans la nuit du 2 au 3 novembre 1976, que Jean-Marie Le Pen, sa femme et ses trois filles, échappèrent à un attentat revendiqué par un « comité antifasciste », l'immeuble de la villa Poirier, dans lequel était situé leur appartement parisien, ayant été pratiquement détruit par l'explosion d'une bombe. Pendant près de trois mois, la famille Le Pen trouva refuge au domicile des Le Chevallier. Ainsi naquit une amitié.

Dès lors, resté *« dans la mouvance giscardienne »*, selon son expression, Jean-Marie Le Chevallier s'efforça de plaider la cause de Jean-Marie Le Pen dans les milieux de la majorité de l'époque, en particulier dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing. En vain : *« J'ai essuyé un* niet *rédhibitoire. »*

De même, lors des municipales de mars 1983, il s'employa à favoriser un rapprochement entre le président du Front national et celui du RPR. Nouvel échec. Lassé de cet *« ostracisme »* à l'encontre d'un homme dont il loue la *« clairvoyance »* et l'*« authenticité »*, ce conseiller d'entreprise en formation et en communication a sauté le pas.

A. R.

Mme Veil ne sera pas épargnée « sous prétexte qu'elle est juive »

M. Collinot écrit notamment dans le numéro du 3 février de *R.L.P.-Hebdo* : *« S'il fallait que demain nous aimions tous les juifs parce que juifs, une grande partie de notre liberté de jugement nous serait amputée.*

» Il faut être clair sur ce sujet, ne laisser aucune équivoque, et je n'irai pas par quatre chemins. Je me suis toujours opposé, avec la dernière volonté, à l'antisémitisme ; je trouve l'antisémitisme à la fois odieux et pervers. Je n'accepterai pas pour autant d'être philosémite, et, pour reprendre un mot de Le Pen, « on ne m'obligera pas à aimer Chagall et Mendès sous prétexte qu'ils sont juifs ». *La citation est de Le Pen : personnellement, je ne déteste pas Chagall.*

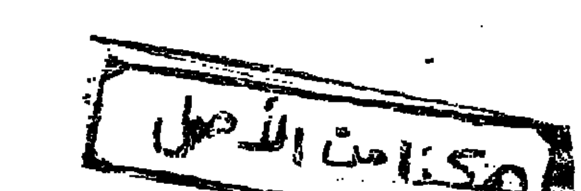
» Je connais des juifs français nationaux, ils sont les miens, et j'ai toujours refusé, et nous avons toujours refusé au Front national, de faire la moindre distinction entre Français, quelles que soient leurs origines, leur religion, leur couleur de peau. Mais je n'aurai pas demain plus de sympathie pour un juif escroc que pour un catholique escroc ou que pour un Antillais escroc.

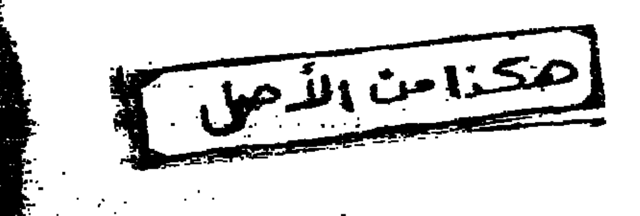
» Dans un autre ordre d'idée, je n'aurai pas demain plus de sympathie pour Mme Simone Veil que M. Giscard d'Estaing, ou que M. Jacques Delors, sous prétexte que la première est juive et que les autres ne le seraient pas. Voilà pourquoi je dis que « Choupinette » est rancunière ; elle n'a pas oublié la rue Lepic ; elle a horreur de la contestation (1).

» Je vois déjà l'objection des bien-pensants : « Vous avez commis à l'époque une erreur, car, en portant la contestation à Simone Veil, vous avez porté la contestation à une ancienne déportée, ce n'était pas habile. »

» Il y a eu des grands patriotes déportés ou prisonniers de guerre, du colonel de La Rocque au président Georges Bidault. A ma connaissance, cela n'a pas empêché le premier de croupir dans une prison française à la Libération, jusqu'à ce que mort s'ensuive et sans que personne ne lève le petit doigt, ni au second d'être exilé et de mourir dans l'oubli, après avoir été injurié par l'ensemble de la classe politique française pour avoir été fidèle à ses engagements (...). « Choupinette » n'est pas seulement rancunière, elle est insipide, ennuyeuse au possible, sa médiocrité est son meilleur garant, on oserait à peine la critiquer tellement elle fait pitié. Plus que tout, « Choupinette » est incompréhensible et contradictoire (...). »

(1) *Le* porte-parole du Front national fait allusion à une polémique qui avait opposé le Front national à Mme Veil, pendant la campagne pour les élections européennes de 1979, à la suite d'incidents survenus au cours d'une réunion publique dans une école de la rue Lepic à Paris.





Les XIVes Jeux olympiques d'hiver

Blizzard et demi-deuil à Sarajevo

Blizzard à Sarajevo, décès à Moscou. L'ordonnancement des Jeux d'hiver est quelque peu bouleversé. Pas de descente pour les skieurs alpins et victoires demi-deuil pour les Soviétiques. Niclaï Zmiatov, le fondeur (30 kilomètres) et Sergueï Fokitchev, le patineur de vitesse (500 mètres). La fête olympique continue cependant. Premières danses des Britanniques Torvill et Dean, premier doublé pour les patineuses est-allemandes Christa Rothenburger et Karin Enke sur 500 mètres.

SKI NORDIQUE

L'or triste de Zimiatov

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – Il n'y avait pas de drapeau marqué de la faucille et du marteau, vendredi matin, pour souligner le triomphe de Nicolaï Zimiatov, superbe vainqueur du 30 km en 1 heure, 28 minutes et 56 secondes. Le champion moscovite de ski de fond n'apprit pas la mort de Iouri Andropov sur le coup de son exploit, mais il n'allait pas tarder à avoir l'or triste. Le temps de rentrer au village olympique où l'attendaient les officiels soviétiques...

Il y avait pourtant motif à célébrer bruyamment le quatrième titre olympique d'un garçon âgé de vingt-huit ans, entré une première fois dans l'histoire des Jeux il y a quatre ans en remportant trois médailles d'or sur les quatre attribuées, et qui vient d'établir à Sarajevo un nouveau record. Il dépasse les Finlandais Erro Mantyranta et Veilko Hakulinen, fondeurs des années 50 et 60 dont le palmarès affiche trois médailles du métal le plus recherché.

La victoire de Zimiatov est d'une limpidité absolue. Il a quitté l'aire de départ avec le dernier dossard, soixante-douzième concurrent d'un « contre la montre » qui lâche les fondeurs de trente secondes en trente secondes. Les entraîneurs calculent les écarts et transmettent immédiatement le résultat de leurs calculs, par radio, plus avant sur le parcours pour que les renseignements soient transmis aux coureurs. C'est ainsi que Nicolaï Zimiatov a été tenu constamment au courant de son avance sur son compatriote Alexandre Zavialov, médaille d'argent, et sur le Suédois Gunde Svan, toujours leader de la Coupe du monde avec l'acquisition de la médaille de bronze.

Une avance déjà nette au tiers de la course devait se chiffrer à l'arrivée par un total de 27 secondes. *« Je savais que j'allais gagner »*, a dit le Soviétique une fois ses skis déchaussés. Il est vrai qu'il vient de relever un beau défi. N'avait-il pas levé le pied après ses coups d'éclat de Lake Placid ? *« Mes trois médailles d'or furent difficiles à assumer, ce qui m'amena à vouloir couper une saison entière pour penser un peu à moi et me marier »*, explique-t-il. *Quand il songea à reprendre les* lattes, des inflammations l'accablèrent durant de longs mois. A l'étranger, on jasait sur cette disparition des compétitions internationales. Mais, la saison dernière, Zimiatov obtint, deux bons résultats en Coupe du monde. Et, tout à coup, en décembre dernier, c'était l'explosion avec une victoire en Allemagne fédérale face aux champions des pays nordiques, ses principaux rivaux. Cet événement marquait la fin du mystère Zimiatov.

Vendredi matin, il a fait encore mieux. *Il neigeait abondamment* sur le plateau d'Igman où se tiennent les épreuves nordiques. Les rails dans lesquels évoluent les skieurs de fond se bouchaient après chaque passage de concurrents, freinant tous les effets de glisse. Comme avec les autres, la neige gerbait au contact des skis de Zimiatov, mais alors que tous, ou à peu près, donnaient la forte impression *de batailler avec le terrain*, le Soviétique, lui, semblait jongler avec les éléments contraires.

Une neige lourde

On imagina une recette particulière. *« C'est simple*, a expliqué le grand Zimiatov, aux genoux curieusement rentrés, *nous savions que la neige de Sarajevo présentait des caractéristiques originales à cause des influences maritimes. Elle est souvent lourde, chargée d'humidité, contrairement à celle des pays du Nord où elle est froide et sèche, autorisant ainsi une glisse absolue. Nous nous sommes préparés en conséquence sur des terrains semblables. »*

Tout a paru simple à Zimiatov, dont l'épouse Liubov, elle aussi membre de l'équipe nationale, suivait attentivement la fascinante trajectoire, mille fois ressassée depuis des mois dans l'intimité de leur maison de Moscou. Le pire, pour ses adversaires, est qu'elle risque de ne pas s'arrêter là.

LLIBERT TARAGO.

BOBSLEIGH

Les « fondus » de la glace

De notre envoyé spécial

Sarajevo. – Bien avant que le public s'installe le long du canal de glace de Trebevic, Wolfgang Hoppe, ingénieur dans l'armée d'Allemagne de l'Est, a remonté lentement à pied les 1 300 mètres de la piste pour inspecter les virages, six à droite, sept à gauche, dont quatre épingles à cheveu. Quand il a pénétré dans la cabane de départ, il connaissait au centimètre près la ligne qu'il allait faire suivre à son bob bleu caréné comme une fusée. L'ancien décathlonien Deitmar Schanerhammer, lui aussi mécanicien dans l'armée, poussa alors avec lui de toutes ses forces l'engin, pendant une vingtaine de mètres. *Les centaines de minuscules pointes rivées sous la semelle de leurs chaussures griffèrent la glace. Puis les deux hommes s'agenouillèrent dans leur traîneau.* Glaçant d'effroi les spectateurs, le bolide dévala la piste à un train d'enfer. Dans les deux manches, ces mécaniciens militaires réalisaient le meilleur temps et prenaient, devant leurs compatriotes Lehmann et Mustol, la tête du concours qui devait s'achever samedi.

Comme la luge, le bobsleigh est une chasse gardée de l'Allemagne de l'Est, où l'on compte huit cents adeptes. Pratiqué avec passion en Italie ou aux Etats-Unis, *ce sport est ignoré en* France, où il n'y a pas plus de deux cent cinquante pratiquants qui n'ont aucune piste d'entraînement à leur disposition. En revanche, *tous les pays d'Europe continentale* ont un boyau de glace, voire deux, comme l'Allemagne fédérale et l'Italie. Les championnats britanniques regroupent pendant un mois une trentaine d'équipages dans une station suisse. Les diverses compétitions attirent des milliers de spectateurs en Suisse et en Autriche.

La peur

Les problèmes mécaniques de la « tenue de route » des bobsleighs ont intéressé des firmes automobiles comme Opel, General Motors et Honda, qui ont investi des millions de dollars *dans la construction de prototypes*, articulés ou rigides, à suspension ou sans suspension.
Les solutions techniques les plus *rudimentaires ont néanmoins* longtemps prévalu. Le pilotage du bobsleigh, qui doit être tout en finesse, contrairement à une idée reçue, s'effectue au moyen de deux poignées qui orientent les patins avec des cordes. Toutefois, les Soviétiques ont quelque peu révolutionné la course avec un engin beaucoup plus adroit que la normale : les hommes sont à genoux, l'un derrière l'autre à l'intérieur, et le carénage sert de pare-chocs aux patins qui débordent.

Mais pour réussir, il ne suffit pas d'avoir la machine la plus révolutionnaire. Il faut encore avoir un pilote capable de faire passer à 100 kilomètres/heure *dans un canal de 1,10 m un engin* large de 0,90 m sans le faire rebondir sur les parois comme une balle de ping pong, ou se retourner dans un virage. Il faut également disposer de « tracteurs ».

Une équipe de bobsleigh à deux ou à quatre se constitue en effet à la manière d'une mêlée de rugby. Anciens athlètes, sprinters, lanceurs ou décathloniens, qui doivent avoir des qualités importantes de vitesse et de *détente, ces sportifs sont sélectionnées* sur la base de tests physiques sévères. Ils doivent être non seulement capables de propulser l'engin, mais aussi de rester à l'intérieur pendant la descente en imprimant au corps des mouvements pour absorber les vibrations. Beaucoup de garçons capables musculairement d'une telle performance ne résistent pas *psychologiquement : la peur est* une compagne d'autant plus terrible qu'il est interdit de freiner sous peine de disqualification et d'une amende de 50 francs suisses. Cela explique pourquoi il n'y a qu'un nombre limité de fanatiques de cette épreuve de vitesse, des « fondus » qui montent dans leur chambre les patins du bob pour pouvoir les polir...

ALAIN GIRAUDO.

● *TENNIS : Leconte demi-finaliste à Memphis.* – Henri Leconte s'est qualifié, vendredi 10 février, pour les demi-finales du tournoi de tennis de Memphis, doté de 250 000 dollars, en battant le Polonais Wojtek Fibak 2-6, 6-2, 6-4. Il sera opposé à l'Américain Eliot Teltscher, qui a éliminé son compatriote Jimmy Arias 6-3, 6-3. Les Américains Jimmy Connors et Ben Testerman se rencontreront dans l'autre demi-finale.

Drogue à l'école : vingt-deux inculpations

Vingt-deux personnes ont été inculpées et six d'entre elles écrouées dans le cours d'une enquête sur un trafic de drogue sévissant dans des établissements scolaires de la région grenobloise. Les services de police ont saisi aux domiciles des vingt-deux inculpés 30 grammes de haschich et des doses de LSD.

Parmi les personnes incarcérées figurent deux pourvoyeurs de drogue : M. Michel Blanel, vingt-sept ans, chauffeur-livreur, qui cultivait lui-même le cannabis mis en vente, et M. Dominique Alphonsi, trente ans, impresario d'un groupe musical. Les élèves de seize et dix-sept ans auxquels ils procuraient du haschich payaient chaque gramme de drogue au prix de 40 à 45 francs.

LE NOMBRE DE DÉTENUS DÉPASSE 40 000

Cote d'alerte dans les prisons

Il y avait 40 180 détenus dans les prisons françaises le 1er février. En un an, le nombre des personnes incarcérées a augmenté de 10,83 % et, en un mois, de 3,99 %.

La chancellerie s'attendait à ce que le seuil des quarante mille détenus fût franchi fin 1983-début 1984 (*le Monde* du 9 septembre 1983). Mais il y a à peine trente-mille places en prison, dont mille cinq cents, reconnaît M. Robert Badinter, *« sont indignes de notre pays »*. La directrice de l'administration pénitentiaire, Mme Myriam Ezratty, s'inquiétait récemment, elle aussi, de cette situation en déclarant : *« Pontoise est occupée à 320 % de sa capacité, Montpellier à 303 %, Grasse à 232 %, Bois-d'Arcy à 216 %, la Santé à 212 % ; les Baumettes ont dépassé leur seuil de saturation. »*

Sans atteindre les chiffres records d'après-guerre (*60 051 détenus en 1945 à l'époque de l'épuration*), le nombre de personnes incarcérées avait dépassé le seuil de 42 000 en mai 1981, juste avant la victoire de la gauche. Peu de temps après, un détenu sur sept avait été libéré en application de la grâce présidentielle et de la loi d'amnistie. La progression du nombre des détenus a ensuite repris régulièrement, parallèlement à l'augmentation de la petite et moyenne délinquance.

Le plus préoccupant aux yeux du *ministère est la* proportion de prévenus, c'est-à-dire de personnes détenues avant jugement : 21 005 le 1er février, soit 52,27 %. Ces chiffres démontrent l'incapacité de la justice à faire face à sa tâche dans des délais raisonnables.

Des mesures ont été prises, comme l'institution de peines de travail d'intérêt général, destinées à limiter le plus possible les courtes peines d'emprisonnement, jugées par M. Badinter *« stériles et dangereuses »*. Mais ces mesures n'ont pas encore produit leur plein effet (*le Monde* du 4 février).

Si les tribunaux refusaient de prononcer de telles peines de substitution, les risques d'explosion seraient grands dans les prisons désormais surpeuplées. A moins que le gouvernement décide de construire de nouveaux établissements. Mais chaque nouvelle place en prison coûte 400 000 francs et l'entretien d'un détenu revient à 120 francs par jour.

B. L. G.

LA TROISIÈME VOIE DE L'ENA

M. Philippe Roger-Vasselin, issu de la promotion « France combattante » de l'ENA (*1946-1947*), cité comme signataire d'une lettre de cent anciens élèves de l'ENA protestant contre les conditions de la mise en minorité du bureau de l'Association des anciens élèves (*le Monde* du 11 février), nous prie de préciser que sa signature ne signifie pas qu'il se range parmi les partisans de la troisième voie d'accès à l'ENA, mais parmi ceux qui considèrent comme *inconcevable de ne pas appliquer* une loi de la République et qui restent attachés au devoir de réserve.

En outre, quatre anciens élèves, MM. Alain Bourdelat (1978), Fernand Jeanclaude (1948), Jean-Luc Lebuy (1976), Jean Murat (1955), ancien *vice-président, déclarent* dans la lettre qu'ils nous ont adressée qu'ils *« ne considèrent pas comme conforme à la réalité l'affirmation selon laquelle les décisions intervenues au cours de l'assemblée générale du 6 octobre résulteraient de l'action d'une minorité politique. Cette motivation*, écrivent-ils, *a certes pu jouer pour quelques anciens élèves, mais le fait essentiel demeure une réaction beaucoup plus large contre la création d'une troisième voie, telle qu'elle a finalement été décidée à l'encontre d'une éthique de la fonction publique à laquelle sont attachés, sans aucun doute, l'immense majorité des anciens élèves. »*

Ils ajoutent : *« L'obligation de réserve est certes la règle pour chacun d'entre nous, mais cette règle ne peut être applicable à notre association, qui, comme tout autre groupement de même nature, ne saurait s'interdire de prendre position dans les affaires qui concernent l'ensemble de ses membres. »*

L'INAUGURATION PAR M. DEFFERRE DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION

Un tiers des policiers seront recyclés tous les ans

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. – M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, accompagné de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, a inauguré le 9 février à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) l'Institut national de formation de la police nationale. En présence du directeur général de la police, M. Pierre Verbrugghe, ainsi que de la plupart des directeurs des services centraux, M. Defferre a notamment appelé les policiers à la *« cohésion »* et à la *« loyauté »*. Le ministre a souhaité que *« la police agisse avec discipline, dans le respect d'une hiérarchie qui fait sa force et son unité »*, et il a dénoncé *« ceux qui cherchent à la diviser, à la dresser contre le pouvoir légitime de la République »*.

Décidée en 1979, sous le septennat précédent, l'installation clermontoise prend une dimension plus ample avec le rôle accru de la direction de la formation des personnels de police, créée en janvier 1982. Moderne, comprenant des laboratoires audiovisuels et une imprimerie, l'Institut national de la formation (INF) met au service des vingt-quatre écoles de la police un centre de formation des formateurs, des unités de documentation, de recherche et d'audiovisuel, ainsi qu'un centre national de préparation aux concours et examens. En plus de divers dossiers et films – par exemple sur les immigrés, les relations presse-police, l'assistance aux femmes battues ou le maintien de l'ordre, – l'INF devrait réaliser, en 1984, un *« mémento du gardien de la paix »*, afin de pallier l'absence totale de documentation professionnelle des policiers.

La formation, sous la direction de M. Jean-Marc Erbès, est le laboratoire du « changement » dans la police nationale depuis deux ans. Ses objectifs se regroupent autour de quatre grands thèmes : *« La professionnalisation du policier ; une meilleure intégration du policier dans son environnement social, économique et humain ; le développement de la cohésion interne de l'institution policière ; une modernisation des méthodes de gestion, de fonctionnement et de commandement »*.

La pratique de l'autorité

Ces orientations se sont notamment traduites, pour la formation initiale, par une nette amélioration des taux de sélection : en 1983, on comptait neuf candidats pour un poste chez les commissaires, huit pour un chez les inspecteurs, trente-trois pour un chez les enquêteurs, seize pour un chez les gardiens. De cinq mois, la scolarité des gardiens de la paix a été portée à six mois en octobre 1983 et atteindra sept mois en octobre 1984. Le contenu de l'enseignement sera prochainement redéfini et insistera sur l'*« ouverture au monde extérieur »*.

L'effort est encore plus spectaculaire pour la formation permanente, car elle était inexistante avant 1982. Un tiers des personnels, soit environ trente mille fonctionnaires de police, seront désormais formés ou recyclés chaque année durant des périodes de dix à quinze jours. Plus de deux cents stages nationaux différents sont proposés aux policiers de tous grades, *corps ou services, en 1984.* Deux d'entre eux – « Techniques d'interventions policières » et « Relations police-public » – sont destinés chacun à huit mille policiers intervenant sur la voie publique.

Les thèmes sont variés, allant de la formation à l'îlotage ou à la prévention, à la lutte contre le terrorisme, en passant par l'analyse de la France contemporaine, le tir et le sport, *le délit économique ou* la pratique de l'autorité. Outre ces stages nationaux, des stages régionaux et départementaux, tenant compte des nécessités locales, sont organisés afin que les actions de formation soient réalisées *« le plus près possible des lieux de travail »*.

EDWY PLENEL.

L'hécatombe des mouettes est due à la tempête

Depuis trois semaines, c'est l'hécatombe : de Hendaye à la pointe de la Hague, des dizaines de milliers d'oiseaux marins s'échouent sur la côte, atteints d'un mal mystérieux. Principale victime *(à 80 % au moins)* : la mouette tridactyle *(Rissa tridactyla)*, un oiseau « hauturier » qui n'aborde nos rivages que pour se reproduire au printemps. Parmi les oiseaux morts ramassés sur les plages de l'Atlantique et de la Manche, on trouve aussi le guillemot de Troil *(Uria aalge)*, le petit pingouin *(Alca torda)*, le macareux ou perroquet de mer *(Fratercula arctica)* et le mergule *(Plautus alle)*, quatre petits alcidés, c'est-à-dire pingouins, qui hantent les mers froides de l'Atlantique nord.

Devant l'ampleur du phénomène, la première réaction a été d'accuser quelque pollution exceptionnelle, voire une épidémie causée par un virus encore indéterminé. Mais aujourd'hui tous les spécialistes s'accordent sur le nom du coupable : la tempête. Pour M. Eric Pasquet, du Centre de recherche sur la biologie et les populations d'oiseaux (Muséum national d'histoire naturelle), plus de doute : *« A chaque tempête un peu « dure »*, explique-t-il, *les oiseaux de haute mer souffrent, car ils ne peuvent plus se nourrir. Si le gros temps se prolonge, comme ces dernières semaines, les oiseaux maigrissent, s'épuisent à lutter et, finalement, se laissent porter par les vents dominants. »*

Cette explication est confirmée par le laboratoire central de recherche vétérinaire de Maisons-Alfort. *« A l'autopsie, on est frappé par la maigreur des oiseaux*, constate M. François Moutoux, vétérinaire. *Les muscles du bréchet sont épuisés par le vol, les estomacs vides. »* Diagnostic confirmé aussi par le laboratoire national de pathologie aviaire de Ploufragan (Côtes-du-Nord), où l'examen virologique des oiseaux, jusqu'à présent, n'a rien donné de concluant.

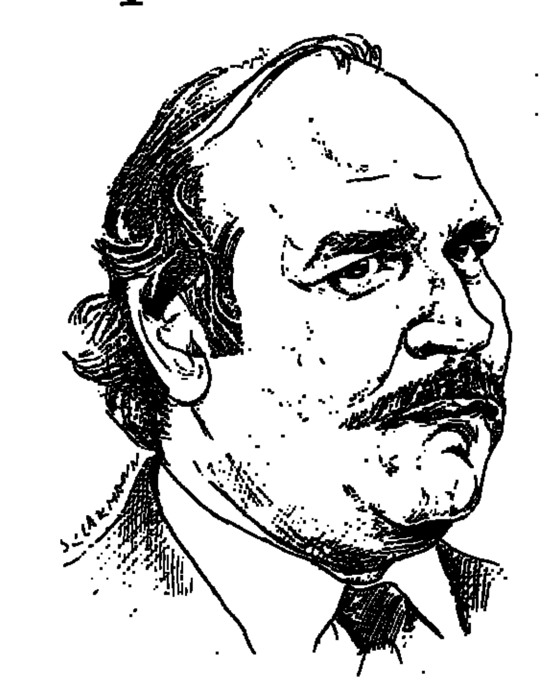
La tempête, cependant, peut dans certains cas n'être que le facteur « déclenchant ». On a observé que les nappes de mazout et, d'une manière générale, tous les déchets flottants s'agglutinent dans les zones de calme. Aussi les oiseaux à la recherche de repos ou de nourriture sont-ils parfois contaminés par des polluants normalement épars dans l'océan, donc moins dangereux. Il est possible, d'autre part, que les produits toxiques ingérés par l'oiseau au fil des ans et « stockés » dans sa graisse soient réintroduits à haute dose *dans le reste de l'organisme lors*que l'animal puise dans ses réserves graisseuses pour survivre. Ce qui aurait pour effet d'achever l'oiseau affaibli. *« Toutes les causes s'ajoutent*, explique M. Pasquet. *Une tempête exceptionnelle dans un océan largement pollué ne peut être que dévastatrice, même pour des oiseaux de grand large. »*

Une hypothèse, en tout cas, semble à écarter : celle de l'épi*démie « régulatrice » d'une population* en surnombre, comme on le constate parfois chez le moineau, le chevreuil ou le chamois. Le petit pingouin, par exemple, est un oiseau assez rare (trois cent mille couples en Europe *dont seulement une trentaine en* France). Quant à la mouette tridactyle (deux millions de couples en Europe du Nord, dont plusieurs centaines de milliers nichent chaque année en France) ou au macareux (plusieurs millions en Europe), *ils évoluent* dans des zones si vastes que leurs concentrations demeurent *rares et surtout éphémères. Sauf* quand les vents se déchaînent et accumulent les cadavres.

ROGER CANS.

Bernard Deleplace, le flic-ouvrier

Vilipendé par ses ennemis, classé à gauche, O.S. reconverti dans la police, il est le « flic » le *plus puissant* de France.



SZLAKMANN.

Qu'est-ce qu'un gardien de la paix sinon un ancien ouvrier coiffé d'un képi et revêtu d'un uniforme bleu sombre ? L'habit ne fait pas tout à fait le moine : on aura beau dire, ces différences essentielles que sont la stabilité de l'emploi, le service de l'État, les fonctions répressives des missions policières, ... *l'identité culturelle* reste. Elle se niche dans les comportements, les pratiques, les engagements parfois. « Flics-ouvriers » donc, et il n'est sans doute pas de figure du monde policier qui soit plus à cette image que M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). Cette double identité, sans doute contradictoire et conflictuelle, est la clef de ce personnage qui est au cœur des passions policières depuis bientôt trois ans.

Le paradoxe a de quoi surprendre. Adhérent du Parti socialiste depuis sa création, ayant longuement milité au CERES, attaché à l'union de la gauche, qualifié de révolutionnaire par ses ennemis, intraitable sur le respect de la légalité et de la déontologie, M. Deleplace n'en est pas moins à la tête de l'organisation majoritaire parmi la police en tenue, principal représentant syndical d'une profession que l'on ne classe pourtant pas volontiers à gauche. Voici un homme vilipendé par les policiers d'opposition, à l'adresse duquel *on crie « à Moscou ! »*, lors d'un meeting annonciateur des manifestations du 3 juin, ou *« au carrefour ! »* lors d'une récente réunion de policiers en civil, et qui ne s'en offre pas moins le luxe, le 30 janvier, jour de ses quarante et un ans, de donner une leçon de syndicalisme en proposant une unification des organisations policières, alors que le syndicalisme ouvrier continue d'approfondir sa division !

Un vrai ch'timi

Qu'il le veuille ou non, M. Deleplace est un symbole, celui d'une profession et d'un milieu social aussi bien que d'une tradition syndicale méconnue. Ouvrier, flic, syndicaliste : dans son parcours personnel, ce sont les trois faces d'une même histoire. Il est né en 1943 à Hinges (Pas-de-Calais), près de Béthune. Un vrai ch'timi. Le père annonce le fils : CRS à la Libération, M. Deleplace père démissionne en 1947 *« à cause de Jules Moch »*. Socialiste, comme le ministre de l'intérieur d'alors, il refuse, lui, de réprimer les grèves ouvrières. Ouvrier, il le deviendra, à la mine, car, ici, elle est tout l'univers. Em*ployé aux chemins de fer* des Houillères exactement. La famille compte neuf enfants. On est pauvre, on ne fait pas d'études. Sauf pour les deux derniers, mais ce sera bien plus tard, et il y faudra une réunion de famille : M. Deleplace père est égalitaire, il rechigne à offrir aux plus jeunes ce que les plus anciens n'ont pas eu. Neuf enfants, *« tous de gauche »* aujourd'hui, précise M. Bernard Deleplace, qui ajoute : *« Chez nous, les chiens ne font pas de chats »*.

La mine, le socialisme, la pauvreté. Avec ce bagage, le futur flic commence à travailler à onze ans comme garçon de ferme, en Normandie. Il n'en parle guère, mentionne juste l'étable où il dormait, le travail harassant, la révolte sourde qui l'a parfois monté contre ceux qui l'employaient. De retour au pays, il n'échappe pas à la mine : O.S. en carbochimie jusqu'à la fermeture en 1963, peu avant les grandes grèves des mineurs.

Une entreprise américaine, Firestone, monte une usine dans la région : nouvel emploi en 1963, luttes syndicales sous la bannière CGT, impatience juvénile à l'égard de ceux qui ne s'engagent pas, et les voici, à quelques-uns, sur le pavé. Déçus et révoltés, voulant s'en sortir, cette *« bande de copains »* décide d'écrire à *toutes les administrations qui* embauchent sans exiger de diplôme. La plus rapide à répondre l'emporte : M. Bernard Deleplace sera gardien de la paix, en région parisienne, car c'est la règle.

Heureusement surpris par l'école de formation à Beaujon — *« On n'était pas à l'armée »*, — il déchante au commissariat de Courbevoie, où il est affecté en 1964. Flic par hasard, flic révolté. Car il y a ces vieux démunis de l'hospice de Nanterre qu'il faut aller ramasser le dimanche, et que certains gardiens brutalisent, par plaisir ; ces autres vieux qu'il faut, en police-secours, découvrir, au matin de Noël, suicidés parce qu'ils ne voulaient pas quitter leur pavillon pour laisser place aux tours de *la Défense* ; ce béton dans lequel tombent des ouvriers immigrés, employés sans protection, et qu'ils ne peuvent même pas aller ramasser ; ces *« fils à papa »*, arrêtés *« pour une connerie »*, mais pour lesquels le commissaire refuse que l'on dresse procès-verbal, alors que pour d'autres... Bref, toutes ces misères que l'on demande à la police de cacher et d'étouffer parce que nous ne voulons pas les voir.

La *« grande gueule »* — car cet homme râblé, la moustache gauloise et le crâne dégarni, cet orateur intarissable, en est incontestablement une — retrouve donc la voie du syndicalisme.

En 1971, après sept ans de commissariat, M. Deleplace devient permanent du Syndicat général de la police (SGP). Organisation majoritaire des policiers en tenue de la préfecture de police, le SGP a déjà une tradition : il est né au début de ce siècle, dans la foulée du syndicalisme ouvrier. Alors secrétaire général du SGP, M. Gérard Monate vient de donner une nouvelle impulsion au syndicalisme en créant, en 1969, la FASP, qui regroupe policiers parisiens et provinciaux, CRS et officiers.

Le gauchiste de service

M. Deleplace est un peu son *« gauchiste de service »*. Il cherche, dit-il, à *« désenclaver »* le syndicalisme policier, multiplie les contacts avec la justice, avocats et magistrats, fréquente le jeune Syndicat de la magistrature. Parallèlement, il apprend le métier syndical, commence à jongler avec les indices et les catégories, s'initie aux négociations serrées et aux marchandages parfois ambigus avec l'administration. Il est devenu un *« syndicaliste professionnel »*, un titre qu'il n'hésite pas à revendiquer, pour mieux refuser ostensiblement grades et promotions, honneurs et décorations.

Une *« profession »* qui, après mai 1981, sera à rude épreuve. Quelques semaines après la victoire de la gauche, M. Deleplace devient secrétaire général de la FASP, difficile héritage dans une période nouvelle, où la police sera rapidement tiraillée entre l'attente de personnels, mal dans leur peau et en mal de réformes, et la radicalisation d'une profession où l'extrémisme de droite ne manque pas de relais. Pour M. Deleplace, plus on réformera vite, plus la police sera légitimiste. Il le dit sur *tous les tons, réclame les « têtes »* de quelques hauts fonctionnaires, s'émeut des hésitations gouvernementales. Mais, progressivement, l'image évolue. Une statégie syndicale prend forme : pas un changement de fond mais de méthode. Depuis juin 1983, depuis le congrès de la FASP à Schiltigheim (Bas-Rhin), M. Deleplace explique qu'une réforme de l'institution suppose une nouvelle maturité du syndicalisme. *« Il faut*, résume-t-il, *en finir avec le chacun pour soi, ne plus jouer à exciter les revendications catégorielles, avoir un projet cohérent pour toute la police nationale*. »

Un pari qui est, aussi, une façon de redonner une identité à des adhérents ballottés d'espoirs en désillusions, de prévenir, également, après les manifestations du 3 juin 1983, de nouvelles tentations frondeuses. La gauche aux affaires entendra-t-elle cet ouvrier *révolté qui, flic-syndicaliste*, a appris à compter avec le temps ?

EDWY PLENEL.

« Légitime défense » et « la boue montante de la criminalité »

L'association Légitime défense ne compte pas que des amis. Ses adversaires dénoncent les *dangers qu'elle fait courir*, selon eux, à la paix civile et la soupçonnent de vouloir déstabiliser l'institution judiciaire. Pour satisfaire une curiosité somme toute... légitime, un avocat parisien, Mᵉ Germain Latour, a décidé d'y aller voir de plus près. Le livre qu'il rapporte de ce qu'il appelle son *« voyage dans les bas-fonds de la peur »* est *tout entier* consacré à ce *« club de juristes »* devenu, selon son président, M. François Romerio, un *« mouvement de masse »*, qui compterait aujourd'hui soixante-quinze mille membres.

Mᵉ Latour a interrogé les dirigeants de l'association et surtout étudié les textes qu'elle a publiés. Une vingtaine de militants ont accepté de répondre à ses questions. Ce sont ces matériaux que l'auteur veut faire parler *« au-delà des mots »*. Et ils « parlent ». M. Romerio déclare : *« La nuit, on aperçoit une ombre, on tire. C'est notre droit le plus strict. »* Et un des adhérents interviewé affirme : *« Je suis décidé à me défendre seul et à défendre les miens. »*

Curieusement, peu de psychologues, de sociologues et de juristes se sont intéressés au combat de ces *« honnêtes gens »*, comme ils disent, contre *« la boue montante de la criminalité »*. Au terme d'une analyse rigoureuse et parfois un peu savante, Mᵉ Latour décèle dans leur discours la marque du totalitarisme. Convaincu ou non par cette découverte, on suit l'auteur avec intérêt dans le *dédale des mots et des non-dits*, à moitié rassuré par ce qu'il décèle derrière cette apparence de « bon sens » et de respectabilité.

B. L. G.

★ Germain Latour, *Légitime défense*. Editions Le Sycomore, 223 pages, 86 F.

QUE DEVIENT LE MINISTÈRE DES DROITS DE LA FEMME ?

Une lettre de Mme Roudy

Dans un article sur le ministère des droits de la femme (« Morosité chez Mme Roudy », *le Monde* daté 22-23 janvier), Christiane Chombeau notait que celui-ci, *« après une période de grandes réformes menées tambour battant »*, était *« entré dans une période ingrate »* et risquait de *« se transformer insensiblement en ministère-gadget »*. Mme Yvette Roudy *ne partage pas cette façon* de voir et explique pourquoi dans une lettre que nous publions ci-dessous.

« Où donc est le grand enthousiasme des débuts ? », s'interroge notre amie Christiane Chombeau, qui aurait rencontré la morosité dans les couloirs de mon ministère chez *« certains »* qui regrettent que l'on *« oublie un sujet comme la maternité »*. J'oublie si peu que je viens de subventionner un colloque sur la maternité. Au reste *l'accusation omet* un fait de taille, l'existence d'un secrétariat à la famille. Que dois-je faire selon *« certains »* ? Demander à Mme Dufoix de m'associer davantage à ses travaux. Elle le fait déjà. Dois-je la prier de me céder une part de ses attributions ? J'ai pour habitude de respecter le partage des tâches gouvernementales. Mais peut-être s'agit-il simplement d'un regret du temps passé, lorsque la condition féminine était si bien mêlée à la famille que l'on en oubliait que les femmes étaient susceptibles d'exister non seulement en tant que mères, mais aussi comme travailleuses et citoyennes ? Bref, *« certains »* souhaitent-ils revenir à la *case départ* ?

Je lis aussi qu'il y aurait chez moi des mouvements exceptionnels de personnel. Votre œil est attentif, dommage qu'il soit sélectif. *En quoi ce qui se passe chez moi* serait-il différent de ce qui se passe dans les autres ministères ?

Autre appréciation : je ne mènerai plus de *« grandes réformes tambour battant »* et me rabattrai sur des actions *« secondaires »* ou *« symboliques » ; « économie oblige »*. C'est une manière de voir les choses. Mais comment expliquez-vous alors cet autre article paru dans *le Monde* où un autre journaliste remarquait que non seulement mon budget avait bénéficié d'une augmentation supérieure à la moyenne, mais aussi d'un large consensus politique ? Fait rare et plutôt signe d'une bonne santé, non ?

Le remboursement de l'IVG, la campagne sur la contraception, le statut des épouses d'artisans, la campagne sur l'égalité professionnelle et sa loi sont bien sûr autant d'événements. Mais un droit nouveau dont on ne contrôle pas l'application peut fort bien rester lettre morte. Veiller par exemple au développement des plans d'égalité, doter les équipes chargées de la politique dans les régions d'une formation solide, sont pour moi tâches indispensables, mais, je vous l'accorde, peu spectaculaires. Ces préoccupations n'existaient pas chez ceux et celles qui nous ont précédés. Là est peut-être le changement.

Enfin, de qui tenez-vous, chère Christiane Chombeau, que *« faute de pouvoir réaliser dans l'immédiat de grands projets auxquels on tient, le ministère se rabattrait sur des actions secondaires »* ? Pas de celle qui détermine et conduit la politique en tout cas. Je conduis ce ministère selon un certain rythme qui dépend de mon appréciation et non de rumeurs de couloirs.

Je lis encore : *« Les études se succèdent aux études. »* Connaissez-vous un autre moyen quand, dans un domaine tout à fait neuf, on a besoin de données statistiques, sociologiques, historiques, pour fonder une politique ?

Le 8 mars sera l'occasion de manifestations. Vous en avez cité quelques-unes. Il est un peu surprenant de voir mépriser un prix littéraire. Cela étant, vous n'avez pas parlé de la réunion à cette date des dix ministres européens sur l'emploi des femmes. Ce sera la première fois, cependant. Finalement, pour *« certains »* je ne vais pas assez vite. Pour d'autres je vais trop vite. Dans tous les cas cela dérange. Je sais.

J'inscris ma démarche dans le projet global d'un gouvernement de changement, et cela en dépit de la crise, dans un climat d'opposition haineuse qui réactive racisme et sexisme. J'ai pour moi l'approbation des Français et des Françaises. Observons les résultats d'un sondage de l'IFOP, réalisé du 6 au 15 septembre auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de quinze ans et plus. Pour 67 % des personnes interrogées, les droits des femmes ont progressé depuis deux ans. La loi d'égalité professionnelle est approuvée à 89 % (91 % la jugent importante et je réponds à ceux qui disent qu'elle n'est que la simple reprise d'un ancien projet : comparez les textes, ils parlent d'eux-mêmes). Approbation à 85 % de la campagne d'information sur la contraception, approbation à 62 % de la loi sur le remboursement de l'IVG. Quant au projet dit antisexiste, qui a provoqué tant de remous, 37 % seulement en ont entendu parler et, parmi ceux-là, 73 % de femmes et 62 % des hommes le jugent important.

J'ai donc l'intention de continuer aussi longtemps que le président de la République le souhaitera, en dépit de la hargne et de la grogne de *« certains »*. Cela s'appelle changer la vie. Tranquillement.

FAITS DIVERS

Dans le giron de la Vierge Marie

Catherine Fadat, onze ans, orpheline de sa mère, peut-elle vivre au domaine de l'Immaculée-Conception, une communauté de Puylaurens (Tarn), où son père a décidé de s'installer désormais ? M. Pierre Lajoie, juge des tutelles à Alès, étudie pour l'instant le dossier de cette famille.

De notre envoyé spécial

Puylaurens. — Les premières amours de M. Victor Lefèvre, écrivain et journaliste, avaient été pour la littérature policière. Il avait lancé dans les années 60 des *« romans sonores »*, enregistrés sur microsillon, où il distillait *« du suspense »*. *Le Sabre noir* ou *Trois jours à vivre* auraient été, en leur temps, de grands succès : le prince Rainier lui-même aurait encouragé en 1968, à la kermesse de la Principauté, la vente des œuvres de Victor Lefèvre. *« J'avais créé un genre »*, affirme ce dernier.

La maladie de sa femme vint interrompre la vie facile que l'homme de lettres aurait menée sur la Côte d'Azur, dans une villa de douze pièces. *« Pensez, ma femme ne pesait plus que 33 kilos. »* Sur la châsse de sainte Thérèse au Carmel de Lisieux, il fit alors le vœu, si Mme Lefèvre retrouvait la santé, de consacrer sa vie à la restauration du culte marial. Il y avait, selon lui, péril en la demeure du Seigneur où *« un épiscopat athée à 95 % »* avait laissé tomber en désuétude le culte de la Vierge. *« Les évêques,* explique Victor Lefèvre, *ne croient même plus à la vie éternelle. »*

Le rétablissement de sa femme fut spectaculaire, et Victor, avec son frère Jean-Baptiste, administrateur de première classe pendant trente ans à la préfecture de police de Paris, achetait en 1972 un ancien couvent à Puylaurens, une petite commune du Tarn ra*massée autour de son église*. L'œuvre de l'Immaculée-Conception ainsi créée n'a eu de cesse depuis de soutenir et de propager la dévotion à Marie, en France et dans le monde.

Prix de faveur

La récitation de trois chapelets rythme, chaque jour, la vie communautaire. Des rosaires constituent, l'été, autant d'occasions d'élargir l'audience de l'œuvre. Quarante mille personnes, dont deux mille prêtres, recevraient d'ores et déjà, chaque semaine, la lettre où Victor Lefèvre *« membre adhérent de la Société des gens de lettres de France »* dialogue, dans une rubrique régulière, avec la Vierge Marie : *« Victor*, lui demandait encore « la voix » le 17 janvier dernier, *le cœur de mon gentil chevalier serait-il dans la peine ?*

— Mère chérie, lui répondait M. Lefèvre, *sans vouloir me plaindre, je trouve le combat trop long. »*

Et la Vierge Marie de rassurer notre dévot : *« Mais je suis là, Victor, et quelle crainte peut avoir mon chevalier puisque sa maman du Ciel le protège et le protégera toujours ? »*

La famille Lefèvre, ainsi bien-aimée, jouit, dans cette communauté de cinquante-six membres, d'un statut particulier. A Victor la parole, les éditoriaux virulents sur les puissances de l'enfer dans la *lettre hebdomadaire*, la rédaction de drames bibliques et d'une encyclopédie en six volumes sur les apparitions mariales. A Mère Marie-Stella, l'une de ses onze enfants, la présidence de la congrégation de la Grande Réparation, onze sœurs et neuf moines, qui vivent dans la communauté. Et à sa femme, Suzanne Lefèvre, la propriété exclusive d'un domaine entièrement rénové par le travail bénévole des membres de l'œuvre, dont la valeur s'élèverait à 10 millions de francs. Les statues fleuries de la Vierge y peuplent la cage d'escalier, les tableaux éclairés du rosaire envahissent de leur ombre la salle à manger et une musique religieuse éclate dans la cuisine. Maîtresse des lieux, Mme Lefèvre fait admirer une parfumerie luxueuse et une imprimerie sophistiquée où travaillent moines et ouvriers. Le ton est celui d'une femme d'affaires et l'œuvre apparaît d'abord comme une ruche bien organisée.

M. Jean-Pierre Fadat, un pâle sourire aux lèvres, voit dans cette communauté un ultime refuge après une vie en partie sacrifiée. Ce modeste employé de banque de Nîmes, brisé d'avoir veillé pendant six ans une femme gravement malade, décédée en septembre, n'aspire qu'à vivre tranquillement avec sa fille Catherine à Puylaurens, où tous lui feraient preuve d'affection : *« Peu importe ce que j'y ferai puisque je le ferai pour la Vierge Marie. »* Il a même acheté à cette fin, il y a trois ans, une petite maison accolée au domaine de l'Immaculée-Conception, maison qu'il était d'ailleurs prêt à vendre à l'œuvre. A un prix de faveur, si le juge de tutelle n'y avait pas mis *bon ordre : « Pourquoi la justice s'acharne-t-elle contre ma famille, pourquoi le juge menace-t-il de me reprendre Catherine ? »*

Victor Lefèvre, paternel et péremptoire, explique ainsi les raisons de cette nouvelle campagne de dénigrement contre le domaine de l'Immaculée-Conception : entre le fondateur de l'œuvre et l'épiscopat français, le combat serait rude, et l'attitude actuelle du juge ne serait, dans cette guerre sainte, qu'un dernier rebondissement. D'ailleurs, les prêtres-ouvriers intérimaires dans les PTT feraient tout pour empêcher la diffusion des publications de sa communauté et les évêques, de mèche avec la justice, seraient parvenus, en 1974, à le faire emprisonner puis interner, lui Victor Lefèvre, en hôpital psychiatrique. Il n'en serait sorti que grâce aux appuis dont il bénéficierait en haut lieu. Et de montrer, accrochée au mur, une bénédiction apostolique signée par Jean-Paul II lui-même pour toute la famille Lefèvre. Entre des évêques dévoyés et des intégristes attardés, Victor Lefèvre tracerait dans un monde chaotique la juste voie. *« Il s'agit d'inculquer aux jeunes la religion,* conclut-il. *Un peuple, ça s'éduque. »* Et M. Fadat, une fois de plus, acquiesce.

NICOLAS BEAU.



« LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES » film de Billy Wilder

Les charognards du fait divers

L'arrivée à Albuquerque de Charles Tatum au volant d'une automobile en panne tirée par une charrette, son entrée triomphale dans le bureau du journal local où il baratine le directeur en lui offrant ses services de reporter new-yorkais, peuvent faire croire à une comédie. Billy Wilder, malin, laisse quelque temps planer le doute, et Kirk Douglas semble en mettre plein la vue d'une petite équipe rédactionnelle perdue dans cette bourgade du Nouveau- Mexique. Cela ne dure pas. Tatum a bien été journaliste à New-York, mais il s'est fait virer, il n'a plus un sou, et il est trop content d'accepter un poste subalterne. Un an après, il ronge son frein à la même place. Le personnage est fixé : hâbleur, antipathique, arriviste malchanceux, il noie ses rancœurs dans l'alcool,mais ses discours cyniques annoncent qu'il sera féroce s'il peut saisir une revanche. Elle arrive, en effet. Un Italien, Leo Minosa, patron d'un relais routier à Escudero, coin du désert, a été pris dans l'éboulement d'une galerie de mine où il allait chercher des poteries indiennes. On pourrait le dégager assez rapidement si Tatum, flairant le coup sensationnel, ne prenait l'opération en main. Il entre dans la mine, photographie Minosa, aide à le soigner et le ravitailler, met le shérif dans sa poche, et, retardant de jour en jour le sauvetage, écrit des articles qui font monter le tirage de la gazette d'Albuquerque tout en établissant sa renonmmée jusqu'à New-York.

En 1951, après *Sunset Boulevard,* Billy Wilder, s'inspirant d'un fait divers réel qui remontait aux années 20, réalisait un de ses films les plus virulents (titre original *Ace in the hole*, puis *The Big Carnaval*) en prenant pour cible certaines méthodes du journalisme et la curiosité malsaine des foules. Salaud intégral, Tatum attire les touristes sur les lieux du « sauvetage », parade et plastronne au milieu d'une kermesse, et fait couler à flots les dollars dans la caisse de la station-service où Lorraine, la femme de l'emmuré, qui méprise son mari et allait le quitter, s'est faite la complice du faux héros dont elle a saisi la manœuvre. Au jeu volontairement excessif de Kirk Douglas déchaîné, répond la froideur calculatrice de Jan Sterling, actrice aux cheveux blond platine, garce de film noir échouée dans un lieu minable et bien décidée à s'en sortir. Sauf pour les vieux parents pitoyables de Minosa, Wilder n'a fait de cadeau à personne. Sa mise en scène évolue entre un naturalisme à la Stroheim et une sécheresse à la Fritz Lang. Il y a juste une concession à la fin : Tatum est puni, après que son « grand carnaval » eut tourné à la tragédie. On ne s'y trompe pas pour autant.

Le public américain, friand des potins et des coulisses d'Hollywood avait accepté *Sunset Boulevard.* Il renâcla devant *le Gouffre aux chimères*, qui, en s'attaquant aux charognards du fait divers, touchait aux mœurs de l'Amérique profonde. Le film reçut pourtant un Prix international au Festival de Venise 1951. La critique française lui fit bon accueil. Les États-Unis n'avaient pas alors – si l'on ose dire – bonne presse, à cause du maccarthysme. Et, bien entendu, de telles choses ne pouvaient pas se produire en France ! On entendit, de nouveau, ce couplet, lors d'un débat autour du *Gouffre aux chimères*, aux « Dossiers de l'écran », en septembre 1969.

Il y a quelque chose d'intolérable dans les images où Tatum vient bercer de faux espoirs Richard Benedict enfoui à mi-corps dans la terre, dans une prison de rochers, où un tuyau lui apporte de l'oxygène pour l'aider à respirer. Or on a vu depuis, en France *comme ailleurs*, bien pis dans des photographies de journaux ou des reportages télévisés. Inutile d'essayer de s'en tirer en invoquant l'époque à laquelle fut tourné le film et le tempérament particulier de Billy Wilder. Cette reprise juge aussi notre temps, le délire du sensationnel qui s'est emparé des médias, la recherche de l'information saigante, catastrophique. Si Charles Tatum pouvait passer pour un cas presque pathologique, il existe, aujourd'hui, tout un système institutionnel de la violence et de l'horreur, qui va toujours plus loin. Mais, hélas ! on s'y habitue...

JACQUES SICLIER.

★ Logos 3 – Quartier Latin.

Théâtre en Europe... et en France

Un elfe blanc tenu par un filin et qui galope dans un espace gris : c'est le Puck du spectacle de Giorgio Strehler, *La Tempesta*, sur la couverture de *Théâtre en Europe*, revue trimestrielle publiée par le Théâtre de l'Europe. Mais on n'y trouve pas de renseignements particuliers sur les productions qui y sont ou y seront données. Il s'agirait plutôt de saisir les noms et les mouvements d'idées qui se retrouvent là où le théâtre se fait, là où il existe d'une vie multiple, contradictoire, mystérieuse.

Il n'est pas question d'élucider le mystère, d'analyser les composantes du théâtre. Il est question de rassembler des moments dans des écrits et des photos. Les noirs, blancs, gris, sortent bien sur le beau papier. La mise en page raffinée permet de constituer des dossiers sans que la lecture paraisse lourde.

Le numéro 1 présente un dossier sur la Schaubühne – ce théâtre qui a donné le ton aux années 70, – son histoire, son organisation, son répertoire, le point par son fondateur, Dieter Sturm, et par Peter Stein, Edith Clever. Un dossier sur Kleist, un sur l'alexandrin, des textes de Heiner Müller, des informations sur ce qui se prépare en Europe. Dans le prochain numéro, à paraître en avril, il y aura un dossier Planchon-Villeurbanne et un autre sur Tchekhov avec des articles de Peter Brook, Giorgio Strehler, Krejca, Régy et (peut-être Pinter), une étude sur la révolte des jeunes dans le théâtre anglais, d'Osborne à Nigel Williams – l'auteur de *Class Ennemy*, – une interview d'Ingmar Bergman à propos de sa mise en scène du *Roi Lear*, un inédit d'Artaud sur Roger Blin...

Théâtre d'Europe en France et théâtre français dans la nouvelle formule de la revue mensuelle *ATAC*, dont le sigle symbolise à présent « aujourd'hui, tendances, art, cultures », et qui offre une tournée Paris-province, des événements marquants, des sélections de programmes, des points de vue, des projets, des dossiers sur une ville : en février, Toulouse.

Théâtre et uniquement théâtre en France avec *Acteurs* (la seule revue qui ne soit pas subventionnée), qui tient, depuis trois ans, son pari de donner la continuité de la vie, avec en référence des archives précieuses, ainsi que des images sur les spectacles et sur ceux qui les font au jour le jour. En mars, il y aura des images sur Valle Inclan, *la Cruche cassée*, Francis Huster, etc. Les événements seront : *le Roi Lear*, par Marcel Maréchal; *le Tartuffe*, (Depardieu-Périer-Lassalle) ; *Henri IV*, par le Théâtre du Soleil, dont *Acteurs* célèbre le vingtième anniversaire; et, enfin, deux dossiers uniques sur la totalité des subventions accordées par le ministère de la culture et la Ville de Paris, un dossier sur le fonds de soutien et les théâtres privés.

C. G.

★ *Théâtre en Europe* (éditions Beba), 50 F.

★ *ATAC*, 25 F.

★ *Acteurs*, 18 F.

Reprises

Les films – comme les chansons – donnent les couleurs du temps où ils ont été tournés. En particulier, les films imparfaits, parce qu'ils ne dépassent pas l'état d'esprit du moment et parce que rien n'est plus efficace que la naïveté romanesque. Après vingt ans, leur intérêt va plus loin que la nostalgie rétro; ces films sont devenus des documents émotionnels.

SEPT ASSOCIATIONS NATIONALES CONTRE LA PYRAMIDE DU LOUVRE

Si le maire de Paris, M. Jacques Chirac, s'est déclaré séduit par le projet de l'architecte I.-M. Pei de créer une pyramide de verre dans la cour Napoléon du musée du Louvre (lire *le Monde* daté du 11 février) pour marquer l'accès du futur Grand Louvre, sept associations nationales (1) viennent de s'adresser par écrit au ministre de la culture M. Jack Lang, pour exprimer « leur hostilité » au projet de M. Pei.

« *Si nous ne pouvons être que favorables au projet du Grand Louvre, nous tenons en revanche à exprimer notre hostilité à la plus apparente des modalités architecturales de ce projet. Par son style comme par ses matériaux, une pyramide de verre et de métal, dont l'entretien poserait d'ailleurs de redoutables problèmes jurerait avec tout ce qui l'entourerait.* »

Sénateur maire du Ier arrondissement de Paris, M. Michel Caldaguès (RPR), où est situé le Louvre, a par ailleurs adressé aux habitants de ce quartier une pétition qu'il leur demande de signer rédigée ainsi : « *Je ne veux pas que le Louvre soit défiguré. Je demande que les Parisiens soient consultés.* » M. Caldaguès et M. Michel Guy, ancien ministre de la culture, sont les premiers signataires de cette pétition.

(1) La demeure historique ; Espaces pour demain ; Maisons paysannes de France ; Vieilles maisons françaises ; Association pour la protection des villes d'art ; Ligue urbaine et rurale ; Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France.

« PRIX DE BEAUTÉ » film d'Augusto Génina

La dernière fois qu'on a vu Loulou

La rencontre du cinéaste allemand G.W. Pabst et de l'actrice américaine Louise Brooks, pour *Loulou* (1928) et *le Journal d'une fille perdue* (1929), est restée un événement extraordinaire. Pabst révéla, en magnifiant la beauté et le pouvoir érotique de son interprète, un mythe que, femme libre, assoiffée d'indépendance, elle portait en elle. Mais celle qu'on appellera toujours « Loulou » aurait-elle existé aussi intensément si la magie du cinéma muet n'avait pas servi les visions, les conceptions de Pabst ? *Prix de beauté* nous incite à dire non, encore que Louise Brooks y apporte encore son rayonnement unique.

En 1929, après les films de Pabst, l'Europe l'a reconnue comme star. Quelle chance de l'avoir chipée à Hollywood. On la fait venir en France, pour être dirigée par René Clair dans *Prix de beauté*, un film sur les midinettes tentées par les concours et le miroir aux alouettes du cinéma. René Clair ne s'entend pas avec les producteurs. Il est remplacé par l'Italien Augusto Génina, qui commence le tournage en muet. Mais le parlant arrive, on ne peut plus l'éviter, le refuser. Alors, on ajoute des séquences sonores pour quatre versions en langues différentes : française, anglaise, allemande, italienne. C'est la tour de Babel ! Louise Brooks ne parle pas le français. On la fait doubler par Hélène Regelly, dont la voix, c'est le moins qu'on puisse dire, ne correspond ni à son physique ni à sa personnalité. Le scénario est passé par plusieurs mains : Génina, René Clair, Bernard Zimmer, Alessandro due Stefani. L'adaptation est dû à Pabst (pour quelle part ?) et René Clair. Bernard Zimmer a écrit les dialogues. *En fait, on s'est arrangé de façon* à ce que le film corresponde à la nouvelle technique pour laquelle le public, déjà, se passionne, tout en préservant, heureusement, des moments où Louise Brooks ne parlera pas, où il n'y aura qu'une ambiance sonore. On a voulu faire aussi, de *Prix de beauté*, un article de Paris, les revues de l'époque insistent là-dessus. Deux journeaux quotidiens, *Paris-Midi* et *le Journal*, organisent au Jardin d'acclimatation le concours éliminatoire – animé par Saint-Granier – qui désignera Miss France pour le prix de beauté international de Miss Europe à Saint-Sébastien. Un vrai wagon sleeping de la Compagnie des wagons-lits est transporté au studio de Joinville pour les scènes du voyage. Ainsi, d'une certaine manière, ce film hétéroclite, où les scènes muettes n'ont pas la même cadence que les autres, où les acteurs sont gênés par les micros peu maniables dont ils n'ont pas l'habitude, où Hélène Regelly chante, d'une façon ridicule pour nos oreilles d'aujourd'hui : « *Ne sois pas jaloux, tais-toi, Je n'ai qu'un amour, c'est toi* », prend-il autant, par son scénario que par certains décors réels, un aspect doucumentaire, à la fois sur des habitudes d'époque et sur son tournage. On peut bien parler de réalisme social, car Génina, après tout, n'était pas maladroit.



MAZUEL

Voilà donc Louise Brooks, devenue Lucienne Garnier, dactylo dans les bureaux d'un journal parisien, fiancée à André, un ouvrier de l'imprimerie, consacrée Miss France, puis Miss Europe, grisée par un luxe et une gloire éphémères, puis mariée à André, qu'elle quitte un beau jour pour devenir vedette de cinéma. Génina est arrivé, en partie, à *dominer le bric-à-brac du tournage*. Difficile de prétendre qu'il a senti, comme Pabst, l'irradiation de sa vedette. Le mythe de Loulou s'est inversé. La femme moderne qui dominait les hommes se retrouve, dans cette histoire, aliénée et prisonnière du monde masculin. C'est une idée intéressante. La dactylo sentimentale, coquette et sensuelle, est prise au piège de rêves dérisoires et, dans la deuxième partie, au mythe que lui fabrique un film dans le film. En dépit de tout, Lucienne Garnier garde le visage de Loulou. C'est la même beauté, la même fascination, mais avec quelque chose de douloureux. Cloîtrée par le mariage dans une horrible salle à manger Henri II, Lucienne apparaît en cage. Elle forcera les barreaux, quitte à se perdre. Dernier défi de Loulou à ces hommes qui veulent, tous, la « mettre en scène », Louise Brooks s'offre au cinéma pour organiser sa mort, telle Carmen la gitane face au poignard de Don José devant le mur des arènes. La dernière scène, sublime, la confronte, dans son ultime spasme de vie, au mythe qu'en gardera l'écran. C'est Génina qui filme, mais, tout de même, c'est l'actrice qui décide. Ainsi *Prix de beauté*, en dépit de ses imperfections, passe à l'histoire du cinéma. C'est la dernière fois qu'on y a vu Loulou. Prise aux contraintes de ce film, Louise Brooks réussit à effacer les partenaires masculins qui s'agitent autour d'elle. Elle choisit son destin. Rentrée aux Etats-Unis, elle ne fait rien, bien au contraire, pour relancer sa carrière. On a dit qu'elle avait refusé de « jouer le jeu ». Mais, encore une fois, la question se pose : le parlant lui convenait-il ?

J. S.

★ Saint-André-des-Arts.

Jacques Higelin et William Burroughs au huitième Printemps de Bourges

La huitième édition du Printemps de Bourges se tiendra du 31 mars au 8 avril. Daniel Balavoine, Diane Dufresne, Claude Nougaro, Renaud, William Sheller, Paul Personne, Bernard Haller, Pierre Desproges, Riou Pouchain, Angel Maimone Entreprise, Pierre Akendengue, Eddy Louiss, Alain Lamontagne participeront notamment à ce festival, qui consacrera deux soirées spéciales à Jacques Higelin. Le rock sera cette année encore présent avec des groupes français (Zéro de conduite, Kas Product, Tales), anglais (Simple Minds, John Greaves), hollandais (The Nits) et belges. William Burroughs sera l'invité d'une manifestation de poésie et, selon la tradition du Printemps, une scène ouverte permettra aux artistes débutants de s'exprimer.

Pour la première fois, Europe 1 collaborera au festival avec le grand podium, sous un chapiteau de six mille cinq cents places, et diffusera quarante heures d'émissions en direct du Printemps de Bourges.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

STRATÉGIE POUR DEUX JAMBONS - Lucernaire (544-57-34), sam. 20 h 30.

ENFANCE - Th. du Rond-Point, petite salle (256-70-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

LES CHAUSSURES DE MADAME GILLES - Athlétic (624-03-83), sam. 21 h.

COSY CORNER n° 2 - Beaubourg (277-12-33), sam. 18 h 30.

LONG VOYAGE VERS LA NUIT - Théâtre 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

LES MARCHANDS DE GLOIRE - Comédie de Paris (281-00-11), sam. 21 h.

LUMIÈRE DE BOHEME - *Odéon* (325-70-32), sam. 20 h 30 (en espagnol).

LE PARADIS DU CATASTROPHE - A. Dejazet (887-97-34), dim. 21 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), sam. *19 h 30 : la Chatte anglaise.*

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ? *sam.-dim.* 20 h 30 : *l'Avare.*

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : sam. 15 h : Il était une fois et il n'est plus... ; Grand Théâtre : sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Mouette.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam.-dim. 18 h 30 : Bons offices.

TEP (364-80-80), jazz : sam. 20 h 30, dim. 17 h : D. Lokwood, Ch. Escoudé, Ph. Catherine ; Cinéma : sam. 14 h 30 : les Contrebandiers de Moonfleet ; Barbe d'or et les pirates.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : sam.-dim. 13 h : Picasso à Antibes ; Je sais que j'ai tort mais demandez à mes copains ils disent tous la même chose ; 16 h : Châteaux du Val de Loire : 19 h : Boris Vian : sam.-dim. 15 h : Dorothée Tanning ; à *18 h* : Collection du musée ; Théâtre/Danse/Chant : sam. 15 h : Ballet Théâtre du Vietnam ; 19 h: Jah Youth *(musique) ; dim. 15 h : Iznaguen* (musique berbère).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra *: dim. 14 h 30* : La Khovantchina ; Poésie : Festival de poésie de Paris : sam. 20 h 30 : l'Ame russe, de Pouchkine à Evtouchenko.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam.-dim. 14 h 30 ; sam. 20 h 30 : Tartuffe ; sam. 18 h 30 : Maria Del Mar Bonet.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), sam. 22 h 30, dim. 15 h : le Voyage à Berlin.

ALIS (357-42-14), sam., dim. 20 h : Grand Magasin.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Livre des délectations et du plaisir partagé.

ANTOINE (208-77-71), sam., dim. 18 h 30 : Hamlet ; sam. 21 h, dim. 15 h : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 18 h 45 et 22 h : le Président Hautecœur ; dim. 15 h : Oncle Vania.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, sam. 17 h 30 : Bérénice : sam. 21 h : Phèdre (dern.) ; salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : le Passeport (dern.).

BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h : Dis Joe ; sam. 21 h, dim. 17 h : les Blouses.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30 : Hamlet (dern.).

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h 30, dim. *16 h* : Ferdaous... une voix en enfer.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros ; Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 : Richard II ; dim. 15 h 30 : Henri IV.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, sam. 20 h 30 : la Mère confidente : Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. *15 h 30 : la Chienlit.*

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrude, morte cet après-midi ; *22 h : Roubaud poèmes.*

ÉDOUARD VII (742-57-49), sam. 18 h 30 *et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.*

ESSAION (278-46-42), I. sam. 20 h 30 : les Chaises ; II. sam. 20 h 30 : Chant *dans la nuit.*

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), sam. 20 h 30 : *Biographie, un jeu.*

FONTAINE (874-74-40), sam. 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam, dim. 15 h ; sam. 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. *20 h 30* : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : *la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon* : 21 h 30 : les Cerises rouges.

JARDIN D'HIVER (262-59-49), sam. 21 h : Tête-à-têtes.

LA BRUYERE (874-76-99), sam. 21 h., dim. 15 h : William Ier.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam. 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. - II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. - Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moysheie, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Labiche de poche ; sam. 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), sam., dim. 15 h ; sam. 20 h 45 : les Serpents de pluie (dern.).

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), *sam.* 21 h : les Gugus.

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h, dim. 16 h 30 : Poivre de Cayenne.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h : Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74) *sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le* Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, *dim. 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.*

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et *21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac* ; sam. et dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 17 h, dim. 15 h 30 ; sam. 21 h : Tchin tchin. - Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah (dern.) ; sam. 19 h 30, dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE *(320-00-06)*, sam. *20 h 30*, dim. 15 h 30 : le Coup de grisou.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h 30 : le *Pharaon.*

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE *(585-88-88)*, sam. 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. et dim. 15 h, sam. *20 h 30* : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. *18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.*

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 19 h et 21 h 30, dim. *15 h 30* : Agnès.

STUDIO FORTUNE, sam. 21 h : Dans un siècle ou deux.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Horla ; dim. 17 h : l'Ecume des jours. - II. sam. 20 h 30 : *Huis clos.*

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc; *sam. 16 h 45 et 21 h 15* : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Un milieu sous la mère ; 21 h : Fils de butte, ou les Seigneurs de Montmartre.

TH. DE LA MER (589-70-22), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Etau.

THÉATRE DE PARIS, petite salle (280-09-30), sam. 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉ PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam. 15 h : Savannah Bay ; sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Les affaires sont les affaires.

TH. 7 (262-80-81), sam. 21 h : la Visite.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), dim. 17 h : Arlequin valet de deux maîtres.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 21 h 45, dim. 17 h : les Elles et les Eux.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

DIMANCHE 12

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : La Mézangère (musique baroque).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Garbarino (Rossini, Brahms, Schubert).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Sauguet, Ravel, Saint-Saëns) ; 21 h : Academy of Saint-Martin-in-the-Fields (Haydn, Mozart, *Mendelssohn).*

Salle Gaveau, 17 h 30 : Orchestre de la RATP.

La Forge, 17 h 30 : Pianistes du cours d'O. Skroski.

Théâtre du Rond-Point, 11 h : B. Pasquier, *J.-C. Pennetier (Beethoven, Bartok).*

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : J.-L. Etienne (Cornet, Bach, Messiaen).

Eglise des Billettes, 17 h : Ensemble 12, Ph. Bride (Lantier, Mozart).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Ch. Schoner (Bach, Mendelssohn, Liszt).

Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 17 h : Chorale Boieldieu (Mouton, Dumont, Rameau).

Confluences, 18 h 30 : Collectif musical contemporain (Giner, Hurel, Durville...).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : L. Pernot, B. Kowalska, E. Flec (Weiss, Bach, Purcell...).

Eglise réformée de Pentemont, 16 h : Musique de l'Armée du salut (chœur d'hommes).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 11 - dimanche 12 février

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

DIMANCHE 12 FÉVRIER

15 h, Zouzou, de M. Allégret : cinéma japonais (1900-1970) : 17 h, la Classe de composition, de K. Yamamoto ; 19 h, les Fleurs tombées, de T. Ishida ; 21 h, Venise au cinéma : Casanova, de Fellini.

BEAUBOURG (278-35-57)

DIMANCHE 12 FÉVRIER

15 h, Ma sœur est du tonnerre, de R. Quine ; 17 h, Pique-nique en pyjama, de S. Donen et G. Abbott ; 19 h, cinéma de la RDA : le Capitaine de Cologne, de S. Ducow ; *21 h 15 : la Femme au gardénia*, de F. Lang.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; *Gaumont Colisée*, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Rex, 2e (236-83-93)* ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive gauche, 5e (354-47-62) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *George V, 8e (562-41-46)*. - V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CANICULE (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CHRISTINE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). - V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Fauvette*, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FOIRE DES TENÈBRES (A., v.o.) (*) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). - V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e *(261-50-32)* ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; *Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08)* ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). - V.f. : Lumière, 9e (236-49-07).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Logos, 5e (354-42-34) ; *Olympic* Balzac, 8e (561-10-60) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRÈS (A) V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38). - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare* de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOUISIANE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er *(233-42-26) ; Gaumont Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount *Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e* (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

MI-FIGUE, MI-RAISIN (You., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (700-21-65) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00).

P'TIT CON (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A.) V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75). - V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; *UGC Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC *Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e* (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, *14e* (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

TO BE OR NOT TO BE (A.) V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-*Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; *Montparnasse-Bienvenüe*, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). - V.f. : Gaumont-Berlitz, 9e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *UGC Rotonde*, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). - V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). - V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLOT'S CONNECTION, film français de Jean Couturier : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; *Paramount City*, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CLASH, film français de Raphaël Delpard (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e *(633-08-22)* ; *UGC* Ermitage, 8e (359-15-71).

DON CAMILLO, film italien de Terence Hill, v.f. : *Forum Orient Express*, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EDUCATION DE RITA, film anglais de Lewis Gilbert, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC *Champs-Elysées, 8e (359-12-15)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : UGC *Montparnasse, 6e (544-14-27)* ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GWENDOLINE, film français de *Just Jaeckin* : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Max-Linder, 9e* (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e *(343-79-17) ; Paramount Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

KRULL, film américain de Peter Yates, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *George-V, 8e (562-41-46)* ; Parnassiens, 14e (32983-11) ; v.f. : Maxéville, 9e *(770-72-86)* ; Lumière, 9e *(246-49-07)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE, film français de Marcel Jullian : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e *(562-41-46)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e *(770-33-88)* ; Fauvette, *13e (331-56-86)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRICHEURS, film français de Barbet Schroeder : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA VILLE BRULÉE, film espagnol d'Antoni Ribas (v. esp.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; (v. catal.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3644

HORIZONTALEMENT

I. N'aime pas du tout le genre collet monté. Parleur haut en couleur. - II. Même le plus riche se trouve sur la paille. Tableau de châsse. Dispenses ou distances. - III. Bouffent parfois dans la manche. Tension accentuée par des besoins pressants. - IV. Parler du bon vieux temps. Virtuose du langage imagé. Couvrent ou sont totalement découverts. Négation. - V. S'exposent au soleil ou au salon. Sale tour. Langage de court. - VI. Ville noire. Pièces avec meubles. - VII. Coupe court aux litanies. Palais ou usines. - VIII. Cours dans la Manche. Station « lunaire ». Flottante, elle est vite engloutie. Boule rouge. - IX. Commune de Suisse. Copulative. Séduite de belle façon. - X. La mise d'un tricheur. Critère de tendreté. Divinité. - XI. Bourguignonne au milieu du raisin. Peuvent *être croqués par des fauves.* - XII. Passé recomposé. Même sans eux, l'unité reste toujours « une ». Ordre ou encouragement. - XIII. Soufflant ou époustouflant. Ne se prononce pas au cours d'un échange de mots. - XIV. Ne fermente pas dans la bière. Ne procure aucun agrément. Sans illusion. - XV. Sa couronne est dotée d'une ennéade de perles. Cornes, cuir et suif.

VERTICALEMENT

1. Marches funèbres. Cause de départ quand il est de retour. Accord caduc. - 2. Chef d'une entreprise à l'activité bourdonnante. Eminence à cheval. - 3. Se montre humain en même temps qu'agréable. Séparation qui, pour certains, fut à l'origine d'une chaude rencontre. - 4. Copulative. Unité d'une troupe levée par un général anglais. - 5. Célèbre président général. Contracté. - 6. Comité central. Prénom féminin. Selles de cheval. - 7. Doivent donner beaucoup pour bien recevoir. Capucin de l'ordre des primates. Le marteau et l'enclume. - 8. L'un peut refuser l'avancement, l'autre ne l'obtiendra jamais. Une poire pour la soif. - 9. Rivière ou filet d'eau. Personnel. Patrie des Illibériens. - 10. Participe passé. Ses philosophes manquaient de réalisme. Quartier de Zurich formant tout un canton. - 11. Plus parfumée dans la région de Grasse que du côté de l'étang de Berre. Le pire pour de telles actions serait de craindre le pis. - 12. Il eut été insolite que Badinguet y aille faire une cure. Fournisseur des grillades de jadis et des grilles actuelles. Ils sont à l'origine de toutes les erreurs. - 13. Se met à table au violon. Hydrate de carbone. Bénéficiaire de billets de faveur pour une représentation. - 14. Note. Spécialité du Levant. Jouent dans un spectacle à Versailles. Article. - 15. Pratique jugée incommode par des gens soucieux de leurs commodités. Précieuses ridicules.

Solution du problème n° 3643

Horizontalement

I. Dactylo. - II. Alarmiste. - III. La Aère. - IV. Timbre. Et. - V. Osée. Ami. - VI. Net. Cabot. - VII. Ire. ONU. - VIII. Erse. Vide. - IX. Nos. Miser. - X. Béton. - XI. Dés. Isère.

Verticalement

1. Daltonien. - 2. Alaise. Robe. - 3. Ça. Métisses. - 4. Trabe. Ré. - 5. Ymer. Ce. Moi. - 6. Lire. Vins. - 7. Osé. Abois. - 8. Emondeur. - 9. Destituer.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : les Ferrailleurs des Lilas.
Scénario J. Bany et M. Cury, réal. J.-P. Sassy, avec C. Gérard, C. Rouvel, F. Dyrek...

22 h 10 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : « Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat ».
Emission de Michel Polac.
Les droits et les devoirs des avocats.

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Véronique Sanson, S. Lama, R. Cocciante, A. Lagoya, A. Dona, J. Bodoin, etc.

22 h 05 Magazine : Les enfants du rock.
Emission de P. Manœuvre, réal. J.-L. Cap.



Spécial hard rock, ou le rêve de fer. Au sommaire : Histoire du hard rock, avec : Led Zeppelin, AC/DC, Ten Years After, Alice Cooper ; Vidéo Lita Ford (guitariste des Runaways) ; les Scorpions, Ozzy Osbourne, Lemmy de Motorhead, Richard Thompson...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

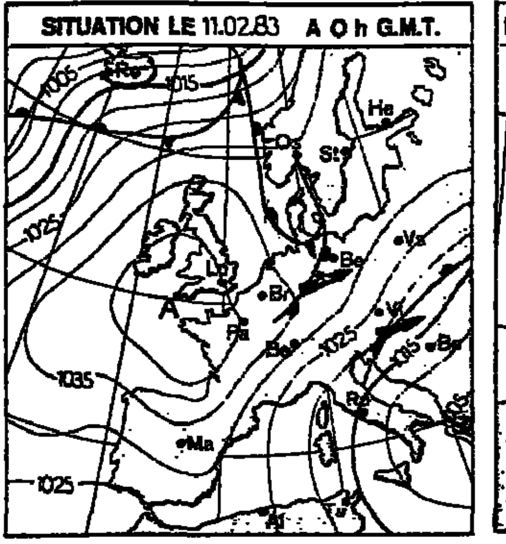
20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Krystel, déçue, reproche à Blake de lui avoir fait rencontrer Matthew à des fins peu louables. Drame familial à l'américaine.

21 h 20 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...

22 h Journal.

22 h 25 La vie de château.
Emission de J.-C. Brialy.
Avec trois vedettes du cinéma, du théâtre, de la télévision.

22 h 50 Musiclub.



FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face (magazine du spectacle).
18 h 30 Le magazine du jazz.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Clip clap (panorama de la chanson et du cinéma français)
19 h 50 ***Dessin animé : Gédéon.***

FRANCE-CULTURE

20 h L'homme déchiré, de J. Nestroy (dans la série : « Passages »), avec M. Lonsdale, C. Arditi, S. Goffre...

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Semaines Bach de Ansbach 1983) : « Sonate en sol majeur pour flûte, violon et basse continue », « Sonate en sol mineur pour violon », « Sonate en si mineur pour flûte et clavecin », « Suite pour violoncelle en ré majeur », « Canon perpétuel pour flûte, violon et basse continue », de Bach, par K. Huenteler, flûte, S. Luca, violon, A. Bijlsma, violoncelle, T. Koopman, clavecin.

22 h 30 Fréquence de nuit : Le club des archives.

Dimanche 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h 00 Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe : célébrée dans la paroisse de Bures-sur-Yvette.
12 h Télé-foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 30 Champions.
Variétés et divertissements, sports : les Jeux olympiques de Sarajevo ; moto Enduro au Touquet...

JACQUES DUTRONC
BULLE OGIER
TRICHEURS
un film de Barbet SCHROEDER

17 h 40 Les animaux du monde.
La maison flottante.

18 h 10 Série : Frank, chasseur de fauves.

19 h Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera M. François Mitterrand, président de la République ; la télévision des autres, celle de Monte-Carlo ; des reportages sur les PME (après le plan de restructuration annoncé par le gouvernement), sur le Liban, point de non-retour.

19 h 40 Jeux olympiques (résumé).
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Coup de tête.
Film français de J.-J Annaud (1978), avec P. Dewaere, F. Dougnac, J. Bouise, P. Le Person, M. Aumont (Rediffusion).
Un ouvrier, joueur de football dans une équipe de province, s'attire, à cause de sa mauvaise tête, une machination des notables. Mais on a besoin de lui pour gagner un match.

22 h Sports dimanche.
Jeux olympiques d'hiver : patinage artistique libre couples.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Jeux olympiques d'hiver (et à 10 h 45).
Patinage de vitesse ; ski de fond.
10 h 30 Cheval 2-3. Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série ; Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 05 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 Série : Papa poule.
Un père débordé par ses enfants.
18 h Dimanche magazine.
Au sommaire trois reportages : en Argentine, les enfants de la nuit ; la batellerie : naufrage ou sauvetage. République fédérale d'Allemagne : épouses à vendre.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Yougoslavie.
21 h 45 Document : Vietnam.
Série de H. de Turenne.
Quatrième épisode de la série sur l'histoire du Vietnam.
22 h 40 Concert magazine.
D'E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
L'Orchestre national de France, dir. Z. Nacal, interprète des « Danses slaves », de Dvorak, et l'ouverture d'Orphée aux enfers, des extraits de « Barcarolle », d'Offenbach.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de... Une émission de l'ADRI.
10 h 30 Mosaïque.
15 h 50 Théâtre (cycle Shakespeare) : Henry V.
Production de la BBC, sous-titrée, réal. D. Giles. Avec D. Gwillim, M. Smith, R. Edwards...
Drame en cinq actes en prose et en vers. Henry V, héros favori de l'auteur, orné des vertus royales et chevaleresques, juge sans pitié les traîtés du royaume. Cette œuvre de l'auteur de Hamlet est plus une épopée nationale qu'un drame shakespearien traditionnel.
18 h 20 Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo. L'actualité dans les DOM-TOM.
20 h Série : Fraggle Rock.
20 h 35 Un pays, une musique ou la mémoire des pays francophones : La Louisiane.
Emission de Claude Fléouter.
Les Cajuns chanté par Zachary Richard.
21 h 25 Aspect du court métrage français.
L'Empreinte, *de J. Cardon ;* Scormania, *de J.-P. Abizanda ;* Appelons-la Marie, *de N. Alpi.*
22 h 05 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (aspects du film noir) : l'Ultime Razzia.
Film américain de S. Kubrick (1956), avec S. Hayden, M. Windsor, V. Edwards, J.-C. Flippen, C. Gray, T. de Corsia (v.o. sous-titrée, N.)
23 h 55 Prélude à la nuit :
Maple Leaf Rag, *de Scott Joplin.*

FRANCE-CULTURE

10 h Messe à Saint-Léonard-de-Fougères.
11 h Musiques : Trio à cordes de Paris (et à 12 h 45, 16 h 30 et 23 h).
12 h 5 Allegro.
14 h 30 Chatterton, d'A. de Vigny. Avec F. Marthouret, N. Borgeaud, J. Davy, G. Darrieu...
16 h 25 Sons.
17 h Rencontre avec... Pierre Chaunu.
18 h 30 Ma non troppo : le club des inconsolables.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : trois poètes de l'obscur (Sylvia Plath).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : « l'Opéra de quatre notes », de T. Johnson.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Hors commerce : J. Massenet ; vers 16 h, Références.
17 h 00 Comment l'entendez-vous ?
F. Tristan, écrivain : œuvres de Moussorgski, Méhul, Mozart...
19 h 5 Jazz vivant.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert : *(en différé d'Amsterdam)* : « *Requiem* » de Verdi par les chœurs de l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
22 h 30 Fréquence de nuit ; à 22 h 40 (en liaison avec A 2) : Dvorak, Offenbach.

LES SOIRÉES DU LUNDI 13 FÉVRIER

TF 1	20 h 35 Cinéma : « Gueule d'amour », de J. Grémillon.
	22 h 15 Magazine : Etoiles et toiles.
A 2	20 h 35 Magazine : L'heure de vérité, avec M. Jean-Marie Le Pen.
	21 h 55 Document : La traversée des apparences.
	22 h 35 Magazine : Plaisir du théâtre.
FR 3	20 h 35 Cinéma : « La sirène du Mississippi », de F. Truffaut.
	22 h 55 Magazine : Thalassa.
	23 h 40 Avec le temps, de M. Grégoire.
	23 h 50 Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 12 FÉVRIER

– *Mme Gisèle Moreau,* membre du secrétariat du PCF, répond aux questions de la rédaction de RMC, au cours de l'émission « Forum », à 12 h 30.

– *Le chanoine Paul Guiberteau,* secrétaire général de l'enseignement catholique, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.02.83 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12-II-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 février à 0 heure et le dimanche 12 février à 24 heures.

L'influence de l'anticyclone centré sur la mer du Nord restera prédominante. Cependant, une zone dépressionnaire située sur la Méditerranée dirigera sur l'est du pays un flux de secteur nord-est faiblement perturbé.

Dimanche, en matinée, il y aura de nombreux brouillards dans les vallées, sur le Nord, la Normandie, le Bassin parisien ainsi que sur le Nord-Est où ils seront souvent givrants.

Le temps sera couvert et faiblement neigeux des Vosges et de l'Alsace à la Savoie. Sur les autres régions, la matinée sera ensoleillé. En cours de journée, les nuages et les faibles neiges se maintiendront sur l'Est tandis que les brouillards se dissiperont le plus souvent et laisseront la place au soleil sur la plus grande partie du pays.

Les vents souffleront du secteur nord-est dominant ; ils faibliront sur les régions méditerranéennes. Il gèlera un peu partout au lever du jour (jusqu'à – 6 degrés dans l'intérieur). Les maximums de températures relevés l'après-midi seront compris entre 2 degrés et 11 degrés du nord au sud du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 11 février, à 8 heures, de 1038,6 millibars, soit 779 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second le minimum de la nuit du 10 février au 11 février) : Ajaccio, 14 et – 2 degrés ; Biarritz, 8 et 0 ; Bordeaux, 8 et – 1 ; Bourges, 6 et 1 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 4 et – 1 ; Dijon, 4 et – 1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 8 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 4 et – 2 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 5 et – 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 1 ; Nancy, 4 et – 1 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 6 ; Paris-Montsouris, 6 (minimum) ; Paris-Orly, 7 et 5 ; Pau, 9 et – 3 ; Perpignan, 13 et 5 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 6 et 0 ; Toulouse, 8 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 5 degrés ; Amsterdam, 7 et 5 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 2 et 1 ; Bonn, 5 et 5 ; Bruxelles, 7 et 5 ; Le Caire, 20 et 16 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 3 et 1 ; Dakar, 23 et 17 ; Djerba, 14 et 9 ; Genève, 5 et 1 ; Jérusalem, 18 et 7 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 8 et 7 ; Luxembourg, 4 et 2 ; Madrid, 14 et – 3 ; Moscou, – 10 et – 12 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 8 et – 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rome, 10 et 5 ; Stockholm, – 1 et – 9 ; Tozeur, 13 et 5 ; Tunis, 12 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 13 FÉVRIER

« Mobilier du XVII[e] », 14 h 45, Louvre, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, façade de l'église, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Vauban », 15 heures, palais de Chaillot, aile de Paris, place du Trocadéro, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel du Marais », 14 h 30, place des Vosges, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Raphaël », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (Approche de l'art).

« Chapelle *up to date* du Palais des Congrès », 15 heures, hôtel Méridien, 80, bd Gouvion-Saint-Cyr (Paris et son histoire).

« Les impressionnistes », 14 h 30, Jeu de Paume (Arts et curiosités de Paris).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Denon (Tourisme culturel).

« Raphaël », 15 h 30, Grand Palais (Les Amis de l'histoire).

« Restauration de tapisseries anciennes », 14 h 30, 8, rue des Pyramides (La France et son passé).

« Rubens », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« La cristallerie de Baccarat », 14 h 30, 30 bis, rue de Paradis, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Galeries et passages couverts », 14 h 30, 6, rue Vivienne (Les Flâneries).

« Sri-Lanka », 14 h 30, salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V (Paris et son histoire).

« Lacs et châteaux d'Ecosse », 17 heures, salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, place des Vosges, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Visages de Paris).

MARDI 14 FÉVRIER

« L'Opéra », 13 h 15, hall, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Rue Vieille-du-Temple », 14 h 45, place Baudoyer, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, M. Serres.

« Jouets des XVIII[e] et XIX[e] siècles », 15 h 30, Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro, sortie Lobau (Arts et curiosités de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 11 février :

DES ARRÊTÉS

● Fixant, pour 1982, les soldes de la compensation instituée par la loi du 29 décembre 1977 entre le régime général de sécurité sociale des travailleurs salariés du commerce et de l'industrie et le régime d'assurance des salariés du commerce et de l'industrie et le régime d'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

UN DÉCRET

● Portant déconcentration de diverses décisions administratives en matière forestière et agricole.

CONFÉRENCES

LUNDI 13 FÉVRIER

14 h 30, Notre-Dame, Mme E. Romann, « Le temps des cathédrales ».

14 h 45, Académie des sciences morales et politiques, M. M. Crouzet : « Stendhal entre la droite et la gauche ».

15 heures, Musée des monuments français : « Légendes romanes » (Histoire et archéologie).

15 heures, 6, place Paul-Painlevé, Mme I. Hauller : « Le Bestiaire au Moyen Age ».

16 h 15, Grand Palais, hall, M. D. Bouchard : « Raphaël et les Français ».

18 h 30, Centre juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt, vernissage-expo : Médée.

19 heures, Arcus, 62, rue Madame : « Egypte : le Nouvel Empire et la basse époque ».

14 h 30, 11, place Dauphine, M. *Czarny Bernard* : « *La justice, son fonctionnement* ».

17 h 30, Mairie du I[er] arrondissement, 4, place du Louvre, M. J. Le Gall : « Autour de « l'histoire de Jules César », de Napoléon III. »

19 heures, Arcus, 62, rue Madame : « Osiris et la religion funéraire ».

19 h 30, Amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, Dr J.-C. de Tymowski : « L'homme et ses images... ».

20 h 30, APLI, 33, place Maubert, M.R. Cons. : « Le métier de journaliste ».

14 h 30, 9 bis, avenue d'Iéna, Mme O. Boucher : « *En Algérie,* la Numibie de Timgad à Hioppône ».

MARDI 14 FÉVRIER

De 10 heures à 16 heures, Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries : « L'Islam en France », par le Père M. Serain.

Économie

L'INTERNATIONALISATION DES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES JAPONAIS

« Si tu ne peux pas les battre fais alliance avec eux »

De notre correspondant

Tokyo. – Sur leur marché ou sur celui des autres, seuls ou avec des partenaires étrangers, et surtout américains, les moteurs de l'industrie automobile japonaise tournent rond, rapportent gros et consolident leurs positions dans la bataille mondiale des grands constructeurs. Ils ne sont pas non plus menacés chez eux, ni par leurs syndicats, ni par des coûts de production prohibitifs, ni surtout par la concurrence. Deux chiffres, extrêmes, résument partiellement la situation : le Japon a exporté plus de cinq millions et demi de voitures, camions et autocars en 1983, soit 51 % de sa production globale. Dans le même temps, le Japon a importé trente-cinq mille voitures étrangères (principalement ouest-allemandes), ce qui est l'équivalent d'environ deux jours de ses exportations...

En volume, les exportations sont en augmentation de 1,5 %, en valeur, de 9,5 % pour une somme globale de 31,5 milliards de dollars, soit 21,6 % du total des exportations japonaises l'an dernier.

Par marchés, l'Amérique du Nord vient en tête avec près de deux millions et demi de véhicules écoulés (+ 6,5 %), soit 43 % du total, suivie de l'Europe : près d'un million trois cent mille unités. La part de la CEE est supérieure à neuf cent mille, soit 16 % du total des exportations et une croissance de 18 %. Viennent ensuite le Proche-Orient et l'Asie du Sud-Est, avec environ six cent mille véhicules chacun. Par pays, les principaux importateurs ont été : les États-Unis avec deux millions deux cent mille, l'Arabie Saoudite (trois cent trente-cinq mille), la RFA (deux cent soixante-quinze mille), l'Australie (deux cent soixante mille), le Royaume-Uni (deux cent vingt mille), le Canada (deux cent mille), la Malaisie et les Pays-Bas (cent vingt mille chacun).

Ce tableau de la pénétration des exportations directes est incomplet, car il ne reflète qu'imparfaitement le potentiel, la stratégie et les avantages des constructeurs japonais. On peut y ajouter deux éléments essentiels, qui ne sont guère rassurants pour les constructeurs occidentaux, à moins qu'ils ne recherchent des associations avec leurs rivaux japonais, ou que les barrières protectionnistes n'empêchent ces derniers de progresser.

D'abord, pour impressionnantes qu'elles soient, les performances nippones sont freinées. Bon gré mal gré, des quotas leur sont imposés. Il y a ceux des Américains, officiellement qualifiés de « *limitations volontaires* » nippones (un million six cent quatre-vingts au cours des trois dernières années et un million huit cent cinquante mille pour l'année budgétaire 1984). Il y a ceux de certains pays de la CEE : la France, par exemple, alloue chaque année 3 % des nouvelles immatriculations aux importations japonaises.

Ensuite – conséquence de ce qui précède et des pressions politiques qui vont avec – la stratégie de la diversification et de la multinationalisation des grands constructeurs nippons s'accélère et s'amplifie. Pour accroître leurs parts du marché mondial en évitant les barrières érigées contre leurs exportations directes, ils s'implantent de plus en plus, seuls ou avec des partenaires locaux, sur les grands marchés extérieurs. Cette tendance à l'internationalisation, de plus en plus notable aux États-Unis, ajoute chaque année un nombre croissant de véhicules « japonais », pas entièrement *made in Japan*, sur les marchés étrangers. Avec plus ou moins de valeur ajoutée locale.

Japanese Connection

Les menaces commerciales et les pressions politiques sont responsables autant que la raison économique de la décision de certains constructeurs nippons de franchir les mers. Ils le font avec plus ou moins de réticences et de capitaux, en s'efforçant de recréer au maximum dans leurs usines à l'étranger des conditions de travail japonaises, et aussi d'incorporer dans leur nouvelle production un taux aussi élevé que possible d'éléments fabriqués dans leurs ateliers japonais ou dans ceux de pays sous-développés.

Depuis plusieurs années, Nissan et Honda jouent avec succès la carte de l'internationalisation, notamment en Europe et aux États-Unis. En revanche, Toyota, le numéro un nippon, a résisté jusqu'à l'an dernier aux pressions commerciales et politiques l'engageant à s'implanter aux États-Unis. Et encore ne l'a-t-il fait qu'en passant un marché sur mesure pour lui avec General Motors, le numéro un américain : redoutable alliance de géants.

Ces réticences se comprennent, car outre la nature insulaire des Japonais et la solution idéale que représentent les exportations directes et les différences dans l'organisation du travail entre le Japon et l'Occident, les coûts de production sont loin d'être les mêmes. On estime que la différence de prix de revient entre une automobile américaine et une japonaise comparables varie de 1500 à 2500 dollars selon les modèles. Tout est là. Et il se trouve que ces différences ne sont pas répercutées, en tout cas pas proportionnellement, dans les prix de vente à l'étranger, au contraire. Par exemple, l'imposition de quotas, en raréfiant les voitures japonaises, permet d'exporter les plus chères et de faire monter les prix. On regagne en qualité la quantité perdue.

On imagine, dans ces conditions, les bénéfices que les constructeurs japonais retirent des exportations directes et l'importance vitale pour eux d'être présents sur les grands marchés étrangers que sont les États-Unis et la CEE. On comprend du même coup la stratégie « japonaise » de General Motors, similaire à celle que les fabricants occidentaux d'électronique grand public pratiquent faute d'être capables de concurrencer certains produits *made in Japan*.

Elle consiste pour l'essentiel à commercialiser sous leur propre nom, et avec un confortable bénéfice, des produits fabriqués pour l'essentiel par l'industrie japonaise – qui s'arrange généralement, elle, pour céder le moins possible en valeur ajoutée et en technologie.

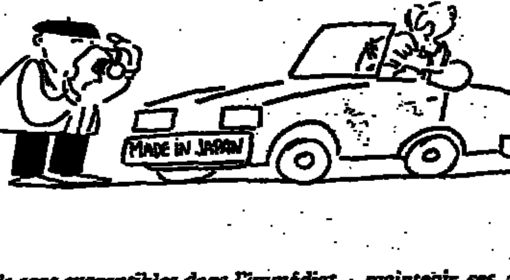
L'accord d'association General Motors-Toyota prévoit la fabrication, dans une usine désaffectée de GM en Californie, mais sous supervision japonaise et avec certaines pièces venues du Japon, de deux cent mille voitures de petite cylindrée à commercialiser par la firme américaine. GM souhaiterait également importer trois cent mille *compact-cars* de chez Isuzu et Suzuki, ce qui lui assurerait, au cours des prochaines années, la domination du marché des *compact* avec un demi-million d'automobiles fournies par sa *Japanese Connection*.

La concurrence invoque la loi antimonopole et accuse GM de favoriser la domination japonaise, un peu comme le firent les Français lorsque Honda et Nissan choisirent de s'installer en Grande-Bretagne pour travailler sur le marché européen. L'affaire n'est pas terminée, ni les manœuvres, car les critiques ne sont pas les derniers à vouloir pratiquer la politique qu'ils dénoncent chez leur rival.

Difficultés européennes

Les rumeurs d'une *joint-venture* Mitsubishi-Chrysler aux États-Unis vont et viennent avec insistance. Ford (qui avait tenté de s'associer avec Toyota avant GM) et son partenaire Toyo Kogyo (Mazda) pourraient être tentés de faire de même. La bataille pour l'hégémonie mondiale ou, tout simplement, pour la survie dans un marché mondial à la croissance ralentie s'intensifie. Et chaque constructeur américain, mettant en pratique le vieil adage : « *Si tu ne peux pas les battre, fais alliance avec eux* », cherche à mettre un « atout » japonais dans son jeu sur son propre marché.

En Europe de l'Ouest, où les grands constructeurs locaux sont déjà à couteaux tirés, la stratégie japonaise de l'internationalisation se poursuit, mais plus lentement et pas non plus sans difficultés ni ambiguïtés. Les investissements japonais sont recherchés dans la mesure où ils sont susceptibles dans l'immédiat de créer des emplois, mais on redoute à terme qu'ils ne conduisent à la domination japonaise – dans l'automobile ou dans d'autres secteurs.



PESSIN.

Deux exemples récents montrent que cela ne va pas sans problèmes.

Dans le premier cas, Nissan vient de décider, après trois années de tergiversations, de réaliser son projet d'usine automobile en Grande-Bretagne, après l'avoir sérieusement révisé en baisse. Des intentions hautement proclamées en 1981 (dans un souci d'apaisement des frictions commerciales avec la CEE, entre autres raisons), il reste à peine un cinquième : de 20 à 30 milliards de yens d'investissement initial au lieu de 150 milliards de yens, mille créations d'emplois au lieu de cinq fois plus, vingt-quatre mille voitures « *produites* » par an au lieu des deux cent mille Stanza envisagées initialement pour 1986 et, au départ, 60 % des pièces (y compris les moteurs et transmissions) importées du Japon.

Nissan affirme qu'après trois années ces pourcentages seront nettement modifiés dans le sens d'une plus grande intégration à l'économie locale et la production éventuellement portée à deux cent mille unités. Ce retard, qui serait dû à une opposition du syndicat-maison au Japon, n'empêche pas Nissan de maintenir ses ambitions de fournir dans les années 90 quelque 10 % de la production automobile mondiale, estimée à quarante millions d'unités.

Illustration de la triple stratégie, les quatre millions de ventes se décomposeraient ainsi : un million et demi au Japon, un million et demi d'exportations directes et un million de production à l'étranger.

Mais un autre problème se pose : à partir de quelle proportion d'intégration de produits locaux, par rapport aux éléments purement japonais, une voiture fabriquée en Grande-Bretagne par British Leyland et Honda (la Triumph Acclaim) peut-elle être exportée sur le marché européen avec le label britannique sans se voir imposer les rigueurs du quota japonais en vigueur en France ? Paris a perdu récemment dans cette querelle : n'étant pas japonaise à plus de 40 %, la *Triumph-Honda est considérée* comme « européenne ». D'autres accords suivront. De Detroit à Londres en passant par la RFA – mais pas par Paris, – l'union avec les Japonais semble pourtant, avec ses avantages et avec ses risques, devenue la condition *sine qua non*, la potion magique, pour se renforcer, pour tourner les barrières, pour dominer les marchés ou pour survivre.

R.-P. PARINGAUX.

LA LUTTE DES CINQ CENT VINGT-QUATRE FONDEURS DE SAINTE-JAMME (SARTHE)

La nostalgie du paternalisme

De notre envoyé spécial

Sainte-Jamme (Sarthe). – Des ouvriers attachés à leur usine et à leur village, « *comme à leurs tripes* », des cadres séquestrés quand la colère des OS a dépassé les bornes, des élus qui se battent bec et ongle pour retarder de mois en mois l'échéance fatale et la croix qui menace de s'inscrire sur les bâtiments, les machines, les chariots bringuebalants, les verrières, les parkings où sont pendus à un croc les vélos des ouvriers, des lettres à en-têtes officiels, ou des pétitions plus simples qui s'amoncellent sous les lambris des ministères et ne reçoivent pas de réponse : le scénario est connu, répété en cent endroits, presque banal par les temps de mutation industrielle qui courent.

A Sainte-Jamme, bourgade rurale de la Sarthe, la Fonderie d'Antoigné, née au début du dix-septième siècle, grâce à la conjonction de la rivière, des bois et des affleurements de ferrite, n'en finit pas de mourir. Mais les fondeurs et les couleurs n'en finissent pas, eux, de croire qu'ils peuvent encore la sauver. Ensemble, les délégués, les élus, les ouvriers « *qui sont prêts dans la minute à se mobiliser* » accusent « *le gouvernement, les syndicats et les médias ne parlent que des gros dossiers : le charbon du Nord, la sidérurgie de Lorraine, les chantiers navals de La Seyne, l'automobile chez Talbot et chez Citroën. Nous, on nous oublie. Et pourtant, la fonderie, c'est cinq cent vingt-quatre emplois dans un canton où il n'y a que ça. A notre échelle, on a notre Longwy.* »

La fonderie, en France, va mal, très mal. La Société générale de fonderie (SGF), aujourd'hui propriétaire de l'usine vendue en 1928 par la famille Chappée, déchirée par des querelles d'héritage, a déjà fermé deux établissements. Celui de Sainte-Jamme figure maintenant sur la liste. Dans le secteur de la fonderie de fonte, qui périclite, Antoigné, qui fabrique des radiateurs, n'a guère de défenseurs, mis à part ceux qui répètent : « *On ne demande pas grand-chose, quand même... Seulement du boulot. On est prêt à discuter de tout pour la garder, notre usine. Elle est vieille, et alors ? – Si la SGF ne ferme pas Sainte-Jamme*, rétorque-t-on à la DATAR à Paris, *c'est la survie de l'ensemble du groupe qui est en cause. Et Sainte-Jamme est inconvertible. Économiquement et industriellement, c'est un gouffre. Trois mois, six mois...* »

Autre lieu, autre approche. Sur place, le froid langage des industriels, des banquiers et des économistes des cabinets ministériels retentit comme une provocation. « *Qu'on ne nous dise pas que ce n'est plus rentable, puisque la SGF va regrouper sur son usine d'Autun, en Saône-et-Loire, la fabrication des radiateurs. On nous dépèce, on nous vole.* »

M. Jean-Claude Boulard, conseiller général P.S., président de la communauté urbaine du Mans (1), montre un épais dossier. « *Regardez ces lettres et ces notes officielles. En mars 1982, un conseiller du cabinet du premier ministre nous affirmait que le maintien global de l'emploi sur le site restait l'objectif des pouvoirs publics. Contrairement aux promesses et aux engagements, la SGF n'a réalisé aucun investissement pour faciliter la diversification.* » Il est vrai que, jusqu'à maintenant, en dépit des efforts du comité d'expansion, aucune « usine de compensation » n'est venue s'installer. Souriau (matériel électrique et connecteurs) va créer un établissement au Mans, ce qui provoque d'ailleurs quelques propos aigres-doux entre la DATAR et M. Boulard.

Et pourtant, de quelles aides les investisseurs ne bénéficieraient-ils pas ! Outre la panoplie des subventions publiques habituelles (primes, exonération de taxe professionnelle, atelier relais, prêts, logements), la Générale de fonderie propose une prime de 50 000 francs par emploi pour toute personne reprise dans son personnel, et la cession pour un franc symbolique du terrain. Bref, un tapis rouge pour qui veut investir. « *On ne lâchera pas tant qu'on ne nous aura rien promis d'autre* », affirment les délégués, qui se sont substitués – dans les faits – au directeur de l'usine ; c'est à eux qu'il faut demander l'autorisation pour visiter les locaux et prendre des photos.

Dépêchez-vous, chasseurs d'images, le spectacle est saisissant ! Cette fonderie fumante autour de ses cubilots, ses chantiers, ses presses, sa poussière, ces hommes aux bras nus et musclés qui poussent les creusets de fonte à 1 300 °C, ces rugissements, sifflements, grincements, ce vacarme, ces couleurs de plomb, d'orage et de pourpre, sont menacés par la « logique de l'assainissement ».

Pour que l'usine et ceux qui l'ont fait vivre depuis des décennies ne meurent pas, même si les bulldozers la défoncent un jour, fondeurs et mouleurs d'Antoigné, jeunes et anciens, lui ont consacré un beau livre d'histoire et d'ethnologie ouvrière qui se vend comme des petits pains au Mans et dans les environs (2). C'est une suite de témoignages, heureux, durs ou tourmentés. « *Personne dans le pays n'échappe à la forge* », écrit dans la préface J.-C. Boulard. « *Elle a construit une véritable société avec ses règles, ses hiérarchies, ses valeurs, ses fiertés, ses luttes.* » « *Encore aujourd'hui*, renchérit un ouvrier dont le père a passé quarante-huit ans à la fonderie, *chez les commerçants, on sert d'abord les femmes des cadres avant celles des ouvriers.* » Et un de ses camarades ajoute : « *Si l'usine avait encore appartenu à la famille Chappée, eux, ils ne l'auraient pas fermée. Ils savaient ce qu'elle était pour la région.* »

Qu'ils soient de la CGT ou de la CFDT, qu'ils soient PS, PC ou sans étiquette, les délégués et les élus locaux n'ont aucune honte à confier : « *Le paternalisme n'avait pas que des mauvais côtés.* »

La loi de la rigueur économique, si actuelle aujourd'hui, donne une dimension nouvelle à la nostalgie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ancien directeur du cabinet du ministre de la mer M. Louis Le Pensec, M. Boulard, qui avait conduit une liste PS aux élections municipales du Mans contre la décision des instances nationales du PS, avait été « suspendu ». Il a été réintégré en novembre 1983. Le maire du Mans est M. Robert Jarry (PC), et M. Boulard est adjoint au maire.

(2) *Les Fondeurs d'Antoigné*. Ed. Les Sarthois par eux-mêmes.

LA RENCONTRE MINISTÉRIELLE CEE-ACP

Les pays en développement demandent 55 milliards de francs d'aide sur cinq ans

Bruxelles (Communautés européennes). – La seconde conférence ministérielle de négociations entre la CEE et les soixante-cinq pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – les soixante-trois nations en développement signataires de la convention de Lomé, auxquelles se sont ajoutés l'Angola et le Mozambique – sur le renouvellement de l'accord de coopération actuellement en vigueur (qui arrive à échéance au 1er mars 1985) s'est tenue les 9 et 10 février à Bruxelles. Clarifier les positions et dissiper les malentendus ont été les principales préoccupations des négociateurs avant la prochaine session de pourparlers, qui a été fixée du 2 au 4 mai à Fidji.

De notre correspondant

Depuis la première rencontre, le 6 octobre 1983, à Luxembourg, entre les ministres des affaires étrangères des Dix et ceux des ACP, deux questions empêchaient la bonne marche des travaux. A l'initiative de M. Pisani, le commissaire européen au développement, la CEE propose de rénover les méthodes d'affectation de l'aide financière de l'Europe en instaurant *« un dialogue sur les politiques »*. Dans un souci d'efficacité, Bruxelles souhaite donner la priorité au soutien de programmes de développement sectoriel, le « dialogue » devant consister à définir la participation communautaire dans la réalisation des politiques définies par les gouvernements des ACP.

L'intitulé de cette nouvelle approche – et des déclarations maladroites ou mal interprétées – a éveillé la méfiance des ACP. Aussi ont-ils tenu à s'assurer que l'effort financier des Dix ne serait pas assorti de conditions du type de celles posées par le Fonds monétaire international. Les pays en développement se sont montrés, à l'issue des travaux, apparemment satisfaits des assurances fournies par les Dix.

Controverse sur les droits de l'homme

L'autre sujet de controverse concerne l'inclusion, dans la prochaine convention, d'un engagement des ACP sur le respect des droits de l'homme. A la demande des Pays-Bas appuyés par le Royaume-Uni, la CEE souhaite renforcer les dispositions de l'accord actuel, qui se limite à faire référence à la déclaration contenue à ce sujet dans la charte des Nations unies. Les ACP – qui voient dans cette demande une tentative d'ingérence des Dix dans leurs affaires intérieures et un élément de conditionnalité dans l'aide communautaire – ont contourné l'obstacle, en souhaitant que le protocole envisagé soit étendu au respect des populations africaines d'Afrique du Sud. Cette suggestion a amené les Dix, semble-t-il, à revenir quelque peu sur leurs positions et devrait les conduire à se montrer moins exigeants dans la suite des négociations.

Reste le cœur du dossier : l'aide financière que la Communauté accordera aux ACP au cours de la période 1985-1989. Les pays en développement ont présenté un catalogue de critères devant permettre d'actualiser la dotation globale octroyée pour les cinq années précédentes, soit 5,2 milliards d'ECU (1) (36 milliards de francs). Selon les estimations de leurs experts, l'enveloppe financière devrait atteindre au moins 8 milliards d'ECU (55 milliards de francs), soit une augmentation de 50 % pour la prochaine période quinquennale. Les Dix ne sont toutefois pas prêts à accepter un système d'indexation qu'ils ont déjà refusé pour l'accord antérieur.

Il est peu probable que la CEE affiche un chiffre lors de la prochaine session ministérielle. Il faudra attendre la dernière séance de pourparlers, qui se tiendrait au mieux en septembre 1984, pour connaître l'effort qui sera consenti par les Dix. Ce « délai de réflexion » ne gêne pas vraiment les ACP. Ils préfèrent en effet négocier la question financière avec une Communauté qui se porterait mieux qu'aujourd'hui et pourrait donc se montrer plus généreuse.

MARCEL SCOTTO.

(1) 1 ECU = 6,87 francs.

La « frite mécanique » française est arrivée à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles. – Les chansonniers parisiens ne manqueront certainement pas d'exploiter l'événement : l'industrie française est partie à la conquête du marché des frites en Belgique. Et cela sous une forme particulièrement choquante. Le premier distributeur automatique de frites conçu par une firme de l'Hexagone vient d'être installé cette semaine au beau milieu de la capitale belge à la gare centrale de Bruxelles.

D'après ce que l'on croit savoir ici, près d'une soixantaine de ces « machines infernales » fonctionneraient déjà dans diverses villes françaises. Quand la monnaie – 35 francs belges pour 125 grammes – est introduite dans l'appareil, celui-ci, après une minute à peine, délivre la portion de frites dans un gobelet.

C'est déjà un premier choc pour les amateurs belges qui ont l'habitude de déguster leur nourriture favorite dans des cornets ou des barquettes. Encore les commentateurs bruxellois, s'ils relèvent que la frite new-look venue de France ne présenterait pas le *« caractère doré »* typique de la belge, veulent-ils bien admettre que le produit français serait quand même supérieur aux *« tristes frites réchauffées par micro-ondes »*.

Il reste néanmoins à voir si le pays où la frite est depuis longtemps une nourriture privilégiée va se laisser vaincre par cette invention venue du sud. Toujours est-il que *la Dernière heure* de Bruxelles a jugé le problème assez important pour interroger un sociologue spécialisé dans les questions alimentaires. Celui-ci a donc rappelé du ton le plus doctoral que *« la frite est bel et bien une invention de chez nous »*. Selon ce spécialiste, la *« vraie frite belge »* bénéficie d'une consistance plus sèche ainsi que d'une couleur plus dorée que tous les produits concurrents.

JEAN WETZ.

Cinquante-cinquième jour de grève au buffet de Paris-Montparnasse

Aux divers points de vente du buffet de la gare Montparnasse à Paris – une brasserie au niveau des quais, un « self » au premier étage et une demi-douzaine de buvettes qui en constituent les annexes, – des affiches rouges proclament : *« Cinquante-cinquième jour de grève ! »*

Depuis le 19 décembre, ces divers établissements, gérés en association par un restaurateur et par une filiale de la C2R, une grande compagnie privée (deux mille cinq cents salariés), sont fermés, à l'exception de la brasserie, occupée par son personnel. Et les voyageurs doivent s'y contenter d'un menu unique servi à midi, pour 40 F, par les grévistes. *« On fonctionne en autogestion,* expliquent ces derniers. *On va chercher les denrées à Rungis pour assurer un service minimum : soixante repas par jour au lieu de trois cents en temps ordinaire. »*

Sur l'ensemble du personnel du buffet (cent dix salariés), seuls sept cadres et une vingtaine d'employés ne sont pas en grève. D'autres, affiliés à la fédération CGT des hôtels-cafés-restaurants, assurent qu'ils tiendront jusqu'au bout. A l'origine du mouvement, une double revendication : l'inscription aux caisses de mutuelle et, après une rajustement des salaires de 1983, le maintien du pouvoir d'achat en 1984. *« Ici,* précise M. Jean-Pierre Huverdian, secrétaire du comité d'entreprise, *les garçons de bar et les serveurs (40 % du personnel) sont payés au pourcentage : ils reçoivent 15 % sur la vente. Alors, plus on travaille, plus on gagne, et il n'y a pratiquement pas d'absentéisme. Mais parfois, les gars sont au bout de leur rouleau, et, quand ils tombent malades, c'est pour de bon. Or nous n'avons pour seule couverture des risques maladie que la Sécurité sociale. D'où l'intérêt d'une mutuelle. »* Sur ce point, les gestionnaires marquent leur accord. Sur le rattrapage salarial, en revanche, ils invoquent le fait qu'ils ont *« accordé 12 % au lieu des 8 % recommandés en 1983 par le gouvernement »*, et qu'ils ne peuvent aller au-delà de 5 % en 1984.

M. Maurice Pinheiro, délégué du personnel, fait état de la bonne marche de l'entreprise : *« Pendant des années, notre établissement a connu une situation désastreuse, avec un passif de 7 millions de francs au 31 décembre 1981, avant son rachat par la C2R. En quinze mois, alors que l'effectif diminuait de près de 20 % par le fait de licenciements et de mises à la retraite, nous avons épongé 4 millions de francs. Dès 1982, le chiffre d'affaires a atteint 27 millions de francs. » « Exact*, dit la direction, *mais c'est grâce à une gestion rigoureuse et prudente. »*

Les grévistes craignent surtout que ces préoccupations financières ne soient qu'un alibi qui dissimulerait, selon eux, un vaste projet de restructuration, après une prise de participation du groupe C2R dans la restauration du TGV-Aquitaine et d'autres réseaux. Il s'agirait notamment de mettre en place un service rapide, de style *fast food*... *« Fadaises,* répond la direction. *Le TGV-Aquitaine, c'est pour 1990, et le boom des fast food ça commence déjà à retomber. »*

Il y a trois semaines, un jugement de référé avait ordonné aux grévistes de quitter les lieux. Verra-t-on l'intervention des forces de l'ordre ? *« Une telle mesure,* assurent les occupants de la brasserie, *entraînerait une réaction immédiate de tous les militants cégétistes de la gare. »*

En toile de fond : le problème du contrôle de l'Etat sur la restauration ferroviaire. A la gare de l'Est, c'est la SATO, filiale de FRANTOUR, société dépendant de la SNCF, qui gère désormais le buffet. *« Pourquoi pas ici ? »*, déclarent les grévistes, qui ont rencontré un médiateur le vendredi 3 février. Sans grands résultats pour l'instant. – J. B.

Le plan de modernisation industrielle

LA CFDT ESTIME QUE LES MOYENS ET L'AMBITION NE SONT PAS A LA HAUTEUR DE L'ENJEU

A l'issue des travaux de son bureau national, la CFDT s'est montrée très critique à l'égard du plan gouvernemental de modernisation industrielle. M. Pierre Héritier, secrétaire national, a estimé devant la presse qu'il *« ne correspondait pas à la gravité et à l'ampleur des problèmes posés »*. Contrairement à Force ouvrière, qui avait jugé que la concertation syndicats-gouvernement n'avait pas été utile, n'ayant pas modifié grand-chose, il a noté que *« le gouvernement a fait des progrès en ce qui concerne les procédures d'information et de consultation »*. Mais il a dénoncé l' *« absence de grand projet industriel »*, le manque *« de moyens et d'ambitions à la hauteur de l'enjeu capital que constituent les mutations industrielles »* et la limitation du plan à *« une logique d'assainissement financier de quelques secteurs »*.

La CFDT a mis en avant quatre exigences pour corriger les insuffisances d'un plan qui devrait à son avis concerner aussi le textile, l'imprimerie lourde, le caoutchouc et le bâtiment et les travaux publics et ne pas être réservé aux secteurs en déclin : la réduction du temps de travail qui *« doit être le point de passage obligé avant tout licenciement, mise en préretraite ou chômage partiel ; un effort plus général de reclassement envers tous les chômeurs ; un examen des problèmes de formation et la négociation de solutions à des niveaux décentralisés »*. La centrale s'est félicitée de la réunion tripartite sur l'assurance-chômage, considérant que les bénéficiaires des mesures obtenues dans le système de solidarité étaient entre cent mille et cent cinquante mille. A l'unanimité, le bureau national a affirmé la *« volonté d'être à l'intérieur de la nouvelle UNEDIC, car c'est là que nous pourrons le mieux défendre les chômeurs »*, position qui amènera la CFDT à signer la nouvelle convention.

REMOUS DANS L'ÉTAT-MAJOR DE CHRISTIAN DIOR

Périodiquement mise sur la sellette depuis dix ans, du fait des déboires de son principal actionnaire, le groupe Boussac-Saint Frères placé en règlement judiciaire en 1981, la société Christian Dior connaît depuis quelques semaines une grave crise interne. M. Jean-Paul Elkann, administrateur et vice-président depuis octobre 1983 de la société, a, semble-t-il, mis en cause la gestion du président, M. Jacques Rouët, au cours d'un conseil d'administration convoqué en novembre 1983, en l'absence de ce dernier, et demandé qu'un audit comptable soit réalisé. Les conclusions de ce rapport, communiquées récemment aux membres du conseil d'administration qui sont, semble-t-il, peu favorables à l'actuelle gestion de la société, ont été examinées le vendredi 10 février par le conseil d'administration. Les administrateurs se réuniront à nouveau le jeudi 16 février. Ils devront alors se prononcer sur le différend opposant M. Elkann à M. Rouët. L'issue de cette réunion paraît incertaine. M. Elkann bénéficie, en effet, de l'appui de M. Chassagnon, administrateur provisoire de Boussac-Saint Frères et, à ce titre, porteur de 98 % du capital, ainsi probablement que de celui de M. de la Martinière, ancien président de l'IDI, dont M. Elkann était administrateur. Il semble également avoir été soutenu par une bonne partie du personnel de la société, notamment des délégués du comité d'entreprise. M. Rouët, président depuis plus de vingt ans de la célèbre maison de couture, serait soutenu par plusieurs autres membres du conseil. Surtout, il semble difficile, alors que le mandat de l'actuel président prend fin normalement en juin 1985, de faire éclater une crise interne, ce qui ne manquerait pas de porter atteinte au crédit d'une entreprise dont l'image et le prestige international constituent l'un des atouts principaux. Enfin, la situation de Christian Dior est loin d'être catastrophique (puisque la société a réussi l'an passé à maintenir à peu près le niveau de ses bénéfices bruts (98 millions de francs en 1982), il est vrai, essentiellement grâce à la hausse des cours du dollar et du yen – 70 % du chiffre d'affaires sont réalisés aux Etats-Unis et au Japon, – alors que ses ventes en France ont poursuivi leur déclin (moins 21 % de 1981 à 1983).

SUMITOMO FAIT DE NOUVELLES PROPOSITIONS POUR LE RACHAT DE DUNLOP

Les dirigeants de Sumitomo Rubber, filiale du conglomérat japonais Sumitomo, ont déposé, dans la soirée du vendredi 10 février, une nouvelle proposition auprès des pouvoirs publics en vue de racheter les actifs de Dunlop-France. Si cette proposition était acceptée, Sumitomo deviendrait propriétaire de Dunlop le 1er mai prochain. La question doit être débattue entre le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) et les représentants des salariés au cours d'une réunion prévue pour le lundi 13 février.

Selon les informations recueillies, tant auprès de l'administration que du syndic, Me Calmels, quelques progrès auraient été accomplis au cours des négociations dans le cadre d'une reprise plus globale de Dunlop-France. Les Japonais auraient ainsi consenti à reprendre une des deux fabriques de jantes, celle de Tergnier, dans l'Aisne (deux cent cinquante personnes). Ils auraient aussi accepté de conserver l'activité « chambre à air » exercée à Montluçon, les fabrications de matelas (Dunlopillo), de joints de précision, de balles de tennis ainsi que les filiales de Dunlop-France.

En revanche, les pouvoirs publics n'ont pas réussi à fléchir Sumitomo en ce qui concerne le rachat de la seconde fabrique de jantes installée au Bourget (deux cent cinquante personnes) et, surtout, de la division « pneus poids lourds » de Montluçon (neuf cents emplois directs ou induits) que le géant japonais refuse toujours catégoriquement de reprendre. Cependant, le CIRI ne juge pas définitif ce refus de Sumitomo qui, en l'état, entraînerait la supression de mille cinq cents à deux mille emplois.

Principal syndicat ouvrier de Dunlop-France, la CGT devait faire une déclaration lundi. Les sections cégétistes de Dunlop, Michelin et Kléber publieront de leur côté un communiqué commun. Selon M. Gérard Lucas, secrétaire de la Fédération de la chimie de la CGT, le syndicat pourrait s'adresser à M. Pierre Mauroy pour obtenir l'ouverture de négociations directes avec Sumitomo.

A. D.

CARNET

Naissances

– Danielle et Philippe VAUDREY-MARMEY ont la joie de faire part de la naissance de

Baptiste,
à Reims, le 24 janvier 1984.

23, rue de la Paix.

Décès

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Philippe ARIES,
historien,
directeur de recherche
à l'Ecole des hautes études.

De la part des familles Aries et de Saint-Martin.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 février 1984, à 13 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Daurade.

31000 Toulouse,
3, rue de l'Echarpe.
(*Le Monde* du 11 février.)

– Mme Barnabé Augros,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Labruyère et Sanlaville,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Barnabé AUGROS,
architecte honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 février 1984 à Mâcon.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 13 février 1984, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Mâcon.

69, rue Lacretelle,
71000 Mâcon.

– Mme Léon Kaplan,
son épouse,
MM. Michel et Bernard Kaplan,
ses fils,
Le docteur et Mme Sacha Kaplan,
M. et Mme Gérald Fauvelle,
Mme Jacques Brissart,
ses frère, belles-sœurs, neveu et nièce,
leurs enfants et petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon KAPLAN,
ancien vice-président
de la Shell française,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 février 1984.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

27, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.
85, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.
17, avenue de Beauval,
92380 Garches.

– Le conseil d'administration de la Shell française,
La direction et le personnel des sociétés Shell en France,
s'associent à la douleur de la famille de

M. Léon KAPLAN,
ancien vice-président
et administrateur de la Shell française,

décédé le 7 février 1984.

29, rue de Berri,
75397 Paris Cedex 08.

[Né le 10 octobre 1904 à Vailly-sur-Aisne (Aisne), Léon Kaplan, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a fait une grande partie de sa carrière professionnelle dans la société Shell française. Il démissionna de la vice-présidence du conseil d'administration de celle-ci au début de 1963, après que le gouvernement – pour favoriser une société nationale – eut modifié la réglementation relative aux contingents d'importation de pétrole par les différents groupes pétroliers installés en France. Léon Kaplan a été aussi PDG de la société de l'Aérotrain et administrateur (1967-1979) de la banque Louis-Dreyfus.]

– Mme Roger Mouly,
ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Jean-Roger MOULY,
ingénieur ETT,
ingénieur principal adjoint honoraire
à la SNCF,
Medal of Freedom,

survenu le jeudi 9 février 1984 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 février, à 8 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

La messe d'inhumation aura lieu le même jour, à 16 h 30, en l'église d'Usson-en-Forez (Loire).

148, rue de Saussure,
75017 Paris.

Faits et chiffres

● **Manufrance : nouvelle vague de licenciements.** – Conformément au protocole d'accord signé le 4 août dernier par la direction de la coopération Manufrance, cent un licenciements avaient été annoncés au comité d'entreprise début novembre. Toujours prévue par les accords d'août dernier, une nouvelle vague de licenciements, quatre-vingt-six personnes, vient d'être annoncée au comité d'entreprise.

En 1984, la SCOP ne devrait donc plus compter que quatre cent huit salariés. Selon la direction de l'entreprise, cet effectif correspond aux besoins en personnel, compte tenu de l'abandon des activités de vente par correspondance et de fabrication de cycles. Par ailleurs, on prête au comité des licenciés du 5 décembre 1983 l'intention d'assigner dès le lundi 13 février la SCOP en liquidation de biens, leur sole de tout compte n'ayant pas été réglé à la date du 10 février. – *(Correspond.)*

● **Rhône-Poulenc investit au Canada.** – La société May Baker Canada du groupe français Rhône-Poulenc vient de conclure un accord en vue de l'achat de la division Niagara Chemical (NC), du groupe canadien Reichhold, qui conditionne et distribue des produits chimiques agricoles sur le marché canadien. L'accord doit encore être approuvé par l'Agence canadienne de surveillance des investissements étrangers. – (*AFP*.)

● **Endives taxées.** – Le secrétariat d'Etat à la consommation a fixé à 3 F maximum par kilo la marge de distribution des endives afin de limiter les effets de la hausse des cours de ce produit, au stade du détail. La médiocrité des récoltes, précise un communiqué du secrétariat d'Etat, a entraîné une hausse de 40 % par rapport au prix de l'an passé. Avec un prix de 7,20 F le kilo au départ de la production, le prix de détail devrait se situer pour les consommateurs autour de 10 F.

● **Matériels pour des forages pétroliers sous-marins.** – Les Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB) – du groupe Alsthom-Atlantique – viennent de prendre 80 % du capital de la firme américaine Subsea-Technology de Houston, au Texas. Cette entreprise emploie cent cinquante personnes et fabrique des matériels de forage pétrolier sous-marin. Elle a deux filiales, l'une en Grande-Bretagne, en Ecosse, et l'autre au Canada.

● **Accord franco-thaïlandais sur le financement d'une raffinerie.** – Selon Mme Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme en voyage en Asie du Sud-Est, un arrangement aurait été trouvé, vendredi 10 février, entre la France et la Thaïlande pour le financement de l'extension d'une raffinerie au sud de Bangkok. Mme Cresson n'a pas révélé la nature de cet arrangement. Des négociations sur ce projet étaient dans l'impasse depuis plusieurs semaines. – *(AFP.)*

● **Les salariés du groupe Heuliez vont aider financièrement leur entreprise.** – Les syndicats CGC et CFDT des établissements Heuliez (carrosseries automobiles et véhicules utilitaires) de Cerizay (Deux-Sèvres) ont signé un accord avec la direction aux termes duquel les mille huit cents salariés s'engagent à verser l'équivalent d'un mois de salaire pour financer la mise en place de deux nouvelles chaînes de peinture.

Les cadres et agents de maîtrise abandonneront leur treizième mois de 1984 et les autres salariés verseront leur salaire mensuel en quatre prélèvements répartis sur deux ans. Le capital versé, qui représentera 10 millions de francs sur les 100 millions d'investissements nécessaires, rapportera un intérêt de 10 % pendant cinq ans avant d'être récupéré.

Toutefois, cet accord est soumis à l'homologation des ministres des affaires sociales et de l'économie.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 6 AU 10 février

L'armement à la rescousse

« PAS de panique » : cela aurait pu être l'appel lancé cette semaine à Wall Street, durement touché par des vagues incessantes de ventes bénéficiaires, où le climat s'est encore alourdi et tendu. Ce fut le conseil que, sagement, la Bourse de Paris a suivi, sans même qu'on le lui donne vraiment.

Une semaine dont on ne sait trop sous quel signe la placer, *montagnes russes ou « scenic railway »*. Elle a vu en tout cas le marché décrocher brutalement, freiner des quatre fers, remonter tout aussi vite, redescendre à la même allure, gravir à nouveau la pente, pour finalement revenir non *loin du rivage touché le 3 février dernier.*

Reprenons dans l'ordre. Lundi, donc, le changement s'introduisait franchement sous les colonnes. Entre le 30 janvier et le 3 février, les valeurs françaises avaient déjà baissé de 2 %. « Round d'observation », écrivions-nous.

Ce jour-là, sous le coup de l'« accident » survenu au New-York Stock Exchange le vendredi précédent, elles al*laient céder 2,2 % d'un seul coup.* Toutes les grandes places financières internationales ayant réagi de façon tout aussi émotionnelle et brutale, la séance suivante s'annonçait assez mal.

Pourtant, mardi, la résistance s'organisait très vite et, avec la diminution des courants vendeurs, la journée devait s'achever sur de l'effritement (– 0,9 %).

Le lendemain, quand nul ne s'y attendait, le décor changeait radicalement. Après avoir été froid puis tiède, le vent redevenait très chaud : 1,7 % de hausse. Jeudi, nouveau retournement de tendance : 1,6 % de baisse. La Bourse avait-*elle terminé ses pirouettes ? Pas du tout. A la veille du* week-end, comme monté sur des ressorts, le marché, après avoir rassemblé ses forces, repartait à l'assaut, tant et si bien que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont baissé... d'à peine plus de 1 %. C'était bien la peine de faire des efforts aussi violents.

Que s'est-il donc passé. Bien naturellement, la contagion a joué : quand Wall Street prend froid, Paris s'enrhume. C'est un vieux cliché, mais, à tout coup, l'inquiétude s'installe autour de la corbeille dès que la température baisse rapidement près du « Big Board ». La bronchite est le lot commun, et le marché de New-York y est sujet depuis *quelque temps. Mais nul jusqu'ici n'y prenait trop garde.* Il ne s'agit plus cette fois d'une affection banale, mais d'un sérieux refroidissement.

Reprise par ses vieux démons (hausse des taux d'intérêt), effrayée de surcroît par le spectre de la récession que, tour à tour, MM. Paul Volker, président de la Réserve fédérale, et Donald Regan, secrétaire au Trésor, ont agité *devant elle, la Bourse de New-York a senti ses nerfs* craquer. L'on ne saurait trop s'étonner, dans ces conditions, de ce phénomène de contagion. Cependant, en dépit des apparences, Paris, singulièrement, a conservé son sang-froid. Singulièrement, car la tentation de suivre le grand frère américain dans sa retraite aurait pu être la plus forte. Après tout, bien qu'un peu chahuté, le marché ne s'était guère éloigné de ses plus hauts niveaux historiques. Mais, voilà, l'arrimage au quai était solide.

Pour tout dire, au palais Brongniart, nul n'a vraiment pris au *sérieux* la menace d'un refroidissement économique aux États-Unis.

« En année électorale, vous plaisantez », disait un professionnel, en ajoutant : *« Il apparaît bien douteux qu'un terrain d'entente ne soit pas trouvé entre l'exécutif et le Congrès sur cette affaire de déficit budgétaire. »* Et un autre de renchérir : *« Ici, on baisse par courtoisie »*. La phrase est jolie.

Troublé, le marché, quoi qu'on en dise, l'a quand même été. Mais sa chance n'a pas encore tourné cette semaine. Il y a cela deux bonnes raisons. La première, n'ayons pas peur de le répéter, est que *les capitaux sont toujours très* abondants. La Bourse constituant leur dernier refuge, ces derniers continuent d'y affluer, au pis, piétinent devant la porte à l'affût de la première occasion. Et l'occasion, – c'est la deuxième raison, – s'est présentée. Elle a pris une double forme. D'abord, sous l'effet de la baisse, les favorites ont lâché du lest, et leurs cours, très élevés jusqu'ici, *ont retrouvé des niveaux* moins dissuasifs pour les investisseurs. Ensuite, l'incitation à s'engager, mais de façon plus pointue, est venue d'outre-Manche. Ne voilà-t-il pas que, dans son édition du 8 février, en dernière page, le *Financial Times assurait* que la France était bien placée pour emporter, aux États-Unis, un contrat d'armements de plusieurs milliards de dollars. Et de citer toutes les spécialités françaises par le menu : missiles, réacteurs d'avions, engins anti-chars, équipements aéronautiques, systèmes de communication, procédés de défense dans une guerre chimique. Les Américains, disait en substance le quotidien britannique, trouvent ces matériels plus efficaces, de meilleure qualité, et, surtout, meilleur marché. De quoi enflammer les imaginations. Du coup, avions M. Dassault, Matra, CSF surtout, Manurhin, même Crouzet et SFIM se sont sentis *pousser des ailes. Les deux fois, mercredi et vendredi*, ce fut CSF qui devait donner le signal du démarrage.

N'exagérons pas toutefois la portée du phénomène, aussi limitée que le fut l'influence de Wall Street ; il faut bien trouver une bonne explication aux chutes et aux sursauts brutaux, qui se sont produits cette semaine rue Vivienne.

De l'avis général, cette explication est assez simple. Quel que soit le sens choisi par la Bourse, l'analyse des statistiques a démontré, chaque fois, que le nombre de hausses ou le nombre de baisses était dérisoire, qu'en tout état de cause elles n'étaient pas de nature à influer de façon déterminante sur la tendance.

Dans les deux cas, l'effet de levier a donc joué à fond sur *les indices, d'où les décalages importants observés.*

Il reste que, une fois de plus, la Bourse a surpris par son dynamisme et n'a peut-être pas fini de nous étonner d'ici la fin mars, date à laquelle les SICAV-Monory devront avoir obligatoirement avoir replacé les fonds collectés en décembre.

1984 sera l'année des pétroles, si l'on en croit les boursiers. *On a déjà eu droit cette semaine* aussi à un échantillon, ne serait-ce qu'avec les bonds fait par Esso.

ANDRÉ DESSOT.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Après une année 1982 qui s'était soldée par un déficit de 59,2 millions de francs (essentiellement en raison des pertes de la société Ribourel), le *Crédit du Nord* est redevenu, en 1983, *« légèrement bénéficaire »* et l'établissement a retrouvé le volume de provisions *« presque normal »* qui était le sien deux ans plus tôt.

	10-2-84	Diff.
Bail Équipement	265	– 11
Cetelem	370	– 10
Chargeurs S.A.	293	– 7
Bancaire (Cie)	459	– 22
C.F.F.	574	+ 4
C.F.I.	227	– 14,5
Eurafrance	810	– 55
Hénin (La)	344	– 10
Imm. Pl-Monceau	259	– 19
Locafrance	303	– 22
Locindus	658	– 37
Midi	1390	– 70
Midland Bank	224	– 10
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	930	– 20
Parisienne de réesc.	672	+ 22
Prétabail	905	– 25
Schneider	140	+ 7,2
U.C.B.	235,50	+ 1,5

Produits chimiques

	10-2-84	Diff.
Institut Mérieux	840	– 5
Laboratoire Bellon	650	– 15
Nobel-Bozel	12,30	– 0,35
Roussel-Uclaf	770	– 75
B.A.S.F.	668	– 88
Bayer	681	– 92
Hoechst	727	– 83
I.C.I.	90	– 7,50
Norsk-Hydro	763	– 65

Bâtiment, travaux publics

	10-2-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 321	– 79
Bouygues	698	– 76
Ciment Français	231,50	– 5
Dumez (1)	846	– 42
J. Lefebvre	138	– 4
G.T.M.	300	– 5
Lafarge	314,50	– 15
Maisons Phénix	305	– 15,10
Poliet et Chausson	325,30	– 11,70
S.C.R.E.G.	169	– 2
S.G.E.S.B.	98,50	– 3,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 10 F.

Matériel électrique services publics

Annoncée pour le jeudi 9 février, l'introduction au second marché de la Bourse de Paris de la *Compagnie continentale d'équipement électrique (C 2 E)* n'a finalement pas pu avoir lieu en raison une fois de plus de l'abondance des demandes face aux titres offerts. A cette occasion, les autorités boursières ont relevé 3,35 millions de titres demandés pour 40 000 actions C 2 E offertes au public.

Un cours indicatif de 127 F a été inscrit (le prix d'offre minimum avait été fixé à 115 F) et une nouvelle tentative de cotation aura lieu lundi 13 février sur la base d'un cours qui pourrait être supérieur de 10 % au précédent cours indicatif. Une procédure de blocage des fonds a été prévue pour cette introduction.

	10-2-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	180	+ 9,8
CIT-Alcatel	1 427	+ 22
Crouzet	143	– 4,5
Générale des Eaux	524	– 11
Intertechnique	1362	+ 12
Legrand	2 175	– 15
Lyonnaise des Eaux	732	– 31
Matra	2 035	+ 134
Merlin-Gérin	901	– 14
Moteur Leroy-Somer	505	– 6
Moulinex	95,10	– 6,90
P.M. Labinal	336	– 22
Radiotechnique	378	– 12
S.E.B.	471	– 1
Signaux	805	– 107
Téléméc. Electrique	1 510	– 20
Thomson-C.S.F.	330	+ 24
I.B.M.	1 214	– 105
I.T.T.	436	– 55,5
Schlumberger (1)	499	– 26
Siemens	1 555	– 179

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,70 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	10-2-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 905	– 50
7 % 1973	9 645	+ 15
10,30 % 1975	93	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	92,10	– 0,10
8,80 % 1977	115,35	+ 0,37
10 % 1978	91,25	+ 0 35
9,80 % 1978	90,60	+ 0,60
8,80 % 1978	92,30	+ 0,70
9 % 1979	86,50	+ 0,40
10,80 % 1979	92,90	+ 0,30
12 % 1980	100	+ 0,10
13,80 % 1980	102,95	+ 0,05
16,75 % 1981	*110,65*	+ *0,05*
16,20 % 1982	112,30	+ 0,10
16 % 1982	111,30	+ 0,20
15,75 % 1982	109,63	+ 0,08
C.N.E. 3 %	3 330	+ 0,10
C.N.B. bq. 5 000 F.	102,60	+ 0,20
C.N.B. Paribas 5 000 F	102,60	+ 0,15
C.N.B. Suez 5 000 F	102,60	+ 0,15
C.N.I. 5 000 F	102,60	+ 0,22

(1) Compte tenu d'un coupon de 90F.

Filatures, textiles, magasins

	10-2-84	Diff.
André Roudière	139	– 1
F.F. Agache-Willot	88,80	+ 1,8
B.H.V.	121,10	– 3
C.F.A.O.	553	– 6
Damart-Serviposte	1 441	– 117
Darty	826	– 4
D.M.C.	92	– 2,7
Galeries Lafayette	183,50	– 1,7
La Redoute	*1 140*	– *40*
Nouvelles Galeries	98	– 1,5
Printemps	147	– 7,8
S.C.O.A.	53,50	– 3

Pétroles

	10-2-84	Diff.
Elf-Aquitaine	219	+ 12
Esso	668	+ 46
Francarep	386	– 16
Pétroles française	199,30	– 10,2
Pétroles B.P.	86,70	+ 4,2
Primagaz	236,50	– 9,5
Raffinage	105,90	– 2
Sogerap	528	+ 14
Exxon	415	– 36
Petrofina	1261	– 109
Royal Dutch	507	– 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
Or fin (kilo en barre)	104 800	103 400
– (kilo en lingot)	104 650	103 000
Pièce française (20 fr.)	651	654
● *Pièce française (10 fr.)*	481	475
Pièce suisse (20 fr.)	651	641
Pièce latine (20 fr.)	625	619
● Pièce tunisienne (20 fr.)	600	600
Souverain	772	770
● Souverain Elizabeth II	773	779
● Demi-souverain	425	426
Pièce de 20 dollars	4 250	4 400
– 10 dollars	1 930	1 960
● – 5 dollars	1 077	1 200
– 50 pesos	4 165	4 085
● – 20 marks	770	758
– 10 florins	645	654
● – *5 roubles*	420	420

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Métallurgie construction mécanique

	10 fév.	Diff.
Alspi	85	– 3
Amrep	633	– 67
Avions Dassault-B.	590	+ 10
Chant. Fce Dunk	8,70	–
Chiers-Châtillon	28	– 1,4
Creusot-Loire	50,50	+ 3,6
De Dietrich	325	– 10
FACOM	849	– 29
Fives-Lille	265	– 14
Fonderie (Générale)	*39,50*	– *1,5*
Marine-Wendel	88,10	+ 6,1
Métal. Normandie	N.C.	–
Penhoët	508	– 12
Peugeot S.A.	230	– 10
Poclain	66,50	– 2,5
Pompey	131	– 17
Sacilor	N.C.	+
Sagem	1 430	– 15
Saulnes	32	– 0,5
Saunier-Duval	N.C.	–
Usinor	N.C.	–
Valéo	295	– 15,1
Vallourec	*77,10*	– *0,90*

La fin du halfpenny

La plus petite pièce de monnaie britannique, le halfpenny (un demi-penny, soit environ 6 centimes français), qui était en circulation depuis sept siècles, sera abandonnée à la fin de l'année, a annoncé le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson.

La pièce, qui est la plus répandue en Grande-Bretagne – 2,5 milliards d'exemplaires sont en circulation – est également la moins aimée des *Britanniques* du fait de sa taille (17 mm). Selon les estimations du Royal Mint (Service des monnaies), un milliard de ces pièces ont disparu depuis 1971. *« La plupart des gens ne prennent même pas la peine de les ramasser quand elles tombent »*, a déclaré le député conservateur Anthony Beaumont-Dark à la Chambre des communes.

Le halfpenny cessera d'être *frappé à la fin du mois de mars*, et il devrait être démonétisé avant la fin de l'année, a déclaré M. Lawson, précisant que la pièce, faite *d'un alliage de cuivre, de zinc et* d'étain, coûte plus cher à fabriquer que la valeur qu'elle porte.

Jusqu'à présent, les gouvernements britanniques successifs avaient hésité à abandonner le halfpenny, craignant de provoquer une hausse des prix. Le demi-penny est en effet un argument dans la bataille des prix que se livrent les supermarchés. Certains organismes publics utilisent aussi *le halfpenny : le timbre de* deuxième classe coûte 12,5 pence, et la taxe sur les chiens coûte 37,5 pence depuis de nombreuses années. – *(AFP)*

Alimentation

En 1983, *Bongrain* a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,35 milliards de francs contre 2,06 milliards l'année précédente, sur le marché français, soit une progression de 14 % environ, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger durant la même période ayant augmenté de 17,6 % pour s'établir à 2,12 % milliards contre 1,80 milliard de francs.

Nette progression de l'activité de *Pernod-Ricard* l'année dernière lorsque son chiffre d'affaires consolidé est passé de 5,7 à *7,5 milliards de francs* (hors taxes), soit une progression supérieure à 9 %. La société a noté une forte croissance du secteur des *boissons sans alcool dont la part* est passée de 30 % à 35 % du chiffre d'affaires et la bonne tenue de ventes sur les marchés étrangers. *La récente acquisition* de la société Raison (cidre et jus de pomme) et de la Compagnie française des produits Orangina permettra de renforcer cet axe au cours des prochaines années.

Valeurs diverses

	10-2-84	Diff.
Accor	212	– 1
Agence Havas	857	– 32
A.D.G.	349	– 11
L'Air Liquide	514	– 23
Arjomari	389	inch.
Bic	416	– 7
Bis	285,50	– 2,50
Club Méditerranée	760	– 30
Essilor	2 265	+ 10
Europe 1	653	+ 28
Gle Ind. Part.	431	– 10
Hachette	*1 430*	– 90
Oréal (L')	2 150	– 20
Navigation Mixte	237	– 10
Nord-Est	52	– 0,70
Presses de la Cité	*1 751*	– *67*
Skis Rossignol	1 380	– 10
Sanofi	515	– 11

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquitaine (1)	431 830	89 967 740
Esso	96 170	62 309 500
BSN	22 695	57 834 875
4 1/2 % 1973	24 250	46 626 085
Schlumberger	*102 880*	*51 959 353*
Pernod-Ricard	60 020	43 094 830
L'Air liquide	81 520	42 282 580
Thomson CSF	115 680	34 857 405
Moët	28 390	*38 150 785*
Alsthom	251 650	44 938 484
Matsushita	489 200	43 875 610
I.B.M.	32 870	41 072 000

(1) Du jeudi 2 au jeudi 9 février 1984.

Vif succès du second marché à Lyon

De notre correspondant

Lyon. – Le second marché a singulièrement activé la Bourse de Lyon. *Si la part du marché* lyonnais au niveau des actions a encore baissé en 1983 par rapport au marché de la Bourse de Paris (0,32 %, contre 0,7582), en revanche, le second marché de Lyon représente 18,39 % de son équivalent parisien. La nationalisation de l'une des valeurs « locomotives » de la deuxième Bourse de valeurs en France, la *Société lyonnaise de dépôts* et de crédit industriel – devenue Société lyonnaise de banque, SLB – explique largement la quasi-mise en sommeil du marché des actions. Les obligations assurent toujours à plus de 90 % l'essentiel de l'activité du palais de la Bourse de Lyon.

La timidité de la gestion traditionnelle n'a cependant pas *empêché le vif succès du second* marché, porté par la volonté de quelques leaders des milieux d'affaires ou bancaires. A commencer *précisément par la SLB.* Cinq entreprises sont entrées sur ce marché à l'accès difficile : du holding Delorme-Pignard (HLB), le 1[er] février 1983, à Ollier-Installux, le 24 novembre 1983, en passant par Genty-Cathiard, Smoby et la « vedette » Salomon.

Au cours de l'entretien qu'il a eu avec la presse, lundi 30 janvier, M. Xavier Dupont, syndic des agents de change, a souligné les deux phénomènes, qui ont provoqué la *rareté et donc* l'« euphorie » sur le second marché : une faible mise – 10 % du capital, – sur le marché à des prix *« qui ont été considérés comme modérés »* et une demande très forte. Il a affirmé qu'il n'était pas question de *« sortir de la réglementation en cours, d'abandonner la souplesse de ce système ».* Il a cependant reconnu que la phase d'entrée dans ce marché *« pourrait être plus satisfaisante »* tout en maintenant qu'on ne pouvait être *« libéral pour le vendeur et contraignant pour l'acheteur ».*

Les acheteurs institutionnels devraient donc contiuer à bénéficier d'une priorité de fait sur les petits porteurs. Plus généralement, M. Dupont a estimé que la conjoncture boursière restait très favorable : *« Il faut que les sociétés procèdent à des augmentations de capital. »*

Le *syndic* des agents de changes, qui a semblé plus régionalistes que son prédécesseur, a souhaité que *« beaucoup des entreprises de la région aillent sur le marché boursier régional ».* Il faut pour cela d'entreprises – *« elles existent dans Rhône-Alpes »,* – et des hommes, qui doivent *« aller vers elles et les amener à la Bourse ».* Libéralisme *oblige. M. Dupont a réaffirmé* sur ce point son opposition à toute tentation d'instituer des *« chasses gardées »* autour des Bourses provinciales. Selon lui, ce système risquerait d'entraîner la *« stérilisation des démarches ».*

CLAUDE RÉGENT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	6 fév.	7 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.
Terme	*385 243 912*	*432 986 199*	*402 693 001*	*407 700 279*	*416 294 072*
Comptant					
R. et obl.	989 957 661	1 167 456 961	1 042 980 217	1 265 427 917	838 789 569
Actions	71 209 216	58 203 305	45 950 688	55 528 243	42 408 156
Total	1 446 410 789	1 658 646 465	1 491 623 906	1 728 656 439	1 297 491 797

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

	6 fév.	7 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.
Franç.	106,9	106,4	107,6	106	–
Étrang.	107,6	105,3	106,6	102,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

	6 fév.	7 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.
Tendance	106,9	106	107,9	106,1	106,8

(base 100, 31 décembre 1982)

	6 fév.	7 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.
Indice gén.	165,2	163,7	165,8	163,6	165

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Semaine noire

Malgré une légère reprise technique survenue à la veille du week-end, c'est une nouvelle semaine noire que Wall Street a connue, enregistrant une baisse de 36,33 points, mesurée à l'indice Dow Jones, retombé à la cote 1 160,69, la plus basse depuis le printemps 1983.

Les nouvelles parvenues à la connaissance du marché, il est vrai, ont été mauvaises. Il y eut d'abord la très vive controverse qu'a fait naître la Fed en fixant ses nouveaux objectifs monétaires (voir ci-contre). Mais, surtout, MM. Donald Regan, secrétaire au Trésor, et Paul Volcker, président de ladite Fed, ont très largement contribué à empoisonner l'atmosphère autour du « Big Board », en déclarant *urbi et orbi* que les Etats-Unis allaient droit à la réces*sion si des mesures n'étaient pas* prises rapidement pour réduire les déficits budgétaires. Le principal résultat en fut que, mercredi, Wall Street enregistrait sa plus forte chute (– 24,18 points) depuis octobre 1982. Une nouvelle déclaration de M. Volcker, dans laquelle ce dernier assurait que ses propos avaient été amplifiés n'a pas réussi à ramener le calme.

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
Alcoa	40 1/2	37 3/4
A.T.T.	65 3/8	63 3/8
Boeing	42 3/8	41 3/8
Chase Man. Bank	51 5/8	50
Du Pont de Nem.	48 3/8	46 3/8
Eastman Kodak	70 3/4	70 1/8
Exxon	39 1/2	36 7/8
Ford	39 3/8	37 3/8
General Electric	54 1/2	53 5/8
General Foods	49 7/8	47 1/2
General Motors	70 1/8	69 3/8
Goodyear	28 1/2	26 3/8
I.B.M.	110 3/4	110
I.T.T.	41 7/8	38 5/8
Mobil Oil	30 1/4	29
Pfizer	37 3/4	37 1/4
Schlumberger	44 3/8	44 5/8
Texaco	40 7/8	40 1/4
U.A.L. Inc.	34 3/4	33
Union Carbide	54	54 1/8
U.S. Steel	28 3/4	28 3/4
Westinghouse	51 1/8	47 1/8
Xerox Corp	42	41 1/4

LONDRES

Très vif repli

Rendu lui aussi très inquiet par l'état de santé préoccupant de Wall Street, le London Stock Exchange a reperdu cette semaine tous les gains acquis en janvier (+ 5 % globalement), qui lui avaient permis de se hisser au sommet de son histoire.

Indices « FT » du 10 février : industrielles, 805,4 (contre 832,4) ; mines d'or, 595,3 (contre 597,7) ; fonds d'Etat, 82,49 (contre 82,21).

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
Beecham	315	293
Bowater	288	255
Brit. Petroleum	443	413
Courtaulds	144	135
De Beers (*)	8,65	8,40
Dunlop	44	41
Free State Geduld (*)	38	36 3/4
Glaxo	785	745
Gt. Univ. Stores	595	581
Imp. Chemical	602	586
Shell	650	598
Unilever	960	910
Vickers	140	130
War Loan	36 3/4	36 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

En-dessous des 10 000

Par sympathie avec Wall Street, Tokyo a baissé cette semaine. *Mais* le mouvement s'est opéré en bon ordre et dans le calme. Pour la première fois depuis un mois, l'indice Nikkeï Dow Jones est repassé en-dessous de la barre des 10000 pour s'établir à 9 959,90 (contre 10085,39).

Observons cependant que l'indice général a progressé de 2,28 points à 775,40 en raison d'achats massifs de valeurs énergétiques, mais aussi financières.

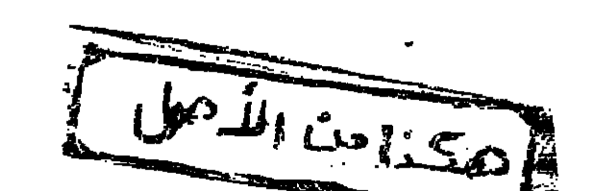
	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
Akaï	560	564
Bridgestone	600	568
Canon	1 560	1 450
Fuji Bank	698	793
Honda Motors	1 080	990
Matsushita Electric	1 920	1 780
Mitsubishi Heavy	246	240
Sony Corp	3 820	3 550
Toyota Motors	1 390	1 290

FRANCFORT

Forte baisse

Alarmé par le plongeon de Wall Street, le marché allemand s'est brutalement alourdi et l'indice de la Commerzbank, parvenu à un niveau historique le vendredi précédent (1 094,50), a baissé de 5,2 % pour revenir à 1 037,20. Un seul compartiment a été épargné : l'électromécanique avec AEG. La construction automobile a été particulièrement touchée.

	Cours 3 fév.	Cours 10 fév.
A.E.G.	101	109,80
B.A.S.F.	176,50	166,60
Bayer	182	169,20
Commerzbank	187,50	180
Deutschebank	395	377
Hoechst	190,80	181,80
Karstadt	273	260
Mannesmann	155	144,50
Siemens	409,50	389
Volkswagen	227,30	215



Crédits - Changes - Grands marchés

Euromarché

EDF consolide avantageusement sa dette

Qui donc achète la multitude actuelle de papier à taux d'intérêt variable? C'est la question que chacun se pose après le raz de marée d'euro-émissions de ce type cette semaine, puisque dix d'entre elles, totalisant 2 milliards de dollars, ont successivement vu le jour.

On a, pendant des mois, pensé que c'était la communauté bancaire internationale, dans son ensemble, qui achetait la *quasi-totalité* des euro-obligations à taux variable. La vérité est sensiblement différente. C'est, apparemment, un très petit nombre de banques américaines qui se portent acquéreurs de ces euro-emprunts, afin de les replacer dans l'immense réseau des caisses d'épargne d'outre-Atlantique. Celles-ci, disposant de vastes liquidités, les investissent en euro-obligations parce que leurs rendements, basés sur le taux du Libor, sont plus élevés que ceux des instruments du marché monétaire américain.

Les bons à trois mois du Trésor des Etats-Unis, par exemple, donnaient, à la fin de semaine, un rendement légèrement inférieur à 9,10 %. Au même moment, le taux du Libor à trois mois approchait les 10 %. Les euro-émissions d'emprunteurs, dont la qualité est au-dessus de tout soupçon, peuvent dès lors non seulement être replacées aisément auprès de ces caisses, mais aussi être lancées à des conditions extrêmement avantageuses pour les débiteurs.

Le cas de la Banque mondiale est exemplaire, cette semaine. Pour lever 250 millions de dollars d'euro-obligations à dix ans, elle a choisi, comme taux de base, celui des bons à trois mois du gouvernement américain auquel s'ajoutera la marge de 0,35, le tout étant agrémenté, pour les banques dirigeant la transaction, d'une commission globale de 0,45 %, le coût pour l'emprunteur étant en fin de compte inférieur de près de 0,25 % au taux du Libor à trois mois.

La banque américaine Manufacturers Hanover aboutit à un résultat similaire, bien qu'à l'issue d'un montage plus complexe. Vendredi matin, elle est venue offrir 100 millions de dollars d'euro-obligations d'une durée de douze ans. Celles-ci sont accompagnées d'un taux d'intérêt annuel fixe de 11,25 %, mais chacune d'entre elles comporte un « warrant » (bon de souscription) qui, dans une année, permettra aux porteurs d'acquérir un titre à taux variable, dont la durée sera également de douze ans et l'intérêt semestriel de 0,25 % inférieur au taux du Libor. Dans ces conditions, on comprend que les emprunteurs internationaux qui lancent des euro-émissions donnant une marge venant s'ajouter au Libor récoltent de beaux succès.

L'entité publique canadienne Eldorado Nuclear a brillamment drainé 100 millions de dollars à cinq ans sur la base d'un taux d'intérêt semestriel, qui sera celui du Libor à six mois, sans aucune marge, compte tenu d'une commission pour les banques de 0,25 %. Cela représente un coût pour l'emprunteur de seulement 5 points de base par an. Mais il faut souligner que la dette ainsi contractée relèvera directement du gouvernement canadien.

La Dresdnerbank allemande a dû offrir 10 points annuels pour assurer le placement de 350 millions de dollars sur cinq ans, émission qui, dénuée de toute marge comme l'opération canadienne, n'est accompagnée que d'une commission bancaire de 0,50 %. Pour trouver des eurocapitaux à très long terme, la Barclay's Bank propose l'équivalent de près de 13 points de base par an. Son euro-émission de 350 millions de dollars est, en effet, sur vingt ans. Elle est dotée d'une marge de 0,125 % en sus de la moyenne entre les taux offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois, et d'un numéraire pour les banques de 1,20 %.

Un heureux compromis

L'ambiance étant décidément propice pour les opérations à long terme, EDF, qu'on attendait depuis de longues semaines, s'est enfin décidée à solliciter 400 millions de dollars. D'une durée de quinze ans, l'euro-émission, qui est garantie par la République française, coûtera à l'emprunteur un peu plus de 18 points de base par an, à partir d'une marge de 0.125 % en addition au Libor à six mois et d'une commission pour les banques de 0,875 %.

Il s'agit là d'une excellente opération pour EDF. Elle utilisera les fonds pour rembourser des lignes de crédit existantes dont le coût est supérieur à la présente émission. Il ne s'agit donc pas d'une augmentation de la dette française, mais d'une transaction qui s'inscrit dans la bonne gestion de l'endettement en devises d'EDF. Le produit de l'euro-emprunt en dollars remboursera par anticipation des eurocrédits antérieurs en dollars, éliminant ainsi tout risque de change.

C'est également le dernier grand prêt international réalisé par Pierre Goldité, le directeur financier d'EDF. Celui-ci, qui va prendre sa retraite dans deux mois, a procédé au montage de tous les grands crédits internationaux de l'entité française. Il est l'homme qui a réussi à imposer l'excellente image de marque dont EDF bénéficie sur la scène financière internationale.

La baisse du dollar ne pouvait manquer de profiter au marché des émissions internationales libellées en deutschemarks. Les trois euro-emprunts lancés cette semaine ont été d'autant mieux accueillis qu'ils parviennent d'emprunteurs de grande qualité. Eurofima, l'entité supra-européenne de matériel ferroviaire, domiciliée à Bâle, a ainsi pu demander, au pair, 100 millions sur dix ans avec un coupon annuel de 7,625 %.

Ce taux est bien inférieur à celui que doit acquitter l'Etat allemand lui-même lorsqu'il draine des capitaux sur son propre marché. Mais indépendamment du bon état de ce dernier, Eurofima a un caractère helvétique qui ne pouvait que séduire la clientèle allemande. En outre, elle réalise des bénéfices appréciables. L'émission s'est donc immédiatement avérée un grand succès.

Il en a été de même avec la société américaine Baxter Travenol Laboratories qui, sans coup férir, a levé 200 millions de deutschemarks par le truchement d'euro-obligations à dix ans, sur la base d'un coupon annuel de seulement 7,25 %. Comme leurs homologues suisses, les investisseurs d'outre-Rhin sont friands de papier de sociétés industrielles américaines.

Ils le sont, apparemment, tout autant de celui des sociétés japonaises, si l'on en juge par le succès retentissant de l'euro-emprunt de 200 millions de deutschemarks de Mitsubishi Heavy Industries (MHI). D'une durée de cinq ans, il porte un coupon maigrelet de 3,50 % parce que à chaque euro-obligation est attaché un « warrant » qui permettra, pendant cinq ans, d'acquérir pour l'équivalent de 5000 deutschemarks d'actions ordinaires MHI. Malgré la chute récente de la Bourse de Tokyo, l'émission s'est, de suite, traitée avec une forte prime sur le marché « gris ».

Parce qu'elle n'avait pas « euro-emprunté » depuis près de cinq ans, et que, dans le passé, elle a toujours honoré, rubis sur l'ongle, ses engagements internationaux, l'URSS est un débiteur hautement apprécié sur l'euromarché. La disparition de M. Andropov ne change rien à cet état de fait. En conséquence, l'euro-crédit de 150 millions de dollars offert par la Vneshtorgbank, la banque du commerce extérieur d'URSS, se devait d'être bien accueilli.

Il l'a si bien été que, sur-souscrit, le prêt pourrait bien être augmenté de quelque 25 millions de dollars sous l'égide de la Dresdner, de la Lloyds Bank et du Crédit agricole. Sa durée est de cinq ans, son taux d'intérêt semestriel sera l'ajout au Libor d'une marge de 0,625 %. En outre, les banques recevront une commission totalisant également 0,625 %. Cette dernière, qui est un peu plus élevée que ce que les Soviétiques auraient voulu, compense la marge, qui est un peu plus basse que ce que les eurobanquiers auraient désiré.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Remous significatifs sur le dollar

Le dollar est-il à la veille de connaître un recul sensible, attendu par bien des observateurs depuis la fin de l'année dernière, ou bien n'est-il sujet qu'à une petite dépression passagère, prélude à un nouveau bond, comme il l'a fait à maintes reprises depuis trois ans ? Telle est la question que se posaient tous les opérateurs sur les marchés des changes, tout au long d'une semaine agitée et ponctuée par les déclarations contradictoires des dirigeants des Etats-Unis, vidant leurs querelles sur la place publique.

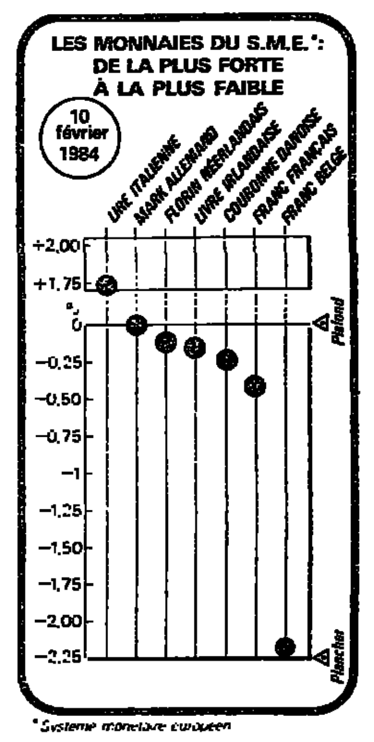
Résumons les faits. Lundi, le dollar ne se redressait pas après son repli de la semaine précédente, ce qui surprenait les milieux financiers internationaux. Après tout, l'arrêt de la création monétaire de pétrodollars, les besoins des emprunteurs internationaux pour payer les intérêts de leurs dettes, l'arrêt du remboursement du capital de ces dettes, la tension des taux d'intérêt américains et les appels croissants du Trésor des Etats-Unis pour financer le déficit budgétaire, sont toujours des phénomènes de nature à entretenir une pénurie mondiale de dollars. Dans ces conditions, tout recul du « billet vert » ne peut qu'être mis à profit par les acheteurs, et la reprise est inévitable. Les cours dudit « billet vert » n'en retombaient pas moins de 2,7350 DM et 8,40 F mardi, les indications données au Congrès de Washington par la Réserve fédérale, suivant lesquelles, contrairement à certains espoirs, les taux n'étaient pas appelés à baisser, faisant remonter vivement le dollar à 2,7630 DM et 8,48 F à Paris. Tout de même ! Mais, les deux jours suivants, la devise américaine rechutait à 2,73 DM à Francfort et à 8,40 F à Paris, pour, toutefois, se redresser un peu jeudi soir et vendredi sur l'annonce du décès de M. Iouri Andropov. Un tel comportement avait de quoi étonner les observateurs. Quoi ! La crise redevenait aiguë au Liban, les taux d'intérêt américains étaient voués peut-être à monter, sûrement à ne pas baisser, et le « billet vert », valeur refuge des dernières années, ne « flambait » pas ? C'est qu'entre-temps, l'image de ce billet s'était un peu ternie. L'évacuation de Beyrouth par les « marines » américains était considérée comme une perte de face de l'oncle Sam. Ensuite, le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, tenait, devant le Congrès, des propos passablement explosifs : « *Si le déficit budgétaire n'est pas rapidement réduit, si les appels aux capitaux étrangers pour le combler se poursuivent au rythme actuel, les Etats-Unis risquent de devenir en 1985 emprunteurs nets à l'extérieur, et peut-être le plus grand emprunteur mondial.* » Pour faire bonne mesure, il affirmait qu'il restait « *bien peu de temps* » et même qu'il « *était bien tard* » pour un redressement, avançant même que le pays « *jouait à la roulette russe* » et qu'il pourrait s'ensuivre une baisse de confiance vis-à-vis du dollar, susceptible de ralentir l'afflux des capitaux étrangers et de rendre de plus en plus coûteux le financement du déficit budgétaire. Jugez de l'effet sur les milieux financiers internationaux et sur les braves prêteurs du monde entier !

Sans doute, M. Volker, en fin de semaine, laissait entendre que ses propos détonants avaient été exagérément amplifiés. Sans doute les observateurs font-ils la part du feu dans cette partie de « bras de fer » entre le Congrès, la Maison Blanche et les autorités monétaires, en pleine année électorale. Mais il faut convenir qu'il y a de quoi être ébranlé. La Bourse de New-York a fort bien entendu le message : après avoir remarquablement anticipé la reprise de l'économie au second trimestre 1982, elle semble vouloir anticiper sinon une récession, du moins un sévère ralentissement. Ajoutons que si, au cours de cette année électorale, les sondages devenaient moins favorables à un Ronald Reagan qui part, un peu tôt, vainqueur, le dollar serait agité de formidables remous.

En Europe, le mark a bénéficié à nouveau du recul du dollar, se hissant en tête du Système monétaire européen, et montant un peu plus à Paris, pour frôler les 3,08 F en fin de semaine, sous l'œil attentif de la Banque de France, qui est très peu intervenue.

Sur le marché de l'or, ni la crise du Liban ni le repli du « billet vert » n'ont fait recette, le cours de l'once retombant de 386 dollars à 377 dollars à la veille du week-end. Il y a encore trop de métal dans trop de mains.

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 10 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4160	–	11,8666	44,8029	36,5163	1,7822	32,3991	0,0593
	1,4245	–	11,8448	45,2284	36,3636	1,7753	32,1958	0,0591
Paris	11,9326	8,4270	–	377,55	307,72	15,0187	273,03	4,9953
	12,0263	8,4425	–	381,84	307	14,9875	271,81	4,9896
Zurich	3,1605	2,2320	26,4863	–	81,50	3,9779	72,3149	1,3230
	3,1496	2,2110	26,1889	–	80,40	3,9250	71,1848	1,3067
Francfort	3,8777	2,7385	32,4967	122,69	–	4,8806	88,7251	1,6233
	3,9174	2,7500	32,5732	124,37	–	4,8819	88,5383	1,6252
Bruxelles	79,4517	56,11	6,6584	25,1389	20,4893	–	18,1792	3,3260
	80,2421	56,33	6,6722	25,4771	20,4836	–	18,1358	3,3291
Amsterdam	4,3705	3,0865	36,6263	138,28	112,71	5,5808	–	1,8296
	4,4245	3,1060	36,7904	140,47	112,94	5,5139	–	1,8356
Milan	2388,79	1687	200,19	755,82	616,03	30,0659	546,57	–
	2410,25	1692	200,41	765,26	615,27	30,0372	544,75	–
Tokyo	332,85	234,50	27,8272	105,06	85,6308	4,1793	75,9760	0,1390
	332,19	233,20	27,6227	105,47	84,800	4,1398	75,0684	0,1378

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 février, 3,5936 F contre 3,6202 F le vendredi 3 février.

Les matières premières

Nouvelle et sensible baisse du sucre

Les fluctuations enregistrées cette semaine sur les prix des matières premières ont été dans l'ensemble peu importantes, malgré la mort d'Andropov. La plupart des experts estiment que la revalorisation des prix des métaux, fonction toutefois de l'ampleur de la reprise de l'activité économique, sera plus sensible dans le courant de cette année que celle des denrées, certaines, par exemple, comme le cacao ayant été favorisées en 1983.

METAUX. – *Les cours du zinc, bien qu'en léger retrait, se maintiennent au-dessus de 700 livres la tonne à Londres. La pénurie de disponibilités de métal de bonne qualité à court terme reste toujours un facteur puissant de soutien du marché. Les perspectives offertes à ce métal restent satisfaisantes, car un important courtier britannique pense que les prix vont encore monter dans le courant de l'année.*

Faibles variations des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La situation statistique du métal rouge ne donne toujours aucun signe tangible d'amélioration, toute hausse restant subordonnée à une réduction importante des stocks mondiaux, toujours très abondants.

Les prix de l'aluminium – qui ont peu varié à Londres – devraient encore progresser en 1984, mais dans de plus faibles proportions qu'en 1983, selon les prévisions formulées par un important courtier d'outre-Manche. La demande mondiale de métal devrait s'accroître de 6,5 % cette année, estime le groupe Pechiney. Quant à l'offre mondiale, son augmentation est évaluée à 11 %, les capacités de production pourraient être utilisées à près de 85 % au lieu de 72 %, plus bas niveau en février 1983. Quant aux stocks mondiaux, ils ont diminué de 1 million de tonnes.

Les cours du nickel se maintiennent à Londres pratiquement à leurs niveaux de la semaine précédente. La position statistique de ce métal est en voie d'amélioration. Les stocks détenus par le principal producteur mondial ont diminué l'an dernier de 20 %. Les prix restent encore à des niveaux peu rémunérateurs pour certains producteurs.

DENREES. – *Le mouvement de baisse du cacao semble stoppé sur les différents marchés. Le déficit mondial de production est évalué, par une firme française, à 185000 tonnes pour la saison 1983-1984. De nouvelles pluies au Brésil dans les zones productrices et des achats importants de fèves effectués au Ghana par la caisse de stabilisation n'ont pas trop pesé sur les cours.*

Nouvelle baisse des cours du sucre sur les différentes places, au niveau le plus bas depuis près d'un an. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour déprimer le marché : annulation de plusieurs achats sur le marché mondial, démenti apporté à la conclusion d'un important contrat de troc (600000 tonnes de sucre contre du gaz soviétique), enfin, réduction de la teneur en sucre aux Etats-Unis de diverses boissons. La production mondiale est estimée par une firme privée à 95,86 millions de tonnes pour la campagne 1983-1984. Elle couvrira pratiquement les besoins de la consommation mondiale, qui devraient atteindre 95,61 millions de tonnes. En fin de campagne, les stocks mondiaux reviendront à 37,87 millions de tonnes, ce qui représentera 40 % environ de la consommation.

LES COURS DU 10 février 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 982,50 (992,50) ; à trois mois, 1 002 (1013,75) ; étain comptant, 8 592 (8 547,50) ; à trois mois, 8 691 (8 690,50) ; plomb, 286 (282,50) ; zinc, 702 (718) ; aluminium, 1 050 (1 064,50) ; nickel, 3 285 (3 301) ; argent (en pence par once troy), 617 (620). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62,55 (64,65) ; argent (en dollars par once), 8,75 (8,84) ; platine (en dollars par once), 389 (399,90) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 95,17 (93,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inchangé (298-305). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inchangé (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 75,15 (76,25) ; mai, 74,87 (76,40). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 440 (436). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 48,40 (48,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 875-895 (895-910). – **Penang** (en livres par tonne) : 270,25-270,75 (266,50-267,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 552 (2 538) ; mai, 2 497 (2 480) ; sucre, mars, 7,08 (7,59) ; mai, 7,34 (7,90) ; café, mars, 140,97 (143,60) ; mai, 135,71 (137,45). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 129,75 (136,15) ; mai, 133,75 (141,43) ; café, mars, 2 099 (2 074,50) ; mai, 1 958 (1 923,50) ; cacao, mars, 1 882 (1 875,50) ; mai, 1 873 (1 839). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 248 (2 255)) ; mai, 2 278 (2 263) ; café, mars, 2 500 (2 510) ; mai, 2 359 (2 372,50) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 650 (1 735) ; mai, 1 685 (1 791) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 186,60 (194,50) ; mai, 191 (197,90). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 154,70 (160,35) ; juin, 157 (162,30).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 326 (332 1/4) ; mai, 328 1/2 (336 3/4) ; maïs, mars, 325 1/2 (330) ; mai, 329 (334).

INDICES. – Moody's, 1 053,9 (1 059) ; Reuter, 1 983 (1 998,60).

Marché monétaire et obligataire

Déceptions aux Etats-Unis

Ceux qui, aux Etats-Unis, et même ailleurs, s'imaginaient que M. Paul Volcker, l'intraitable président de la Réserve fédérale, la banque centrale du pays, allait annoncer devant le Congrès un assouplissement de sa politique donc une baisse des taux, ont été déçus. En dévoilant les nouveaux objectifs de croissance pour les différentes définitions de la masse monétaire (une réduction théorique de 1 %, soit 4 à 8 % pour M 1, 6 % à 9 % pour M 2, 6 % à 9 % pour M 3, en fait, une stabilité après le coup de frein donné en juillet 1983) le président de la « Fed » a donné un avertissement très clair : « *Même en cette année électorale, ne comptez pas sur nous pour faciliter le financement d'un déficit budgétaire qui conduit le pays à la récession, car il risque d'étouffer l'investissement productif en absorbant le plus clair de l'épargne nouvelle.* » Au reste, estime M. Volcker, les objectifs de croissance des disponibilités sont suffisamment élevés pour permettre une croissance de 4 % à 4,75 % pour 1984, en termes réels, avec un taux d'inflation compris entre 4,5 % et 5 % et un taux de chômage revenu à 7,5 % environ.

Donc, plus de baisse des taux à espérer, à moins d'une réduction du déficit budgétaire de 50 milliards de dollars au minimum cette année, si ce n'est 100 milliards de dollars, soit par réduction des dépenses, soit par augmentation des impôts. Jamais de la vie, répète le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, qui adjure le Congrès de réduire les dépenses mais refuse les impôts nouveaux et recommande audit Congrès de « jeter au panier » le rapport de M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, coupable de pactiser avec M. Volcker. Une belle cacophonie financière, selon le propre mot d'un républicain influent à Washington !

Notons que l'accroissement de 2,8 milliards de dollars de la masse monétaire (dans sa définition M 1) annoncé vendredi soir n'ira sans doute pas dans le sens de l'apaisement.

En Europe, pas de changements. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour est revenu, passagèrement, à 11,75 % au lendemain d'une injection de 15 milliards de francs par la Banque de France, avant de remonter pour la constitution des réserves des banques, le 20 du mois.

Sur le marché obligataire français, tout va toujours très bien, au point que l'on place déjà, avec plein succès, un emprunt à paraître au *BALO* du 20 février : celui de la Caisse nationale des télécommunications (CNT), 2,5 milliards de francs en deux tranches, l'une de 1,5 milliard à taux fixe (13,70 %), huit ans *in fine*, l'autre de 1 milliard de francs à taux révisable annuellement (TRA) et à 13,70 % la première année. Avec les 500 millions de francs de Bail Equipement à taux révisable tous les trois ans et à 13,90 % au départ, la CNT aura été le seul « papier » que les particuliers non mutualistes auront eu à se mettre sous la dent cette semaine.

Les deux autres émissions ont été réservées soit aux institutionnels et aux clients de l'émetteur, soit aux clients du réseau. Cela a été vrai pour les 6,4 milliards de francs de la Caisse nationale du Crédit agricole, en trois tranches : 2,5 milliards de francs à taux fixe (13,70 %), huit ans *in fine*, 3,5 milliards de francs à taux renouvelable annuellement (13,70 % la première année) et 400 millions de francs à taux variable (110 % du taux moyen du marché monétaire mensuel TMMM).

Cela a été encore plus vrai pour le milliard de francs de titres participatifs proposés par Indosuez, qui s'est arraché comme des petits pains : les investisseurs institutionnels et, tout de même, les clients de la banque Indosuez se sont partagé le magot. Certes, ce n'est pas la première émission de titres participatifs et, l'an dernier, celles de Saint-Gobain, de Renault, de Rhône-Poulenc et, surtout, de C.G.E. s'étaient placées en un clin d'œil. Mais, dans le cas d'Indosuez, c'est une première dans la banque, du moins de ce calibre, et le marché l'a immédiatement confisquée. Il est vrai qu'Indosuez a bien des séductions pour un investisseur : . Quant à la formule de participation, calculée assez diaboliquement par ces spécialistes du taux variable que sont les gens d'Indosuez, elle est à double détente. A la partie fixe, 45 % du taux moyen des obligations (TMO), s'ajoute une partie variable, 30 % du TMO indexés sur l'évolution des résultats consolidés de la banque : ce mécanisme constitue un frein à la hausse et à la baisse du TMO. Ensuite, tous les vingt ans, la formule d'indexation est ramenée à zéro, pour éviter une accumulation trop forte pour un titre perpétuel. Telle qu'elle est, la formule a plu, même la remise du compteur au zéro : vingt ans, c'est bien loin.

Relevons, enfin, une indication bien intéressante : selon TGF, filiale de la Caisse des dépôts, le nombre des SICAV de court terme (trésorerie) est passé de trente-six à cinquante-trois entre le 30 juin 1983 et le 31 janvier 1984, leur en-cours s'élevant, tout benoîtement, de 29 milliards de francs à 70,60 milliards de francs, l'augmentation ayant été de 9,30 milliards de francs en janvier dernier. Si l'on y ajoute les 30 milliards de francs au minimum qu'ont reçus les cinq cents fonds communs de trésorerie, on dépasse les 100 milliards de francs. Et tout cela a été constitué en à peine deux ans, avec une publicité fort discrète, à l'inverse des CODEVI ; c'est le plus important et le plus rapide transfert de liquidités qu'on ait constaté en France depuis au moins trente ans.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. ALAIN TOURAINE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Touraine, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 12 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Alain Touraine, qui est aussi professeur à l'université de Paris-Nanterre, et qui est, entre autres, l'auteur de *la Mort d'une gauche* et de *l'Après-Socialisme*, répondra aux questions d'André Passeron et de Frédéric Gaussen, du *Monde*, et de Ménie Grégoire et de Jeanine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

● *Manifestation en Guadeloupe.* – Quelque deux mille personnes selon la police, trois mille selon les organisateurs, ont manifesté vendredi 10 février à Pointe-à-Pitre pour protester contre les attentats commis en Guadeloupe dans la nuit du 3 au 4 février (*le Monde* du 7 février). Les manifestants répondaient à l'appel d'un comite contre le terrorisme constitué à l'initiative des élus de l'opposition membres du conseil municipal de Pointe-à-Pitre, dont la majorité est communiste.

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1984 a été tiré à 563 586 exemplaires

A B C D F G H

LA MENACE DE RETRAIT D'AUTORISATION A SIX RADIOS PARISIENNES

Une nécessaire clarification des griefs

L'avis favorable au retrait d'autorisation concernant six radios parisiennes prononcé, jeudi 9 février, par la commision Galabert, a suscité beaucoup d'émoi parmi les stations de la capitale. Alors qu'un débat en direct rassemblait jeudi soir sur Gilda plusieurs radios visées, toutes déterminées à continuer à émettre quel que soit le verdict de la Haute Autorité, Radio Solidarité affirmait que *« cible depuis deux ans du pouvoir socialiste, elle s'attend à tout »*. Elle *« proteste avec indignation contre ces agressions (...), ne se taira jamais et prendra toute mesure pour que soient respectés pluralisme et liberté d'expression »*.

D'autre part, M. Robert Namias, responsable de 95.2, mise en cause par la commission Galabert (*le Monde* du 11 février), précise que sa station *« qui, la première, a rejoint sa fréquence attribuée et constitué le regroupement exigé, a toujours émis sur une puissance très inférieure à celle de la plupart des stations FM, ce qui [nous] occasionne encore des gênes importantes dans Paris »*. *« Quant à la publicité,* ajoute-t-il, *95.2 s'est toujours refusée aux messages préenregistrés de type classique. Nous avons cherché à utiliser le sponsoring dans des conditions compatibles avec la loi. Les résultats sont très insuffisants. C'est pourquoi nous avons lancé lundi le club 95.2 pour assurer en partie notre autofinancement. »*

Six radios parisiennes vont-elles disparaître ? Un premier verrou, par la volonté de la commision Galabert, vient en tout cas de sauter brutalement, rappelant aux « accusées » devenues plus vulnérables, la nature *« précaire et révocable »* des autorisations. C'est donc à la Haute Autorité que revient désormais l'entière responsabilité du dossier. A elle d'en assumer les difficultés et les contradictions, le poids pour l'établissement d'une jurisprudence... et l'impopularité dans le monde de la FM.

Toutefois, le vote exprimé jeudi par la commission suscite quelques interrogations. On peut s'étonner en effet de la procédure adoptée pour le vote : global, il n'a pas permis que soient examinés séparément les dossiers, chacun sachant pourtant à quel point divergent les situations, les vocations, les histoires et les moyens de ces six radios. Global, il a évité que l'on ne discute réellement des chefs d'accusation, et donc des preuves et documents sur lesquels ils se fondent.

Sans doute la commission Galbert connaissait-elle la crise que traversent certains regroupements, et la mauvaise volonté, voire les provocations de certainse stations méritaient châtiment. Mais que dire de l'accusation de recours à la publicité et sur quoi se base-t-elle ? NRJ et la Voix du lézard font de la publicité ? Soit, et c'est contraire à la loi. Mais quel seuil ont-elles donc franchi pour se trouver officiellement accusées ? Car, ne nous leurrons pas, la plupart des autres aussi en font. Y a-t-il donc un pallier à ne point dépasser ? Dans ce cas, quel est-il ? Et qui a écouté ? Pas le SOP en tout cas (Service d'observation des programmes), officiellement responsable du contrôle, mais qui refuse de se lancer dans l'aventure de la FM avant d'avoir reçu les moyens de faire un travail honnête sur tout le territoire, et une définition précise de la publicité. Des auditeurs, des politiques, d'autres radios ? La rumeur, peut-être ? Allons, comment, dans cette confusion, frapper pour l'exemple ? Ce ne serait pas sérieux.

La trop forte puissance d'émission fut en fait le grief retenu contre toutes les stations. La course frénétique aux gros émetteurs est, en effet, absurde en même temps que nuisible, et il fallait que se manifeste quelque part une volonté de l'enrayer. Fort bien. Mais la condamnation des stations inscrites dans cette course ne résoud en rien le problème. Qui donc ignore encore qu'évoquer la puissance signifie peu de chose ? C'est de « portée » qu'il importe de parler et ce sont des mesures de champs qu'il faudrait entreprendre. On montrerait ainsi qu'un émetteur de 1 kilowatt perché sur la tour Eiffel peut permettre de couvrir tout Paris quand le même émetteur, branché à la Bastille, ne permet d'arroser que quelques pâtés de maisons. *« Baisser notre puissance revient à signer notre arrêt de mort »*, explique Gilda, qui, ayant tenté l'expérience de n'émettre jeudi qu'avec 500 watts, conformément aux prescriptions de la Haute Autorité, n'était audible que dans trois quartiers de la capitale. Le site est donc primordial mais les meilleurs emplacements sont chers et les terrasses des immeubles haut perchés se louent désormais à des prix de nababs...

Alors? Une concertation s'impose entre la Haute Autorité, les ingénieurs de TDF et les techniciens et responsables des différentes stations, où l'on jouerait cartes sur table, ce qui ne s'est jamais fait. Comment s'étonner du sentiment d'injustice que connaissent nombre de stations mal entendues sur Paris ou de l'amertume de celles qui contestent les mesures effectuées par TDF? Toute information technique est en effet inaccessible. La communication du plan de fréquence est refusée à quiconque, ainsi que les données à partir desquelles les choix et les répartitions de fréquences ont été réalisés. Comment, dans ce cas, exiger l'autodiscipline des stations et éviter que s'élaborent à propos de cet organisme de service public, les soupçons et accusations les plus graves qu'il ne mérite peut-être pas?

Chacun, dans cette affaire, a le même intérêt : les stations souhaitent être perçues dans de bonnes conditions, ne pas être gênées, donc ne pas gêner les autres; les auditeurs – y compris ceux des stations publiques – veulent un confort d'écoute pour la radio de leur choix et TDF ne peut qu'espérer *l'harmonie...* Qu'on en finisse alors avec cette politique du secret. Ce sera, sinon, le gâchis.

ANNICK COJEAN.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le commissaire du gouvernement demande l'annulation de l'élection municipale de Sète et l'inversion des résultats de Noisy-le-Grand

Le Conseil d'Etat a entendu, vendredi 10 février, les conclusions du commissaire du gouvernement relatives aux élections municipales de Sète (Hérault), de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) et de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Pour la première de ces communes, le commissaire du gouvernement, M. Panty, a demandé l'annulation ; pour la seconde, il a demandé l'inversion des résultats et pour la troisième, la validation du scrutin de mars dernier.

A Sète, où l'écart séparant les deux listes en présence au deuxième tour a été faible – la liste d'opposition conduite par M. Marchand (CDS) n'a devancé que de 96 voix la liste d'union de la gauche menée par le maire sortant M. Martelli (PC), – le commissaire du gouvernement a estimé que la présence irrégulière dans de nombreux bureaux de vote, lors du deuxième tour, de plusieurs centaines de bulletins du premier tour de la liste du maire sortant, alors que celle-ci avait fusionné avant le deuxième tour avec la liste socialiste, a été de nature à fausser les résultats du scrutin. Le tribunal administratif de Montpellier avait rejeté, le 31 mai, le recours en annulation.

En ce qui concerne l'élection municipale de Noisy-le-Grand, M. Panty a conclu à la confirmation du jugement du tribunal administratif de Paris, qui, le 15 juin dernier, après avoir rectifié les résultats que le bureau centralisateur avait irrégulièrement proclamés au soir du second tour, a inversé la composition du conseil municipal et proclamé élus trente-trois candidats de la liste d'opposition conduite par Mme Richard (RPR) et dix de la liste d'union de la gauche menée par le maire sortant, Mme Goutmann (PC). Il a, en revanche, proposé de rejeter comme irrecevable, le recours présenté par Mme Richard contre l'élection de Mme Goutmann en qualité de maire : ce recours n'a pas en effet été présenté devant le tribunal administratif.

Le commissaire du gouvernement a enfin conclu au maintien du jugement du tribunal administratif de Paris, qui, le 8 juin 1983, a rejeté la protestation de M. Jans, ancien maire communiste, et de ses colistiers contre l'élection municipale de Levallois-Perret. M. Panty a estimé que les conditions, dénoncées peu avant par Me Lyon-Caen dans sa plaidoirie, dans lesquelles s'est déroulée la campagne menée par la liste de M. Balkany (RPR), qui a remporté l'élection au premier tour, ne justifient pas l'annulation du scrutin. Le Conseil d'État rendra ses décisions définitives dans les prochains jours.

LAETITIA AVAIT ÉTÉ ÉTRANGLÉE PAR SA MÈRE

(De notre correspondant.)

Nice. – Laetitia Louis, âgée de huit mois, découverte étranglée, le 9 février, à Mandelieu (Alpes-Maritimes) (*le Monde* du 11 février), avait été assassinée par sa mère. Celle-ci a avoué l'avoir étranglée avec une ronce. Mme Béatrice Louis, vingt-trois ans, dont le mari est au chômage, a déclaré aux enquêteurs : *« Nous avions trop de soucis. »*

Après avoir tué sa fille, elle avait jeté son corps dans un buisson. Revenue au centre-ville, elle était entrée dans un bureau de tabac laissant le landau dans la rue. Mme Louis déclara d'abord qu'en ressortant de l'établissement elle avait aperçu un homme de type maghrébin s'enfuir avec Laetitia, dont on devait retrouver le cadavre une demi-heure plus tard.

La jeune femme a été confondue par le témoignage d'une passante qui l'avait vue près du buisson, où les gendarmes devaient découvrir le corps de l'enfant.

La meurtrière a été inculpée d'assassinat et écrouée à la maison d'arrêt de Nice.

En Grande-Bretagne

LES PRIX ONT BAISSÉ DE 0,1 % EN JANVIER

Grâce principalement aux soldes de Nouvel An, les prix à la consommation ont baissé en Grande-Bretagne, au mois de janvier, pour la troisième fois depuis quatorze ans. L'indice officiel, publié le 10 février, a diminué de 0,1 % par rapport à décembre, ce qui a ramené le taux d'inflation pour les douze derniers mois à 5,1 % contre 5,3 % le mois précédent.

Deux autres légères baisses de cet indice avaient déjà été enregistrées depuis 1970, mais elles avaient été provoquées en septembre et en décembre 1982 par des réductions de l'intérêt sur les prêts hypothécaires de logement. Toutefois, dans la mesure où il reflète la chute des prix dans les magasins, le résultat de janvier risque de n'être que temporaire.

Les soldes ont annulé l'effet des hausses des prix de divers produits, notamment des alcools, ainsi que des tarifs ferroviaires, alors que les prix des denrées demeuraient stationnaires. A la base cependant, les pressions inflationnistes ont tendance à renaître, soit à cause de la dépréciation de la livre sterling par rapport au dollar et à cause de la hausse des cours de nombreuses matières premières, soit parce que les fabricants commencent à profiter de la reprise de la demande pour améliorer leurs marges bénéficiaires.

Le gouvernement maintient en tout cas sa prévision selon laquelle, pendant l'année courante, le coût de la vie n'augmentera que de 4,5 %. Le ministre de l'emploi, M. Tom King, a souligné qu'au cours des deux derniers mois, les prix des produits et services des industries nationalisées n'avaient augmenté que de 1 %, soit la plus faible hausse depuis au moins 1962. En janvier, l'indice s'est situé à 342,6 (base 100 en 1974). – *(AFP, UPI.)*

● *M. Mitterrand au Danemark. – Le chef de l'État se rendra à* Copenhague vendredi 17 février, en compagnie de M. Cheysson, ministre des relations extérieures. Ce voyage fait partie du cycle de consultations du président de la République auprès des neuf partenaires européens de la France, dans la perspective du sommet organisé les 19 et 20 mars à Bruxelles.

En Inde

ACCUSÉ DE MEURTRES UN DIRIGEANT NATIONALISTE CACHEMIRI A ÉTÉ PENDU

M. Mohamed Maqbool Butt, fondateur du Front de libération du Cachemire, a été pendu samedi matin 11 février, dans la prison centrale de New-Delhi. Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises par les autorités : mise en état d'alerte maximale des forces de sécurité, arrestation préventive de plus de quatre cent cinquante membres de mouvements nationalistes cachemiris, dont le propre frère du condamné, qui voulait se rendre dans la capitale pour le voir avant son exécution et ramener son corps dans son village natal.

M. Butt, fondateur du Front dans les années 60, avait été condamné à mort en 1968 pour le meurtre d'un inspecteur de police. Il s'était échappé et avait organisé, en 1971, le détournement d'un avion de ligne indien sur le Pakistan. Arrêté à nouveau en 1976, il avait été condamné à la pendaison pour le meurtre d'un directeur de banque et pour avoir soutenu le mouvement séparatiste cachemiri. Mercredi dernier, le président indien Zail Singh avait rejeté son recours en grâce.

Ce refus de la clémence faisait suite au kidnapping et au meurtre, il y a une semaine, d'un diplomate indien en Grande-Bretagne par l'Armée de libération du Cachemire, qui avait exigé la libération de M. Butt en échange de la vie du diplomate. Ces derniers jours ont vu une activité intense des nationalistes cachemiris : une tentative d'enlèvement d'un membre de la famille du secrétaire d'Etat indien à l'information, lui-même originaire du Cachemire, a été déjouée ; plusieurs bâtiments publics ont été incendiés dans la ville cachemirie de Poonch ; des mouvements de grève ont eu lieu dans l'Etat, dont Mme Gandhi est elle-même originaire et dont elle ne parvient pas à reprendre le contrôle à l'opposition. Enfin, des manifestations anti-indiennes ont été dispersées par la police au Pakistan. – *(UPI).*

● *Adoption définitive de deux projets de loi.* – L'Assemblée nationale, vendredi 10 février, a adopté définitivement, respectivement en troisième et en quatrième lecture, le projet de loi portant réforme de la formation professionnelle continue et celui relatif à la prévention et au règlement amiable des entreprises en difficulté. Dans les deux cas, l'Assemblée nationale, au terme de l'ultime navette avec le Sénat (*le Monde* du 11 février), est revenue au texte qu'elle avait voté à la précédente lecture.

Par ailleurs, plus de soixante sénateurs, après cette adoption définitive, ont saisi le Conseil constitutionnel du texte de la loi relative à la prévention et au règlement amiable des entreprises en difficulté.

● *Les conflits du travail en 1983 à leur niveau le plus bas depuis 1965.* – Selon les statistiques publiées le 10 février par le ministère des affaires sociales, les conflits du travail en 1983, avec 1 483 640 journées non travaillées, sont à leur niveau le plus bas depuis 1965. Cependant, les conflits du travail, en décembre 1983, par rapport à novembre, étaient en augmentation de 30 % pour les effectifs concernés, et de 140 % pour le nombre de journées, avec, respectivement, 47 900 personnes et 179 000 journées non travaillées.

● L'Humanité *et le conseil des ministres.* – Dans son numéro du samedi 11 février, *l'Humanité* juge *« incomplète »* et *« tendancieuse »* la relation que nous avons faite, dans nos éditions du 10 février, des échanges de vues intervenus le 8 février, au conseil des ministre, à propos du plan d'accompagnement des restructurations industrielles, et notamment de l'intervention de M. Charles Fiterman, qui avait regretté que le gouvernement n'ait pas retenu l'idée d'une contribution exceptionnelle sur les grandes fortunes. Le quotidien du PCF ajoute, en particulier : *« Il serait bien étonnant, en effet, que Charles Fiterman, lors de ce conseil des ministres, n'ait pas souligné, par exemple, que les directions des entreprises ne doivent pas se limiter à une adaptation passive à la conjoncture, mais qu'elles doivent s'inscrire dans une stratégie industrielle offensive, étudier soigneusement toutes les possibilités du marché, dans le but de renforcer leurs capacités à répondre toujours mieux aux besoins du marché intérieur et aux nécessités de l'exportation. »*

NOUVELLES BRÈVES

● *Incidents au cours d'une réunion du Front national.* – Deux personnes ont été blessées à coups de matraque au cours d'incidents qui se sont produits, vendredi soir 11 février, à Cholet (Maine-et-Loire), à l'arrivée de M. Jean-Marie Le Pen, venu présider un meeting du Front national dans la salle des fêtes de la ville. Une cinquantaine de jeunes gens ayant conspué le président du Front national, le service d'ordre est intervenu pour les disperser et a interdit tout accès à la salle pendant la durée du meeting auquel ont participé cent cinquante à deux cents participants. Les deux blessés ont été hospitalisés. Dans l'après-midi, une manifestation contre la venue de M. Le Pen à Cholet avait rassemblé, à l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), quelque cinq cents personnes, selon les organisateurs. – *(AFP.)*

● *Annulation de la réunion des ministres des finances du « groupe des Cinq ».* – Les ministres des finances du « groupe des Cinq » (États-Unis, Japon, Allemagne fédérale, France et Grande-Bretagne) ont annulé la réunion informelle qu'ils devaient tenir dimanche 12 février à Paris à l'invitation du ministre français, M. Jacques Delors. Cette annulation a été décidée lorsqu'il est apparu que le secrétaire américain du Trésor, M. Donald Regan, ne pourrait pas y participer en raison des débats en cours à Washington sur le budget. En outre le ministre japonais des finances, M. Noburo Takeshita, avait précédemment annoncé qu'il ne pourrait se rendre à cette réunion. Les Dix se rencontrent début avril avant la session, le 12 à Washington, du comité intérimaire du FMI.

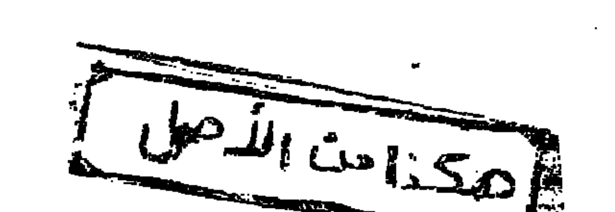
● *M. André Audinot réélu président du Syndicat de la presse parisienne.* – M. André Audinot a été réélu, jeudi 9 février, pour deux ans, à la présidence du Syndicat de la presse parisienne, après modification des statuts qui empêchaient le président d'assumer plus de deux mandats. Le nouveau texte prévoit que ce dernier ne peut se présenter plus de deux fois consécutives, *« sauf décision contraire d'une assemblée générale extraordinaire »*. Convoquée en raison de l'importance des dossiers en cours (le projet de loi sur la presse, la réforme du régime économique de la presse), celle-ci a permis à M. André Audinot, qui représentait sa candidature, d'être réélu.

Le nouveau bureau, élu pour deux ans, est donc ainsi composé : président, M. André Audinot (*le Figaro*) ; vice-présidents, M. Hugues Vincent-Barbe (*le Nouveau Journal*), et Mme Jacqueline Beytout (*les Echos*) ; secrétaire général, M. Jean Chamboulive (*la Cote Desfossés*) ; trésorier, M. Roger Alexandre (*Paris-Turf*).

● *Signature d'un protocole d'accord entre Canal Plus et Antenne 2.* – MM. André Rousselet, président de Canal Plus, et Pierre Desgraupes, PDG d'antenne 2, ont signé le 9 février un protocole d'accord définissant leurs relations et prévoyant les modalités de leur coopération dans les domaines des programmes sportifs, artistiques et cinématographiques. Au terme de cet accord commercial, Antenne 2 serait prête à céder à la future quatrième chaîne des droits prioritaires qu'elle a acquis sur des films, ainsi que la priorité sur des longs métrages qu'elle a co-produits, le délai imposé pour la diffusion des films sur les chaînes de service public étant de trois ans dans le cas d'achats, deux ans dans le cas de co-productions.

● *Le syndicat national des professionnels* du théâtre et de l'action culturelle CGT (SYNPTAC) appelle une nouvelle fois les machinistes de la Comédie-Française à un arrêt de travail pour le 15 février, de 18 à 22 heures, ce qui devrait entraîner la suppression du spectacle prévu en soirée de *l'Avare*.

● *Les prix des chaussures pourront augmenter de 4,25 %.* – La Fédération nationale de l'industrie de la chaussure a accepté un accord de modération de prix. Le taux de base pour les produits de saison (*automne-hiver 1984/1985*) est fixé à 4,25 %. Pour les produits permanents, la hausse s'effectuera en deux temps : 3 % en février et 1,25 % en septembre. Cet accord comporte une clause de répercussion partielle des hausses de matières premières. La répercussion est autorisée au-delà de 12 %, à l'exclusion des textiles pour lesquels il n'y a aucune répercussion. La profession aurait souhaité la libération totale des prix et, à tout le moins, une possibilité de répercuter totalement les augmentations des matières premières, lesquelles représentent le tiers du prix de revient des chaussures.



Le Monde
Aujourd'hui



Supplément au numéro 12145. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 12-Lundi 13 février 1984.

Les skis *font l'objet d'incessantes recherches afin d'améliorer leurs performances. A Sarajevo, les*

Des champions aux semelles de vent

Avant, c'était le bois. Aujourd'hui, c'est le polyéthylène.

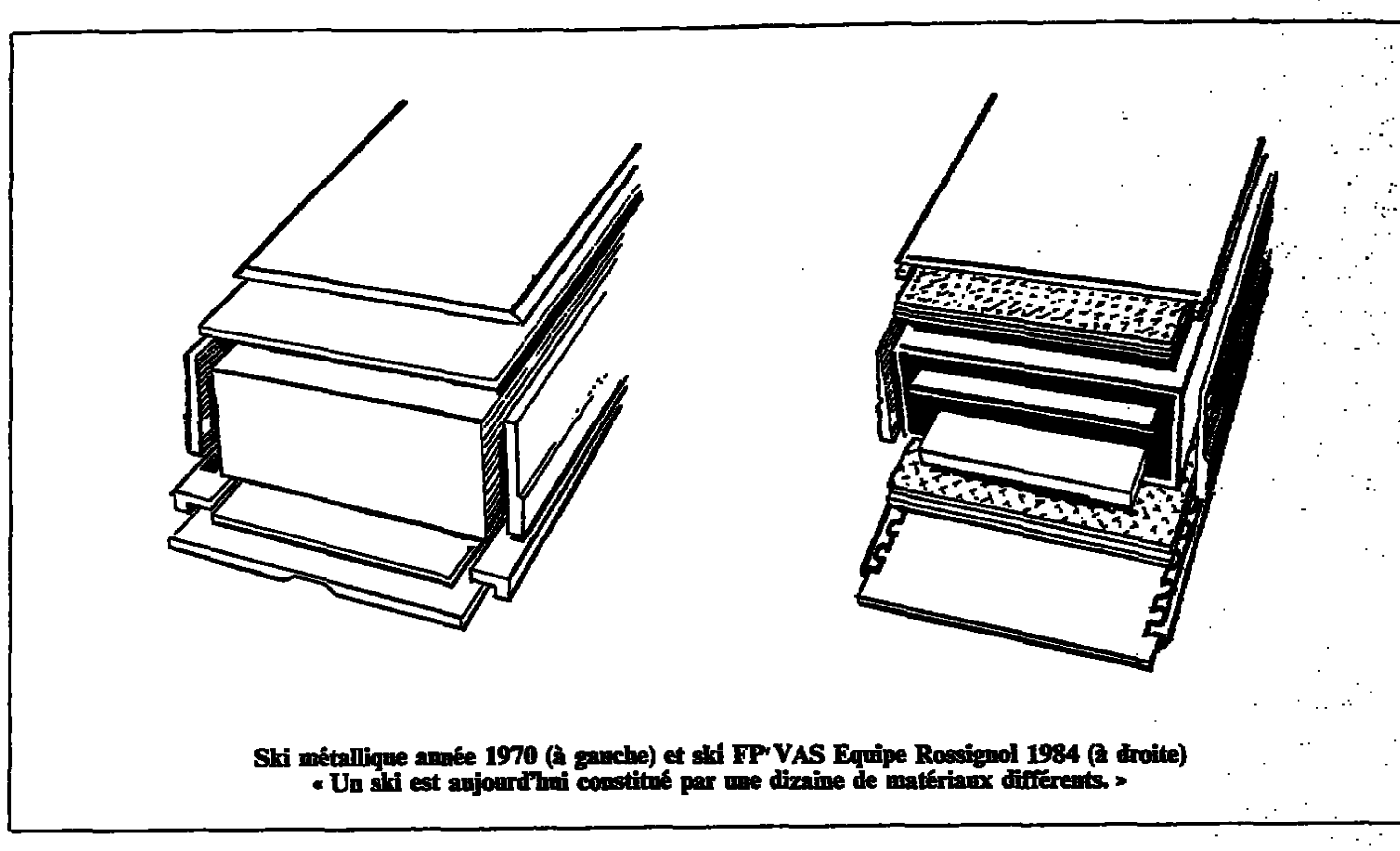
L'ÉQUIPE de France de ski alpin qui participe aux Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo ramènera-t-elle des médailles ? La victoire, dans ce domaine, tient à peu de chose. Tout se joue au dixième, voire au centième de seconde. Une mauvaise grippe, une baisse de forme, et le coureur habitué aux places d'honneur se retrouve dans le fond du classement. Mais, au-delà de l'aspect humain et des capacités réelles du compétiteur, au-delà de sa préparation et de son état psychologique au moment de la course, il y a aussi le matériel avec ses performances propres, ses progrès et ses reculs.

Dans un domaine comme la descente, où le tracé de la piste est avalé parfois à plus de 100 kilomètres à l'heure de moyenne, le choix du cocktail miracle skieur-matériel est affaire délicate. Même si, comme le fait remarquer M. Georges Joubert, ancien responsable national du ski de compétition en France, *« on tend – même en compétition – à une uniformisation du rendement des skis »*, combien d'étapes ont dû être franchies pour passer du « ski tout bois » de nos ancêtres à ces « planches sophistiquées » qui nécessitent pour leur fabrication quantités de matériaux.

« Les différentes parties du ski n'étant pas soumises aux mêmes sollicitations, il est naturel, explique M. Maurice Woehrle, directeur de la recherche chez Rossignol, *qu'un ski soit aujourd'hui constitué par une dizaine de matériaux différents* (1). *Autrefois, tout était simple. Il n'y avait que du bois. Ce choix n'était pas déraisonnable car, grâce à sa structure fibreuse unidirectionnelle, le bois était le matériau naturel le mieux adapté aux efforts de flexion. Cependant, sa résistance et son élasticité laissaient à désirer. Or les matériaux qui présentent à la fois une raideur suffisante (flexion, torsion), un poids spécifique (légèreté) assez bas et un seuil de déformation (élasticité) élevé sont en nombre réduit. »*

C'est la raison pour laquelle les fabricants, après en être passés par le ski tout bois ou contrecollé, ont eu progressivement recours à des tissus de fibre de verre imprégnés d'une résine synthétique et à des alliages d'aluminium (Zicral) que leurs poids spécifiques ne permettent pas, malheureusement, d'utiliser seuls. Aussi les emploie-t-on en lames minces de part et d'autre du noyau de ski – fait dans un matériau plus léger (bois, mousse polyuréthane ou acrylique) – dont on *« ajuste l'épaisseur pour obtenir la raideur requise »*.

La recette mise au point pour la réalisation de cette structure sandwich, où *« l'essentiel des contraintes d'allongement et de compression est supporté par les lames externes et les efforts de cisaillement par le noyau interne »*, est loin d'être simple. Telle structure de métal-polyuréthane-métal, qui dans les années 70 *« allait bien en descente et en slalom géant »*, broutait en slalom spécial parce que trop raide. Il suffisait alors de diminuer l'épaisseur des lames de Zicral, de rajouter un peu de fibre de verre et le tour était joué.



Ski métallique année 1970 (à gauche) et ski FP'VAS Equipe Rossignol 1984 (à droite)
« Un ski est aujourd'hui constitué par une dizaine de matériaux différents. »

Travail peut-être inutile, pourrait-on dire, parce que trop perfectionniste. Mais ce serait oublier que les pages de l'histoire du ski ont été écrites grâce à de telles recherches. Celles des skis métalliques, avec la victoire de Jean Vuarnet aux Jeux olympiques de Squaw-Valley, tout comme celles des skis en fibre de verre avec les premières places de l'Autrichien Karl Schranz. Alors tant mieux si l'on va vers de nouveaux matériaux qui rendent les skis plus légers et plus utilisables. Actuellement des travaux dans ce sens sont effectués par tous les fabricants de skis qui ont tenté d'introduire le Kevlar, les fibres de carbone, ou le « nid d'abeilles », dans le matériel qu'ils proposent. Mais ces matériaux n'ont pas encore vraiment confirmé les espoirs que l'on mettait en eux. Ainsi en va-t-il des fibres de carbone – pourtant légères – dont l'emploi est freiné, à la fois, par leur relatif manque d'élasticité et leur prix trop élevé.

A chaque type de compétition – descente, géant ou spécial – correspond donc chez le fabricant une structure de ski faite de l'association subtile d'une dizaine, voire d'une vingtaine, de matériaux. Si, en slalom spécial, le compétiteur demande un ski (2) possédant une spatule relativement ferme et rigide en torsion pour conduire ses « planches » avec précision, il réclame, en revanche, plus de souplesse pour son équipement de géant, qui doit avoir tendance à décrire des courbes de façon naturelle. En descente, enfin, il fera passer au second plan, même si une relative maîtrise des courbes en appui sur les carres est recherchée, l'aptitude de son matériel à décrire de grandes courbes et portera son attention sur le problème de la glisse. Celle par qui le malheur arrive.

C'est elle qui fait que le coureur *« va peut-être prendre une seconde dans la première partie du tracé »*, alors que les autres filent comme le vent. Essentielle, bien qu'à un moindre degré dans le slalom géant et le slalom spécial, la glisse conditionne le succès du descendeur. Comment s'étonner dans ces conditions des nombreux travaux menés sur ce thème, parallèlement à l'élaboration de nouvelles structures de ski ? A en croire M. Georges Joubert, une grande partie des recherches ont porté sur la technique de la semelle et sur le problème du contact ski-neige.

Réduire le frottement du ski sur la piste, c'est évidemment aller plus vite. Malgré l'ignorance que l'on a des phénomènes complexes qui régissent la glisse du ski, force est de constater que des progrès considérables ont été accomplis avec l'introduction des semelles en polyéthylène. Le glissement, explique M. Woehrlé, dépend à la fois de *« la répartition des pressions que le ski exerce sur la neige, des vibrations qu'il subit, ainsi que de l'état et de la nature de la semelle »*.

Dans ce domaine, la mode semble être à l'utilisation de semelles à base de polyéthylènes présentant des poids moléculaires croissants. Cinq cent mille. Puis, ces dernières années, deux millions avec le P-Tex, constituant de base des skis de course, mais dont l'usinage, le ponçage et le polissage sont particulièrement difficiles du fait de sa dureté. Il n'est donc pas étonnant que cette matière n'ait fait son apparition dans le commerce que pour des skis de très haute gamme. Depuis, une firme allemande a mis en vente sur le marché un granulé de poids moléculaire trois millions. *« Ce polyéthylène est tellement dur,* dit M. Joubert, *que, si la semelle n'a pas été parfaitement poncée à l'usine, il est impossible de rattraper à la main les défauts qui pourraient subsister. »*

Le fini de la semelle, qui sera ensuite fartée, c'est-à-dire enduite avec des produits hydrofuges à base de paraffine, est essentiel. Ainsi, telle surface qui, à l'œil, paraît avoir le poli d'un miroir se présente comme un toit de tuiles peu compatible avec la glisse. Tout serait simple s'il se limitait à un polissage. Mais il y a un autre problème à résoudre. En effet, les grosses molécules qui composent les semelles des skis laissent entre elles des espaces qu'il faut combler par du fart.

Or, si les semelles changent, les techniques d'imprégnation de la semelle par du fart changent aussi. S'adapter rapidement à ces nouvelles techniques est donc une condition nécessaire pour, à défaut de dominer tout le monde, être au moins au même niveau. Tout cela n'est pas simple, et l'est moins encore lorsque l'on prend en compte des freinages dus à des phénomènes physiques inattendus. Que la neige soit froide et brisée par le vent, et l'accumulation de charges électrostatiques sous la semelle du ski coûtera peut-être la victoire au coureur. C'est la raison pour laquelle les équipes sont à la recherche de la dernière nouveauté pour résoudre ce casse-tête chinois qu'est la glisse.

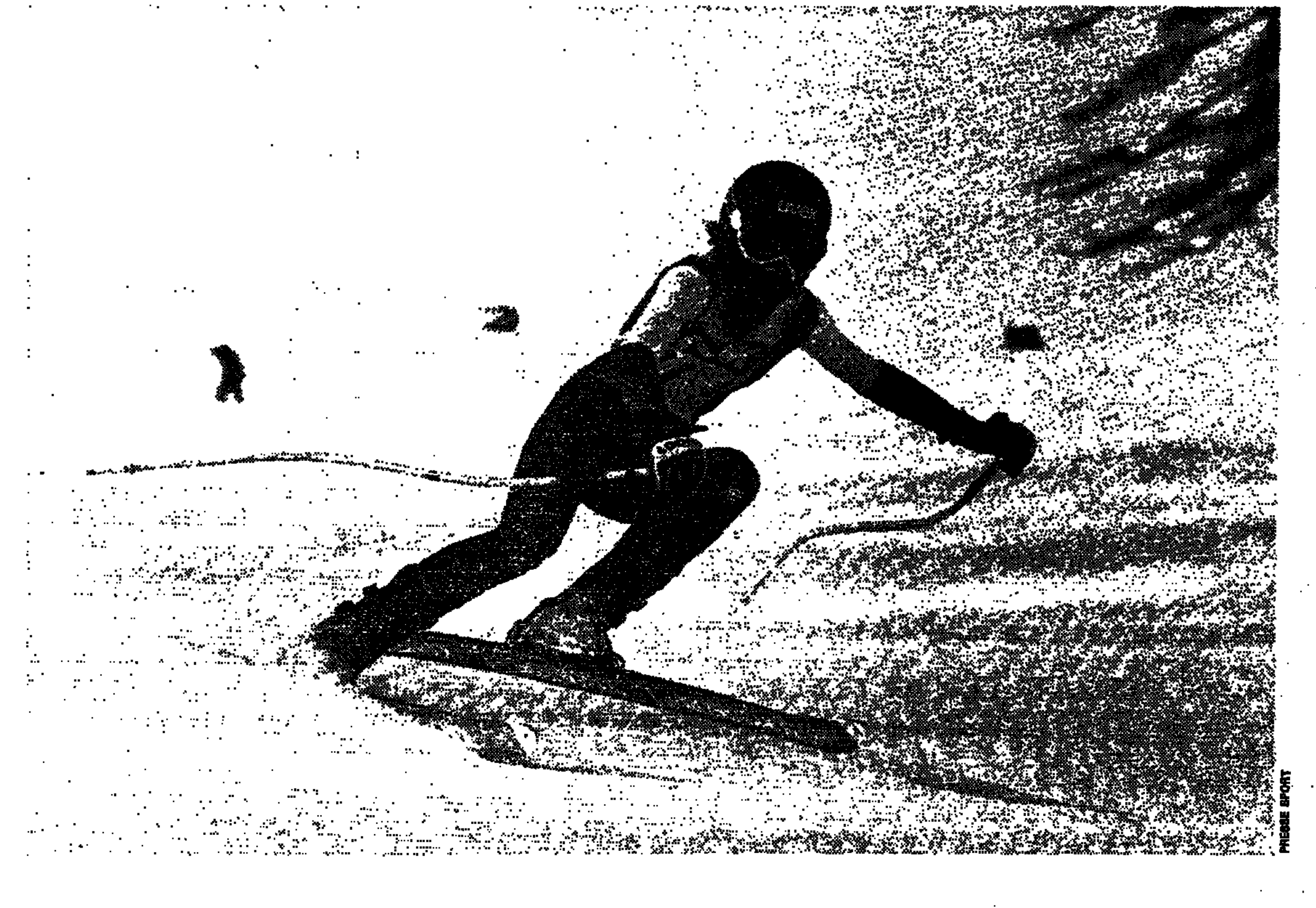
C'est ainsi que, depuis peu, on trouve sur le marché une nouvelle semelle, portant le nom d'Electra et ayant fait des merveilles lors de certaines compétitions. On comprend mieux dans ces conditions qu'une équipe puisse sans cesse apprendre sur les techniques de glisse, et ne pas savoir glisser aussi bien que les autres parce qu'elle a six mois de retard.

Alors que faire ? Songer à des solutions miracles, disposer sous les skis des semelles légèrement chaudes pour mieux glisser, ou travailler scientifiquement avec des méthodes de mesure rigoureuses pour déboucher sur des résultats clairs ? La seconde méthode, difficile, a fait ses preuves si l'on en juge par les résultats des Autrichiens sur certains types de neige, et ceux des Suisses sur d'autres.

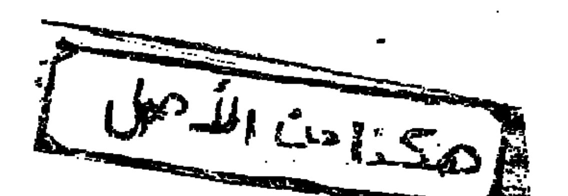
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *La Recherche*, janvier 1980.

(2) Les skis des compétiteurs, bien que personnalisés, ne présentent pas de modifications de structure importantes.



PRESSE SPORT



fabricants vont dévoiler leurs dernières armes secrètes. Glisser mieux, plus vite; jusqu'où peut-on aller?

Harnachés légers

Précieux dixièmes de seconde.



VANDYSTADT

La Fédération internationale de ski a édicté des règles strictes pour éviter que les descendeurs ne portent des combinaisons trop glissantes. Elle a ainsi temporairement clos le débat sur l'aérodynamisme.

L'INCIDENT survenu à l'issue de la descente de la Coupe du monde féminine de ski à Megève entre les membres de l'équipe de France et les fabricants de skis a fait rebondir une querelle aussi vieille que la compétition de ski elle-même : qui, du matériel ou des coureurs, doit supporter le poids d'un échec ?

Les compétitions de ski sont émaillées de ces empoignades où les propos échangés et les rancœurs accumulées font toujours beaucoup plus de mal qu'une franche explication. Jean Vuarnet qui, en 1960, gagna la descente des Jeux olympiques de Squaw Valley attribua largement sa victoire aux skis, révolutionnaires à l'époque, qu'il chaussa pour la circonstance. Les fameux skis métalliques Allais 60.

Depuis lors, les champions ont perdu l'habitude de louer leur matériel lorsque celui-ci les fait gagner, mais ils ne se privent pas de le mettre en cause lorsqu'il ne les porte pas sur les premières marches du podium. Ainsi, en 1972, aux Jeux olympiques de Sapporo, l'équipe de France de ski mit sur le compte du fart et du matériel son faible taux de réussite : une médaille d'argent et une de bronze en slalom spécial.

A Chamonix, six ans plus tard, lors de l'épreuve de l'Arlberg Kandahar, le débat sur le matériel rebondissait. A propos, cette fois, de la tenue vestimentaire des descendeurs. Les combinaisons aérodynamiques portées par certains athlètes étaient-elles en mesure de faire gagner quelques précieux dixièmes de seconde sur un parcours long de 3,622 kilomètres à plus de 100 kilomètres-heure de moyenne ? La querelle qui opposa Walter Trilling, responsable de l'équipe de France de ski, sceptique sur l'efficacité de telles enveloppes, au Français Patrice Pellat-Finet qui, à l'insu de ses entraîneurs, avait enfilé une combinaison italienne, ne parvint pas à trancher ce délicat problème. Ce jour-là cependant, et pour la première fois de sa carrière, le Français avait rivalisé avec les meilleurs descendeurs canadiens, allemands et autrichiens équipés, eux aussi, d'excellentes combinaisons, en se classant à une seconde du vainqueur, le Canadien Ken Read, et à la cinquième place du classement.

Depuis, la Fédération internationale de ski (FIS) a édicté des règles strictes pour éviter que les descendeurs ne portent des combinaisons trop glissantes en cas de chute d'un skieur lancé à plus de 120 kilomètres-heure. La FIS a ainsi temporairement clos le débat sur l'aérodynamisme. On sait pourtant que les casques profilés et les combinaisons spéciales ont permis à des skieurs, l'hiver dernier sur une piste aménagée en stade de descente, d'approcher la vitesse de 210 kilomètres à l'heure.

Lorsque, il y a quelques années, l'Autrichien Franz Klammer apparut au départ d'une *descente de la Coupe du* monde avec des skis dont les spatules avaient été préalablement trouées, on crut que le champion avait trouvé la solution « miracle » permettant de diminuer la résistance de ses skis à l'air. Aujourd'hui, le procédé n'est plus utilisé que par quelques rares descendeurs. Si, effectivement, les trous améliorent la pénétration des skis dans l'air, ils provoquent par contre des phénomènes de turbulence lorsque la neige tombe pendant la course ou lorsque la piste est recouverte d'une fine pellicule de poudre blanche très volatile.

Alors ? Si les fabricants mettent à la disposition des coureurs des skis de plus en plus performants, ils reconnaissent volontiers que c'est d'abord le champion qui construit la victoire d'une marque. « *La différence de glisse entre les principales marques de skis est aujourd'hui très faible*, note M. Jean-François Bernoux, l'un des responsables de la société Dynamic. *Pendant la course, ce sont d'abord les qualités de glisseur du champion qui comptent ; celles du matériel viennent après. Elles renforcent une victoire. Celui qui remporte l'une des descentes les plus prestigieuses de la Coupe du monde aurait pu ce jour-là chausser une paire de skis d'un autre fabricant ; il aurait probablement gagné.* »

Le contact skis-neige, c'est donc d'abord le coureur qui l'établit. Le skieur qui laisse « aller ses spatules », qui ne contrarie pas leur trajectoire naturelle, gagne de précieux centièmes de seconde sur celui qui se bat avec ses skis pour les guider, les contrôler et les conduire sur ce qu'il estime être la meilleure trace.

Les skis de course ayant atteint aujourd'hui un tel degré de sophistication technique, certains fabricants s'interrogent sur la nécessité de poursuivre à un rythme aussi soutenu de coûteuses recherches qui n'apporteront, dans les prochaines années, disent-ils, que des améliorations minimes. Par contre, des études importantes restent à mener dans le domaine de la préparation physique et médicale des descendeurs. La morphologie du coureur joue en efet un grand rôle, comme sa mobilisation psychologique, avant et pendant la compétition. Une redistribution des « pouvoirs » devrait ainsi s'opérer naturellement au sein du « cirque blanc » où depuis plusieurs années les techniciens des marques se croyaient investis des plus larges responsabilités au détriment des entraîneurs, théoriquement « patrons » des équipes de ski.

CLAUDE FRANCILLON.

Alpin par les Scandinaves

D'où viennent nos planches ?

L'ORIGINE du ski se perd dans la nuit des temps. Certaines gravures rupestres et la découverte de skis fossiles dans une tourbière norvégienne paraissent indiquer qu'on « pratiquait ce sport » deux mille cinq cents ans avant notre ère. Dès cette époque, les skis avaient grossièrement la forme qu'on leur connaît. Ils étaient faits de simples planches de bois, de longueur et de largeur variables, dont le bout avant avait été affilé et relevé pour mieux glisser sur la neige en terrain peu accidenté.

Utilisé avant tout pour la marche, le ski scandinave — introduit en France, en 1879, par le Grenoblois Henry Duhamel — ne devint un ski alpin qu'au début du siècle. Les skis sont alors en bois massif et, comme le souligne M. Maurice Woehrlé, directeur de la recherche chez Rossignol, « *la courbure longitudinale* (cambre) *et la courbure de la spatule étaient obtenues en séchant la planche de ski serrée entre deux formes dans un four de boulangerie* ». Toutes formes qui ne tenaient guère dans le temps, et que des procédés, comme celui par contre-collage, pour lequel Abel Rossignol prit un brevet, rendirent plus durables. A cet inconvénient de tenue du matériel s'ajoutaient la fragilité du ski lui-même, due au fait que le bois est un matériau cassant, et l'usure rapide des bords extérieurs du ski, permettant « d'accrocher » sur la neige et la glace.

Ce dernier problème aurait pu être résolu à la fin du siècle dernier en équipant les skis, tout au long de la semelle, de fines lames de métal faites d'acier ou de laiton. Beaucoup y avaient pensé. Mais personne ne savait comment fixer solidement ces pièces métalliques, ce qui fut réalisé d'une manière courante dans les années 30. La technique adoptée n'était pas totalement satisfaisante car le métal présente le défaut de mal glisser sur la neige. Il fallait donc choisir entre plusieurs inconvénients pour conserver l'avantage que procuraient ces carres d'acier ou de laiton, en donnant une meilleure accroche, et réduire le frottement dû à l'emploi du métal.

La solution viendra de Paul Michal (skis Dynamic), qui, en 1949, inventera la carre cachée, qui se présente comme un *élément métallique en forme de* « L ». La plus petite branche du « L » est apparente, et la plus grande est masquée par la semelle du ski. Pour assurer une meilleure glisse sur la neige, celle-ci avait été équipée d'une fine couche de plastique. Le ski moderne était né : bois contre-collé et formé à chaud pour le corps du ski, carres cachées en acier présentant une surface de contact minimum avec la neige et semelle en « cellulo » ou, à *partir de 1955, en polyéthylène*, grâce à de nouvelles méthodes de collage.

Ces techniques, comparées à celles employées pour la fabrication des skis actuels, apparaissent aujourd'hui quelque peu désuètes. Mais elles sont pourtant à l'origine de ces skis alpins qui font désormais appel aux alliages d'aluminium (zicral), aux résines époxy, aux polyéthylènes, aux mousses de *polyuréthanne, aux carres cachées*, élastiques ou non, mais aussi au bois (okoumé et frêne), dont les caractéristiques naturelles permettent toujours sur certains matériels de fabriquer des noyaux de ski de bonne qualité.

J.-F. A.



ROGER VIOLLET

La navette perd et gagne

L'engin américain égare deux satellites ; les astronautes réussissent leur sortie sans fil.

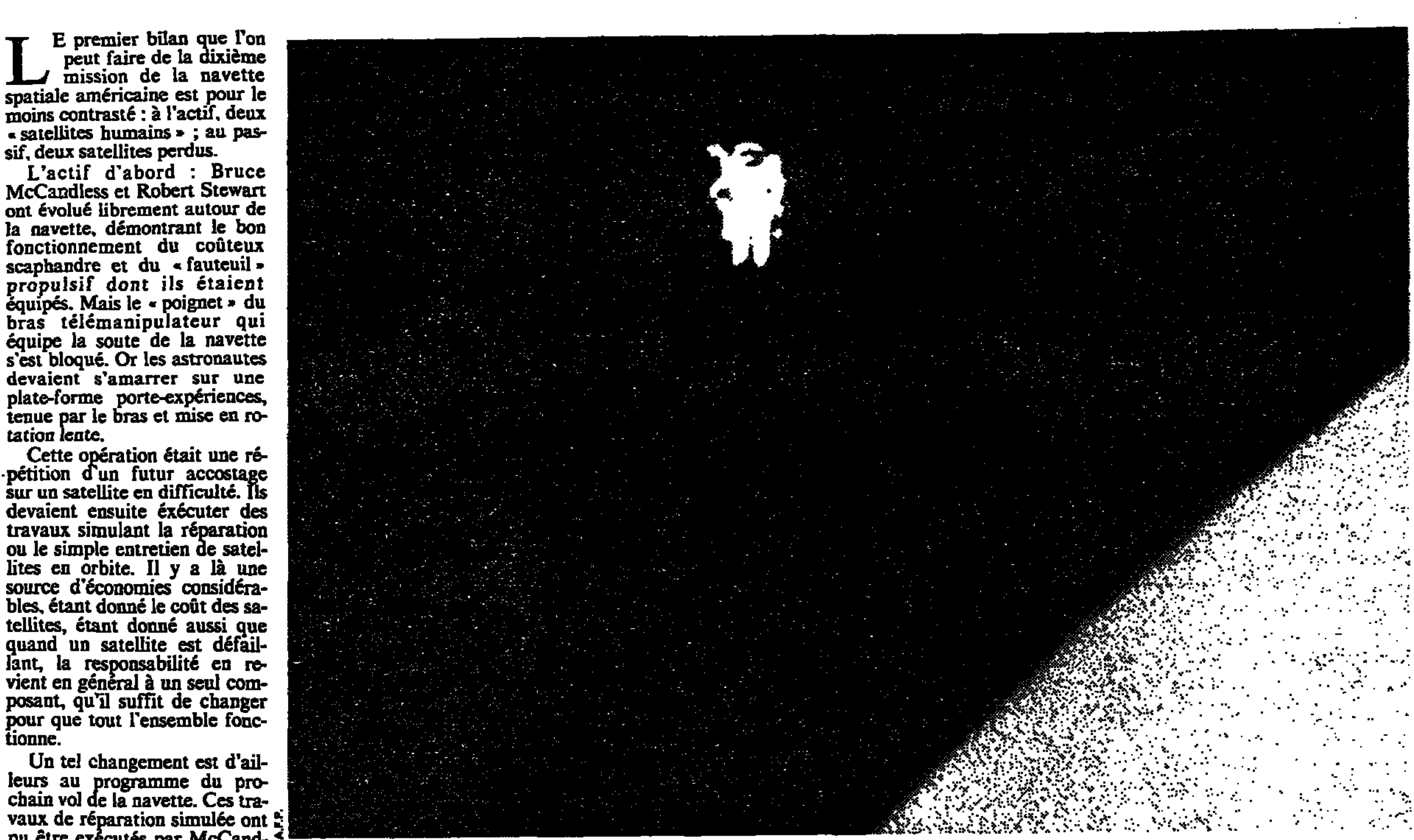
LE premier bilan que l'on peut faire de la dixième mission de la navette spatiale américaine est pour le moins contrasté : à l'actif, deux « satellites humains » ; au passif, deux satellites perdus.

L'actif d'abord : Bruce McCandless et Robert Stewart ont évolué librement autour de la navette, démontrant le bon fonctionnement du coûteux scaphandre et du « fauteuil » *propulsif dont ils étaient* équipés. Mais le « poignet » du bras télémanipulateur qui équipe la soute de la navette s'est bloqué. Or les astronautes devaient s'amarrer sur une plate-forme porte-expériences, tenue par le bras et mise en rotation lente.

Cette opération était une répétition d'un futur accostage sur un satellite en difficulté. Ils devaient ensuite éxécuter des travaux simulant la réparation ou le simple entretien de satellites en orbite. Il y a là une source d'économies considérables, étant donné le coût des satellites, étant donné aussi que quand un satellite est défaillant, la responsabilité en revient en général à un seul composant, qu'il suffit de changer pour que tout l'ensemble fonctionne.

Un tel changement est d'ailleurs au programme du prochain vol de la navette. Ces travaux de réparation simulée ont pu être exécutés par McCandless et Stewart, mais sur la plate-forme immobile et fixée dans la soute. Cela diminue leur valeur démonstrative.

Une autre répétition importante n'a pu avoir lieu : Vance Brand et Robert Gibson, qui pilotent la navette, devaient éxécuter plusieurs rendez-vous avec un ballon, largué par la navette au début du vol, et qui se serait éloigné de plusieurs centaines de kilomètres. Mais le ballon a explosé, et toutes ces manœuvres ont dû être annulées. Là encore, une précieuse expérience manquera quand, en avril, la navette devra rejoindre le satellite SMM (Solar maximum mission) pour que les astronautes y remplacent *un équipement en* panne.



AFP

Bruce McCandless fait la démonstration du bon fonctionnement de son scaphandre et de son fauteuil propulsif.

Mais ces échecs sont broutilles devant la perte de deux satellites de télécommunication, l'américain Westar-6 et l'indonésien Palapa-B2. Destinés à tourner autour de la Terre à 36 000 kilomètres d'altitude (orbite géostationnaire), ce qui devait leur permettre d'apparaître fixes vus du sol et de relayer des communications téléphoniques, ces satellites ont été placés sur une mauvaise or*bite et sont inutilisables.*

La responsabilité en incombe au mauvais fonctionnement de l'étage de transfert PAM-D (Payload assist module), qui devait les conduire de l'altitude de la navette (300 kilomètres) à celle de l'orbite géostationnaire. Le moteur d'apogée et le système de contrôle d'altitude, qui devaient stabiliser ces satellites sur l'orbite géostationnaire, paraissent encore utilisables, et leur permettront éventuellement de passer de leur orbite actuelle à une autre, qui leur autoriserait un fonctionnement de quelques heures par jour. Pour les exploitants de ces satellites, la perte est lourde, et plus encore pour leurs assureurs, qui vont débourser environ 1,5 milliard de francs.

Deux à deux ? Non, la partie n'est pas égale entre une expérience spectaculaire, mais amputée de sa partie la plus prometteuse, et une perte qu'on ne peut qualifier de « sèche », car ses suites peuvent être encore plus coûteuses que ce que vont payer les assurances. En effet, le double échec du PAM-D va compromettre une bonne part du programme futur de la NASA.

Le calendrier des vols de la navette prévoit en juin 1984 la mise en orbite d'un satellite américain, Syncom, et d'un canadien, Anik. En août est programmée la mise en orbite d'un second Syncom et de deux autres satellites américains, Telstar et SBS-D. En octobre vient le tour d'un second Anik. Ce sont six satellites de télécommunications – SBS-D étant plus orienté vers la télématique – qui doivent atteindre l'orbite géostationnaire par l'entremise du même étage PAM-D qui vient par deux fois de faillir. Il est *évident que leurs propriétaires n'ont pas le sourire aux* lèvres...

La NASA n'a pas encore fait connaître quelles mesures elle compte prendre. Sa responsabilité n'est pas directement engagée puisqu'elle se limite à faire déposer les satellites et leur étage de transfert en orbite basse. Mais il est clair qu'il va y avoir enquête, et que la mise en œuvre de ses conclusions entraînera des retards importants.

En *avril 1983*, la navette mit en orbite TDRS-A, un très gros satellite de télécommunications destiné à relayer les transmissions entre le sol et la navette quand celle-ci n'est pas en vue d'une de ses stations de contrôle. L'étage de transfert vers l'orbite géostationnaire – il ne s'agissait pas du PAM-D, mais d'un système bimoteur adapté à de plus lourdes charges, l'IUS – ne fonctionna pas correctement. Par chance, un appareil qui ne donnait pas satisfaction avait été démonté peu avant le lancement, et pour rétablir le poids prévu le satellite avait emporté beaucoup plus de carburant *qu'il ne pa*raissait nécessaire. Une série de fines manœuvres permit alors d'amener TDRS-A sur l'orbite géostationnaire. Mais un second satellite, TDRS-B, dont le lancement était alors prévu en juillet 1983, est toujours au sol et ne doit partir qu'en décembre 1984. Et un lancement militaire, qui devait aussi utiliser l'IUS, a été annulé.

De même, quand Ariane a connu des échecs, le retard qui s'ensuivit pour les tirs ultérieurs a été de l'ordre d'un an. Il est donc vraisemblable que le double échec de cette semaine va entraîner des retards du même ordre. Ce qui va certainement poser des problèmes aux utilisateurs de la navette, qui ont besoin des satellites qu'ils *font* mettre en orbite, et à la NASA, qui va devoir trouver des charges de remplacement, financièrement moins intéressantes, ou même devoir annuler des missions. Le coût réel de celles-ci – bien supérieur aux quelque 10 millions de dollars que la NASA demande pour chaque satellite qu'elle lance – s'en ressentira.

Le malheur des uns fait-il le bonheur des autres, c'est-à-dire d'Ariane ? La réponse doit être nuancée. La demande de lancement excède actuellement l'offre, et les carnets de commande sont bien remplis.

Arianespace, la société qui prendra à partir du prochain tir la responsabilité des lancements, n'a plus de place libre avant 1987, si l'on excepte deux *créneaux* de lancement mis en réserve pour réparer un échec éventuel. Les actuelles difficultés américaines ne peuvent directement rapporter à Arianespace que quelques réservations à long terme, de peu d'importance au plan financier. Mais elles vont donner des arguments commerciaux aux responsables de la société.

Sur les marchés extérieurs, ceux-ci avaient à se battre contre un concurrent qui faisait valoir, entre autres, la régula*rité* avec laquelle la navette part à l'heure dite et atteint son orbite. Cette incontestable fiabilité – heureuse, puisqu'il y a des hommes à bord – ne s'étend pas à la phase finale du trajet, de l'orbite de la navette à l'orbite géostationnaire, et va donc perdre une bonne part de son pouvoir de conviction.

MAURICE ARVONNY.

Presse-Futur

Science à neuf

Un nouveau magazine mensuel, *Sciences et Techniques*, vient d'apparaître dans les kiosques. Créée en 1969 par la Société des ingénieurs et scientifiques de France (ISF), mais réservée jusqu'ici à un public restreint (son tirage était de huit mille cinq cents exemplaires), cette revue fait maintenant peau neuve : elle a modifié sa présentation, son volume, son contenu pour élargir son audience et s'adresser aussi bien aux hommes de sciences et de techniques qu'aux non-spécialistes.

Les auteurs de ce mensuel d'information technologique pluridisciplinaire visent non seulement à décrire les faits techniques importants, mais aussi à replacer ceux-ci dans leur *contexte économique, social et* culturel. Ils se sont d'ailleurs fixé des buts ambitieux : faire de *Sciences et Techniques « un véritable conseil en prospective, en innovation, en stratégie technologique »* et fournir à leurs lecteurs un *« journal d'expertise »*, leur garantissant une *« veille technologique sans équivalent en France »*.

Il faudra sans doute attendre quelques mois – et connaître les réactions des lecteurs – pour savoir *si ces objectifs sont atteints.* Mais déjà le numéro 1 annonce le ton, avec sa couverture argentée – maquette à l'américaine, – sa présentation soignée et son contenu varié. Au sommaire, on trouvera une revue des promesses de 1984 dans divers secteurs technologiques, un dossier sur la visionique, une étude prospective sur les polymères conducteurs, un sondage sur l'innovation dans les PME, ainsi que diverses rubriques (magazine, des idées pour innover, le calendrier, techniques et loisirs, etc.).

E. G.

● *Sciences et Techniques*, publié par la Société des ingénieurs et scientifiques de France, le numéro 25 F.

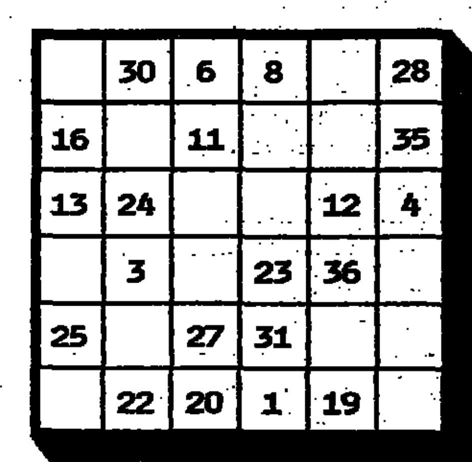
« AFP Sciences » s'informatise

AFP Sciences, le bulletin hebdomadaire d'informations scientifiques et médicales que publie depuis sept ans l'Agence France-Presse, renouvelle sa pré*sentation et sa technique de fa*brication. Le numéro 390, daté du 9 février, a en effet été entièrement composé sur ordinateur. Il contient une centaine de dépêches, variantes plus complètes de celles transmises sur les téléscripteurs, ou textes entièrement neufs. L'avantage de l'informatisation, important pour une publication de ce type, est de permettre d'actualiser le contenu jusqu'aux dernières minutes précédant le tirage, soit en pratique fort tard jeudi soir. Un inconvénient mineur, qui est d'ailleurs annoncé comme provisoire, est une impression tout en majuscules.

● *AFP Sciences*, édité par l'Agence France-Presse, 11-15, place de la Bourse, 75002 Paris. Abonnement : 335 F par mois.

En Toute Logique

Carré séquentiel



	30	6	8		28
16		11			35
13	24			12	4
	3		23	36	
25		27	31		
	22	20	1	19	

Problème n° 258

Comme un carré magique, un carré séquentiel est rempli de nombres qui se suivent.

Mais, contrairement au carré magique où les sommes de chaque rangée, colonne et diagonale, sont toujours égales, ici elles sont toutes différentes et se suivent de un en un (mais pas nécessairement dans l'ordre).

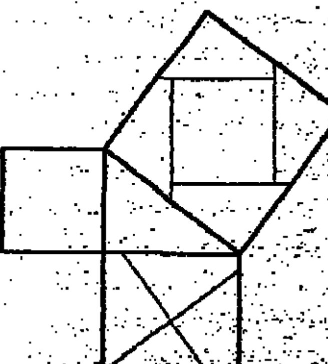
Saurez-vous remplir les cases vides de ce carré en respectant cette règle ?

Solution dans le Monde Aujourd'hui *daté 26-27 février*.

PIERRE BERLOQUIN.

Solution du problème n° 257

Dans cette démonstration, bricolage du théorème de Pythagore, placé au centre du grand carré, le petit carré donne les contours des quadrilatères à réaliser dans le carré moyen.



Conception, *l'espoir et les risques*



Pour la première fois dans l'histoire de la fécondation *in vitro*, des jumeaux conçus en éprouvette sont nés au Northshoo University Hospital de New-York le 24 mars 1983.

Naître ou ne pas naître

Un véritable arsenal est aujourd'hui à la disposition de ceux qui aident à donner la vie.

IL existe aujourd'hui « trente-six façons » de naître, qui transcendent les préjugés biologiques ou génétiques, le temps, la mort et les générations, et qui bousculent, au plus profond de leurs racines, le droit civil, la morale familiale et les fondements de principes religieux, lesquels reposent tantôt sur des évidences tenues pour définitives (l'accouchement), tantôt sur des faits biologiques (la parenté génétique) et tantôt sur l'apparent consensus d'une morale collective (l'adoption ou la reconnaissance des droits des enfants naturels).

Or il existe déjà et depuis dix ans des dizaines de milliers d'enfants (cinq mille en France) nés dans le sein de leur mère, qui détiennent sa part de patrimoine génétique, mais qui doivent la part paternelle à un donneur volontaire de sperme, d'un sperme qui a été congelé et qui peut retrouver sa force d'engendrement des années après la mort de son détenteur.

La paternité des enfants qui naissent ainsi ne peut, selon la loi française, être protégée, et des problèmes juridiques surgissent dans tous les pays d'Europe à leur sujet. Pour les intégristes de l'Eglise catholique, il s'agit *« d'adultères commis selon des techniques vétérinaires »*.

Certains théologiens ne voient pourtant dans cette méthode qu'une adoption améliorée, puisque l'enfant porte la *moitié* du *patrimoine génétique* parental (celui de la mère) et bénéficie de l'imprégnation maternelle durant toute la grossesse, imprégnation à laquelle les obstétriciens, et les pédiatres attachent une importance grandissante.

Quoi qu'il en soit, et tant que le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale pour les protéger ne sera pas voté, les milliers d'enfants nés de cette façon se trouvent sans protection juridique lorsque des couples dissociés les rejettent ou se les arrachent pour des raisons sentimentales ou, plus bassement, d'intérêt patrimonial.

L'*insémination artificielle*, n'était pourtant que le prélude à l'étape décisive que chacun connaît de la dissociation complète – ou presque – entre le corps et la procréation. Depuis la naissance il y a trois ans en *Angleterre de Louise Brown*, premier enfant conçu en éprouvette, près de cinq cents enfants sont nés en laboratoire. Dans ce domaine et jusqu'à présent la mystique génétique se trouve respectée. Il s'agit en effet de femmes stériles dont les ovules sont normaux mais les trompes obstruées, empêchant l'accès à la matrice. Après stimulation médicamenteuse, le médecin prélève les ovules sous anesthésie, les *féconde en éprouvette avec le* sperme recueilli chez le père, puis réimplante l'embryon dans l'utérus de la mère.

Pour la première fois dans l'histoire des hommes, ces grands mystères que sont la conception et l'apparition de l'embryon humain contenant tous les potentiels de développement de l'enfant se produisent non dans le secret des corps, mais dans la pleine lumière d'un laboratoire, à la libre disposition des chercheurs, curieux d'élucider l'énigme du développement. La procréation en laboratoire ouvre en effet, au-delà de la joie que peuvent avoir certains couples à obtenir par ce moyen l'enfant tant *désiré*, *d'autres* perspectives qui interpellent très directement l'imaginaire collectif, la morale sociale et le législateur, auquel il appartient d'exprimer ce consensus moral par les textes.

Curieusement, toutes les réglementations ou codes, tacitement observés dans les pays européens où se pratique la fécondation *in vitro*, ont refusé la plus simple de ces perspectives : le *don d'ovules*. Deux enfants viennent pourtant de naître en Australie et aux Etats-Unis grâce à un tel don et il paraît difficile de comprendre pourquoi cette pratique *serait plus immorale, ou moins* naturelle, que le don de sperme.

Les ovules en question peuvent être ceux, excédentaires, que l'on prélève au moment de la cœlioscopie pratiquée pour la fécondation *in vitro*.

Ce qui est néanmoins préoccupant dans le cas australien, c'est que la fécondation a échoué chez la femme qui a donné cet ovule excédentaire, alors que la bénéficiaire du don a donné naissance à un enfant qui porte le génome d'une autre mère, stérile quant à elle.

D'autres techniques, expérimentées aux Etats-Unis, conduisent au prélèvement d'ovules lors d'une intervention gynécologique banale, puis à leur implantation, après insé*mination, dans la matrice* d'une femme préparée à les recevoir par une thérapeutique hormonale appropriée, reproduisant les tous premiers stades de la grossesse.



SALGADO/MAGNUM

Une variante de cette méthode vient de conduire à la naissance, en Californie, d'un enfant porté et accouché par sa mère légale, mais né dans l'utérus d'une autre femme fécondée par le sperme du mari. L'embryon qui s'est ainsi développé a été prélevé très précocément, par lavage de la « matrice de location », et transféré dans le sein de la mère privée d'ovaires, spécialement préparée à recevoir par des administrations d'hormones stimulant la grossesse.

La naissance, cette année, au Centre de recherches sur le développement humain de *Bethesda, près de Washington*, d'une dizaine de jeunes singes chez des guenons qui avaient subi l'ablation pure et simple de leurs ovaires et avaient été hormonalement préparées par le professeur Hodgen, avait *ouvert la voie à ce passage* à l'homme, et surtout, avait montré l'extraordinaire maîtrise acquise sur les phénomènes hormonaux dominant la vie génitale et la procréation.

Cette maîtrise hormonale et le *développement des techni*ques de fécondation artificielle ou de transplantation d'embryons permettra à des femmes stériles, non pour des raisons purement mécaniques (l'obstruction des trompes) *mais parce qu'elles sont privées* d'ovaires ou d'ovulation, de connaître les joies de la maternité. Elles permettraient même à une femme ménopausée, préparée sur le plan hormonal, d'avoir un enfant, reculant *ainsi ce que l'on tenait pour les* limites temporelles de la fécondité humaine.

En comparaison des enfants adoptés qui ne doivent rien à leurs parents sur le plan génétique ou biologique, les enfants nés de cette façon à première vue révolutionnaire bénéficient du patrimoine génétique de leur père, de celui d'une femme étrangère, et de l'imprégnation de la mère durant toute la grossesse.

Il pourrait ne pas en être toujours ainsi si les dons non d'ovules mais cette fois d'embryons étaient un jour autorisés.

Lors d'une *fécondation* ou éprouvette, plusieurs embryons se trouvent en effet disponibles, que l'on peut congeler, puis réimplanter tardivement, soit chez la mère elle-même soit chez une autre femme sté*rile*.

Une demande a été faite en ce sens à des spécialistes français qui disposent d'embryons humains congelés dans des réservoirs d'azote. Il s'agissait d'un couple dont l'épouse avait connu onze fausses couches en raison d'une incompatibilité génétique avec son mari. La demande a été refusée, et, pourtant, l'enfant qui naîtrait d'une telle « adoption prénatale » aurait été porté pendant toute la grossesse par une femme qui accoucherait de lui, même si son patrimoine génétique est entièrement celui d'un autre couple.

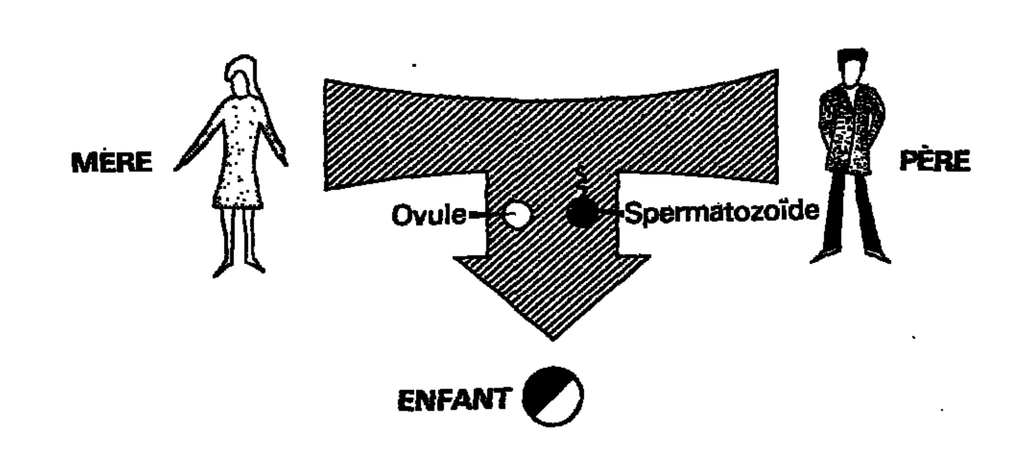
La congélation de longue durée permet d'imaginer toutes les audaces de transcendance du temps et de catapultage des générations : que la grand-mère porte l'embryon de sa fille morte, par exemple... Elle suscite la crainte d'une dérive vers la commercialisation du désir d'enfant et du fruit de la conception, dérive en plein essor outre-Atlantique et qui explique l'interdit actuel pesant sur le don d'embryons. Le statut légal de ces embryons congelés est par ailleurs et pour l'instant inconnu, ce qui ne facilite pas la tâche des chercheurs. Appartiennent-ils au couple, libre d'en disposer à sa guise, à la science, à la collectivité? On peut imaginer la per*plexité qu'éprouvent* les notaires au vu d'un testament léguant à une héritière, ou à une famille, du sperme ou des embryons congelés...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page VII.)

Conception, *l'espoir et les risques*

46 chromosomes aux enchères



Les gènes de l'enfant proviennent pour moitié du père et pour moitié de la mère

INDICATIONS	FERTILITÉ PARENTS	TECHNIQUE	GROSSESSE	GÉNÉTIQUE ENFANT	STATUT LÉGAL
Couple normal	mère, père	naturelle	maternelle	père, mère	
Stérilité paternelle	mère, père	insémination artificielle donneur sperme	maternelle	donneur sperme, mère	paternité contestable
Stérilité par obstruction trompes	mère, père	fécondation in vitro (FIV)	maternelle	père, mère	
Stérilité mère par absence ovules, ménopause	mère, père	fécondation in-vitro après préparation hormonale ou dans utérus de donneuse d'ovule	maternelle d'emblée ou secondairement (début chez donneuse)	père, donneuse d'ovule	problème juridique
Stérilité couple par incompatibilité génétique ou immunologique	mère, père	FIV après don d'embryon	maternelle	donneur sperme, donneuse d'ovule	problème juridique.
Stérilité mère par lésion utérus et absence ovaires	mère, père	insémination d'une volontaire par sperme père	utérus de location	père, mère d'adoption	maternité contestable (accouchement)
Stérilité mère par anomalie utérus, ovaires normaux	mère, père	FIV ovule mère par sperme père embryon déposé dans utérus location	utérus de location	père, mère	problème juridique maternité contestable (accouchement)
Père décédé	mère, père	insémination artificielle avec sperme paternel congelé	utérus mère	père, mère	paternité contestable si 300 jours après décès
Mère décédée	mère, père	FIV avec embryon congelé	utérus tante ou grand-mère	père, mère	problème juridique maternité contestable
Stérilité mère par obstruction trompes	mère, père	FIV avec demi-embryon congelé FIV chez une autre femme avec l'autre moitié	1) utérus maternel pour demi-embryon 2) utérus étranger pour l'autre	jumeaux vrais nés à plusieurs années d'intervalle chez des couples différents	problème juridique pour le second
Stérilité couple	mère, père	adoption	utérus étranger	couple donneur d'enfant	
Couple normal	mère, père	adultère 10 % des nourrissons dans les maternités	maternelle	père adultère, mère	paternité contestable

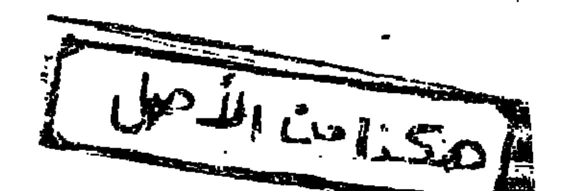
Futur ou fiction

INDICATIONS	FERTILITÉ PARENTS	TECHNIQUE	GROSSESSE	GÉNÉTIQUE ENFANT	STATUT LÉGAL
Clonage paternel	père	FIV avec clonage (androgénèse)	utérus de location	génétique paternelle seule	problème juridique
Clonage maternel	mère	FIV avec clonage (gynogenèse)	maternelle	génétique maternelle pure	problème juridique
Clonage étranger	mère, père	FIV avec substitution au génome parental d'un génome étanger	maternelle	étrangère	problème juridique
Anomalie génétique	mère, père	FIV avec introduction dans l'embryon de gènes étrangers	maternelle	gènes étrangers, mosaïque génétique (chimère), père, mère	chimère
Substitut total à la grossesse	mère, père	FIV	couveuse (utérus artificiel)	père, mère	problème juridique

Les cellules sexuelles fabriquées par les ovaires (ou ovules) ou par les testicules (ou spermatozoïdes) ne renferment chacune que la moitié des chromosomes de l'espèce. C'est leur union qui permet de reconstituer chez l'enfant le stock normal de 46 chromosomes (23 d'origine paternelle et 23 d'origine maternelle). La répartition au hasard de ce lot chromosomique entre les cellules filles conditionne l'identité génétique de l'enfant, selon près de *70 000 milliards* de combinaisons possibles.

Les chances qu'un enfant soit génétiquement identique, ou très proche, de ses parents ou de ses frères et sœurs, sont donc quasiment inexistantes, sauf en ce qui concerne les jumeaux vrais.

Sur ce tableau la part du patrimoine héréditaire venant du père est indiqué en noir, le blanc concerne la mère et le pointillé un sujet étranger au couple.



Naître ou ne pas naître

(Suite de la page V.)

Lorsqu'on coupe en deux un embryon formé par fécondation *in vitro*, la réimplantation d'une moitié seulement de cet amas cellulaire conduit à la formation d'un enfant normalement constitué. Rien n'interdit de penser que l'on pourrait réimplanter des années plus tard l'autre moitié de cet embryon congelé, qui donnerait ainsi naissance par-delà les années à un jumeau vrai du premier, né ou non chez le même couple. Le code d'éthique britannique a ordonné la destruction de ces demi-embryons, *mais on imagine* aisément et la tentation et la responsabilité qui pèsent sur les médecins ou les chercheurs qui en disposent.

Les réussites récentes de clonage chez des batraciens et surtout chez des mammifères ne permettent pas d'éliminer complètement l'idée que cette technique soit un jour applicable à l'homme. Elle consiste en l'élimination du noyau d'un ovule fécondé, remplacé par le noyau d'une cellule quelconque d'un autre être. L'enfant qui naîtrait d'un tel procédé serait rigoureusement identique non à ses père et mère mais au sujet dont il porte le patrimoine génétique, homme ou femme. La transcendance du temps est ici plus évidente encore, et le mythe de la résurrection des corps devient réalité.

Si l'insémination artificielle remet en cause les critères biologiques de la paternité, ceux sur lesquels repose la loi, les juristes s'étaient cramponnés à cette dernière certitude qu'est la maternité *de facto* : l'enfant appartient à celle qui le met au monde. *La légitimité* de la maternité paraissait donc, elle, inattaquable.

Or voici que l'avènement des « mères par procuration » met en échec cette certitude ultime.


GAUMY/MAGNUM

Il s'agit de femmes qui acceptent, moyennant finances, de « louer leur utérus », d'être fécondées par le sperme du père, de porter l'enfant et de le remettre dès sa naissance au couple dont la mère est stérile. Cette méthode fait déjà, aux *États-Unis, où une centaine* d'enfants sont nés ainsi, l'objet d'une industrie lucrative, avec catalogue illustré des « mères par procuration », et, hélas, quelques procès à la clé, dus, soit au fait que nul ne veut reconnaître la paternité d'un *enfant anormal, ni le* père génétique ni la mère de location, ou encore à des refus de donner l'enfant ainsi conçu au couple qui l'a « acheté » (pour 300 000 F à Los Angeles).

En France deux associations, l'une l'ANIAS (Association des mères de remplacement) à Paris et l'autre au Centre d'étude de la reproduction (CEFER) à Marseille, se sont constituées pour promouvoir les « prêts d'utérus » et concevoir un échafaudage financier et juridique permettant l'« adoption » des enfants ainsi conçus.

De tels recours sont les seuls possibles pour les femmes qui souffrent d'une malformation utérine ou d'une hystérectomie totale pour une cause quelconque. Le code civil n'interdit pas l'adoption de tels enfants par le père, si la parenté est établie. Mais l'ambiguïté ne peut que persister quant à la légalité du « contrat » ainsi conclu entre *deux femmes dont l'une porte* l'enfant de l'autre. Le ministère français de la santé a fait connaître sa position défavorable à ces méthodes, dont on peut imaginer les conflits psychologiques auxquels elles donneront lieu.

La confusion génétique, clinique et juridique actuelle et les véritables vaudevilles biologiques qui peuvent en découler prêteraient à rire s'ils ne mettaient universellement en cause les principes essentiels du droit de la personne, du droit des familles, fondement de la morale sociale, et de la déontologie médicale, et s'ils ne jetaient sur le statut de l'enfant dans nos sociétés « avancées » un pathétique éclairage.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Le « père » d'Amandine

JEUNE, il vivait dans la banlieue nord. *Une vraie* banlieue alors, avec des usines et des vaches. Là, petit trappeur, il inventait des pièges pour prendre des animaux vivants. Après la naissance d'Amandine, premier bébé-éprouvette français, Jacques Testart est devenu, à 44 ans, un spécialiste international de la fécondation *in vitro*. Entre-temps, il y eut un parcours étonnant. La course sans fin, et toujours en marge, d'un homme assoiffé de vie, et surtout de revanche.

On ne rigole pas avec la discipline dans les années 50 : il quitte le lycée en seconde. A seize ans, il cueille un diplôme de jardinier-herboriste. Mais le monde paysan n'est qu'un jardin clos. Pour devenir ingénieur en agronomie sans le baccalauréat, il n'y a que deux solutions : Versailles ou Alger. Parce qu'il veut fuir, les études se feront au contact de la guerre. L'Algérie n'est plus la France : il faut rentrer au bercail.

En 1964, c'est la rencontre d'un « maître » : le professeur Charles Thibault, l'un des meilleurs spécialistes de la physiologie de la reproduction. « *J'ai eu la chance d'avoir de bonnes notes. Il m'a remarqué, puis m'a aidé.* » Un doctorat d'État et c'est le passage à l'INRA, les premières publications scientifiques sur la production et la transplantation d'embryons chez les bovins. Le pied à l'étrier, il travaille dur. Malheureusement, il y a l'ambiance étouffante de l'INRA, le contact insupportable avec les maquignons.

En 1977, Jacques Testart débarque à l'hôpital Antoine-Beclère de Clamart, manipule des cellules humaines. En 1978, le professeur Emile Papiernik lui laisse carte blanche pour travailler, avec René Frydman, *sur un programme* de fécondation *in vitro*. Quatre ans plus tard, c'est la première naissance, la naissance d'Amandine. Presse, télévision, spectacle ; l'assurance du vedettariat.

Aujourd'hui, les projecteurs ne se sont pas éteints et la gloire a un petit goût d'amertume. Face à ses copains qui, dans l'ombre, « *comptent avec passion des pattes de mouche* », la vedette a « *un peu honte* » d'exploiter un si bon créneau. L'ancien militant actif de la Ligue communiste révolutionnaire a-t-il souri à l'heure de la reconnaissance publique, quand on a épinglé sur sa poitrine la médaille de l'ordre du Mérite ?

Pourtant, le glissement vers l'aisance continue d'être marqué par l'originalité : ce maître de recherche à l'INSERM, parce qu'il veut « gagner un peu plus » que son salaire, a obtenu l'autorisation de vendre ses services à l'hôpital américain de Neuilly. Marqué par la causticité aussi : le biologiste supporte mal le monde médical, son appétit du gain et parfois son mépris du patient. « *Aucun mécanicien n'oserait traiter une voiture comme certains médecins s'occupent des femmes* », dit-il. Parce qu'il en a gros sur le cœur et qu'il a vu bien des choses, il a écrit un livre, *la Santé spectacle*, qui sortira au printemps. Aujourd'hui, noyé dans le béton de la banlieue sud, le trappeur a la désagréable sensation d'être pris au piège. Congrès, cours, paperasses, le chercheur ne trouve plus le temps de travailler à la paillasse, pis, l'artisan de la « naissance prouesse » a deux jeunes enfants qui n'ont guère, eux, la chance de voir leur père.

JEAN-YVES NAU.

L'enfant nu

Viendra le jour où la biologie démontrera qu'il n'est, pour ses deux parents, qu'un étranger génétique total...

LES possibilités de manipuler la procréation et, bientôt, le patrimoine héréditaire qu'autorisent un certain nombre *d'acquis scientifiques récents ne* manqueront pas d'avoir une incidence directe sur le statut de l'enfant et de la famille, concernant notamment les règles ou dispositifs juridiques très anciens régissant le droit patrimonial ou la notion de parenté biologique.

***

Le statut de l'enfant a été lié dans toutes les sociétés et depuis la nuit des temps à des intérêts matériels, familiaux ou sociaux.

Et cela qu'il s'agisse, dans les sociétés primitives, de maintenir les droits tribaux sur l'espace territorial (c'est la veuve épousant le frère du mari défunt), ou, plus tard, d'assurer tant la survie d'une dynastie familiale que la pérennité du patrimoine.

Les fondements biologiques de ces attitudes ou de ces principes ont été pendant des siècles inexistants ou plus que frustes.

La connaissance du mécanisme exact de la procréation, du rôle du spermatozoïde mais aussi de celui de l'ovule dans la conception d'un enfant est en effet, remarquablement récente dans l'histoire des hommes. Il y a moins d'un siècle que la fonction procréatrice réelle du spermatozoïde (ou « animalcule ») est reconnue et que l'on sait qu'il ne contient pas un *homunculus*, petit homme préformé accroupi en son sein et prêt à grandir. Il y a moins d'un siècle *également que la véritable nature de la fécondation est établie par* la reconnaissance, dans l'ovule fécondé, de deux noyaux porteurs du génome provenant, l'un de l'œuf lui-même, et l'autre du spermatozoïde.

La mystique de la parenté biologique s'affirme dès lors étroitement liée à certains courants idéologiques ou religieux dont la permanence au cours de l'histoire fut pour le moins fluctuante.

C'est ainsi que faisant fi de toute parenté génétique le code d'Hammourabi réglementait il y a quatre mille ans l'adoption prénatale, et que l'adoption de l'enfant *était, dans les civilisations* grecques et romaines, un mode éminent de paternité, celui, entre autres, par lequel les empereurs désignaient leurs successeurs.

Les progrès des connaissances, le tabou moral de l'adultère, et, plus récemment, la découverte des groupes sanguins et tissulaires et des sondes génétiques permettant d'affirmer ou d'infirmer une conviction de paternité à près de 100 %, ont renforcé considérablement le poids de la biologie et de la génétique dans la conception des codes civils, du droit patrimonial et donc du statut de l'enfant. La loi française concernant le droit familial a *été ainsi rénovée en 1972 pour y* intégrer ces données modernes. La reconnaissance de la maternité paraissant visuellement évidente, *cette loi concerne essentiellement* les modes d'identification paternelle et les droits nouveaux des enfants adultérins ou de leurs parents. La biologie prime ainsi sur la tradition civile ou religieuse comme source de droits individuels ou familiaux.

Mais, comme en témoignent *une série de procès en cours ou* récemment jugés, la fin de ce vingtième siècle voit l'écroulement de tous ces échafaudages religieux ou civils basés sur les liens entre procréation, sexualité et corps humain, liens dont la technologie moderne déchire chaque jour plus sûrement le tissu.

Le poids de la biologie

Les enfants nés grâce à un *« donneur de sperme »* ne possèdent rien du patrimoine génétique de leur père légal et si l'on applique la loi française actuelle, *comme l'ont fait* plusieurs tribunaux depuis deux ans, ils sont sans défense à l'égard d'une requête en déni de paternité.

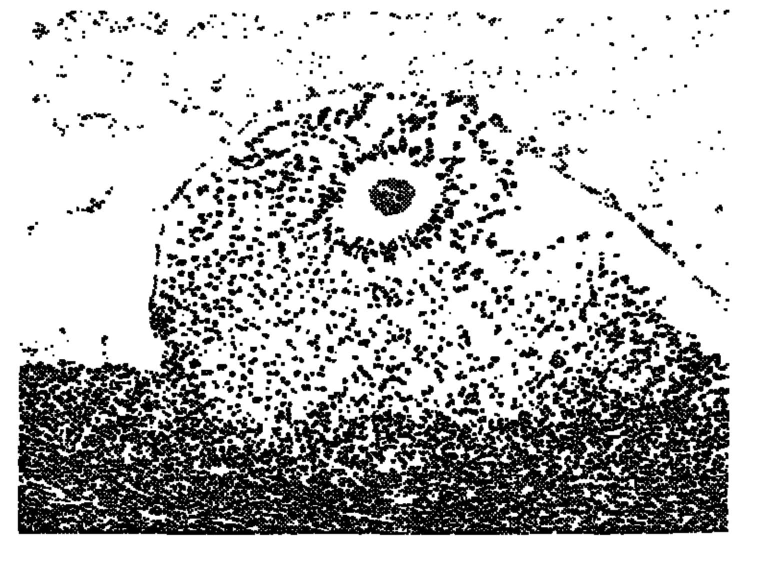
Ceux qui proviennent d'un *« don d'ovule »* se trouvent dans une situation génétique symétrique. La mère qui les a portés et accouchés n'est pour rien dans la part féminine de leur hérédité.

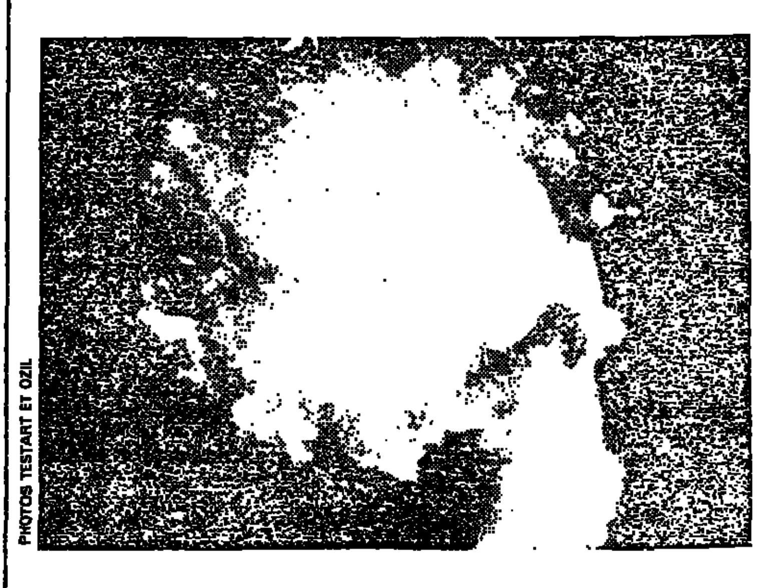
Le jour — qui ne saurait tarder — où un enfant naîtra d'un don d'embryon, nul ne pourra nier qu'il est le fruit d'une femme qui *l'a porté et accouché. La biologie* se chargera pourtant de démontrer qu'il n'est, pour ses deux parents, qu'un étranger génétique total.

Et que dire, s'il s'agit d'implanter des demi-embryons congelés, de ces jumeaux vrais, rigoureusement identiques, naissant à des années d'intervalle, en des lieux géographiques très différents, de mères qui ne se connaîtront jamais, et dont l'un pourrait, à l'extrême, être le père de l'autre ? Oui, que dire, sinon que la maternité du cœur prime celle du sang, comme l'a prouvé depuis belle lurette l'amour porté aux enfants adoptés. Un amour qui transcende l'espace, le temps et la réalité génétique, et dont on peut simplement s'étonner que sa primauté soit rappelée par les biologistes, et non par les moralistes ou les théologiens.

Si la crainte d'une dérive génétique ne peut être scientifiquement fondée, celle d'une procréation *commercialisée, d'un enfant* simple objet ou projet, reflet de désirs égoïstes ou d'ambitions lucratives, est, elle, amplement justifiée, et, c'est dès à présent que s'impose une *réflexion* collective sur les enfants que préparent nos sociétés à l'aube du vingt et unième siècle.

Dr E.-L.




PHOTOS TESTART ET OZIL

En haut : ovule humain (en sombre) à l'intérieur de son follicule quelques heures avant l'ovulation. En bas : œuf humain à quatre cellules quarante-deux heures après l'insémination *in vitro* de l'ovule par un spermatozoïde. C'est à ce stade que l'œuf est placé dans le sein de la mère.

L'aspirine universelle

Quoi de neuf ? L'acide acétylsalicylique. Un siècle au service de l'homme.



Boîte 1900.

L'ASPIRINE n'est pas un médicament comme les autres. Est-ce d'ailleurs un médicament ? Fabriquée par milliers de tonnes, vieille de près d'un siècle, elle est aujourd'hui un produit de *consommation courante*. Offrant l'assurance d'un soulagement immédiat, c'est la compagne fidèle de l'homme souffrant, présente de la première dent au dernier rhumatisme. Objet d'une *automédication* sans limite et d'une étonnante banalisation, l'aspirine mérite plus de considération, et, partant, plus de méfiance.

Comme toujours en médecine, l'histoire commence sous les projecteurs de l'Antiquité. *Hippocrate déjà conseillait aux* femmes en couches de mâcher des morceaux d'écorce ou des feuilles de saule afin de diminuer l'intensité de leurs douleurs. Pratique antalgique retrouvée en différents points de la planète.

Avec le Moyen Age, le voile tombe. Il commence à s'ouvrir au dix-huitième siècle. En Angleterre. Un certain Edmund (ou Edward, on ne sait) Stone, un pasteur suppose-t-on, fait le 2 juin 1763 une communication devant la Royal Society of Medicine à Londres. Selon lui, l'écorce de saule est efficace dans le traitement de la fièvre. La chose ne surprend guère. La décoction d'écorce, terriblement amère, rappelle la solution de quinquina, remède contre les accès de paludisme. Et les tenants de la « *théorie des signatures* », qui veut que la maladie transporte sa guérison, remarquent que le saule pousse dans les régions humides propices aux maladies fébriles. Il faudra pourtant encore plus d'un siècle pour que la science vienne au secours de la foi.

Le second acte se passe en France. A Vitry-le-François, H. Leroux, pharmacien, isole la substance active du saule, ainsi que d'autres végétaux comme la reine des prés. Il s'agit d'une molécule dérivée d'un sucre (un glucoside salicylé), qu'on baptise salycine. En ces temps de chimie triomphante, on n'en reste pas là. Cahours en France, William Procter aux Etats-Unis, isolent l'acide salicylique. Charles Frédéric von Gerhardt va plus loin : ce Strasbourgeois *annonce en 1853 avoir préparé* de l'acide acétylsalicylique. Vrai ? Faux ? On en reste là.

En Ecosse comme en France, on pressent qu'il y a là quelque chose d'intéressant. On expérimente sur des malades. Quarante ans plus tard, deux chimistes de Friedrich Bayer reprennent en Allemagne la synthèse de l'acide acétylsalicylique. Le père de l'un d'eux – Félix Hoffmann – est rhumatisant. Le produit est efficace. En 1899, Bayer and Co. lance le produit, baptisé Aspirine (A pour acetyl, spir pour *Spirea* ou saule). Le dynamisme de l'industrie allemande et les qualités du médicament feront le reste.

Déjà à Paris en 1877, Germain de Sée avait montré l'intérêt thérapeutique d'un précurseur de l'Aspirine (le salicylate de sodium) dans les rhumatismes, les crises de goutte et les névralgies. Il insistait aussi sur les incidents gastriques du composé. Efficacité contre la fièvre, la douleur, l'inflammation, les ennuis digestifs, on connaissait l'essentiel. On ne savait rien pourtant du mécanisme d'action (1). Raison de plus pour présenter – on ne s'en privera pas – le produit comme une panacée.

Après la guerre de 1914-1918, les droits de Bayer sont saisis et le mot aspirine tombe dans le domaine public. La majuscule devient minuscule. 1 800 tonnes sont fabriquées aux Etats-Unis en 1935. 3 600 tonnes en 1944 – 12 000 aujourd'hui et 30 000 dans le monde.

En 1953, un généraliste américain publie dans le *Mississipi Valley Medical Journal* une curieuse observation. Il a remarqué qu'aucun de ses 1 465 patients rhumatisants à qui il avait prescrit un comprimé (325 mg) quotidien d'aspirine n'avait fait d'accident cardiaque. « *En réalité cette observation est sans aucune valeur*, explique le docteur Jean-Pierre Boissel (hôpital neuro-cardiologique de Lyon). *Aujourd'hui, elle passerait totalement inaperçue.* » A l'époque, au contraire, on crut qu'il s'agissait d'une nouvelle jeunesse pour un produit déjà bien connu.

En 1955, une équipe française constate que l'aspirine allonge le temps de saignement. On commence aussi à *découvrir et à identifier les différents* acteurs cellulaires et moléculaires de la coagulation, le rôle essentiel des plaquettes sanguines. 1967 : c'est la découverte de l'action inhibitrice de l'aspirine sur l'agrégation plaquettaire. En d'autres termes, elle « fluidifie » le sang, diminue donc en théorie le risque de thrombose. On se lance dans de larges études épidémiologiques – une dizaine, incluant au total près de dix mille personnes – pour vérifier en pratique son efficacité dans la prévention de la récidive d'infarctus du myocarde ou d'accidents vasculaires cérébraux.

Quels résultats peut-on, dix ans plus tard, en tirer ? « *On ne trouve, en définitive rien de vraiment concluant* », estime le docteur Boissel. Problèmes méthodologiques, résultats discutables, nuls ou à peine positifs : contrairement à de nombreux propos enthousiastes et à certaines indications « officielles », rien ne permet de dire qu'il y a un véritable intérêt à consommer de l'aspirine pour prévenir un accident vasculaire. D'autant que les incidents hémorragiques et gastriques sont relativement fréquents (voir encadré).

Certains pensent néanmoins aujourd'hui que de faibles doses quotidiennes (moins de 100 mg) pourraient avoir un intérêt. Mais il faudrait pour le démontrer reprendre le travail épidémiologique. Un travail que personne ne semble pour l'heure décidé à financer, surtout pas les fabricants. Ils n'ont aucun intérêt à voir se modifier l'image de leur produit qui pourrait *alors perdre son côté* bénin pour acquérir, un siècle après sa naissance, le profil d'un médicament comme les autres.

JEAN-YVES NAU.

(1) En dépit de très nombreux travaux, on est loin d'avoir élucidé tous les mécanismes d'action, comme l'a rappelé le 30 janvier dernier une journée entière consacrée à l'aspirine, à l'Institut Pasteur de Paris, organisée par le jeune Groupe de recherches et d'études des médiateurs de l'inflammation.

ROGER VIOLLET

Publicité d'un pharmacien anglais (1934).

75 milliards de comprimés par an

En tête, les Etats-Unis. Après, l'Europe.

C'EST le plus ancien médicament du monde encore vendu dans les pharmacies européennes, les drugstores américains et les bazars du tiers-monde. Toujours en légère croissance (+ 1,5 % l'an), son marché est fabuleux : 30 000 tonnes d'acide acétylsalicylique ont été fabriqués en 1983. Comme chaque présentation contient de 300 à 500 milligrammes de principe actif, ce sont donc au total 75 milliards de comprimés environ (tous produits confondus) que la population de la planète a consommé l'an dernier (17 par habitant). Le chiffre d'affaires de la matière brute est relativement modeste : il avoisine le milliard de francs. Mais avec la valeur ajoutée, grâce à la mise sous forme galénique, le montant des ventes avoisine 10 milliards de francs.

Avec 12 500 tonnes environ, soit 31,2 milliards de comprimés, les Etats-Unis sont champions toutes catégories : 50 grammes d'aspirine (100 comprimés) consommés par an et par habitant. L'Europe est loin derrière, avec près de 6 000 tonnes (15 milliards).

Les Français sont d'assez gros consommateurs : 1 400 tonnes, soit 3,5 milliards de comprimés (environ 64 par habitant) en 1982. Le chiffre d'affaires français a été de 350 millions de francs, dont plus de 75 % (*271,2 millions de francs*) sont remboursés par la Sécurité sociale. Le Japon n'est pas dans la course (350 tonnes par an ou 625 millions de comprimés).

Le groupe américain Monsanto est, de très loin, le premier producteur mondial (12 000 tonnes fabriquées l'an *dernier dont 3 000 environ sur* le Vieux Continent). On trouve ensuite Rhône-Poulenc (8 000 tonnes), puis deux autres chimistes des Etats-Unis, Sterling (6 800 tonnes dont 2 500 tonnes fabriquées en Grande-Bretagne) et Dow Chemical (5 500 tonnes), l'allemand Bayer (3 000 tonnes) et, au sixième rang, Morton Norwich (Etats-Unis) avec 1 300 tonnes.

Derrière le rideau de fer, les productions sont souvent très importantes : 4 000 tonnes en Roumanie, 1 500 tonnes en Pologne, 1 000 tonnes en Tchécoslovaquie.

Mais le record de production sur un seul site appartient à Rhône-Poulenc dans sa très belle usine de Saint-Fons (Rhône) qui tourne à 75 % de sa capacité. Sa *filiale* Specia vend à elle seule 250 tonnes d'acide salicylique dans l'Hexagone.

L'aspirine a pourtant un dangereux concurrent : le paracétamol, dont le marché est en croissance (20 000 tonnes en 1983).

ANDRÉ DESSOT.

Une médication "symptomatique"

L'ACIDE acétylsalicylique, possède des propriétés analgésiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires. *Médication « symptomatique »*, elle atténue les symptômes sans soigner la cause. Effervescente ou non, enrobée, tamponnée, en comprimés, suppositoires ou ampoules, on la trouve, seule ou associée à d'autres produits, sous plus d'une centaine de présentations commerciales. Certaines sont remboursées par la Sécurité sociale. D'autres non.

Plusieurs contre-indications doivent être scrupuleusement respectées (allergie à l'aspirine, gastrite, ulcères digestifs, hernie hiatale, maladie hémorragique). Elle est, de plus, déconseillée au premier trimestre de la grossesse. La consommation d'aspirine peut en outre modifier le métabolisme et certains médicaments. L'un des principaux effets négatifs est l'apparition de saignements digestifs.

Une intoxication aiguë se manifeste par des vomissements, des troubles sensoriels, une hyperthermie, et parfois des troubles de la conscience. Selon certaines études américaines (*le Monde* du 17 mars 1982), l'aspirine serait parfois à l'origine d'un grave syndrome chez l'enfant (syndrome de Reye). Enfin, contrairement à une croyance très répandue, l'aspirine n'est d'aucune efficacité autre que symptomatique dans le traitement des syndromes grippaux ou infections virales saisonnières.

J.-Y. N.

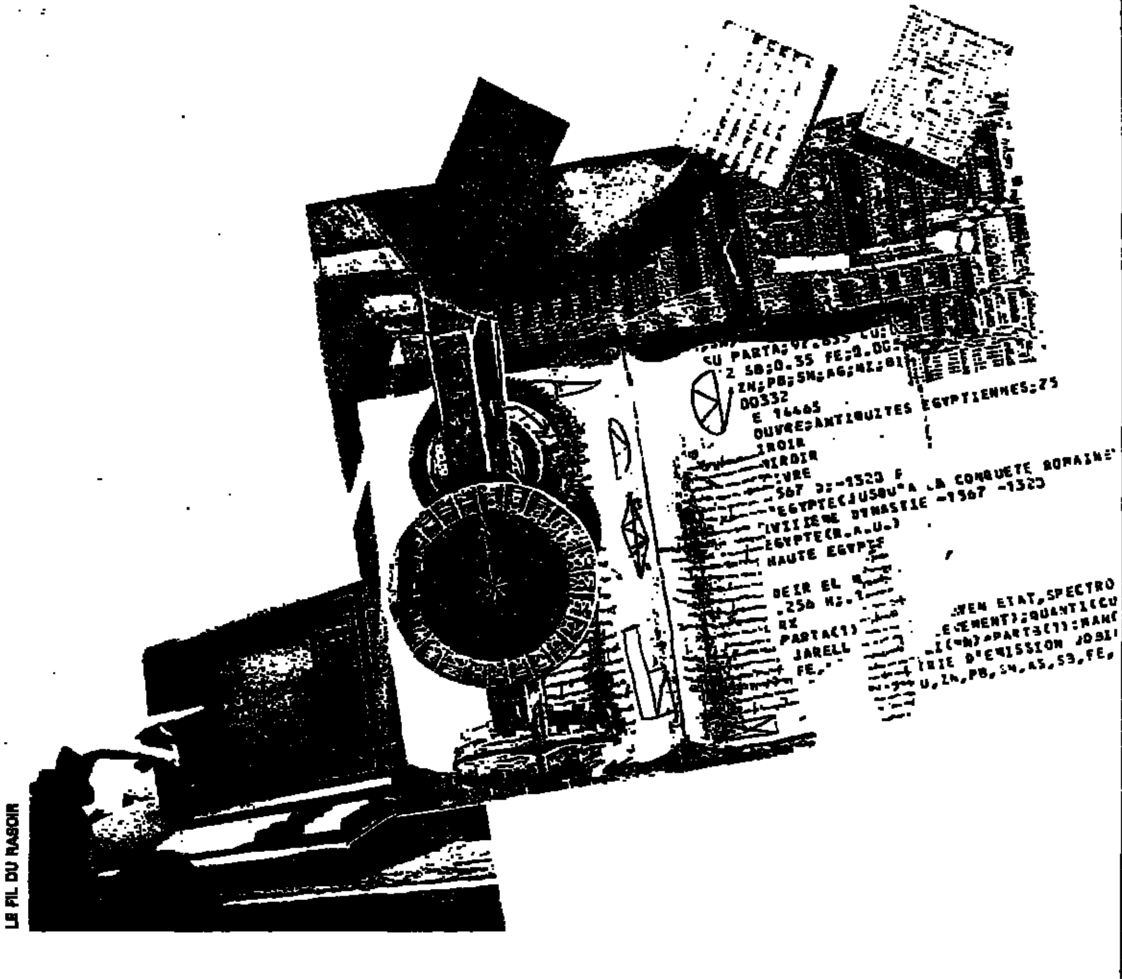
★ On peut lire avec profit le remarquable *Guide pratique des médicaments* du docteur Phillipe Dorоz (Maloine).

Un éditeur au clavier

Sur ses rayons : Echo, Pictor, Gémini.

L'HOMME achève de taper le texte sur l'ordinateur. A peine les mains ont-elles quitté le clavier que déjà l'écran affiche les fautes de frappe, note la cadence et évalue les progrès depuis l'exercice précédent. *« C'est notre dernier-né,* explique M. Michel Motro, *le premier cours de dactylographie disponible sur micro-ordinateur. »*

Contrairement aux apparences, M. Motro n'est pas informaticien mais éditeur, plus exactement vice-président de Vifi international, filiale à 51 % de la Compagnie européenne de publication (CEP). Ses derniers-nés sont sagement rangés sur les rayons de sa bibliothèque comme des livres aux noms étranges : Echo, Pictor, Crypto, Gemini... Le boîtier de plastique, format vidéo, protège la mini-cassette qui, placée dans le secteur du micro-ordinateur familial, va donner naissance à un jeu, un cours de géographie ou une palette électronique.



LE FIL DU RASOIR

Il y a deux ans, c'était encore le désert. Les micro-ordinateurs arrivent en France suivis de leurs stocks de programmes américains. Les éditeurs, eux, s'interrogent : est-ce le début d'une vague de fond ou une simple mode ? L'absence de machines françaises et la faiblesse du parc justifient un effort d'investissement ? Le même cercle vicieux que celui qui a bloqué les débuts de la vidéo : pas de programmes, pas de machines ; pas de machines, pas de programmes. Il est vrai que les nouvelles technologies de la communication soulèvent toujours le même dilemme : un départ prématuré est aussi fatal qu'un investissement trop tardif.

Est-ce le « boom » des jeux vidéo, le discours volontariste du gouvernement sur l'informatique, ou l'accueil favorable des enseignants ? Soudain, l'édition saute le pas. En février 1982, Hachette et Matra lancent un appel aux créateurs par une publicité dans la presse et fondent un GIE d'édition de logiciels. Pour une fois, la mise au point de programmes va précéder la commercialisation de la machine (le micro-ordinateur Alice). Quelques mois plus tard, c'est le tour d'Hatier, qui travaille pour les micro-ordinateurs d'Atari et de Nathan, filiale de la CEP, qui s'intéresse au TO 7 de Thomson.

Pour ces trois librairies, plus que centenaires, le passage du support imprimé aux logiciels est un virage d'importance. *« De Nathan à Vifi,* explique M. Michel Motro, *il y a une filiation évidente. Il s'agit des mêmes secteurs : enseignement, jeux éducatifs, aides aux entreprises. Et si le support est différent, c'est toujours le même métier. Il faut trouver des auteurs, composer un catalogue, assurer la finition et la commercialisation des produits. La seule différence, c'est que, pour le livre, nous disposons de quelques siècles d'expérience. En micro-informatique nous ne savons pas grand-chose des attentes du public. »*

La première difficulté consiste à trouver des auteurs dans un domaine aussi nouveau. Comme l'individu idéal, polyvalent, n'existe pas, la conception d'un logiciel est – il en est de même au cinéma – une affaire d'équipe. L'équipe chez Vifi comprend un pédagogue, un écrivain-scénariste, un informaticien. A trois, ils passent environ six mois à mettre au point le programme. Un « binôme » éditorial, réunissant un pédagogue et un informaticien, se charge de contrôler le logiciel, d'en parfaire la finition pour en faire un produit commercialisable et de réaliser l'adaptation aux différents types de micro-ordinateurs.

Ensuite, il faut faire vite car la création de logiciels dépend de la technique informatique qui, elle, change tous les jours. La durée de vie d'un programme sur un tel marché ne saurait excéder dix-huit mois.

Une démarche originale

C'est au niveau du marché international que Vifi a accompli la démarche la plus originale, en s'associant directement avec des éditeurs étrangers. Pas n'importe lesquels, puisqu'il s'agit de Ravensburger pour l'Allemagne, Mondadori pour l'Italie, Longman pour la Grande-Bretagne, Spectrum pour les Pays-Bas, Scholastic pour les Etats-Unis. Des négociations avec le Japon sont en cours. La marque Vifi est déposée dans tous les pays et la fine fleur des éditeurs scolaires fait partie du même club. La règle est simple : les membres éditent tous leurs logiciels sous la marque Vifi, et ces logiciels sont disponibles pour tous les partenaires, libre à chacun de choisir les titres les plus appropriés à son marché.

« Cette formule, qui concilie la collaboration étroite et la liberté la plus totale pour chacun, a de quoi séduire les Américains malgré leur avance, explique M. Motro. *Lorsqu'on considère le coût de développement d'un logiciel, on est bien content de pouvoir en acquérir quatre ou cinq sans avoir à investir. Nos partenaires ont été surpris de la qualité des programmes Vifi, notamment au niveau du graphisme et de l'illustration sonore. Dans le domaine du produit éducatif, la CEP bénéficie d'une compétence que beaucoup nous envient. »*

Le club Vifi renforce aussi la position des éditeurs face aux industriels. Les signes ne trompent pas : le marché international des logiciels est en passe de devenir deux fois supérieur à celui des micro-ordinateurs. Pour la première fois, le géant IBM fait appel à d'autres que lui-même pour faire les programmes accompagnant le lancement du Personal Computer Junior. Même s'ils sont liés par la même technologie, programmes et matériel – « soft » et « hard » comme disent les spécialistes – ne relèvent pas de la même logique économique ; Atari et quelques autres en ont fait l'expérience à leurs dépens.

Mais, justement, la crise du marché américain inquiète. Les pertes d'Atari, de Mattel, de Milton Bradley sur le marché du jeu vidéo, le retrait de Texas Instrument du marché de la micro-informatique, désorientent les investisseurs et une partie de l'opinion publique. Les jeux vidéo, présentés comme la première vague de l'informatisation du foyer, n'étaient-ils qu'un feu de paille ? Le micro-ordinateur est-il un simple gadget sans réelle utilité sociale ? Le président de Vifi international reste serein : *« La demande du public n'a pas faibli. La crise de la micro-informatique est essentiellement due au surinvestissement. Le marché a pris son essor en 1981 et connu l'année suivante une croissance remarquable. On prévoyait pour 1983 un marché de 4 à 6 millions d'appareils. Cinq sociétés, Sinclair, Mattel, Atari, Texas et Commodore, ont voulu prendre chacune la moitié de ce marché et ont investi en conséquence. D'où la surproduction, l'effondrement des cours et la catastrophe finale précipitée par l'arrivée du géant IBM. »*

Ce vent de folie n'a pas affecté les éditeurs : le parc de micro-ordinateurs est, lui, en progression constante. Le tout est de garder la tête froide et de miser sur les bonnes machines. Le directeur de Vifi a adopté une stratégie prudente : 100 000 logiciels pour 1984 et deux ou trois titres par an. *« Pas plus,* conclut-il, *il ne faut pas saturer le marché. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Radios Locales

Brive le jour Licorne la nuit

LONGTEMPS, la Basse-Corrèze, autour de Brive-la-Gaillarde, sous-préfecture du département, n'a eu que l'embarras du choix : six grands quotidiens régionaux *(la Dépêche du Midi, Sud-Ouest, la Montagne, le Populaire du Centre, Centre-Presse* et *l'Echo du Centre)* rivalisaient pour « capter » l'attention des quelque cent vingt mille habitants de l'arrondissement, qui savent allier le rugby et la politique, l'humeur et la polémique. Le *« Riant Portail du Midi »* allait toutefois s'assombrir.

Aujourd'hui, seuls trois titres restent en piste : *la Montagne, le Populaire du Centre* et *l'Echo du Centre,* les trois autres quotidiens s'étant retirés de la zone de diffusion l'un après l'autre. Orpheline, la presse écrite corrézienne a perdu très vite un nombre important de ses « fidèles lecteurs » et c'est à Brive, où en quelques années le nombre des ventes de régionaux a diminué de moitié (environ sept mille numéros), que le vide se fait le plus sentir. Un vide que deux radios locales veulent combler : Radio-Brive et Radio-Licorne.

Radio-Brive FM est la plus ancienne. Elle émet depuis août 1981, sept jours sur sept, douze heures sur vingt-quatre. Radio-Licorne est née un peu après. Très vite, après une courte période d'émulation, les deux radios ont décidé d'un mariage de raison, mettant au point une formule de collaboration : Radio-Brive émet le jour et Radio-Licorne la nuit. Les deux stations ont équipé en commun une véritable petite « maison de la radio » où chacun, pour l'heure, possède encore ses propres studios et son propre émetteur. Mais il est prévisible que la cohabitation conduira très vite à une plus grande unité car les deux radios bénéficient d'une aide commune : l'installation par TDF (Télédiffusion de France), fin janvier, d'un pylône particulièrement bien situé.

D'ores et déjà, une partie des personnels est mise en commun afin que soit assurée la gestion des deux radios. Une régie commune permet aussi la promotion du couple.

Cette unité doit permettre la naissance aujourd'hui d'une véritable « radio de pays », d'un rayon de 40 kilomètres, qui arroserait donc une partie du Limousin mais aussi du Périgord et du Quercy, zone d'influence économique du pays de Brive. *« Nous voulons être un partenaire actif du développement régional,* expliquent Jean-Paul Chavent et Daniel Murat, les deux présidents des associations.

Station d'information bénéficiant du concours de journalistes professionnels couvrant le « terrain » (1), RBL veut redonner aux Corréziens ce qu'ils ont partiellement perdu : des petites nouvelles, du reportage local, du fait divers. Bien sûr le couple radiophonique joue la carte du loisir (jeux télématiques, variétés, animations musicales), mais aussi la carte associative et culturelle. Un effort est fait vers les établissements scolaires dans le cadre des PAE (projets d'actions éducatives).

La grande espérance

Toutefois, RBL est confrontée aux difficultés financières de la plupart des radios. Pour y répondre, le mode d'autofinancement a été privilégié car les deux radios tiennent à leur indépendance politique. Le conseil général de la Corrèze ne s'est pas prononcé pour une éventuelle subvention, mais la Ville de Brive a accordé au couple 20 000 F pour l'année 1983. *« Les seules aides véritables que nous avons reçues,* explique Jean-Paul Chavent, *viennent de l'Etat, sous forme d'aide à la création d'emplois, de la part des ministères du travail, du temps libre, de la culture et de l'éducation nationale. »* Les petites annonces payantes, les animations commerciales, culturelles ou sportives, permettent de renflouer la caisse et de rembourser l'emprunt souscrit auprès du Crédit agricole. Cela dit, pour prendre véritablement son envol, RBL, qui a pris des contacts avec les groupes de presse de la région, attend une révision de la loi qui permettrait la publicité. C'est la grande espérance d'une station qui reçoit chaque jour environ cent cinquante lettres d'auditeurs et autant d'appels téléphoniques.

ALAIN GALAN.

● *Radio-Brive-Licorne,* 114, av. Ribot, 19100 Brive, tél (55) 88.25.25.

(1) La station comprend, outre un salarié permanent, un journaliste professionnel issu de la presse écrite et plusieurs bénévoles, dont des permanents.

Médias du Monde

Italie : les privées dépassent la RAI

Pour la première fois depuis la fin du monopole de *la RAI* en 1974, un réseau de télévision privé italien fait plus d'audience que le service public aux heures de grande écoute. D'après l'organisme de sondage ISTEL, Canale-5 est suivi par 8,1 millions de téléspectateurs contre 7,3 millions pour la première chaîne de la RAI. Viennent ensuite deux autres réseaux privés, Italia-1 et Rete-4, qui devancent la seconde chaîne publique.

L'Italie compte aujourd'hui quelque 450 stations de télévision privées. Deux grands groupes dominent le marché. La société immobilière Berlusconi contrôle Canale-5 et Italia-1, soit 52 émetteurs locaux, et réalise un chiffre d'affaires de 400 milliards de lires. Les éditions Mondadori contrôlent à 70 % les 22 émetteurs de Rete-4 et réalisent un chiffres d'affaires de 140 milliards de lires. Ces réseaux privés – qui se contentaient jusqu'à présent d'acheter la quasi-totalité de leurs programmes aux Etats-Unis, au Japon et au Brésil – ont signé récemment des accords de collaboration et de coproduction avec des chaînes étrangères. Les deux réseaux de *Berlusconi se sont ainsi* alliés avec la BBC et la chaîne américaine CBS ; Rete-4 a un accord avec ABC et TV Globo au Brésil.

Pour répondre aux accords passés par les privées, la RAI s'est associée récemment avec la chaîne américaine NBC.

Jordanie : un marché pour Antiope

La Jordanie va tester pendant *six mois le télétexte Antiope. La* Sofratev, filiale de Télédiffusion de France, prête à la télévision jordanienne une cinquantaine de décodeurs, qui seront installés dans les administrations publiques, les grands hôtels et les bureaux des principales personnalités politiques. Ils permettront de recevoir des magazines consacrés à la Bourse, à la météo et à l'actualité. Un journaliste et quelques ingénieurs jordaniens viendront étudier en France la technique de la vidéographie.

La Jordanie est le premier pays arabe à tester Antiope. Un succès d'autant plus important pour TDF que la télévision jordanienne (deux programmes couleurs en langues anglaise et arabe) est captée dans les pays limitrophes comme Israël, la Syrie, l'Arabie Saoudite et l'Irak.

Etats-Unis : le vidéodisque au secours du jeu

L'utilisation de vidéodisques a permis de relancer depuis quelques mois l'intérêt pour les jeux vidéo publics (Arcade), qui connaissaient un tassement sensible depuis quelques mois. Les vidéodisques, pilotés par des micro-ordinateurs, permettent de jouer avec des séquences d'images réelles ou en dessin animé, ce qui renouvelle du même coup les scénarios des jeux. Les constructeurs songent maintenant à introduire les vidéodisques dans les jeux vidéo domestiques. La société Coleco annonce un appareil de ce type pour la fin de l'année. Outre ses fonctions ludiques, il pourrait aussi lire des films ou des programmes traditionnels.

Cette percée du vidéodisque sur le marché du jeu entraîne un rapprochement entre Atari et Philips. Les deux sociétés ont décidé d'étudier ensemble un terminal domestique exploitant toutes les possibilités de l'interactivité dans les domaines du jeu et de l'information. Cette association s'inscrit dans le cadre général des négociations entre Polygram (filiale de Philips) et Warner (maison mère d'Atari) sur un nouveau partage mondial du marché du disque.

L'adolescence *ne peut plus être traitée à la légère. Nos sociétés occidentales en ont fait l'un de*

Soudain, le temps des orages

Bientôt l'autonomie et les adieux à l'enfance. Le meilleur et le pire. Une « nouvelle naissance ».

UN adolescent est-il nécessairement un être en crise ? Après bien des hésitations, nos sociétés ont fini par le penser. La chose paraît simple, évidente. Elle ne l'a pas toujours été, et elle ne l'est toujours pas en bien des parties du monde, dans nombre de cultures traditionnelles où le mot, lui-même, parfois, n'existe pas.

La notion nous vient des Romains. *Adolescere*, c'est grandir. Pourtant, les cultures occidentales n'ont pas toujours été tendres avec leurs adolescents dont, pendant des siècles, elles ont tardé à admettre le statut. Vêtus en petits adultes, investis dès l'âge de quinze ans d'écrasantes responsabilités, tels Condé ou Turenne qui avaient en charge, dès cet âge, la direction d'immenses armées, les adolescents n'étaient guère reconnus comme tels, quand ils n'étaient pas franchement niés dans leur identité. Sitôt pubères, les filles étaient mariées, comme en témoigne l'histoire des cours royales d'Europe, parfois à un autre enfant, ou à un adulte déjà mûr, sans aucune considération pour les âges respectifs.

« Evacuer la crise »

Dans bien des sociétés traditionnelles, cette négation de l'adolescence demeure. Comme l'ont montré les travaux de l'école anthropologique anglo-saxonne, qui font autorité sur ce sujet (Margaret Mead, Ruth Benedict, Bronislaw Malinowski, entre autres), certaines cultures ont pris le parti d'ignorer cette période charnière, chez les insulaires du Pacifique notamment.

D'autres sociétés traditionnelles – la majorité – ont cherché à raccourcir, à court-circuiter la crise inhérente à cet âge. Elles ont organisé des rites de passage qui, en quelques semaines voire en quelques jours, moyennant diverses « épreuves », condensent la crise sur une période courte, lui donnent une forte dimension symbolique et font passer le jeune du statut d'enfant non sexué – ou guère – à celui d'adulte « définitif ». Ces rites initiatiques sont des plus divers : l'enfant doit séjourner seul dans un bois sacré, affronter quelques scènes terrifiantes, se soumettre à des épreuves physiques chargées d'« évacuer » la crise.

Dans les sociétés occidentales modernes, au contraire, l'adolescence fait, depuis quelques décennies, l'objet d'une profonde transformation et d'une reconnaissance accrue. En premier lieu, parce que les rites de passage qui subsistaient – la « confirmation », la communion solennelle – perdent de leur force. Mais surtout, parce que l'évolution économique et sociale a prodigieusement étendu cette période « hors statut ». L'allongement – légal – de la durée de la scolarité, l'entrée en masse des jeunes à l'Université, donc la prolongation de la dépendance financière, ont contraint à la reconnaissance du « fait » adolescent. En allongeant le processus, en supprimant les mises au travail ultra-précoces, les sociétés occidentales ont reconnu l'adolescence et, dans le même mouvement, permis l'émergence de la crise qui l'accompagne.

Le conflit œdipien

Cette crise est-elle un processus naturel dans l'évolution normale de l'être ? A cette question, plus personne aujourd'hui ne songe à répondre par la négative. Les travaux des pédiatres, puis les découvertes psychanalytiques, ont apporté un schéma de déchiffrement de la crise qui n'est plus guère contesté. Comme l'ont montré les travaux du dernier congrès de l'Association française de psychiatrie (1), l'adolescence *« est un remake de la névrose infantile sur une nouvelle scène et avec de nouveaux acteurs »* (Dr Jean-Luc Donnet, Paris).

Cette toute première névrose, inhérente et indispensable au développement de l'être humain, débute pendant la première année de la vie, au cours de laquelle le nouveau-né vit une période d'union fusionnelle avec son premier objet d'amour, sa mère. Puis surviennent les premières déceptions fondamentales, c'est-à-dire d'abord la reconnaissance de la mère comme un objet distinct de soi, la première expérience de cette séparation essentielle, la dépression ultra-précoce qui en résulte, le désespoir qu'expriment les nouveaux-nés privés de leur objet d'amour et la reconstruction difficile qui suit cette première crise : identification de soi comme personne autonome, reconnaissance de son propre corps comme élément séparé de celui de la mère, constitution des toutes premières « défenses ».

A ce moment (dix-huit mois à trois ans), l'enfant est confronté à une deuxième crise, indispensable, là encore, à son développement ultérieur : il comprend que son existence est insérée dans celle d'un couple, celui de ses parents. Le troisième élément du triangle, élément sur lequel il a reporté une partie de son amour déçu



« L'évolution économique et sociale a prodigieusement étendu cette période de la jeunesse. »
Les dernières campagnes publicitaires des banques veulent en tirer avantage.

(la mère pour le garçon, le père pour la fille) est objet de désir impossible. C'est la scène du conflit œdipien décrite par Freud dans les « *Trois Essais sur la sexualité* » et qui fonde l'essentiel des connaissances actuelles sur ce sujet.

Passé ce stade, l'enfant entre dans une « période de latence » au cours de laquelle il multiplie les acquisitions, les découvertes, aborde la connaissance du monde. C'est dans ce ciel serein qu'éclate la crise de l'adolescence, moment crucial d'élaboration de l'être, reviviscence des conflits précoces, tempête émotionnelle où se mêlent le meilleur et le pire, les joies de l'accès à l'autonomie, le déchirement de l'adieu à l'enfance. C'est, souligne le professeur Roger Misès (Paris), une « *nouvelle naissance* », un « *second processus d'individuation* », qui renvoie aux expériences des premières années de la vie, les réactive et leur donne une nouvelle dimension.

D'où les caractéristiques de la crise « normale » de l'adolescence : sentiments de deuil et de dépression, tendance spontanée à de multiples passages à l'acte, besoin de nouvelles identifications, le tout constituant une immense entreprise de maturation, que certains adultes, d'ailleurs, n'achèvent jamais.

Pourquoi le deuil, pourquoi la dépression ? Parce que l'adolescent est alors confronté à la nécessité impérative de se séparer de ses premiers objets d'amour – ses parents, – de s'en rendre autonome, sans pour autant rompre les liens avec eux, qui restent ses modèles essentiels d'identification. Comme le soulignent les docteurs D. Marcelli et A. Braconnier (2) : *« A la base de toute adolescence, il y a ce meurtre des images parentales. » « Grandir est par nature un acte agressif »*, écrivait dans le même sens le pédiatre et psychanalyste D. W. Winnicot. L'adolescent est alors – normalement – traversé par l'idée de la mort. La facilité avec laquelle il passe à l'acte explique ainsi la fréquence des conduites violentes – y compris contre soi-même – auxquelles cet âge prédispose.

Le rire qui tuait la poisse

« Je n'ai jamais réussi à pleurer... ». Privat, ivoirien, dix-huit ans.

LE rire de Privat, un Ivoirien de dix-huit ans, est une véritable provocation pour les mauvaises fées qui, à l'évidence, s'étaient penchées sur son berceau. Et sa vitalité est un défi pour les psychologues en tout genre qui auraient dû, en toute logique, être appelés à son chevet. Ballotté par l'existence, rejeté souvent, isolé, il n'a pourtant jamais dérapé. S'il avait voulu verser une larme sur son propre sort, il ne l'aurait pas pu. *« Je n'ai jamais réussi à pleurer*, dit-il, *un psychiatre me l'a même reproché. »* Il a tenu bon envers et contre tout : *« Question d'éducation. On m'a toujours dit dans mon pays de me préserver la vie, de ne pas la risquer quelle que soit la situation. Mieux vaut avoir faim que voler. »*

Quel dossier pourtant que sa vie dans un service de psychiatrie ! Quelle plaidoirie en cour d'assises ! Un père décédé cinq mois après sa naissance dont on lui a caché la mort jusqu'à l'âge de quatorze ans ; un passé dont sa mère ne lui a jamais rien dit ; un village à Daloa, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, où seuls les hommes héritent des terres, et la rupture à quatorze ans avec sa famille, son continent, pour tenter en France, chez un demi-frère inconnu, une cinquième dans un collège. *« Ma mère*, explique-t-il, *ne pouvait pas me nourrir. »*

Privat, comme détaché, raconte son arrivée à Paris, les neuf *Africains dans une seule pièce*, la grammaire et l'arithmétique apprises dans un couloir mal éclairé, les livres de classe sur les genoux et les 100 francs d'argent de poche *annuels pour ses fournitures* et ses vêtements. Il raconte aussi le froid et la faim en France : un demi-frère gardien de nuit qui gagnait sa vie par éclipses pour *nourrir toute la famille et un mau*vais blouson pour se protéger l'hiver contre le froid. On le croirait à peine s'il affirmait, honnête, dans le même temps n'avoir jamais été victime du racisme depuis trois ans : *« Tout le monde*, dit-il, *en un sens est raciste. »*

L'atmosphère très vite devient irrespirable dans une maison où il fait figure de Cendrillon. Et il demeure isolé dans son collège. *« Les copains*, dit-il, *c'est les sorties au cinéma ou à la patinoire, et si tu n'as pas d'argent, tu es handicapé. »* Brouillé avec son demi-frère, il a nettement amélioré sa situation cette année : un foyer l'héberge désormais et il y a même un ami, *« un Flamand qui s'entend d'ailleurs avec tout le monde »* Il bénéficie, en outre, à Point jeunes – une structure d'accueil originale (1) – d'un soutien scolaire et des conseils d'éducateurs. *« C'est un peu ma maison »*, affirme Privat, qui, depuis trois ans, n'a reçu aucune lettre de sa mère, analphabète. Il lui écrit d'ailleurs rarement : comment lui raconter sans la terrifier cette situation ? Comment lui parler de l'informatique, des jeux stratégiques, de Mesrine, l'ennemi public no 1, ou du sort de l'Afghanistan ou de la Palestine, toutes choses qui le passionnent ?

Comment évoquer enfin un avenir tellement incertain ? Ses notes, médiocres, lui laissent, en effet, peu de choix à la fin de sa 3e. Son rêve serait, Dieu seul sait pourquoi, de devenir détective privé. *« Il y a un roman*, explique-t-il, *où un homme isolé est décidé à épouser la première femme qui frappera à sa porte. Je suis un peu dans cette situation, prêt à prendre tout ce qui est abordable. »* A Paris, à Abidjan ou à Daloa, peu lui importe après cette adolescence chaotique, après ces années qu'il compare à un service militaire qui aurait simplement un peu trop duré. Il lui faut simplement, pour avoir un métier, *« ne pas lâcher »*. *« Je ne vis pas*, dit-il, *je survis, ou plutôt je subsiste. »* Et il rit encore, puisqu'il a pris à jamais ce parti.

NICOLAS BEAU.

(1) Point jeunes, 121, boulevard Diderot, 75012 Paris, accueille depuis janvier 1982 des mineurs en fugue ou des parents en difficulté qui trouvent là, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une écoute spécialisée. Les jeunes peuvent y être hébergés pendant un jour ou davantage, leur séjour bénéficiant, s'ils le souhaitent, de l'anonymat pendant vingt-quatre heures. 250 jeunes ont été accueillis la nuit en 1983 contre 148 en 1982. 30 % d'entre eux ont repris contact à cette occasion avec leurs parents, 57 % avec les juges ou les foyers, tandis que 15 % repartaient sans avoir souhaité entrer en relation avec quiconque.

leurs plus graves sujets de réflexion : reconnaissance du « fait » adolescent et de la crise qui l'accompagne.

Le passage à l'acte, précisément, s'explique par la difficulté de l'adolescent à *« mentaliser »* les conflits aigus qu'il doit affronter. Au moment même où son corps est soumis à une profonde et rapide transformation, où il acquiert des facultés musculaires et sexuelles jusque-là inexpérimentées, surgit une tendance à exprimer par l'action immédiate ce que la pensée ne peut facilement contenir. Le langage devient alors difficilement apte à traduire ce que ressent l'adolescent.

Cette évolution s'accompagne aussi de la recherche de nouveaux objets d'identification que l'adolescent ne peut plus trouver chez ses parents. Il multiplie alors les rencontres, s'associe à des groupes, à des bandes de jeunes du même âge, homogènes, ou, au contraire, à des sociétés fortement structurées, « adultes », dans lesquelles il retrouvera une image parentale. Le prototype en est l'engagement volontaire dans l'armée ou dans des groupes confessionnels, des sectes, des partis politiques solidement charpentés. C'est aussi l'identification fantasmatique à un personnage légendaire, à un héros du passé ou du présent, à un « objet » vivant ou mort, en lequel il pourra se reconnaître.

Cet ensemble explique la multitude des conduites en apparence incohérentes de l'adolescent, sa souffrance interne, ses attachements passionnés, ses désespoirs aigus, ses fugues, ses « voyages », parfois ses tentatives de suicide, ses délires sans lendemain.

Dans de telles conditions, la limite est évidemment difficile à tracer entre ce qui relève de la crise « normale », plus ou moins aiguë, plus ou moins prolongée — la *« crise d'originalité juvénile »* — et ce qui devient franchement pathologique. Médecins, pédiatres, parents, enseignants, eux-mêmes troublés par ce que cette crise leur renvoie de leur propre adolescence, hésitent alors entre la *« politique de la claque dans le dos »*, le laisser-faire, et la psychiatrisation, parfois abusive, d'un désordre normal et passager. Pourtant, souligne le professeur Ginette Michaud (Paris), *« il ne faut à l'adolescent ni l'excès du non — « tout est dangereux » — ni l'excès du oui — « tout est permis. »*

Ce qui relève de la franche pathologie est aujourd'hui mieux connu. Mais les troubles à cette période sont parfois peu inquiétants pour l'avenir, même lorsqu'ils s'expriment de manière particulièrement bruyante. Vols, fugues, vandalisme, usage de drogues, tentatives de suicide, tristesse, *« ruminations moroses »*, éclats violents, en sont les expressions les plus courantes.

Des issues valorisantes

Cette période de la vie, souligne le docteur Monique Cournut (3), est marquée de toute façon par un *surcroît d'excitation*, auquel il doit pouvoir être répondu avec suffisamment de souplesse. En particulier, l'adolescent a besoin, à ce moment, de trouver des issues valorisantes, *« tant sur le plan narcissique, pour son image propre de lui-même que sur les plans intellectuel, scolaire, social, artistique »*. Il a besoin, ajoute Mme Cournut, de temps — car la résolution de la crise ne peut être immédiate — et d'espace, y compris d'espace symbolique, entre lui et ses proches. *Bref, il lui faut « du champ »* si on veut lui éviter l'écueil des maladies psychosomatiques caractéristiques de cet âge, telles que l'anorexie, la boulimie, les phobies, les obsessions, les conduites agressives — et auto-agressives, en particulier le suicide.

Enfin et surtout, la prise en compte de la crise doit pouvoir permettre d'éviter l'évolution vers la pathologie mentale déclarée. Pour ce faire, le soutien psychologique des parents est souvent nécessaire. Plus nécessaire encore : permettre à l'adolescent de parler avec une personne extérieure au conflit, formée à cette écoute particulière, sans que pour autant le jeune se sente d'emblée «psychiatrisé».

Car l'adolescence peut être aussi l'âge de l'entrée dans une névrose grave, qui perturbera lourdement la vie sociale du futur adulte, ou dans la psychose qui pourra rendre tout projet irréalisable.

L'entrée dans la psychose, en effet, survient fréquemment à cette étape de la vie et s'exprime par des signes que l'entourage peut ne pas reconnaître aisément. Accès délirants, hallucinations, envahissement par la dépression, signent ces états psychotiques qui peuvent n'être qu'une crise passagère, mais aussi l'amorce d'une désorganisation profonde de la personnalité. Dans les deux hypothèses, souligne le professeur Misès, le médecin doit se donner les moyens d'un «étayage» des parties saines du psychisme de l'adolescent pour lui permettre d'exprimer ses angoisses et de les faire évoluer. Pour ce faire, une «triangulation» est impérative, c'est-à-dire l'introduction d'un tiers dans un conflit où l'adolescent a mis en scène psychiquement un système duel — lui et son monde — où les partenaires s'entredévorent.

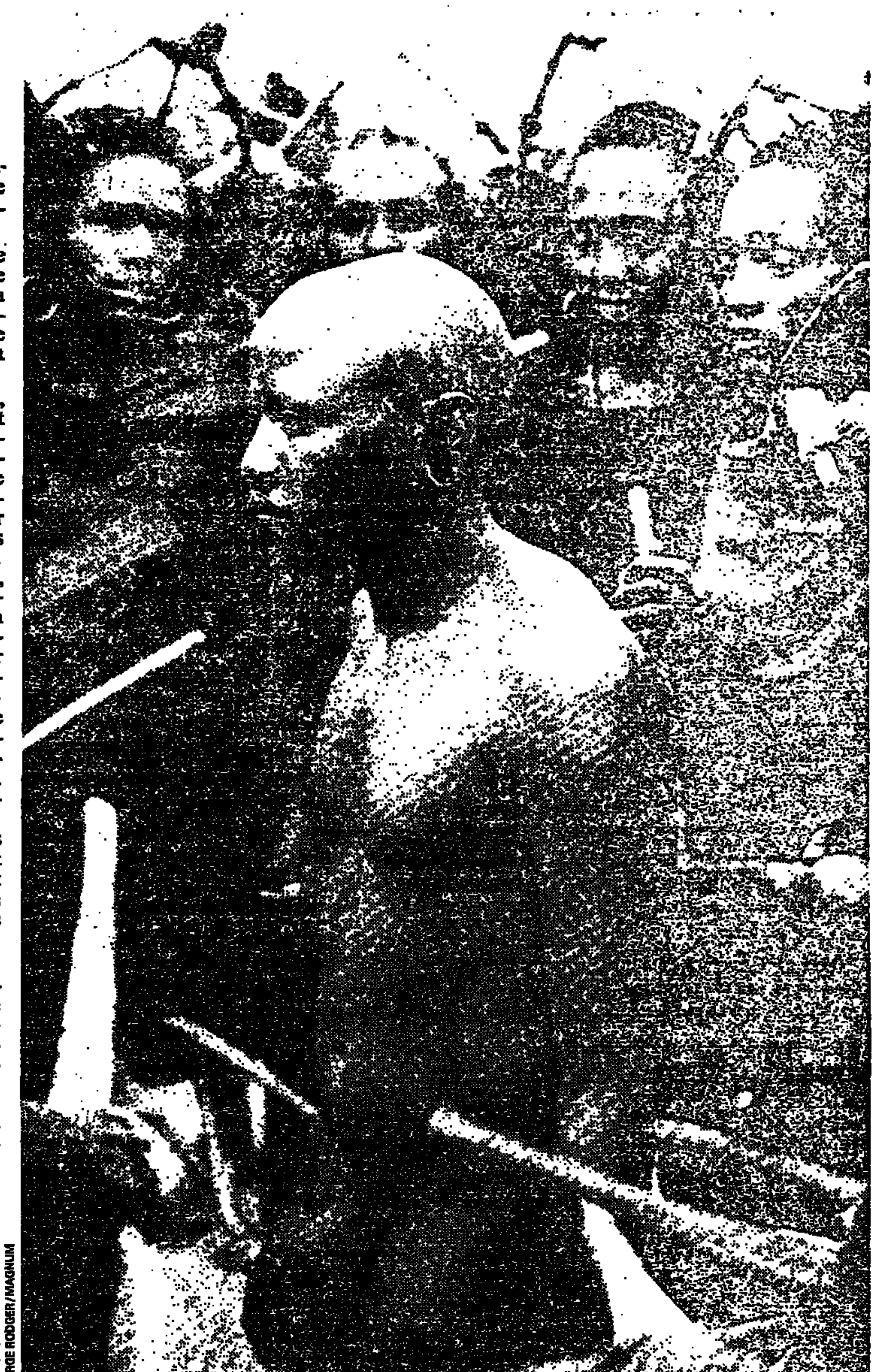
L'adolescence, soulignent aujourd'hui pédiatres et psychiatres, est le moment même où l'instinct de vie — le mouvement — peut dominer la pulsion de mort, c'est-à-dire le retrait, le repli, la dépression. C'est aussi un moment où tout *« peut être repris »*, y compris des évolutions d'allure très défavorables. Pour cela, il ne faut évidemment pas « rater un train ».

CLAIRE BRISSET.

(1) 23, rue Pradier, 92410 Ville-d'Avray. Tél. : 709-11-77. Ces Journées étaient organisées sur le thème : «Mouvements psychotiques à l'adolescence».

(2) *Psychopathologie de l'adolescent*, préface du professeur Daniel Widlöcher. *Masson éd., 1984, 479 p.*

(3) Mme Cournut, psychiatre et psychanalyste, est l'une des responsables de l'association Point-Jeunes, cf l'article de Nicolas Beau.



GEORGE RODGER/MAGNUM

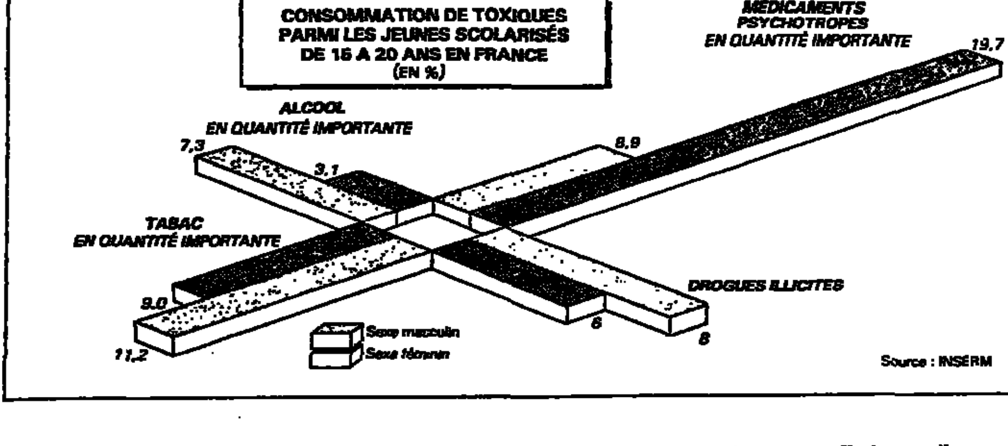
« Les rites initiatiques donnent à l'adolescent, en quelques jours, le statut d'adulte définitif. » Sur notre photo, un jeune Massaï pendant la cérémonie de circoncision.

Les chemins de la fuite

Suicides, fugues, la drogue, l'alcool, le vol...

LA société française compte quelque douze millions de jeunes, âgés de douze à vingt-cinq ans (un peu plus de six millions de garçons, un peu moins de six millions de filles). Si la majorité de ces jeunes disent se sentir *« plutôt bien »* dans leur famille, beaucoup recourent néanmoins à des conduites déviantes qui ont quelques raisons d'alarmer leurs aînés.

Par sa gravité et sa fréquence, le suicide est évidemment en tête. C'est, après les accidents de la circulation, l'une des premières causes de mortalité à l'adolescence. Mais les épidémiologistes notent un contraste important entre les suicides *« réussis »* c'est-à-dire les morts — et les tentatives. Ces dernières sont, à cet âge de la vie, étonnamment fréquentes puisqu'elles dépassent trois cent cinquante pour cent mille, alors que, dans la population générale, ce taux est inférieur à deux cent pour cent mille. En revanche, les suicides *« achevés »*, donc les décès, sont moins nombreux à cet âge (deux fois moins) que dans la population générale. *Ils n'en dépassent pas moins* le taux alarmant de quinze pour mille. Plus inquiétante encore est l'augmentation, récente, de la gravité de ces tentatives et de leur nombre. En outre, la tentative de suicide de l'adolescent est fréquemment suivie de récidive (dans un cas sur deux ou trois, estiment les docteurs Marcelli et Braconnier). Les filles qui tentent de se donner la mort sont deux fois plus nombreuses que les garçons, mais ces derniers meurent deux fois plus qu'elles des suites de leur geste.



Quels sont les antécédents de ces adolescents ? Les épidémiologistes notent une fréquence élevée des changements brutaux survenus dans leur vie, des séparations, des deuils, des dissociations familiales, de l'émigration, des échecs de la scolarité et de la première insertion professionnelle. Le statut économique de la famille semble être un facteur moins déterminant. Les médecins insistent sur l'importance considérable de l'absorption de drogue dans les moments qui ont précédé le geste, puisqu'on la retrouve avec *une fréquence écrasante*, peu soulignée jusqu'à présent. En revanche, dans la majorité des cas, le jeune suicidant ne souffrait pas d'une pathologie mentale déclarée avant la tentative.

Cette observation recoupe l'importance du recours, à cet âge de la vie, à des équivalents suicidaires ou à d'autres comportements d'où l'image de la mort n'est pas absente : absorption de drogues, d'alcool, de médicaments psychotropes, recherche *plus ou moins voulue d'un risque* mortel, d'un accident, déni du danger. Les accidents répétés ou certaines rechutes de surdoses toxicomaniaques ou médicamenteuses ne s'expliquent pas autrement.

D'autres comportements, pour être plus bénins, n'en suscitent pas moins l'inquiétude de l'entourage... ou les foudres de la justice. La fugue de l'adolescent, décrite depuis longtemps, augmente considérablement depuis vingt ans. Aux Etats-Unis, les spécialistes estiment qu'elle affecte — au moins une fois — plus de 10 % des garçons et près de 9 % des filles. Dans les antécédents des fugueurs, la dissociation du couple parental est retrouvée dans près d'un cas sur deux. Le phénomène est très certainement sous-estimé : en France par exemple, seulement trente mille fugues environ sont déclarées chaque année, alors que le nombre réel voisine probablement les cent mille.

Autre comportement caractéristique, le vol, le « petit vol » dans la majorité des cas, conduite délinquante la plus fréquente — de loin — de l'adolescence. Il s'agit d'abord de vols de voitures ou de motos, le plus souvent très vite abandonnées ; de vols dans les grandes surfaces, de vols ludiques, de vols initiatiques qui confèrent un « statut » comme membre à part entière d'un groupe. Différents des conduites aussi organisées que les cambriolages ou la criminalité « déclarée », consciente et organisée, ces actes de petites délinquance prennent souvent le caractère de *« comportements charnières »* : l'attitude de la famille, des médecins et de la justice sera déterminante pour l'évolution ultérieure : pour la faire basculer vers la délinquance durable ou pour assimiler le geste à un trouble passager et curable.

Reste enfin ce qui ne relève pas de la délinquance, le recours aux « drogues licites », qui, pour être autorisées, n'en sont pas moins *l'expression d'un malaise* : le tabac, l'alcool et les médicaments psychotropes, utilisés avec une fréquence insoupçonnée, notamment chez les filles. Presque vingt pour cent d'entre elles, dans la classe d'âge quinze-vingt ans, utilisent des psychotropes, comportement, semble-t-il, fort bien admis par l'entourage puisque ces médicaments ne se délivrent que sur ordonnance...

C. B.

★ Ces thèmes épidémiologiques sont remarquablement traités dans *Psychopathologie de l'adolescent* des docteurs Marcelli et Braconnier (Masson) et par l'équipe de l'INSERM (unité 185) qu'anime Mme Françoise Davidson.

L'exode en TGV

La SNCF vient de mettre en circulation une liaison Paris-Lausanne par le TGV. Il est naturel qu'elle s'en félicite.

Puis-je néanmoins compter sur l'obligeance et sur l'audience de votre journal pour rendre publique la protestation d'une partie de la clientèle « Sud-Est » contre l'obligation qui lui est, de plus en plus, pratiquement imposée d'utiliser le nouveau mode de transport ? Cette « partie de la clientèle » est faite des « voyageurs à correspondances » (qui y perdent habituellement le temps gagné), et des usagers (les deux catégories se mêlant) qui doivent s'accommoder, bon gré mal gré, de l'inconfort relatif des TGV, (après avoir connu le confort presque parfait que leur offrait précédemment cette même SNCF).

Voici quelques-unes des sujétions auxquelles est soumis le voyageur TGV : Et d'abord la « réservation automatique obligatoire ». Il est évident qu'elle est indispensable à certaines heures et à certaines dates, mais presqu'autant qu'il y a de nombreux trains où elle n'est que la perception déguisée d'un « supplément ». On s'en accommoderait plus volontiers si cette « réservation automatique et obligatoire » ne ressemblait à une loterie. Récemment, ayant tiré par malchance un mauvais numéro, j'ai dû m'engoncer (dans le TGV de 14 h 26 pour Dijon) en un étroit espace, où, debout, je ne pouvais me tenir droit (je suis d'une bonne taille moyenne...), et où, assis, je ne pouvais étendre mes jambes.

Pour apercevoir quelque chose du paysage, il m'aurait fallu être muni d'un périscope, et je n'avais pour spectacle possible que celui, à trente centimètres, de l'arrière livide d'un dossier que surmontait l'ébouriffement terminal d'une chevelure négligée. J'ai supporté durant tout le trajet la vague nausée que me donne la marche à contre-sens, car, si la « réservation automatique » me traite différemment selon que je suis « fumeur » ou non, elle ne tient aucun compte de la répugnance éventuelle du voyageur au sens de la marche.

Le voyageur, qui est aussi un contribuable, et qui se trouve à connaître (ne serait-ce que par ouï-dire) la situation financière de la SNCF, ne peut s'empêcher de se demander si les énormes investissements qu'ont exigés l'installation de la ligne et l'achat d'un matériel techniquement remarquable ne relèvent pas plus d'un souci systématique de « prestige » plutôt que de la stricte gestion d'une entreprise, qui, depuis tant d'années coûte tant de milliards au Trésor...

M.-H. VELUT
Paris.



ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE POSTAL – PARIS

Boîte aux lettres japonaise

Ciel !

Eh bien vrai ! Voilà que la navette égare des satellites, perd des ballons, et se déglingue ! Et si un jour toute cette quincaillerie qui se balade sur des orbites « sauvages » au-dessus de nos têtes se mettait à nous dégringoler dessus ! Car il y en a là-haut des truc et des machins qui brinquebalent dans l'espace. Je n'y comprends pas grand-chose aux orbites, mais tout de même !

A force de lancer des sondes, des ballons, des satellites voyeurs, ne risque-t-on pas de jouer les apprentis-sorciers ? On a bien vu, sur la mer, avec les énormes tankers, ce que cela a donné comme ennuis... Peut-on imaginer la révolte de l'espace ?

Nous continuons à jouer, j'en ai bien peur, avec le feu, avec le ciel, avec la Lune et le Soleil. L'ordre des choses est-il réellement établi une bonne fois pour toutes ?

MARIE-LOUISE MOLLO
Quiberon.

Pluie et larmes

Mercredi 1er février, le PC (autobus de la petite ceinture) charge à la station Porte de la Plaine en direction de la Porte d'Orléans une vieille dame et une jeune fille qui ont en commun d'avoir oublié le quantième et l'achat de leurs cartes oranges.

Le conducteur-receveur (un homme pour deux fonctions faute sans doute de main-d'œuvre disponible) ne peut encaisser faute de monnaie : il arrête son véhicule et les expulse.

Sur le boulevard vidé de ses passants par une pluie diluvienne, ma fille attrape la grippe et apprend *la haine. Elle arrivera* trop tard à la faculté de droit et manquera un importantissime TD de maîtrise. Elle n'oubliera pas.

Mme MASSIA
Paris.

Langage

Le cas d' "espèce"

CE n'est pas seulement pour boucler à bon compte un billet que je reviens, une seconde et dernière fois en dix ans, c'est juré ! sur le cas d'*espèce*, si l'on veut bien me passer ce mauvais à-peu-près.

C'est que nos lecteurs, eux, y reviennent ; les uns pour demander à être éclairés ou fixés (c'est trop d'honneur qu'ils me font), un autre, M R... D..., de Nantes, pour enrichir ce dossier des très nombreuses « fautes » qu'il a relevées à la radio ou à la télévision.

Ces fautes, bien sûr, vont toutes dans le même sens : quand le nom qualifié est masculin, *espèce* passe lui-même au masculin : un espèce de droit, de pouvoir, de travail, d'émerveillement, de symbole, etc., aucun espèce d'enthousiasme, d'intérêt, etc., à l'infini.

Tout le monde la fait, cette (espèce de) faute. Au point que tel bon journaliste, qui a parlé d'*une espèce de décor*, corrige aussitôt : « un espèce de décor ».

Après un demi-siècle de guéguerre grammaticale, la cause paraît donc entendue pour la langue parlée : ce n'est pas encore une faute de dire *une espèce de bonhomme*, mais ce n'est plus, au maximum, qu'une petite négligence de dire : *« un espèce de retournement »*.

Pour l'écrit, les correcteurs veillent au grain. Il faut et il faudra longtemps encore à un écrivain « un » espèce de courage ou de goût de la provocation pour imposer son masculin, comme l'ont fait avant lui bien des « grands », contre la tradition, et l'usage tout court contre le bon usage.

Les dictionnaires ? Ils observent là-dessus un silence prudent. Seul Robert constate qu'*un espèce de* est « familier », « courant », mais reste une, entre parenthèses, faute. Les dictionnaires de difficultés, eux, se tiennent dans leur rôle en refusant la facilité. Le dernier en date, et de loin le plus complet et le plus minutieux, celui de M. Joseph Hanse (*Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Ed. Duculot, 1983, 145 F), confirme sans appel qu'*espèce*, n. f., *doit rester féminin* même dans « une espèce de » suivi d'un nom masculin.

Voire. Ce « doit » un peu impératif à mon goût résistera-t-il longtemps encore à la poussée des usagers de la langue ?

JACQUES CELLARD.

Lecteur titré

Le «style journalistique», dans sa recherche de titres d'articles, a, me semble-t-il, de plus en plus de mal à être original. Il n'est plus un seul quotidien ou hebdomadaire qui, désormais, ne présente un «papier» sans une référence littéraire, un jeu de mots, une allusion cinématographique. La technique est facile, le résultat souvent lourd, et le lecteur arrive à être assez vite blasé. A titre indicatif, j'ai trouvé dans cinq journaux édités le même jour plus d'une dizaine d'exemples de ce procédé :

● Références littéraires : dans le style très facile, nous trouvons «Voyage au bout de l'amour» (*le Figaro* du 27 janvier) à propos d'une émission télévisée sur le divorce, pastiche du livre de Céline *Voyage au bout de la nuit*; dans le genre enfantin, citons *l'Express* (27 janvier) : «Maroc : les raisons de la colère», assimilation du livre de Steinbeck *les Raisins de la colère*; dans le style plus intellectuel, indiquons «Les agités du bocage» (*le Figaro* du 21 janvier), seuls quelques initiés connaissent le titre du pamphlet de Céline contre Sartre, *l'Agité du bocal*. Il y a là un effort de recherche, mais quand on sait que l'article ayant eu un tel titre était consacré aux pronostics hippiques, on se demande quel est le rapport... (celui du tiercé, évidemment). Dans le style rabâché, on peut lire (*l'Express* du 27 janvier) : «To be or not to bis» à propos du dernier film de Mel Brooks. Shakespeare doit s'en retourner dans sa tombe...

● Assimilations cinématographiques : à propos du procès des Arméniens, *l'Express* (27 janvier) se demande : «Y a-t-il un terroriste dans le prétoire ?»; il y a quelques mois, nous lisions sur toutes les affiches : «Y a-t-il un pilote dans l'avion ?» Il est vrai que les terroristes ont commencé par les avions... *Le Monde* (28 janvier) s'intéresse aux cyclistes dominicaux et pense avoir découvert «Les pépés flingueurs du dimanche matin». A une autre page du même numéro, votre journal titre : «Michel Charasse : un bon petit diable» (film de J.-C. Brialy actuellement sur les écrans). *La Vie française* analyse une société d'aviation (30 janvier) et indique : «L'empire Boeing contre-attaque» (film d'Irvin Kershner : *L'empire contre-attaque*).

● Jeux de mots : ils sont innombrables et, me semble-t-il, bien faciles. L'essai de la nouvelle Volkswagen Golf permet à *l'Action automobile* (février 1984) d'annoncer : «A vos marks». L'essai comparatif de la même Golf et de la Renault 11 fait surenchérir *l'Automobile* : «La guerre des milieux». Le lecteur idiot n'aura pas compris qu'il s'agit du milieu de la gamme. *France-Soir Magazine* (28 février) consacre un article à Rufus et Jacques Seguela : «La farce tranquille»... (cf. *la Force tranquille*). *Le Figaro* (28 janvier) interviewe le PDG d'EDF, ce qui lui permet d'annoncer : «Lumière sur l'EDF», alors que *le Monde* (29-30 janvier) étudie la société Michelin dans sa chronique boursière : «Michelin sous pression». Il faut être gonflé...

Il est indéniable que le titre d'un article sert à accrocher le lecteur. Souvent, il y réussit. Mais au lieu d'attirer l'œil et l'esprit par une technique qui commence à être éculée, un phénomène de lassitude se crée. Si encore ce genre d'accroche avait un réel rapport avec le fond de l'article, la ficelle serait moins grosse. Ainsi La Bruyère avait trouvé un jeu de mots formidable avec son livre *les Caractères* : l'analyse du caractère humain au moyen des caractères typographiques...

Bref, à ce petit jeu, j'ai l'impression que pour être journaliste il suffit d'avoir trois ouvrages sur sa table : le catalogue du Livre de poche, le *Pariscope* de la semaine et l'*Almanach Vermot*.

Je ne sais pas si vous publierez cette lettre qui se permet de remettre en question un aspect marginal du métier passionnant que vous exercez. Mais si vous le faites, je vous suggère quelques titres à une telle publication : pour la presse routière : «Auto-critique»; pour la presse cinématographique : «Les dents de l'amer»; pour la presse littéraire : «Exercices de style» (Raymond Queneau) et, pourquoi pas, «Lettre ou le Néant» (Sartre); pour *la politique* : «Le titre sur son terrain d'élection»...

Bien amicalement.

FABIEN RULLIER
Paris.

Juillet noir

La page la plus noire de l'Histoire de France s'est écrite au Vel d'Hiv. Les Six Jours qui ont le plus marqué les annales du Vel d'Hiv ont été « lancés » le 16 juillet 1942 par la police parisienne.

Pendant une semaine, sur les gradins du stade privés pratiquement d'eau et de nourriture, sans aucune installation hygiénique et dans une atmosphère d'épouvante, furent parqués dans ces lieux au passé sportif glorieux des milliers de familles juives. *Bilan de la rafle* : 13 051 Juifs dont 4 992 hommes et femmes sans enfants furent internés à Drancy et 8 160 dont 4 115 enfants et leurs parents furent parqués au Vel d'Hiv. Tous ont par la suite été déportés à Auschwitz où ils ont été gazés avant de partir en fumée dans les fours crématoires.

Alors s'il vous plaît, appelez le Palais omnisports de Bercy par son nom ou bien trouvez-lui un bel épithète synonyme de courage et de dignité, ce qui est le propre des sportifs.

Mais, de grâce, ne parlez plus d'ancien et de nouveau Vel d'Hiv.

A chaque fois que vous prononcez ou écrivez ce nom, sans le savoir et sûrement sans le vouloir, vous cautionnez l'infamie qui s'est perpétrée au Vel d'Hiv en juillet 1942. En tout cas, c'est comme cela que nous le ressentons, nous, les enfants, les frères et sœurs, les parents et les proches de ces victimes innocentes des rafles dites du Vel d'Hiv.

ANNETTE ZAIDMAN
secrétaire générale de la FFDJF (les fils et filles des déportés juifs de France).

L'oreille au cœur

Suspiscion, méfiance, le discours institutionnel est de moins en moins entendu. Alors qui écoute-t-on ? Les autres, les non-professionnels du langage, et même si la forme parfois peut les desservir, on sait que la logique qui les fait discourir n'est pas celle d'un parti, d'un syndicat, d'un gouvernement ou d'une opposition. Ils ne sont leaders de rien, sinon d'eux-mêmes, de leur vie et de leur vérité propre. Ils disent « je » et non « nous », ils disent « aujourd'hui » et non « demain ». Et surtout, ils disent « peut-être »...

Quand Montand prend la parole, s'il trébuche sur un mot, s'emporte, fait une mauvaise liaison, personne ne le remarque, car le « message » est bien au-delà des mots, il est dans les yeux, la bouche, la colère exprimée, le doute affiché aux commissures, la tristesse d'un regard. Nous sommes entrés dans une ère des signes aux dépens des significations, un temps des sons, où le ton de la voix compte autant que le mot exprimé.

Parce que les générations précédentes ont été flouées par les dialectiques et les discours, les jeunes gens d'aujourd'hui font confiance à un langage qui ne peut mentir, la musique, et ne gardent de la parole que la vérité exprimée par les sonorités qu'elle transmet. Pendant que le discours de l'Institution se fige et n'arrive plus qu'à être binaire — oui/non, pour/contre, gauche/droite, — chacun rêve de métissage, de nuances, de clair-obscur, d'un langage ouvert et non qui enferme, d'un langage qui serve à établir des liens plutôt qu'à agrandir des prépicipices. Les mots rassembleurs ne peuvent qu'être éphémères, lâchés au milieu des pesanteurs officielles par des personnages démunis d'appareil stratégique autour d'eux. Alors seulement, ces nouveaux météores s'illumineront à se frotter à la nuit des mots en voie de disparition.

Mais attention : la communication est interrompue dès lors que l'« armateur » brigue une fonction qui le ferait entrer dans le monde des professionnels de « la petite phrase ». Il se trouverait aussitôt condamné par ceux qui n'avaient vu dans son action, qu'un peu de bruit et de hasard.

YVES SIMON
chanteur, écrivain.

Poésie

Georges Perros

Tu n'es encore rien pour moi, douce pensée,
Venue dans quelqu'autre lointaine, délaissée,
Mais ta grande voix d'or s'éveillera bientôt,
Et mon âme attentive en captera l'écho.
Je te veux vierge encore et toute frémissante,
Tour à tour et rebelle et perfide, et démente,
Aussi tendre qu'aurore au prélude du jour
Comme au gazon frileux les perles font la cour,
Aussi chaste, aussi frêle, en ta grâce première
Qu'un joyeux chant d'oiseau que le printemps libère.
Déjà frisonne en moi quelqu'étrange étendard,
Dont chaque déploiement m'est un coup de poignard,
Chaude extase, à la fois douloureuse et suprême,
Et j'en goûte jusqu'à la souffrance elle-même.

O dis-moi, voyageuse, où tu passas ravie,
Quels rochers gracies-tu, quelle divine pluie
Estompe dans sa brume et ton âme et ton corps,
Quel repli inconnu t'entraîne sur ces bords...

Telle tu vas renaître, aussi fraîche, aussi pure,
Mon âme seulement bercera ta nature,
Tes yeux ne verront point ce qui blesse mes yeux,
Quoique mienne, à jamais seras fille des Dieux.

(Août 1944).

Je vous attends, flocons de mon intelligence
Que des vents malfaisants ont encore empêché
De venir chez Celui qui devait arriver,
Impatient jouet de votre délivrance.
Venez, venez mourir, mourir enfin pour vivre
Des siècles ont passé depuis qu'*appareillant*
Vous prîtes, de ses mains, le large captivant
C'est en fait désormais de grand air qu'enivre
Et vous allez, filles des nymphes et des bois...

(1944)

Georges Perros qui était né en 1923 est mort en 1978.

Ce fou de lecture avait suivi les cours de Valéry et de Jankélévitch. Bien avant de vivre en Bretagne, il a participé aux premiers pas du lettrisme. Il a notamment publié *Papiers collés* (Gallimard), *Echancrures* (Calligrammes), *Lectures* (Le Temps qu'il fait), *Correspondance avec Grenier, avec Paulhan* (Calligrammes). Il a traduit Brecht, Tchekhov, Strindberg, préfacé Mallarmé, Henri Thomas, Bernard Noël. Hanté par la mort, cet amant de la vie invente une écoute, une pureté des mélanges. Ici les idées sont douces, l'intelligence sensuelle.

C. D.

Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Bulletins juifs

Elections de mars 1983 : pour la première fois, un sondage de l'IFOP révèle comment vote la communauté juive de France.

LE sondage de grande envergure que l'IFOP a mené lors des deux tours des élections municipales de mars 1983 pour RTL permet désormais de lever pour la première fois le voile sur l'énigme du « vote juif » et sur des aspects inconnus de la communauté juive de France.

Sur 13 745 personnes interviewées, le pourcentage d'électeurs juifs est de 1,3 % (188 personnes). Il faut donc être prudent quant à la représentativité d'un tel échantillon dont on ignore la « population mère ». Toutefois, certains indices nous permettent de croire qu'il dessine les grandes lignes de la population juive de France. Ce pourcentage, obtenu à travers un grand nombre d'interviewés, confirme ainsi l'estimation courante évaluant la population juive entre 600 000 et 700 000 personnes.

De plus, les points de sondage ont été choisis de façon aléatoire, sans recherche aucune des lieux à forte densité juive. La procédure elle-même consistait à interviewer une personne sur quatre ou cinq votants quittant l'urne, sans aucune indication d'origine religieuse ou ethnique préalable. Enfin, la question sur cette même origine intervenait à la fin du questionnaire, de telle sorte qu'elle n'influait pas sur les réponses.

C'est la première fois qu'une telle procédure était utilisée en France pour tendre vers un échantillon représentatif de la population française et par ricochet des juifs de France.

C'est un fait. L'électorat juif s'est distingué du reste de l'électorat lors des élections de 1981 et de 1983 : son vote à gauche à la présidentielle de 1981 a été plus prononcé. En sortant des urnes, lors du premier tour des élections municipales, les réponses aux questionnaires montrent que les juifs ont voté plus massivement à droite (59 %) que les autres électeurs (49 %), tandis qu'ils sont, dans la même proportion, moins présents à gauche (41 % contre 51 % pour les autres) (1).

Mais ces résultats prennent tout leur relief par rapport au choix que ces mêmes électeurs avouent avoir fait lors de la présidentielle de 1981. Même si les électeurs ont tendance à déformer leurs choix antérieurs, ce qui est ici manifeste par rapport aux résultats effectifs, *la représentation qu'ils se font ici de leur évolution est significative.*

Dans un rapport d'intensité presque semblable, ils révèlent en effet avoir voté, alors, plus massivement à gauche (65 %) que le reste de leurs concitoyens (57 %) au deuxième tour du scrutin présidentiel de 1981.

Les « changeurs » qui sont passés de la gauche, en mai 1981, à la droite, lors des municipales (premier tour) sont trois fois plus nombreux chez les électeurs juifs que dans le reste de l'électorat. D'une façon générale, cet électorat se caractérise par une mobilité beaucoup plus grande que la normale, ou, si l'on veut, une « fidélité » politique plus faible : la continuité à droite y est aussi plus faible, même si elle est loin d'atteindre la déperdition que subit la gauche.

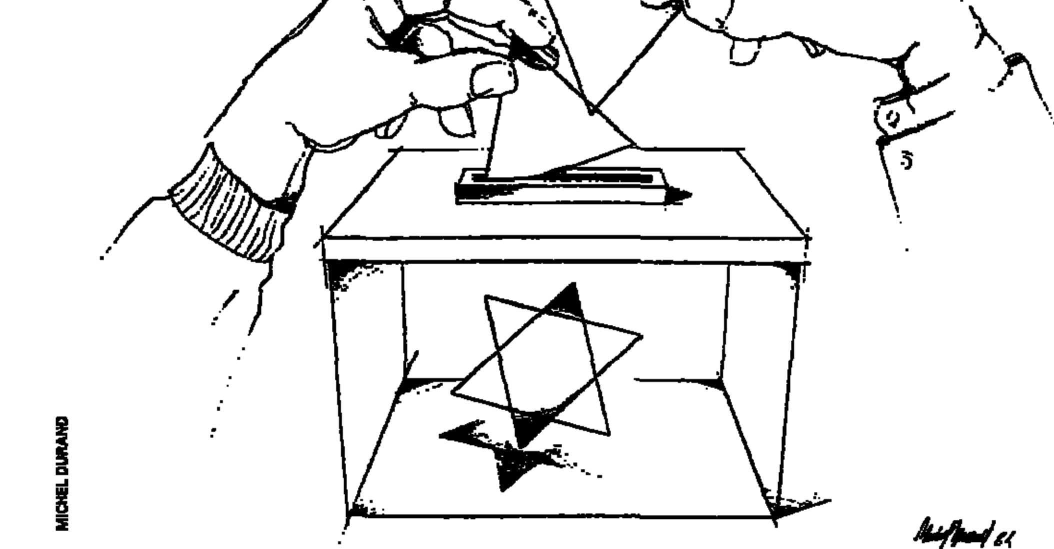
Les juifs ont fourni une partie proportionnellement importante de la masse des changeurs, soit 14 %, qui sont des mitterrandistes gagnés par la droite.

Cette mobilité, néanmoins, semble s'être déclarée depuis peu de temps, au plus *« il y a quelque mois »*, c'est-à-dire, en fait, dans la période qui a suivi l'élection présidentielle (31 % de juifs contre 19 % des autres).

Glissement vers la droite

Au moins en ce qui concerne les consultations de 1981 et de 1983, il semble qu'il y ait donc un comportement électoral moyen propre à l'électorat juif, qui, pour l'instant, se caractérise par un glissement marqué vers la droite. Le choix de 1981 (à gauche toute) constitue-t-il une exception ? Nous n'avons pas assez de renseignements sur les consultations précédentes pour nous permettre de l'affirmer.

On peut cependant remarquer que, durant les élections de 1981 et 1983, l'électorat juif a voté à l'unisson de la majorité du pays et n'a pu s'affirmer que dans ce mouvement-là, qui est le mouvement général de tout l'électorat. En quoi y aurait-il, alors, « affirmation » ? Uniquement dans l'amplitude du vote qui fait que les électeurs juifs se sont prononcés, en moyenne, plus fortement dans le sens de la majorité électorale qui se fait au moment même que la moyenne *nationale. C'est pourquoi nous préférons recourir à la notion* de « comportement électoral » et non pas de « vote juif », qui relève davantage du mythe et de l'idéologie politique.



MICHEL DURAND

On ne peut en effet employer la notion de « vote juif » pour définir la situation que le sondage nous révèle, car un « vote juif » supposerait réunies trois conditions : une détermination idéologique dominante exclusive et unique de l'électorat juif ; un engagement monolithique et massif de ce dernier en sa faveur ; une efficacité décisive de l'action commune pour influer sur le choix national.

Les résultats du sondage ne permettent pas de vérifier ce phénomène.

Les données dont nous disposons nous indiquent que les électeurs juifs, s'ils expriment beaucoup d'intentions d'opposition (27 %) dans leur vote (mais moins que le reste des Français – 29 %), sont les seuls à montrer de l'indétermination quant à leur intention, dans une proportion beaucoup plus forte (32 % contre 23 %). Le pôle le plus fort des électeurs qui se répartissent entre la gauche et la droite est constitué de gens qui ne se positionnent pas en fonction de la règle classique du débat électoral (soutien, opposition, avertissement), mais qui semblent se décider en vertu d'autres critères sur lesquels on ne peut rien dire dans le cadre du sondage. Celui-ci ne comportait pas de question sur la politique étrangère, notamment.

Ce qui, en tout cas, est cer*tain, c'est qu'il y a ici une forte tendance à une possible évolu*tion par rapport aux positions actuelles et qui ne témoigne pas d'une prise de position idéologique arrêtée et musclée. Loin de là.

En règle générale, les soucis de l'électorat juif sont semblables aux soucis de l'électorat national moyen.

Mais c'est surtout à propos de la question de l'enseignement privé que les électeurs juifs se singularisent le plus fortement. Dans l'hypothèse d'un « vote juif », c'est là qu'on les aurait attendus sur le plan de leur affirmation juive, cette question recoupant la question vitale et centrale de l'école juive. Mais c'est là qu'ils sont le plus « défaillants » : ils s'intéressent trois fois moins à cette question que le reste de l'électorat (3 % contre 10 %).

S'il ne permet pas de déceler une base idéologique unique, le sondage révèle-t-il un engagement massif et monolithique *dans le comportement de* l'électorat juif ?

Dans tous les partis

C'est loin d'être le cas. Invité à se positionner sur un axe d'intensité allant de l'extrême gauche à l'extrême droite (numéroté de 1 à 8), le gros de cet électorat se retrouve au centre (points 4 et 5), à l'instar de la majorité des électeurs, mais il se retrouve plus fortement, et, qui plus est, majoritairement, au centre gauche.

Ils se répartissent dans tous les partis (à égal pourcentage pour le RPR – 18 % contre 19 % chez les autres), avec toutefois une plus forte proximité au PS (32 % contre 23 %) et au MRG (9 % contre 3 %).

Monolithique, la communauté juive l'est encore moins quand on rentre dans le détail de sa structure sociale et que l'on décèle la diversité des attaches de classe dans les choix politiques et idéologiques.

44 % de notre échantillon se retrouve dans la moitié supérieure de l'échelle socio-professionnelle (contre 22 % pour les autres). Par contre, 29 % de l'échantillon se situe dans la catégorie des classes moyennes, presque à l'égal de la population globale (34 %). Enfin, 17 % de cette population se tient au bas de l'échelle sociale (contre 27 % pour les autres).

Cette répartition sociale date à peine d'une génération, car les pères des personnes interrogées, quand elles avaient dix ans, étaient pour 20 % des ouvriers, pour 17,80 % des employés, pour 28 % des *industriels-commerçants-artisans*. Les professions libérales comptaient déjà 13,1 % ; les cadres moyens 6,4 % et les cadres supérieurs 6,2 %. Dans la nouvelle génération juive, il y aurait donc deux foix moins d'industriels-commerçants-artisans, deux fois moins d'ouvriers mais trois fois plus de cadres moyens et de cadres supérieurs.

La répartition des électeurs entre la droite et la gauche va en général de pair avec l'appartenance aux catégories socio-professionnelles. A gauche, sur 100 électeurs juifs, ce sont surtout les cadres moyens (25 %) qui sont présents, mais aussi les cadres supérieurs (27 %), les inactifs (16 %) et un peu moins les employés (13,5 %). L'apport des professions libérales (6,6 %) et des ouvriers (3 %) est négligeable.

Mais, à droite, sur 100 électeurs juifs, on retrouve surtout les industriels-commerçants-artisans (14,5 %) les professions libérales (19,5 %), les cadres moyens (21,5 %), les ouvriers et les employés (12,5 %).

Si la répartition socio-professionnelle du vote se fait sur tout l'éventail politique, et n'est donc pas monolithique, on remarque néanmoins que cadres moyens et supérieurs, ouvriers et employés juifs se distinguent spécifiquement de leur environnement socio-professionnel immédiat en votant dans un sens contraire, et en forte proportion.

Inactifs, cadres moyens et cadres supérieurs votent beaucoup plus à gauche que leurs comparses, ouvriers et employés juifs votent plus à droite. Les catégories restantes votent à l'unisson de leurs homologues, mais toujours avec surdétermination.

Le comportement électoral des juifs, par conséquent, est spécifique comparativement à l'électorat global, mais il est diversifié.

Sur un thème comme l'« Ecole libre », par exemple, malgré le très faible intérêt que lui portent les électeurs juifs (3 % contre 44 % pour le chômage), on se rend compte que seuls les employés juifs lui attribuent, dans leur choix électoral, un caractère décisif (33,3 %), si l'on cumule les chiffres des deux tours de scrutin), tandis qu'ouvriers et professions libérales s'en désintéressent totalement (0 %), alors que toutes les autres catégories s'y intéressent très moyennement (16,7 %).

Tous les résultats du sondage soulignent la diversification de la population juive et sa présence dans tous les secteurs de la société. Il s'en dégage une image très dynamique et très jeune de la communauté : moins de femmes au foyer, quatre fois moins de retraités, plus au travail que le reste de la population et dotée de beaucoup plus d'optimisme et d'esprit d'entreprise ; les 18-25 ans et les 35-49 ans sont plus nombreux et il y a trois fois moins de plus de 65 ans chez les juifs. Le degré d'implication dans la vie publique y est plus élevé : 32 % lisent régulièrement un quotidien, contre 27 % chez les *autres, 26 % lisent régulière*ment un hebdomadaire d'actualité contre 20 %, 38 % écoutent les radios libres contre 29 %.

Sans idéologie dominante

Idéologie dominante, engagement monolithique : ces éléments ne jouent donc pas dans le choix des électeurs juifs en 1983, même si cette communauté a un comportement électoral spécifique. Et la question de la troisième condition que nous avons estimée nécessaire pour qu'il y ait un « vote juif » (une efficacité décisive de l'action commune pour influer sur le choix national) devient dès lors toute théorique. Reste qu'il y a un comportement électoral spécifiquement juif caractérisé dans sa globalité par une surdétermination dans l'engagement électoral.

La question essentielle est de comprendre la nature de ce comportement. Il est spécifique certes, mais n'est pas soustendu par une idéologie dominante ni une forte conscience identitaire. Il se caractérise ainsi naturellement par la pluralité de ses composantes et une intégration à la société *française dans toutes ses di*mensions, allant même jusqu'à abonder dans le sens de ses choix politiques majoritaires.

Peut-être faut-il redécouvrir la notion de « communauté », c'est-à-dire un espace social spécifique dont la délimitation relèverait d'une appartenance d'origine historique, culturelle ou ethnique et d'une interaction particulière entre ses membres ?

La population juive jouit d'une personnalité moyenne spécifique, mais qui n'a rien de monolithique, ni en elle-même ni par rapport à la société française : elle est diversifiée et intégrée à tous les secteurs de la société.

L'appartenance à cette communauté produit un comportement moyen, mais pas nécessairement un choix politico-idéologique commun. Le « vote juif » est un mythe qui se recommande de cette dimension communautaire, mais dont l'image est *dénaturée* et dévoyée. En aucune façon il ne recouvre la réalité de la communauté et de l'identité juives. De plus, il évalue l'originalité d'une situation où la spécificité du comportement n'implique pas une rupture avec l'ensemble de la société française. En somme, les juifs de France sont bien des juifs, avec une moyenne de comportement collectif, mais ils sont globalement, tout au moins en politique, à l'image du reste de leurs concitoyens.

SHMUEL TRIGANO, *écrivain*, **et JACKY AKOKA**, *professeur*.

---

(1) Tous ces chiffres sont en données brutes non redressées.

Le sort d'Israël

LES juifs forment, depuis un peu moins d'une dizaine d'années, l'une des catégories de citoyens qui font l'objet *d'une sollicitation particulière* lors des campagnes électorales. *L'origine de ce phénomène se si*tue dans le tournant de la politique française au Proche-Orient, exprimé par le général de Gaulle dans sa fameuse conférence de presse de 1967, où il avait mis en cause un *« peuple d'élite, sûr de lui et dominateur »*.

Ces paroles blessantes, qui accompagnaient une réorientation pro-arabe de la politique française, ont réveillé chez certains juifs le souvenir du comportement de la communauté française à leur endroit trente ans auparavant. Leur jugement politique s'est trouvé, de nouveau, affecté d'une préoccupation, aux racines bien anciennes, pour l'avenir des juifs en tant que tels, celui-ci s'identifiant davantage au sort de l'Etat d'Israël. C'est là la base actuelle de ce que Mmes Dominique Schnapper et Sylvie Strudel dénomment, dans un article de la *Revue française de science politique*, la *« politisation des électeurs juifs »* (1).

Cette politisation a préparé le *terrain à la revendication*, représentée en 1980 par la naissance de Renouveau juif, du droit des juifs français à ne pas être — selon la formule du président de ce mouvement, M. Henri Hajdenberg — *« des électeurs comme les autres »*. Se référant à l'exemple américain, Renouveau juif appelait à l'émergence d'un *« vote juif »* spécifique, déterminé par la politique des partis vis-à-vis d'Israël et du Proche-Orient.

Le sondage « Sortie des urnes », pratiqué par l'IFOP aux élections municipales de mars dernier et analysé par MM. Shmuel Trigano et Jacky Akoka permet de chiffrer la proportion des électeurs juifs qui n'avaient pas fait leur choix, prioritairement, en fonction des mêmes critères que les autres électeurs.

Cette indication utile doit être mise en rapport avec ce que soulignaient Mmes Schnapper et Strudel.

Au contraire de ce qui se passe aux Etats-Unis, les juifs *français ne participent pas plus* que les autres électeurs aux différents scrutins ; ils ne sont pas rassemblés géographiquement *de sorte qu'ils puissent peser de* façon décisive sur des élections à base territoriale ; enfin, la tradition « française » d'assimilation n'invite pas les communautés ethniques ou culturelles à s'exprimer en tant que telles dans la vie politique.

*Au total, donc, la faible pro*portion des six cent mille à sept cent mille juifs français dont les choix politiques sont influncés par leur appartenance communautaire ne peut espérer peser électoralement sur les décisions des dirigeants du pays.

PATRICK JARREAU.

---

(1) Voir également l'étude de Mme Chantal Benayoun, *les Juifs et la politique*, à paraître aux Editions du CNRS.

Les trois sentinelles

par Aziz Nesin

CHANTAL LORIO-VIGNAL

LORSQUE les autres prisonniers *suffoquaient* d'ennui, ils cherchaient à discuter avec les soldats qui montaient la garde, et ceux-ci, savourant le plaisir d'être des gens importants, ne s'empressaient pas de parler avec les détenus. *En réalité, eux aussi* brûlaient de l'envie de parler, mais ils tenaient à manifester de la condescendance. Il fallait que les détenus engagent d'abord la conversation, que les gardes prennent et reprennent des airs hautains, pour enfin se jeter inévitablement à leur tour dans une discussion qui ne manquerait pas de s'échauffer.

Les soldats, qui étaient habitués *à ce rite*, ont trouvé étrange que je n'aie pas du tout cherché à discuter avec eux. Et, parce que je n'avais pas essayé d'entrer en contact, ils me considéraient comme un étranger. La deuxième ou la *troisième fois qu'ils vinrent* monter la garde, n'y tenant plus, ils cherchèrent les premiers à engager la conversation avec moi, en parlant de choses et d'autres.

Chaque fois que nos paysans commencent à parler avec quelqu'un qu'ils ne connaissent pas, ils posent invariablement la même question :

« D'où es-tu ? »

Chaque soldat qui venait monter la garde devant le baraquement où j'étais enfermé attendait longtemps que je parle, puis, voyant que je restais muet, il me demandait :

« D'où es-tu, oncle ?

– Je suis d'Istanbul ! », dis-je pour couper court.

Ce que je faisais là transgressait les règles du jeu. Il fallait que je lui demande à mon *tour : « Et toi, d'où es-tu ? »* pour qu'ainsi la discussion s'engage entre nous. Chaque soldat montait la garde pendant trois heures. Pour eux, rester sans rien dire, surtout quand ils avaient quelqu'un à qui parler, c'était vraiment très dur, surtout la nuit... La journée, ils se distrayaient tant bien que mal à regarder par-ci, par-là, mais, la nuit, ils avaient un besoin impérieux de parler. Que je ne paraisse pas coopérant redoublait leur ennui.

Plusieurs soldats sont venus monter la garde devant le baraquement où j'étais enfermé, mais seuls trois d'entre eux ont retenu mon attention. Avec ces trois-là, j'ai causé régulièrement chaque fois qu'ils étaient de faction. J'ai beaucoup aimé deux d'entre eux ; le troisième, par contre, m'a toujours paru déplaisant.

« D'où es-tu, oncle ?

– Je suis d'Istanbul. Et toi, d'où es-tu mon brave ?

– De Sivas.

– De la ville même ?

– De la campagne... Mais mon oncle est là aussi.

– Où ça ?

– A Istanbul. Mon oncle habite aux îles.

– Très bien.

– Eh oui... C'est aux îles qu'il habite.

– Ah, bon. »

J'ai commencé à faire les cent pas dans le baraquement pour couper court à la discussion. Peu après, il entra aussi et se mit à marcher.

« Oncle, est-ce que tu es quelquefois allé sur les îles ?

– Bien sûr...

– C'est que mon oncle habite sur les îles.

– C'est bien... »

Il a répété plusieurs fois, en insistant pour je ne sais quelle raison, que son oncle habitait sur les îles.

C'est comme ça que j'ai fait sa connaissance. Jusqu'à la fin de sa garde nous avons parlé de la pluie et du beau temps, mais il tirait sans arrêt et de chaque propos une occasion de me rappeler que son oncle habitait sur les îles.

Une nuit où je dormais dans mon lit, dans le baraquement, un bruit de pas sonores, engendré par des bottes ferrées, me réveilla. Une sentinelle allait et venait sur le sol en ciment du baraquement. Or, les sentinelles *n'avaient pas le droit* de pénétrer à l'intérieur de celui-ci. Espérant qu'il s'en irait, j'ai essayé de lui faire comprendre qu'il m'avait réveillé, en soufflant bruyamment plusieurs fois de suite. Il ne s'en soucia guère, au contraire, il fit encore plus de bruit en jouant avec le mécanisme de son fusil.

Je me suis retourné dans tous les sens, mais en vain, je ne parvenais plus à me rendormir. Le soldat chargeait et déchargeait son fusil sans arrêt. Il faisait tout son possible pour faire du bruit. J'ai compris que son but était de me réveiller pour me parler. Le principal *pour lui était de faire passer* les trois heures après minuit. Mais il ne pensait pas à ce que je deviendrais si chaque garde en faisant autant. Et comme si tous ces bruits ne lui suffisaient pas, en plus il s'est mis à injurier sa putain de destinée. Il alignait les jurons les plus grossiers...

Je devinais son but ; puisque j'étais enfermé dans ce baraquement, j'étais comme lui un rebut du destin, alors il aurait été normal que je me lève immédiatement et que je me mette à jurer avec lui. Ainsi la conversation se serait engagée entre nous. Notre point commun, c'était justement que nous étions tous les deux marqués par le destin. Or à ce moment-là, je n'avais aucune envie d'injurier la putain de vie, ni d'autres putains d'ailleurs.

Voyant que j'étais réveillé, il se mit à chanter à mon chevet. Je n'y tenais plus.

« Tu ne vois pas que je dors... Tu es là à faire du bruit tout près de moi !

– Lève-toi donc, oncle, on va causer.

– De quoi va-t-on causer ?

– De nos soucis.

– Mais enfin, tu ne me laisses pas dormir... Tu n'as pas cessé de faire du bruit.

– C'est que je n'ai pas le moral... Ça va très mal. C'est pour ça que je te dis que ça serait bien qu'on cause.

– Mais de quoi veux-tu donc causer à la fin ? m'écriai-je violemment.

– On va causer de n'importe quoi et le moral ira mieux.

– Mon moral est bon ! », criai-je et de telle sorte qu'il était évident à quiconque m'aurait entendu que ce n'était pas vrai.

Il a fallu que sa faction se termine pour que je m'en débarrasse.

DES trois soldats qui ne m'avaient pas laissé indifférent, mon préféré, c'était celui qui était originaire de Tokat. Chaque fois qu'il venait monter la garde, il s'appuyait contre la porte du baraquement, et il restait là à m'épier sans cesser de me regarder, *mais il y avait dans ses* yeux de l'affection, de la tendresse. Je devinais qu'il avait pitié de moi, et pourtant je ne le dévisageais pas. Je le comprenais à son regard, à des moments où nos yeux se croisaient. *C'est un beau sentiment* que celui de l'homme qui, pour quelque raison que ce soit, a pitié de quelqu'un qu'il ne connaît pas du tout.

Ce soldat avait pitié de moi sans me connaître et *j'ignorais* pourquoi. Il ne cherchait pas comme les autres à discuter avec moi, il ne me demandait pas d'où j'étais.

Ce n'est qu'à son troisième ou quatrième tour de garde, je crois, que, n'y tenant plus, il a demandé à son tour :

« D'où es-tu, oncle ? »

Ainsi, nous commençâmes à causer.

« Ton cas est difficile, dit-il.

– Pourquoi ? dis-je.

– Eh bien, tu es tout seul », dit-il.

Sa voix était si brisée qu'il était certain que ma solitude lui causait de la douleur. Du coup, j'en ai oublié mes propres douleurs, mes propres soucis, et j'ai essayé de consoler ce soldat au bon cœur.

« Mais non, ce n'est pas si difficile...

– Mais si, c'est difficile.

– Non, c'est que j'ai l'habitude, moi...

– Est-ce qu'on peut jamais s'habituer à la solitude, oncle ?

– Mais moi, je ne m'en plains pas...

– Mais non, ce n'est pas possible. »

Il ne parvenait pas du tout à croire que je puisse m'accommoder d'être seul, il ne cessait pas de me plaindre. J'ai cru d'abord qu'il avait le cœur trop sensible.

« Tu n'as donc jamais surveillé de détenus ?

– Si, très souvent, dit-il, *mais, eux, ils n'étaient pas seuls comme toi. »*

Aux yeux de ce soldat importait uniquement le fait que j'étais détenu tout seul, il ne se souciait de savoir ni si j'étais innocent ou coupable, ni quelle était la nature de mon crime – si crime il y avait. Chaque fois qu'il était de faction, il exprimait le chagrin que lui causait ma solitude et moi j'oubliais mes propres problèmes et cherchais à le réconforter en essayant de le convaincre de mon bonheur.

Quant au soldat qui me disait n'avoir pas le moral, il a chanté des chansons à tue-tête de sa voix éraillée chaque fois qu'il est venu. Il s'était fait raser le crâne. Il baissait tellement son chapeau sur le côté qu'on ne voyait plus son œil gauche. Il était de haute stature. Quand il était là, je me mettais à écrire pour éviter qu'il me parle. Il a cru que j'écrivais des lettres.

« Oncle, comment postes-tu ces lettres ? », me demanda-t-il une fois.

Je devinai aussitôt son but.

« Je ne les poste pas », dis-je.

Il en fut content. Il avait cru que je ne trouvais personne à qui me fier pour les faire poster. Peut-être le trouverais-je assez proche de moi, puisque nous étions tous deux marqués *du sceau de ce putain de destin.* Ainsi je pourrais peut-être lui confier mes lettres pour qu'il les poste. Lui, il était de ceux que la radio appelait ces jours-là *« cher citoyen informateur »*. J'allais lui donner une lettre confidentielle et il s'en irait aussitôt la porter là où il fallait. Cette putain de vie l'avait maudit. Il avait déserté une fois et il était passé au tribunal. S'il devenait un de ces *« chers citoyens informateurs »*, peut-être que sa peine serait réduite.

« Ainsi, tu ne les postes pas ? Tu les fais partir en douce, hein ? »

Il cherchait à me posséder.

Puis l'autre soldat, qui était d'un village près de Sivas, était de faction. Il continuait à sauter sur chaque occasion pour mentionner que son oncle habitait sur les îles.

« Sur laquelle ? finis-je par demander.

– Sur les îles, répondit-il encore.

– Mais il existe quatre îles habitées près d'Istanbul. Sur laquelle habite-t-il ?

– Est-ce que je sais, moi...

– Tu n'es jamais allé chez ton oncle ?

– Non... jamais. Mais je le sais bien, il habite sur les îles. »

Ses prunelles étincelaient de joie lorsqu'il disait que son oncle habitait sur les îles. Chaque fois qu'il répétait cette phrase, il semblait se mesurer avec tous les hommes, en particulier avec les puissants et les riches.

« Depuis quand es-tu soldat à Istanbul ?

– Oh ! ça fait bien deux ans...

– Tu n'es donc pas allé voir ton oncle ?

– Non, mais il habite les îles.

– Et lui non plus, il n'est pas venu te voir ?

– Eh non...

– Tu ne lui as pas donné de tes nouvelles ?

– Mais c'est qu'il ne me connaît pas... Mais, lui, il habite sur les îles.

– Comment le sais-tu ?

– Feu mon père me l'avait dit. Il m'avait dit comme ça, feu mon père, « ton oncle habite sur les îles ». Oui, il m'avait dit ça.

– Et quel est le métier de ton oncle ?

– Mon oncle qui habite sur les îles ? »

Il a hésité un moment avant de répondre :

« Selon ce que feu mon père m'avait dit, il paraît qu'il a d'abord fait le portefaix, et puis il est devenu veilleur de nuit. Il habite sur les îles. »

UN matin où je me suis réveillé de bonne heure, j'ai vu que le soldat de Tokat était en train de me contempler, appuyé contre la porte. J'ai compris à sa mine qu'il avait besoin de réconfort.

« T'en fais pas, ça passe vite, dis-je.

– Pour nous, c'est difficile, ça passera de toute façon, dit-il, *mais, être tout seul, c'est difficile...*

– Mais pas le moins du monde, dis-je, *je te jure que c'est même mieux comme ça... ça repose l'esprit... C'est même une bonne affaire !...*

– Mais non, ça n'est pas possible... Tout seul, on s'ennuierait même au paradis ! »

Je fus impressionné par ces paroles : *« Tout seul, on s'ennuierait même au paradis ! »* En effet... Mais que deux personnes suffisent pour que le paradis devienne l'enfer, c'est vrai également...

Jusqu'au jour où je fus délivré de ce baraquement, le soldat au crâne rasé m'a demandé, à chaque fois qu'il venait, de lui confier mes lettres pour qu'il les poste ; celui qui était d'un village près de Sivas n'a pas cessé de faire le fier en racontant que son oncle habitait sur les îles. Et le soldat originaire de Tokat s'est constamment apitoyé sur ma solitude. *« Tout seul, on s'ennuierait même au paradis »*, a-t-il répété régulièrement.

Je ne pourrai pas oublier ces trois soldats-là, que j'ai beaucoup aimés pour deux d'entre eux, mais dont le troisième m'a toujours déplu.

Traduit du turc par Ritfé Candela

Né à Istanbul en 1915, Aziz Nesin est, avec Yachar Kemal, l'un des auteurs les plus populaires de la Turquie. Il a publié plus d'une vingtaine de recueils de nouvelles satiriques et a reçu plusieurs prix internationaux d'humour : le Palmier d'or en Italie en 1956 et en 1957, le Hérisson d'or en Bulgarie en 1966, le Grand Prix d'humour du journal *le Crocodile* à Moscou, en 1969. Il est président de l'Association des écrivains turcs. Ses livres ont été publiés dans plusieurs pays, mais n'ont pas été traduits en France. Il a été plusieurs fois poursuivi pour *« propagande communiste »* et a connu la prison. Dans cette nouvelle, il évoque sa détention à la prison militaire d'Istanbul en 1971. Son dernier procès, qui se termina par son acquittement, remonte à mars 1983.

Pourquoi Baudelaire écrivait-il "cigare" avec deux r ?

Roger Kempf considère le dandy comme un anarchiste. Mélange d'aristocratisme et de pulsion libertaire.

ETHNOLOGUE de la littérature, Roger Kempf – qui a passé plus de la moitié de sa vie à l'étranger – est maintenant professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il fut l'ami de Gide, de Beauffrey, de Heidegger. Avant de pratiquer l'écriture, il s'est formé en traduisant Kant : *Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative* et *Observations sur le sentiment du beau et du sublime.*

Il a notamment publié : *Diderot et le roman, Sur le corps romanesque, Mœurs, ethnologie et fiction, Dandies : Baudelaire et Cie* (Seuil) et *Les Etats-Unis en mouvement* (Collectif Médiations).

« Vous avez étudié le dandysme qui cultive la différence, la dissemblance, au cours de ce dix-neuvième siècle qui révère l'argent, l'utilité, la vitesse. Baudelaire, Barbey d'Aurevilly, Brummell refusent, par leur œuvre et leur vie, le triomphe de la bourgeoisie.

– J'ai tenté de reconstituer le catéchisme du dandysme, mais ce n'est vraiment pas possible. Le phénomène dandy est un mélange d'histoire et de fiction. En fait, j'ai tenté d'écrire, toutes proportions gardées, le livre que Baudelaire avait envie de faire. Au début, il y a un refus du siècle. Balzac, qui n'est pas dandy mais qui en parle si bien, Baudelaire ou Barbey d'Aurevilly n'ont pas de mots assez durs pour le nivellement. Dans ce siècle, tout le monde se met à ressembler à tout le monde, le provincial tend à disparaître. Le dandysme réagit contre. Il luttera pour les mêmes raisons contre l'uniformisation de l'orthographe. Baudelaire écrira toujours cigare avec deux r. Le développement des techniques, les progrès de l'imprimerie, de la photographie entraînent une indiscrétion qui heurte les dandys. On entre trop facilement dans les alcôves.

– Le dandy a-t-il des idées politiques ?

– Un Stendhal ne peut évidemment apprécier Louis-Philippe. En 1848, Baudelaire sort son fusil ; c'est aussi, pour aller tuer le général Aupick. En un sens les dandys sont des anarchistes. Il y a chez eux un mélange d'aristocratisme et de pulsion libertaire. D'ailleurs, au dix-neuvième siècle, l'aristocratie se discrédite, elle s'inféode à la morale bourgeoise.

– Arrêtons-nous sur un « détail important » du dandysme : l'apparence, la toilette.

– Donner le nom de Brummell à un magasin est un immense contresens. Le dandy n'est pas une garde-robe ambulante. La toilette est une œuvre d'art ; elle doit être la plus discrète possible. Le dandy refuse la vulgarité de l'excentrique. A la fin de sa vie, Baudelaire finit par s'habiller de noir. Il en fait la couleur emblématique d'un siècle indigne. Charlus a pour idéal de ne se distinguer que par le rien.

– Seuls les dandys savent se voir ; ils forment, selon le mot de Nietzsche, une « fraternité sidérale ».

– Au début, les dandys se distinguent par la toilette, ils inventent – sans le vouloir – des modes. Brummell était à la mode mais il ne cessait d'en inventer. Le dandy se métamorphose sans cesse.

– La toilette est une discipline. Dans les *Memoranda* de Barbey d'Aurevilly on lit : « Essayé un pantalon et commandé une redingote, affaires graves, choses presque religieuses. »

– La toilette, c'est une ascèse. En revanche si les personnages mettent du temps à s'habiller, c'est qu'ils affirment un désir. La toilette impatiente ; elle est le début d'un spectacle.

– On est là très loin de la spontanéité américaine qui *tend à imprégner nos mœurs.* Dans *Sunset Boulevard,* Joe dit à Arlene : *« Comme tu sens bon. »* Elle lui répond : *« Ce doit être mon nouveau shampooing ! »*

– Le dandysme n'est sans doute pas possible dans une société protestante. N'oubliez pas que l'Angleterre est anglicane ! L'Américain fait tout pour ne pas se singulariser. Tocqueville a vraiment bien saisi un pays où l'on ne doit rien laisser paraître. A Berkeley, j'ai été frappé par le fait que les universitaires américains ne cessaient d'inviter des collègues qu'ils haïssaient. Pour comprendre, j'ai dû remonter jusqu'au règlement des camps de pionniers qui encourageait le refoulement des pulsions.

» En 1612, Sir Thomas Dale élabore le règlement de Jamestown. Sous l'œil d'un Dieu terrible il ordonne le travail, la propreté, le respect de la propriété. Il punit de mort le vol, le rapt, le viol, l'adultère, la sodomie. Rien n'est laissé au hasard. On prescrit aussi que nul ne doit laver ses draps de lit à l'intérieur du fort.

– Tocqueville décrit l'égalité des conditions. Certes, les riches vivent entre eux, mais tout le monde se serre la main.

– Cette sociabilité américaine, cette mise sous le boisseau des différends éventuels, me fascinent. Européens, nous *sommes marqués par une* casuistique de la politesse. Là-bas, nous sommes un peu perdus dans un univers où tout le monde s'appelle par son prénom. De fait, dans la société américaine la loi est incertaine. On vit – pour le meilleur et pour le pire – au sein du pêle-mêle démocratique. Il n'existe plus, comme dans les sociétés aristocratiques, ces signes complexes par lesquels on marquait son respect ou sa bienveillance.

– Cela expliquerait sans doute l'extraordinaire succès des manuels qui disent comment l'on doit se comporter.

– En effet, quand j'ai dû être vendu sur le marché des professeurs, il m'a fallu acheter un manuel qui m'indiquait comment répondre aux questions que l'on me poserait. Par exemple, il fallait absolument aimer la musique, surtout le violoncelle ! La généralisation de ces livres – comment se tenir, comment se faire des amis – est une laïcisation du catéchisme.

– Mais cette démocratie pratique aussi la différence. On peut être obèse, s'habiller n'importe comment...

– L'Amérique est sans doute un pays où l'aventure reste possible à condition de ne pas heurter les autres, de respecter une sorte de contrat social. C'est sans doute pourquoi elle a cycliquement besoin de se régénérer à travers la catharsis des scandales.

– Pour revenir au dandysme, Baudelaire décrit une Belgique qui est une Amérique aux portes de la France. Il en déteste la richesse, cette caricature de ce que nous allons devenir.

– Ce livre, prodigieusement méchant, est un collage. Baudelaire y exprime ses dégoûts – on pourrait écrire des livres sur les antipathies des grands écrivains. Dans la Belgique de Baudelaire, on éclate de rire, on bat la mesure avec le pied, on brandit des bouteilles, les petites filles frottent toute la journée. Ici, tous les appartements se ressemblent, ils sont trop grands et – comme aux États-Unis – bourrés d'objets. On y goûte la promiscuité, les bandes, les maisons sont sonores. On se salit de ne pouvoir se tenir à distance. Enfin, l'on copie tout, même le patriotisme des voisins.

– Baudelaire raconte moins une Belgique réelle que l'horreur de notre futur.

– En effet, ce pays très riche vit dans le trop. Il est une des figures de l'immonde. Au lieu de l'Eldorado, le poète découvre un cloaque. De plus, il s'attaque à une Belgique qui était gâtée par la presse. A ceux qui voudraient l'envahir, il hurle : « Ne la touchez pas ! » Parti pour une tournée de conférences, il est pris, peu à peu, dans un piège gigantesque qui prend les dimensions de toute une civilisation, d'une Amérique à lui.

– De fait, la figure de l'Amérique ne cesse de traverser le dandysme. Stendhal y voit le lieu de l'interchangeabilité.

– Regardez ses héros nationaux : Franklin, Washington, Lincoln. Ce ne sont pas des héros à cheval, des demi-dieux. Il s'agit moins d'avoir du charisme que d'incarner des vertus populaires. L'air simple doit imprégner la fonction. Ici pas de *Comédie humaine.* Le président Johnson se plaignait de ne pas avoir eu de rapports plus intimes avec le général de Gaulle !

– Aux États-Unis, le non-conforme est très vite recyclé. Les cheveux longs ou courts n'ont jamais fait vraiment problème.

– Il faudrait écrire une histoire du poil. Les cheveux longs n'ont jamais fait scandale car c'était hier le signe des monarchistes. Les cheveux courts, les *visages rasés* renvoyaient aux républicains. Mais je ne sais toujours pas si l'on a le droit d'avoir une barbe dans la marine.

– Les dandys auraient, eux, des contre-modèles sociaux. Ils détestent les régimes qui prétendent gérer le progrès. Ils sont, à certains égards, proches des post-modernes qui refusent un sens général de l'histoire.

– En tout cas, ils ne cherchent pas à modifier le cours de l'histoire. Ils ne s'enrôlent pas. Je ne sais s'ils sont post-modernes, cependant Stendhal rêve toujours d'être ailleurs. Baudelaire joue César contre Napoléon III, qui n'aurait fait que *« prouver que le premier venu peut, en s'emparant du télégraphe et de l'Imprimerie nationale, gouverner une grande nation ».*

– Pour eux, les règles ne seraient pas généralisables. Certes, il y a la loi sociale ; mais il y a aussi, et c'est très important, la loi morale, le devoir.

– Le devoir renvoie à la socialité, mais il existe un autre devoir secret qui concerne les rapports du personnage avec lui-même. Pensez au roman *le Rouge et le Noir.* Quand Julien prend la main de Madame de Rênal, c'est très important comme signe – et c'est, aussi, tout à fait dérisoire.

– En fait, on ne sait jamais ce qui est important, puisque n'importe quoi peut l'être. Le dandy est imprévisible.

– En effet, on ne doit ni raconter ses exploits ni se vanter. Si Baudelaire déteste tant George Sand, c'est qu'elle ne *cesse de pratiquer l'effusion.* Se proclamer dandy, c'est ne pas l'être. Il y a là un secret trop grave qu'il convient de ne pas livrer. Le dandy veut faire le contraire de ce que l'on attend de lui. C'est d'ailleurs sa limite. Au dix-neuvième siècle, il fallait être mince ; aujourd'hui être dandy ce serait sans doute être gros !

» Le dandy a inventé un corps opposé à l'embonpoint bourgeois. Le dandy anglais faisait du sport, alors qu'à l'époque ces exercices n'étaient réservés qu'au peuple.

– A la fin de sa vie, Brummell n'est presque plus dandy. Il renverse une tasse de café et se décharge de cette gaucherie sur une lady. Il aurait dû accepter cette maladresse sans confusion, en restant imperturbable...

– A la fin, Brummell, qui avait tant inventé, vit une sorte de déchéance : il a pris de l'embonpoint. Lui qui s'était voulu tailleur, inventeur de corps, qui confiait les doigts de ses gants à des tailleurs différents, est au plus bas. En fait, le dandy valorise l'énergie qui domine, il doit savoir être au-delà de la passion, de la colère ; et la passion que le dandy déteste le plus, c'est celle de s'enrichir. Byron était immensément riche, mais l'argent n'était pour lui que le prétexte d'une ascèse.

» Toutefois, le dandysme est lié à un moment historique. A la fin de sa vie, Baudelaire est offusqué par l'embourgeoisement des prostituées qui veulent mettre des feuilles de vigne aux statues du Louvre. Néanmoins, il pratiquait la prostitution, et les bourgeois ne s'en privaient pas. Mais c'est l'usage qui faisait la différence : aux antipodes du bourgeois qui demandait à la prostituée ce qu'il n'osait exiger de son épouse légitime, mais qui était marié, Baudelaire ne recourt, lui, qu'aux prostituées. La prostituée, c'est celle qui n'a rien, qui ne possède pas. On retrouve là la défiance par rapport à l'argent, à la valeur d'échange qui égalise tout. »

CHRISTIAN DESCAMPS.

ROGER VIOLLET

« Si Baudelaire déteste tant George Sand, c'est qu'elle ne cesse de pratiquer l'effusion. »



ROGER VIOLLET

« La toilette est une œuvre d'art ; elle doit être la plus discrète possible. »

Kiosque

In-te-lli-gents...

NOUS sommes *tous* intelligents, c'est une affaire entendue. La preuve en est que, lorsque *le Nouvel Homme* demande aux Français de juger leurs qualités, la question de l'intelligence n'est pas au programme du sondage, tant la réponse irait de soi. Les hommes de ce pays ont une haute idée d'eux-mêmes : ils se voient « *volontaires* » (à 80 %), « *courageux* » (75 %), « *combatifs* » (70 %), « *obstinés* » (59 %), « *ambitieux* » (45 %). Les enquêteurs déduisent de leurs chiffres qu'il y a en France plus de dix millions d'hommes qui estiment « *réaliser des prouesses* ». Cela fait plus de vingt millions de chevilles enflées.

Il n'empêche que ces Français, qui ne se prennent pas pour la moitié de la queue d'une cerise, sont fascinés par l'intelligence des autres. Nous étions près de douze millions – dimanche dernier – devant nos téléviseurs à assister à la finale du tournoi 1984 de l'émission « *Des chiffres et des lettres* ». Festival quotidien des cracks du neurone suractif, cette émission est devenue une drogue nationale. Le vainqueur de l'année est Michel Duguet, un Parisien de vingt-deux ans. Après sa victoire, il ne trouvait pas de mots pour exprimer son émotion. Il ne manque pourtant pas de vocabulaire : *VSD* affirme qu'il « possède » soixante-dix mille mots et *même qu'il en connaît le sens.* La France est malade des chiffres et des lettres : plusieurs journaux signalent qu'*Antenne 2* est actuellement à la tête de trente-cinq mille candidatures à la gloire d'un soir. Pour épuiser ce stock, il faudrait deux siècles d'émissions.

Ces intelligences qui tournent à vide ne pourraient-elles être utilisées au relèvement industriel du pays ? On pourrait les regrouper, comme on l'a fait en Californie dans la célèbre « Silicon Valley », qui est à l'informatique et aux microprocesseurs ce que la Beauce est au blé. Un reporter de *la Vie* s'y est rendu. Sur 40 kilomètres vivent et travaillent deux millions de personnes, une « *fantastique concentration de matière grise et d'argent* [...] *un mélange étonnant d'universitaires, de prix Nobel, de fabricants d'ordinateurs et de dessinateurs de circuits, de vieux savants inclassables et de jeunes loups affamés* ». Vallée du bonheur ? Pas du tout : les autochtones ont fui à vitesse grand V. *La Vie* raconte : « *Le stress, c'est le haut mal de la vallée-laboratoire* [...] *à quarante ans les hommes de la Silicon Valley sont brûlés, vidés, épuisés par l'angoisse de n'être plus dans le coup.* » Certains font du vélo pour détendre leurs cellules grises.

L'intelligence ça se forme. Et très tôt. On sait depuis longtemps que « *tout se joue avant deux ans* ». Sait-on que beaucoup se joue dès la naissance et même avant ? Les nouveau-nés ne sont pas bêtes. *Le Point* a enquêté : « *Le nouveau-né est capable de voir, d'entendre, d'imiter et de reconnaître des sons, donc de comprendre, pour peu qu'il soit stimulé.* »

Bébé pas bête

Il est très malin : tirez-lui la langue, il tirera la sienne ; versez-lui de l'eau sucrée, il marquera son contentement, versez du citron délayé il fera la grimace. Ce qui nous trompe sur ses capacités, c'est l'importance de sa nuque. M. François Bresson, directeur du laboratoire de psychologie du CNRS, affirme : « *Lorsqu'un bébé ne sait pas résoudre un problème ce n'est pas forcément qu'il ne le comprend pas, mais plutôt parce qu'il ne dispose pas des aptitudes motrices suffisantes pour les maîtriser* ». Pourrait mieux faire, en somme. Retenons aussi cet hommage ambigu à bébé du Pr Jérôme Kagan, de Harvard : « *C'est un sympathique petit ordinateur.* ».

Petit ordinateur deviendra grand. Mais à quel prix ? Sujet tabou sur lequel *Le Point* et *l'Etudiant* ont enquêté ensemble : le coût d'un étudiant pour son établissement. Résultat : le polytechnicien est hors de prix (250.000 F par an). C'est, selon Laurent Schwartz, « *l'étudiant le plus cher du monde* ». Viennent ensuite les élèves de Sup. de Co (65.000 F), ceux des écoles d'ingénieurs (47.800 F). Loin derrière on trouve les élèves des Instituts universitaires de technologie (28.000 F), les scientifiques (27.800 F). Après les médecins (19.400 F) on trouve les coûte-petit des lettres (9.700 F) et du droit (6.900 F).

Ça coûte mais, comme l'électricité, ça peut rapporter, un étudiant. Le président de Dauphine met les pieds dans le plat (des autres) quand il affirme : « *Les étudiants fantômes sont une véritable aubaine : ils font rentrer des fonds et ne coûtent pas cher.* » Car, dans ce pays où l'on ne croit pas aux fantômes, on les subventionne.

Si au moins tout cela nous fabriquait de belles intelligences ! Pas même : les intellectuels deviennent une denrée non seulement silencieuse mais honteuse, rare et comme pestiférée. *Révolution,* hebdomadaire du PCF, a mené l'enquête au sujet des débats sur « *L'intellectuel en voie d'extinction* ». Pour lui, pas de doute, il y a une offensive de la droite : « *La droite* (...) *il lui faut des sujets sérieux morcelés, coupés d'une perception globale de leur environnement, démis de la gestion et de la décision.* » Il faut « *d'urgence répondre à cette offensive anti-intellectuelle* ». Elle a déjà fait trop de dégâts. Songez qu'au moment où l'INSEE, dans ses classifications, fait entrer les journalistes (merci pour eux) dans les catégories « *intellectuelles supérieures* », ces mêmes journalistes pincent le nez. On les questionne : « *Je ne suis pas un intellectuel* » (Patrick Poivre d'Arvor), « *Je n'en sais rien, je ne peux pas dire* » (Yves Mourousi), « *Pas du tout !* » (Bernard Pivot). Et pour qui nous prend-on ?

N'y aurait-il plus que les machines à se glorifier d'être intellectuelles ? Partout dans le monde industrialisé on travaille sur des robots fascinants, des ordinateurs à vous donner le vertige, des « systèmes-experts » plus calés que ceux qui les ont formés. *Sciences et avenir* parle des vingt ans qui s'ouvrent devant nous : « *Les ordinateurs commencent à peine à raisonner et déjà se profile la formidable puissance de leurs capacités de réflexion. Il est bien difficile de savoir où s'arrêtera leur apprentissage de l'intelligence* » Ne servirons-nous plus à rien avec notre cortex poussif face à ces monstres de rapidité et d'insensibilité ? Pas de panique : « *Il est plus souvent nécessaire de disposer d'un spécialiste en système-expert pour le faire fonctionner* ».

Mais au fond toute cette mécanique, cette logique, ces circuits est-ce le fin du fin de l'intelligence ? La revue *Autrement* publie un numéro entièrement consacré à l'intelligence. M. Roger Schank, directeur du laboratoire d'intelligence. artificielle de l'univerité de Yale, y récite ce *credo* : « *Le chercheur en science informatique est un philosophe des temps modernes (...) plus la machine pourra imiter nos comportements, plus elle deviendra un outil précieux pour permettre d'en ssavoir plus sur nous-mêmes.* » C'est le versant optimiste de la chose.

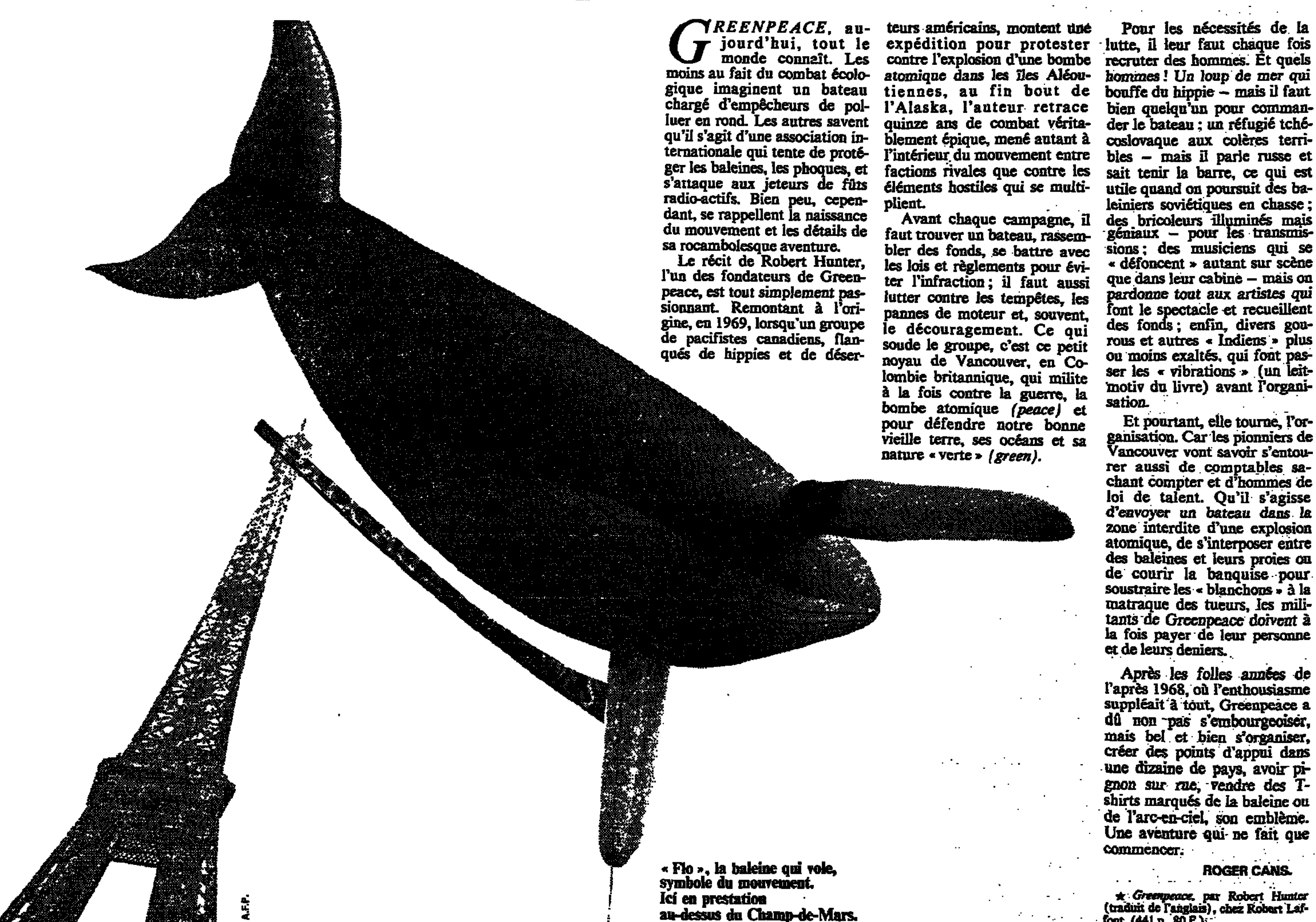
Couture

Il y a *aussi* le constat brutal de Michel Serres, ce franc-tireur de l'esprit qui diagnostique une « *une crise de l'intelligence* ». Le « *rationnel* », le « *logique* », le « *démontré* » ont « *pris toute la place* ». C'est « *le savoir* » qui domine et non l'intelligence. « *L'intelligence,* dit Michel Serres, *est aiguë, tranchée, brillante, jeune. Dansante. Toutes vertus condamnées par l'Université. On n'a pas le droit d'être tout cela, on n'a que celui d'être connaisseur, récitant, copiant. En ce moment, nous courons très fort le risque de cancérisation de la sottise. On rencontre de moins en moins de gens qui ont pour but, pour vie, d'inventer. L'intelligence c'est la haute couture de la connaissance* ». Allez vous rhabiller, messieurs les ordinateurs.

BRUNO PRAPPAT.

Combat

Greenpeace circus



« Flo », la baleine qui vole, symbole du mouvement. Ici en prestation au-dessus du Champ-de-Mars.

GREENPEACE, aujourd'hui, tout le monde connaît. Les moins au fait du combat écologique imaginent un bateau chargé d'empêcheurs de polluer en rond. Les autres savent qu'il s'agit d'une association internationale qui tente de protéger les baleines, les phoques, et s'attaque aux jeteurs de fûts radio-actifs. Bien peu, cependant, se rappellent la naissance du mouvement et les détails de sa rocambolesque aventure.

Le récit de Robert Hunter, l'un des fondateurs de Greenpeace, est tout simplement passionnant. Remontant à l'origine, en 1969, lorsqu'un groupe de pacifistes canadiens, flanqués de hippies et de déserteurs américains, montent une expédition pour protester contre l'explosion d'une bombe atomique dans les îles Aléoutiennes, au fin bout de l'Alaska, l'auteur retrace quinze ans de combat véritablement épique, mené autant à l'intérieur du mouvement entre factions rivales que contre les éléments hostiles qui se multiplient.

Avant chaque campagne, il faut trouver un bateau, rassembler des fonds, se battre avec les lois et règlements pour éviter l'infraction ; il faut aussi lutter contre les tempêtes, les pannes de moteur et, souvent, le découragement. Ce qui soude le groupe, c'est ce petit noyau de Vancouver, en Colombie britannique, qui milite à la fois contre la guerre, la bombe atomique *(peace)* et pour défendre notre bonne vieille terre, ses océans et sa nature « verte » *(green).*

Pour les nécessités de la lutte, il leur faut chaque fois recruter des hommes. Et quels hommes ! Un loup de mer qui bouffe du hippie – mais il faut bien quelqu'un pour commander le bateau ; un réfugié tchécoslovaque aux colères terribles – mais il parle russe et sait tenir la barre, ce qui est utile quand on poursuit des baleiniers soviétiques en chasse ; des bricoleurs illuminés mais géniaux – pour les transmissions ; des musiciens qui se « défoncent » autant sur scène que dans leur cabine – mais on pardonne tout aux artistes qui font le spectacle et recueillent des fonds ; enfin, divers gourous et autres « Indiens » plus ou moins exaltés, qui font passer les « vibrations » (un leitmotiv du livre) avant l'organisation.

Et pourtant, elle tourne, l'organisation. Car les pionniers de Vancouver vont savoir s'entourer aussi de comptables sachant compter et d'hommes de loi de talent. Qu'il s'agisse d'envoyer un bateau dans la zone interdite d'une explosion atomique, de s'interposer entre des baleines et leurs proies ou de courir la banquise pour soustraire les « blanchons » à la matraque des tueurs, les militants de Greenpeace doivent à la fois payer de leur personne et de leurs deniers.

Après les folles années de l'après 1968, où l'enthousiasme suppléait à tout, Greenpeace a dû non pas s'embourgeoiser, mais bel et bien s'organiser, créer des points d'appui dans une dizaine de pays, avoir pignon sur rue, vendre des T-shirts marqués de la baleine ou de l'arc-en-ciel, son emblème. Une aventure qui ne fait que commencer.

ROGER CANS.

★ *Greenpeace*, par Robert Hunter (traduit de l'anglais), chez Robert Laffont. (441 p., 80 F.)